

Cahiers de la recherche
sur
l'Éducation et les savoirs

Revue internationale de sciences sociales

Écoles et “jeunes” dans les
médias du Sud

coordonné par Étienne GÉRARD et Laurence PROTEAU

Revue annuelle – N°1 / 2002

ARES

DOSSIER

Écoles et "jeunes" dans les médias du Sud
Coordonné par Étienne Gérard et Laurence Proteau

Les "jeunes" en mots
Discours journalistiques et enjeux politiques en Afrique
Étienne Gérard, Laurence Proteau 7

LA PRESSE ÉCRITE : SOURCE OU OBJET D'ANALYSE ?

Sociologie de la production de l'information
Retour sur quelques expériences de recherche
Dominique Marchetti 17

Presse et institution scolaire :
une co-construction de l'information sur l'École à la Réunion
Éliane Wolff 33

JEUNESSE ET DIPLOME AU MAGHREB : UN ENJEU IDÉOLOGIQUE

L'enseignement et la jeunesse vus par l'intelligentsia marocaine
Bernard Schlemmer X 57

École et devenir au Maroc :
regards journalistiques sur l'avenir des diplômés
Étienne Gérard P. 87

Politiques scolaires et choix de carrière :
l'École algérienne vue par les médias
Hocine Khelfaoui 113

LUTTES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES EN AFRIQUE NOIRE :
UNE PROBLÉMATIQUE POLITIQUE

Dix ans d'école vus par *Jeune Afrique*
Bénédicté Kail 133

Entre instrumentalisation et autonomisation. Journalistes et militants
dans les luttes scolaires et universitaires au Sénégal et au Burkina Faso
Pascal Bianchini 151

La rhétorique journalistique
À propos d'une "crise" scolaire en Côte-d'Ivoire
Laurence Proteau 179

*L'ÉGLISE ET L'ENSEIGNEMENT:
UNE CRITIQUE DE L'ÉTAT ET UN ENJEU MORAL*

L'École au Congo-Brazzaville vue par *La Semaine Africaine* (1989-1999)
Suzie Guth 201

La presse catholique et l'éducation :
les représentations contrastées de l'école et de la jeunesse en Côte-d'Ivoire
Éric Lanoue 223

HORS THÈME

L'amour du dictionnaire
À propos du rapport des classes populaires à l'École et à ses produits
Bertrand Geay 247

La "fabrique" de la démocratisation scolaire :
indicateurs statistiques et "consignes" d'évaluation
Sandrine Garcia 265

COMPTE RENDUS DE LECTURE 287

RÉSUMÉS/ABSTRACTS 303

LES "JEUNES" EN MOTS

Discours journalistiques et enjeux politiques en Afrique

Étienne GÉRARD* et Laurence PROTEAU*

Ce dossier thématique est issu de l'ambition collective, portée par l'*Association pour la recherche sur l'Éducation et les savoirs (ARES)*, d'interroger un espace singulier de production de discours sur l'École et les "jeunes", encore relativement peu étudié : celui de la presse écrite en Afrique. Cet axe de recherche a été exploré dans le cadre du colloque sur *Écoles et "jeunes" dans les médias du sud* (Bondy, mai 2000). Plusieurs questionnements guidaient la réflexion collective sur ce thème. Chaque article qui compose ce dossier les aborde à sa manière et à la lumière de son propre terrain. Quelle place occupent l'éducation scolaire et la "jeunesse" dans les médias des pays du "Sud" ? Quelles sont les logiques qui président à la sélection, à la construction et au traitement de l'information dans ces deux domaines politiquement et socialement sensibles ? Les analyses présentées ici permettent non seulement de faire émerger les thèmes privilégiés, les représentations communes, mais aussi d'enrichir la connaissance des enjeux socio-politiques de l'éducation et de l'avenir des "jeunesses" du Sud.

Dans certains pays du continent, en majorité anglophones, le pluralisme de la presse écrite existe depuis longtemps, sans toutefois que la liberté d'expression soit nécessairement garantie. Dans d'autres, en revanche, la diversification de l'espace médiatique est contemporaine de la fin des partis uniques. Dans les deux cas, les logiques de fonctionnement ordinaire et les "raisons sociales" de ces espaces de production de discours sont directement dépendantes de l'histoire et de la structuration actuelle des rapports de force politiques et du pouvoir d'État.

* Socio-anthropologue, Chargé de Recherches à l'Institut de Recherches pour le Développement (IRD), Centre Jacques Berque, Rabat (Maroc).

* Sociologue, Université de Picardie-Jules Verne/SASO, CSE/EHESS.

Ces questions relatives à l'autonomie réelle des moyens d'expression publique rejoignent les interrogations sur les processus de démocratisation politique. Bien souvent, l'institution scolaire et la "jeunesse" occupent une position centrale dans ces transformations et/ou ces tensions politiques, comme le montrent Pascal Bianchini pour le Sénégal et le Burkina-Faso et Laurence Proteau à propos de la Côte-d'Ivoire. Dans maints pays d'Afrique, les enseignants, les élèves, les "jeunes diplômés" – ici étudiés par Étienne Gérard –, ou encore les "intellectuels" – dont Bernard Schlemmer retrace les engagements –, enfin tous ceux dont la position et l'avenir dépendent de l'École et de son pouvoir de consécration, participent, à un titre ou à un autre, aux contestations et aux bouleversements des régimes politiques. La situation est pourtant plus complexe et l'espace scolaire n'est en rien unifié "pour" ou "contre" l'État ou un Parti, et les alliances conjoncturelles peuvent se déliter rapidement.

Bien souvent, les rapports complexes qu'entretiennent les régimes politiques, les agents et les "usagers" du système scolaire sont, en grande partie, mis en scène publiquement (c'est-à-dire re-construits) dans les colonnes de la presse écrite, qu'elle soit nationale ou internationale, comme le montre par exemple Bénédicte Kail au sujet de *Jeune Afrique*. Cette mise en scène est dirigée – et parfois co-construite explique Éliane Wolff – par les groupes (entreprises de presse, partis politiques, administrations rectorales, Églises, États...) qui ont les moyens, à un moment donné, d'imposer leur représentations de la réalité, de dissimuler leurs coulisses et de réinventer l'Histoire en fonction de leurs intérêts.

8

La presse écrite : source ou objet d'analyse ?

Le chercheur en sciences sociales connaît bien la richesse de ces "sources" journalistiques, sans toutefois ignorer les biais inhérents à la construction de "l'information". Et nous savons que l'information en elle-même est un enjeu dans le monde social et politique (Bourdieu, 1994 ; Champagne, 1993).

L'analyse menée par Éliane Wolff à propos des relations entre l'espace médiatique et l'institution rectorale à la Réunion pointe les logiques locales complexes qui président à la co-production de l'information. Les « *acteurs institutionnels* » chargés de la communication au rectorat, sur la base d'une parfaite connaissance des intérêts et des contraintes propres au métier de journaliste (le temps, la simplicité, la clarté...), engagent la collaboration avec les rédacteurs des rubriques sur l'éducation : mais, prévient

l'auteur, «*les rapports de confiance peuvent devenir des rapports de force tant les intérêts sont divergents*». Fournisseurs de données «*travaillées*», de résumés construits et même de sujets, les chargés de communication du rectorat «*filtrent, construisent et formatent l'information en direction des médias*» et «*travaillent à parler le langage des journalistes*». Ils espèrent ainsi «*contrôler*» l'image publique de l'institution, bien que, de leur côté, les «*journalistes se défendent d'être la courroie de transmission du discours institutionnel*». L'enjeu de cette «*négociation*» entre les journalistes et leurs sources «*consiste à imposer dans l'espace public une certaine définition de la réalité scolaire locale*».

L'ensemble des contributions de ce dossier pose comme *a priori* méthodologique la critique des "sources" et présente les précautions minimales nécessaires à leur utilisation. On pourrait avancer des objections de poids à cette entreprise. Peut-on, en effet, travailler à partir de la production médiatique sans travailler sur sa construction ? Peut-on comprendre les représentations contenues dans les discours journalistiques sans rendre compte des structures, des contraintes et des logiques du champ dans lequel elles s'élaborent, sans reconstituer, enfin, les trajectoires sociales de ceux qui les produisent ? Dominique Marchetti, dont l'objet principal de recherche est le champ médiatique, nous rappelle à ces exigences. À partir d'exemples tirés de travaux empiriques, il explicite les contraintes et les impératifs méthodologiques liés à ce type d'investigations scientifiques.

Mais le parti pris scientifique retenu ici n'est pas de comprendre les logiques de construction de l'information en général. Dans l'optique qui est celle de sociologues et d'anthropologues de l'éducation et de la jeunesse, il s'agit bien plutôt de mettre au jour les représentations construites et véhiculées par les médias sur ces questions sensibles et d'en saisir aussi les enjeux sociaux, politiques et symboliques. Les ambitions s'accordent avec les terrains habituels des contributeurs – l'institution scolaire et les "jeunes" au "Sud" – et cherchent à combler le manque de réflexions et de connaissances sur les représentations les plus communes construites, renforcées et diffusées par les médias au sujet de l'éducation, de l'école, des jeunes... La diversité des "terrains" et des entrées (par pays, par support de presse, par type de groupes sociaux, par événement...) répond à la volonté d'engager des recherches comparatives et d'associer des points de vue disciplinaires différents. Il s'agit ici de confronter des situations politiques, sociales et historiques diverses afin de dégager des spécificités, mais aussi des invariants. Il est certain qu'en contrepartie

apparaît le risque d'être quelque peu éclectique. L'ambition comparative n'est pas totalement aboutie, mais, à y regarder de plus près, elle est néanmoins largement engagée.

Si ces travaux comportent des limites, ils ouvrent ainsi autant de programmes de recherche pour les spécialistes du champ médiatique, domaine largement exploré au "Nord" mais quasiment délaissé au "Sud", alors même que les profondes transformations actuelles de cet espace le constituent en objet scientifique prometteur.

Jeunesse et diplôme au Maghreb : un enjeu idéologique

Bernard Schlemmer montre les profondes transformations des prises de positions de l'élite qui s'exprime dans la revue marocaine *Lamalif* (1966–1988). Durant les décennies soixante et soixante-dix, les écrits reflètent une posture critique, inscrite dans un schéma idéologique classique (dénonciation de l'impérialisme de l'ancienne puissance coloniale, du « *grand capital étranger* » et de l'aliénation), et se préoccupent des aspects les plus politiques de l'enseignement (lutttes dans l'enseignement supérieur, réforme du système éducatif...). En revanche, à partir du début des années quatre-vingt, la seconde génération d'intellectuels de *Lamalif* flirte avec le néo-libéralisme, vante les mérites de l'initiative personnelle et de la « *société civile* » (Haubert, 2000) et critique les avantages acquis au nom de « *la raison économique dominant le volontarisme politique* ». Les thèmes d'intérêt se redistribuent également : la pédagogie, l'orientation scolaire, l'enseignement technique et la formation professionnelle, auparavant absents de la revue, y sont désormais traités. Les alliés d'hier deviennent l'objet de sévères jugements critiques. C'est notamment le cas des « *diplômés chômeurs* », non plus soutenus par les intellectuels, mais sommés « *de faire preuve d'un peu d'imagination et de créer leur propre entreprise* ».

Les représentations journalistiques de cette catégorie construite sont étudiées par Étienne Gérard. L'analyse de la production de quatre hebdomadaires marocains de langue française, dits "indépendants", révèle la contradiction des discours qui oscillent entre deux thèses étrangères aux clivages politiques les plus communs. Cette configuration singulière traduit les ambivalences qui « *gouvernent le jeu politique comme les choix de société* », nous dit l'auteur. La première thèse, dominante, dresse un tableau dramatique de la situation des « *diplômés chômeurs* », perçus comme des « *oisifs* », « *désespérés* », en « *errance* » et

en « *déclassement* ». Ces « *damnés de la terre marocaine* » seraient les victimes, entre autres, de l'inadéquation formation-emploi, du « *gouvernement socialiste qui ne tient pas ses promesses* » et des plans d'ajustement structurel. Les tenants de cette thèse esquissent un portrait-type du « *diplômé chômeur* » qui participe, en caricaturant la réalité, à faire exister médiatiquement une catégorie facilement instrumentalisable. Mais, ce faisant, les journalistes gommant les différences, effacent les singularités, nient les oppositions et réduisent la complexité des situations ainsi regroupées. La réalité de la condition des « *diplômés chômeurs* » s'efface ainsi, comme le démontre Étienne Gérard, derrière les « *figures paradigmatiques (...) au service d'un discours politique* ». La deuxième thèse rejoint le discours évoqué par Bernard Schlemmer à propos de *Lamalif* des années quatre-vingt. « *D'inspiration plus libérale* », elle annonce la fin de l'État providence et met les « *diplômés chômeurs* » en demeure de « *se prendre en charge et d'entreprendre* ». Elle les incite également à réévaluer la valeur de leurs titres scolaires au regard des « *exigences du marché de l'emploi* » ; elle les invite, en quelque sorte, à en « *rabattre* ». Là encore, le rôle de l'État est au cœur du discours médiatique sur l'École et sur ses produits : faut-il préserver l'État providence ou faciliter l'État animateur ? L'État doit-il être employeur ou simplement régulateur des initiatives privées ?

En Algérie également, l'École est au centre d'enjeux de pouvoirs et d'oppositions idéologiques entre les courants du FLN, l'armée et les islamistes. Les différents journaux, clairement identifiés par Hocine Khelfaoui comme des organes partisans, relaient les affrontements entre arabophones et francophones, entre laïcs et religieux, concernant notamment les questions sensibles de la langue d'enseignement (arabisation) et de la place de la religion dans l'École. « *Avec la montée de l'islamisme politique, les médias deviennent une arme de combat* », affirme l'auteur. Et il ajoute que l'École est au cœur de ce combat pour la conquête du pouvoir et l'imposition d'un modèle de société. La focalisation de la presse sur les enjeux les plus directement idéologiques et politiques de l'École occulte les autres aspects de l'enseignement, en particulier les finalités socio-économiques de la formation professionnelle ou académique (El Kenz, 1997). La recherche d'Hocine Khelfaoui montre bien que les centres d'intérêt des médias sont limités en raison de leur dépendance vis-à-vis des idéologies des différents groupes prétendant au pouvoir et à la définition de la future société algérienne.

Luttes scolaires et universitaires en Afrique Noire : une problématique politique

D'origine tunisienne, l'hebdomadaire *Jeune Afrique. L'intelligent* (dont le siège est à Paris) affiche dès les Indépendances africaines un rôle d'accompagnateur des États naissants. Cette position affirmée de neutralité fut surtout destinée à « ménager les susceptibilités des gouvernants » qui autorisaient sa diffusion. Bénédicte Kail montre que la prudence politique et l'intérêt économique déterminent la ligne éditoriale de l'hebdomadaire, ses choix de pays et de sujets, ainsi que la tonalité des articles. Par exemple, le journal aborde la question politiquement sensible des luttes étudiantes du début des années quatre-vingt-dix qui ont contribué, dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, à la fin des partis uniques, mais il attribue à la crise économique la responsabilité de ces révoltes. Il suffit alors de s'attarder sur l'énumération des mauvaises conditions matérielles pour éluder habilement les questions politiques : « Cette insistance sur les questions économiques permet, affirme Bénédicte Kail, (...) de ne pas émettre de jugement trop critique sur les politiques des gouvernants ». Ainsi, au delà de quelques critiques d'usage, l'argument économique pose les États en victimes de contraintes qui les dépassent, permet aussi d'appuyer les « solutions » imposées par les institutions internationales (Banque mondiale) et, surtout, de rester « politiquement correct ». L'auto-censure politique de *Jeune Afrique* relève certainement plus largement de la trajectoire de ses responsables et de leur connivence avec les élites dirigeantes des différents pays dans lequel le journal est diffusé ; mais l'ambition économique restreint aussi considérablement la perspective critique, garante de l'autonomie de la presse.

12

Pascal Bianchini approfondit cette problématique de l'autonomie/hétéronomie à propos des rapports entre médias et « mouvements sociaux » au Sénégal et au Burkina Faso. En adoptant une perspective historique et comparative, il montre notamment que la configuration de l'espace médiatique est inséparable de celle de l'espace politique. Que les régimes soient fermement autoritaires ou apparemment plus libéraux, la presse reste dépendante des conflits socio-politiques : en effet, soit les médias écrits s'inscrivent dans une logique de « tableau d'affichage », soit ils s'affichent clairement comme organes militants au service du régime politique ou bien de ses opposants. Et les expériences « alternatives », comme celle qu'a engagée *L'Indépendant* de Norbert Zongo au Burkina Faso, sont rares et humainement risquées. Les prises de positions des

journalistes sur les mouvements sociaux issus du système éducatif suivent donc essentiellement les lignes de clivages politiques. Comme le souligne Pascal Bianchini, l'autonomie est pour le moins problématique, même si une presse plus professionnalisée, notamment au Sénégal, la revendique. L'introduction de la presse dans une logique de marché permettrait de rompre avec la dépendance vis-à-vis du politique, affirme un certain nombre d'acteurs dominants de l'espace médiatique en Afrique noire francophone. L'exemple de *Jeune Afrique* – et de nombre de médias européens – nous incite plutôt à penser que l'adhésion au principe du marché implique d'autres dépendances et ne suscite souvent qu'une autonomie illusoire.

La permanence de l'hétéronomie de la presse écrite vis-à-vis de l'espace politique se repère également en Côte-d'Ivoire. À propos de la longue « crise » scolaire et universitaire de 1999, Laurence Proteau insiste sur la constance d'une rhétorique journalistique manichéenne qui témoigne du déficit d'autonomie de l'espace médiatique. Des journalistes dominants tentent de mettre en place des dispositifs visant à garantir la professionnalisation du corps, mais le traitement de la « crise » révèle les limites de leurs « ambitions ». Ainsi, la restauration du multipartisme, autorisant le pluralisme médiatique, n'a pas transformé les formes ordinaires et récurrentes de l'expression journalistique : les « *déterminismes politiques des catégories de l'entendement journalistique* » se maintiennent, mais un « *écho inversé des prises de position des journaux du pouvoir* » existe désormais. L'espace du discours journalistique ordonne les prises de position selon un principe dualiste ; l'opposition entre les termes utilisés est fonction de la position des auteurs dans l'espace politico-médiatique : à l'accusation de « *barbarie* » répond celle de « *diabolisation* » ; à la thèse de la « *manipulation* » fait écho celle de la « *répression* ».

13

L'Église et l'enseignement : une critique de l'État et un enjeu moral

Longtemps resté en dehors des conflits socio-politiques, l'hebdomadaire catholique Congolais *La Semaine Africaine* s'engage de plus en plus, à l'occasion du déclenchement de la guerre civile et urbaine, dans la critique des affaires séculières. À partir de 1992, les articles sur la "jeunesse", le « *mythe du diplômé* » et l'Université sont de plus en plus nombreux et polémiques. L'Université, exangue au sortir de la guerre, symbolise pour le journal la faillite de l'État : « *la déshérence institutionnelle est assimilée à une maladie, un mal* », nous dit Suzie Guth.

L'Église catholique peut alors s'affirmer comme seule garante de la morale contre la «*gangrène (...) qui envahit tout le corps social*», et ce, en opposition à l'État destructeur et impuissant. Le thème du «*déclin*» organise la dénonciation du pouvoir politique corrompu et de la perte d'un monde social «*sans pasteur*». Dans les ruines de l'*Alma Mater*, l'Église trouve matière à condamnation de l'État et à l'exaltation de l'enseignement privé catholique. La guerre, cette affaire d'État, permet ainsi à l'Église d'opposer l'ordre religieux au chaos social, moral et politique. L'Église se présente comme porteuse d'un modèle lumineux, juste et droit, alors que l'ombre mortelle de l'État a détruit les institutions, notamment celles qui forment la «*jeunesse*» et la future élite.

Le rôle de l'Église catholique dans la formation des futures élites (les collèges catholiques sous tutelle congréganiste) est aussi une préoccupation de la presse catholique en Côte-d'Ivoire, comme le souligne Eric Lanoue. Elle est associée, ajoute-t-il, à celle du «*recyclage des exclus*» (les centres de formation technico-professionnels). La presse catholique tente de concilier ces deux stratégies dont la cohérence est loin d'être évidente : d'un côté, le principe de l'«*excellence*» pour des écoles secondaires sélectives accueillant l'élite sociale et scolaire, de l'autre, le principe du «*salut*» pour des «*ateliers*» de «*formation pratique*» recueillant la «*misère du monde scolaire*». Cette «*dynamique éducative plurielle*», comme la nomme Eric Lanoue, exprime toute «*l'ambiguïté*» des investissements éducatifs de l'Église. Clairement engagée depuis l'indépendance, avec le soutien de l'État, dans la formation de l'excellence scolaire et la reproduction des élites, l'Église est contrainte, en raison de la forte concurrence entre les structures éducatives publiques, privées laïques et confessionnelles, de diversifier ces investissements pour occuper une place sur le marché scolaire.

L'analyse croisée de ces différentes recherches affirme avec force la place centrale de la «*jeunesse*» comme objet d'inquiétudes sociales et politiques et comme enjeu de luttes entre les groupes (politiques, intellectuels, professionnels, religieux) engagés dans l'espace public et qui, de ce fait, tentent d'imposer leur vision de la société à construire. Si la «*jeunesse*» est prétexte à une dénonciation des «*maux*» supposés de la société et à la critique des régimes politiques, elle sert aussi de support à la propagande étatique.

L'analyse des productions idéologiques sur la «*jeunesse*» éclaire donc des enjeux qui dépassent l'objet apparent du discours parce qu'ils s'inscrivent dans différents espaces : politique (P. Bianchini, L. Proteau),

intellectuel (B. Schlemmer), social (E. Gérard), religieux (S. Guth, H. Khelfaoui, E. Lanoue), institutionnel (E. Wolff), ou encore économique (B. Kail). Les interactions entre ces différents espaces dévoilent la complexité des questions liées à l'éducation de la "jeunesse" : par exemple, les intellectuels sont fortement impliqués dans les luttes politiques ; les luttes sociales, tout comme les oppositions religieuses, concentrent aussi des enjeux politiques, etc. Ainsi, la définition, la formation et l'encadrement de la "jeunesse" se trouvent au centre d'enjeux sensibles multiples.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU (P.), 1994, «L'emprise du journalisme», *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n°101-102, pp. 3-9.

CHAMPAGNE (P.), 1993, «La vision médiatique», in P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, pp. 61-79.

EL KENZ (A.), 1997, «Sisyplus as the Scientific Communities of Algérie», in J. Gaillard, V. V. Krishna and R. Waast (dir.), *Scientific Communities in the developing world*, Sage.

HAUBERT (M.), 2000, «L'idéologie de la société civile», in P.-P. Rey et M. Haubert (dir.), *Les sociétés civiles face au marché*, Paris, Karthala, pp. 13-86.

LES CAHIERS ARES, 1998, «Savoirs, École et Société au Sud. Travaux et problématique de l'atelier», Bondy, n° 0, décembre.

LES CAHIERS ARES, 1999, «Les enjeux de l'éducation et des savoirs au Sud», É. Gérard (dir.), Bondy, n°1, mai.

SOCIOLOGIE DE LA PRODUCTION DE L'INFORMATION

Retour sur quelques expériences de recherche

*Dominique MARCHETTI**

Les productions médiatiques, surtout écrites, constituent un matériel familier des chercheurs en sciences sociales. Pour schématiser, elles sont avant tout un des moyens d'information privilégiés sur leur thème de recherche ou d'enseignement. Différents types de presse (spécialisée, locale, professionnelle, etc.) peuvent être aussi parfois un moyen de socialisation dans le cadre d'enquêtes (Beaud et Weber, 1998 : 71 et suiv.). Au-delà de cette utilisation secondaire, de nombreux chercheurs peuvent être amenés à travailler plus directement sur ce matériau pour analyser le "discours", les "représentations" que véhiculent les médias, essentiellement à travers les publications des principaux producteurs d'information que sont les journalistes. Paradoxalement, peu d'entre eux se sont interrogés, par exemple à travers des publications scientifiques, sur les usages des médias à titre de recherche (pour une exception : voir Champagne et alii, 1989), alors que d'autres méthodes (entretiens, statistiques par exemple) ont fait l'objet de très nombreux articles et ouvrages visant à exposer les problèmes qu'elles posaient. Il s'agit donc ici de tenter de combler cette lacune en s'interrogeant sur les problèmes méthodologiques liés à l'étude de la production médiatique, de ses logiques, afin de mieux en comprendre le contenu. Ce retour sur quelques expériences de recherches menées sur les médias depuis 1993 n'est qu'une manière de montrer comment, avec d'autres, nous mobilisons des outils sociologiques pour cerner cet objet. Cela nous permettra aussi de soulever quelques problèmes communs ou spécifiques que ce type d'investigation pose aux chercheurs.

* Sociologue, chargé de recherche CNRS au Centre de recherches administratives et politiques (IEP Rennes, Université de Rennes 1 et CNRS).

Un objet piège

L'analyse sociologique des productions médiatiques est un objet "piège" à plusieurs titres. Nous prendrons ici uniquement l'exemple français sur lequel nous avons travaillé avec toutes les limites qu'il présente, notamment par rapport aux cas africains, eux-mêmes très différenciés. Bien évidemment, les chercheurs rencontrent en permanence ces problèmes méthodologiques mais ils se posent de manière spécifique et parfois exacerbée dans le cas des médias. Ainsi, l'un des obstacles majeurs à la sociologie des médias est qu'elle est fortement investie par des problématiques éthico-politiques. Parler du "traitement médiatique" est souvent perçu comme une manière de voir si la presse a "bien fait son travail", comment elle a rendu compte de "la réalité", c'est-à-dire souvent si elle a joué son "rôle" de "quatrième pouvoir" ou à l'inverse si elle n'a été que "porte-parole des sources officielles". Du fait que les journalistes insistent dans leurs discours publics sur la "liberté de la presse" comme "pilier de la démocratie" et sur leur contribution indispensable au bon fonctionnement de "l'espace public", ces problématiques de sens commun sont probablement plus fortes que dans d'autres espaces sociaux et rendent, du même coup, difficile le travail sociologique. Parmi les travaux universitaires qui se sont fortement développés dans différentes disciplines (sociologie, histoire, sémiologie, etc.), beaucoup n'échappent pas à ces problématiques (par exemple : Wolton, 1990 et Cayrol, 1997). Plus généralement, le risque majeur bien connu est d'emprunter aux journalistes des catégories de perception et d'appréciation non seulement sur eux-mêmes mais aussi à propos des sujets qu'ils traitent. En effet, pour ne prendre que l'exemple du « scandale du sang contaminé » sur lequel nous avons travaillé (Marchetti, 1997), la forte dimension émotionnelle de cette affaire et les instructions judiciaires tendaient à accroître le risque bien connu d'être pris par l'événement lui-même, et notamment par les problématiques médiatiques dominantes, c'est-à-dire de tomber dans la logique du procès présente chez tous les protagonistes. Au risque d'en subir des reproches, il n'était pas question d'adhérer aux catégories de pensée des magistrats, gendarmes, journalistes, etc. pour rendre, à notre tour, la justice.

Le second problème, qui vaut aussi dans d'autres domaines de la recherche, tient au fait que des professionnels (souvent les plus visibles) font une analyse de leur propre milieu, y compris et surtout une analyse "critique", voire en revendiquent le monopole, par exemple à travers leurs essais sur les "dérivages", les "dérives" du milieu. Depuis les années

quatre-vingt et surtout quatre-vingt-dix, de nombreux espaces rédactionnels (émissions de radio et de télévision, pages consacrées aux médias et à la communication, journaux spécialisés, etc.) sont consacrés à la critique des médias. Autrement dit, il s'agit d'un terrain surinvesti par les journalistes sans compter ceux qui ont à faire avec les médias. C'est donc un objet où le sociologue est souvent bien moins armé que les journalistes pour trouver des informations pertinentes. Il est, du même coup, accusé de dire des choses “évidentes” et “déjà connues”. De surcroît, ces deux types de productions intellectuelles peuvent être proches par leurs méthodes de recueil de données (observations, entretiens, etc.) d'autant que nombre de journalistes – dont le niveau d'études est de plus en plus élevé – connaissent les savoirs savants et se les approprient très rapidement (Champagne, 2000 ; Neveu, 2001 : 4-6). D'où la faible légitimité de la sociologie, surtout celle qui est jugée la plus “critique”, aux yeux de nombre de journalistes.

La troisième série de problèmes est plus directement liée au matériel que constitue la “revue de presse”¹. Le danger est grand d'être pris par l'abondance et le rythme des productions journalistiques surtout si on travaille sur un sujet “à chaud”. La constitution d'un tel matériel est non seulement fastidieuse mais le flot des informations tend à “noyer” le chercheur dans sa quête d'exhaustivité. Traiter d'une actualité journalistique incite à courir après l'événement en train de se dérouler en ayant toujours, à la manière des professionnels, la peur de rater la dernière information jugée “importante” et “nouvelle” ou de ne pas avoir vu tout ce qu'ont réalisé les autres médias. Cette “veille” journalistique est essentielle mais ne doit pas enfermer le chercheur dans un rythme qui n'est pas le sien. Le travail sociologique n'a pas non plus pour ambition de chercher à suivre les journalistes sur le terrain des scoops et des révélations. L'accumulation des coupures de presse produit très souvent un autre effet pervers qui consiste à croire que la revue de presse se suffit à elle-même.

Au-delà de ce risque, qui concerne tout particulièrement l'étude d'événements “à chaud”, la constitution d'une revue de presse pose un certain nombre de problèmes méthodologiques. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut en mentionner quelques-uns. Les premiers ont trait à la constitution et au traitement de la revue de presse sur l' “événement” ou

1 Pour faciliter la lecture du texte, nous avons enlevé dans la suite du texte les guillemets qui visaient à montrer que la “revue de presse” est le produit du travail du chercheur.

les “événements” ou encore le thème choisi. Sa réalisation se heurte souvent à des problèmes matériels difficiles à résoudre puisqu'elle oblige à consulter tous les titres un par un. L'accès direct aux dépêches d'agences et plus encore aux médias audiovisuels est parfois impossible. Il nécessite des recommandations et plus sûrement des dispositifs collectifs compliqués à réaliser pratiquement, par exemple pour arriver à enregistrer les émissions de radios et de télévisions. Cette difficulté peut être en grande partie résolue par la consultation de revues de presse déjà réalisées (institutions, particuliers, etc.), des sites internet – on peut y trouver par exemple une part des dépêches des agences de presse – et de la base de données des productions des principales chaînes de télévision (TF1, Antenne 2-France 2 et FR3-France 3) à l'Inathèque de France. Mais la quasi-totalité des radios (hormis Radio France) et des chaînes diffusées par câble ou satellite ne figurent pas dans cette base. Un autre problème bien connu est lié à la sélection du corpus qui consiste parfois notamment à généraliser sur “les médias” à partir d'un ou plusieurs titre(s) jugé(s) de référence, à reprendre préalablement des oppositions (presse populaire/de qualité, gauche/droite, etc.), qui ne sont pas forcément pertinentes par rapport aux questions de recherche. Un autre biais consiste à isoler, d'une part, les médias de leur champ de relations et, d'autre part, les articles ou les reportages, non seulement de l' “actualité” du moment mais aussi de leur place dans l'espace rédactionnel.

Le traitement même de cette revue de presse ne va pas non plus sans poser problème. Elle est utile pour repérer les “moments forts” ou, au contraire, les périodes de désintérêt, les catégories de pensée des différents coproducteurs de l'événement, les principaux intervenants pour constituer un espace des prises de position, les propriétés de la “conjoncture médiatique” (un même problème peut faire l'objet d'un traitement très différent en fonction de l' “actualité” du moment), etc. Mais la revue de presse est aussi un instrument qui présente des limites qu'on ne veut pas toujours voir parce qu'il permet de se contenter de faire des analyses de contenus ou de réaliser des comptages divers par médias ou par périodes par exemple. Tout laisse souvent à penser, d'autant que l'accumulation des coupures de presse rassure en quelque sorte, que la revue de presse se suffit à elle-même pour étudier la médiatisation d'un “événement” ou d'une thématique, sans voir qu'elle cache (notamment les conditions de production des journalistes) souvent bien plus qu'elle ne montre, surtout pour un observateur peu informé. Exprimer ces réserves, ce n'est pas dévaloriser ce type de travail mais simplement en souligner les limites.

Une quatrième série de difficultés doit beaucoup, d'une part au nombre très faible de véritables enquêtes de terrain réalisées en France par rapport aux discours abondants sur "la presse", "les médias" ou "les journalistes" et, d'autre part, à l'insuffisance des données statistiques disponibles. L'expansion de recherches (rattachées souvent à plusieurs disciplines académiques : sociologie, histoire, science politique, sciences de l'information et de la communication) à partir des années quatre-vingt a cependant contribué à améliorer la connaissance du journalisme français. Outre l'apport régulier de travaux historiques sur les médias en général (notamment audiovisuels) ou sur les journalistes et de travaux d'inspiration sémiologique, des recherches récentes ont permis de mieux connaître ce champ d'activité sous différents aspects : l'étude de l'institutionnalisation de la profession, de ses débats identitaires, des sous-espaces d'activités (spécialités journalistiques, type de médias, etc.), des médias comme organisation ou encore des rapports du champ journalistique avec d'autres univers sociaux (politique et intellectuel notamment). Cependant, hormis quelques enquêtes sur des émissions ou des événements politiques (Darras, 1994, 1995 ; Neveu, 1995, 1997), sur le travail quotidien des journalistes (Accardo et alii, 1995) ou encore de développements plus généraux sur le fonctionnement du "système médiatique", rares sont ceux qui se sont intéressés au processus de sélection et de fabrication de l'information. C'est en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, où il existe une tradition de recherche plus ancienne, que les travaux sur ces questions – même si c'est moins vrai aujourd'hui – sont nettement plus développés. Certaines de ces études, menées dans les années soixante et soixante-dix, portent sur les journalistes comme *gatekeepers*, d'autres montrent le poids des *news organizations* dans la production de l'information, ou encore, dans une perspective "constructiviste", s'intéressent au passage de l'occurrence à l'événement ou à la manière dont les *news* sont construites socialement. Plus récemment, plusieurs auteurs qui ont analysé les valeurs et les standards professionnels, les conditions de production ou les rapports aux sources, ont permis également de mieux connaître les processus de production de l'information². En revanche, les recherches sur cette question restent en France peu nombreuses en dépit de plusieurs travaux

2 On renvoie notamment pour une synthèse complète des travaux dans ce domaine aux publications d'Erik Neveu (2001), Philip Schlesinger (1992) et Michael Schudson (1989).

importants qui en sont proches sous certains aspects (Véron, 1980 et Padioleau, 1985). Quant aux données statistiques, elles restent faibles comparées à d'autres "professions et catégories socio-professionnelles" (PCS) parce que ceux qui exercent le journalisme sont dispersés dans les différentes catégories INSEE. Les seuls chiffres dont on dispose proviennent de la Commission de la carte d'identité professionnelle des journalistes (Devillard et alii, 2001, Marchetti et Ruellan, 2001) – ceux-ci ne permettent pas de rentrer dans le détail de variables décisives pour comprendre cet espace, comme les origines sociales par exemple –, et d'une étude sur les journalistes économiques (Duval, 2000).

Un dernier obstacle, lui aussi bien connu, est ce qu'on pourrait appeler le biais "intellectualiste". Parce que certains médias sont un objet familier pour les chercheurs, ils tendent le plus souvent à s'intéresser seulement aux organes les plus prestigieux du champ journalistique (notamment *Le Monde* et *Libération*) délaissant les chaînes de télévision, les différentes formes de presse populaire ou la presse magazine, qui est à la fois la plus lue en France et celle qui emploie le plus de journalistes. Ce biais est d'autant plus fort que les journalistes de ces médias dominants sous le rapport du prestige professionnel sont de plus en plus des concurrents objectifs dans la production de la réalité sociale (Neveu, 2001), ce qui ne va pas sans des réactions d'anti-intellectualisme d'un côté et de mépris pour le travail journalistique de l'autre.

Étude de cas, comparaison et construction du champ

Ces difficultés étant connues, on peut alors faire part de différentes manières de construire son objet. Travailler à partir de la presse ou sur la presse – on évoquera ici essentiellement la seconde configuration –, c'est d'abord procéder à des études de cas, c'est-à-dire analyser un ou des "événement(s)"³ et/ou la médiatisation d'une thématique dans plusieurs supports. Cette approche a entre autres avantages d'éviter les généralités diffusées sans recherche spécifique sur "les journalistes", "les médias" et de dégager des transformations générales de cet espace social à partir de cas révélateurs. Là encore, il faudrait détailler les problèmes que pose la

3 Pour une synthèse des travaux sur les "événements" médiatiques, on peut se reporter utilement à la présentation d'Erik Neveu et de Louis Quéré dans le numéro 75 de la revue *Réseaux* (janvier-février 1996).

sélection de ces cas, des périodes, des occurrences, etc., en convoquant des exemples précis parce que ces choix sont liés aux questions de recherche. Pour reprendre le cas de la médiatisation de l'affaire du sang contaminé à travers lequel il s'agissait d'étudier des transformations intervenues dans le champ des médias généralistes nationaux, on a adopté une approche à la fois historique et comparative. Si la mise en perspective historique de cette affaire occupe une place importante dans ce travail, c'est parce qu'il était nécessaire de reconstituer la genèse médiatique de ce drame (1982-1991).

En effet, il fallait comprendre le décalage existant entre ce que les journalistes des médias nationaux disaient à propos de ce problème à l'époque des faits, et ce qu'ils en disaient quelques années plus tard, c'est-à-dire à partir de 1991. Il s'agissait d'expliquer comment le drame était devenu soudainement un "scandale" et pourquoi son émergence médiatique avait été aussi lente. Autrement dit, la genèse des "événements" ou des "problèmes publics" dans les médias, qui fait l'objet d'une littérature abondante, peut être d'un grand intérêt (par exemple : Collovald, 2000). Une seconde approche permettant de mieux construire l'objet a consisté à comparer l'affaire du sang contaminé à d'autres événements portant sur le sida, et qui s'étaient déroulés à des périodes charnières de l'histoire de cette pathologie. Non seulement elle livrait des points de comparaison dans le traitement même des informations et de ses évolutions mais elle permettait de les comprendre à l'aune des états différents de la structure du champ journalistique et de ses relations avec les autres espaces sociaux, en l'occurrence ici le champ médical.

Mais la principale approche utilisée a consisté à penser cet objet comme un champ (Champagne, 1991 et 1993 ; Bourdieu, 1994 ; Neveu, 2001). Ce concept permet tout à la fois de montrer ce qui fait l'unité et la diversité de cet espace et, surtout, de l'étudier en termes relationnels. Elle se traduit dans les opérations de recherche en apparence les plus banales. Ainsi, il faut tenter de traiter cet espace de production (ou l'un de ses sous-espaces) dans son ensemble, c'est-à-dire en ne s'intéressant pas seulement à une rédaction, à quelques grands médias, à une spécialité journalistique ou, si c'est le cas, il faut la ou les resituer dans cet espace de relations. On ne peut comprendre complètement les productions journalistiques sans voir à la fois comment ce champ de relations se structure à différents niveaux, puisqu'il est lui-même composé de sous-espaces qui fonctionnent selon des logiques en partie différentes, et quelles relations il entretient avec les univers dont il rend compte des activités (économiques, politiques, médicales, etc.).

24 | Ainsi, le champ journalistique dans son ensemble est traversé par plusieurs oppositions qu'on retrouve ensemble ou non dans l'analyse suivant le type de médias : pôles intellectuel/commercial⁴, généraliste/spécialisé, national/local, parti-pris politique/"objectivité journalistique". L'une des utilités de ces principes de structuration – l'espace des producteurs étant relativement homologue à celui des consommateurs – est d'analyser les positions des différents médias dans l'espace journalistique et ainsi de comprendre par exemple leur hiérarchisation de l'information, leurs prises de position, leur définition du journalisme, etc. Bien évidemment dans ce champ de forces et de luttes, le poids fonctionnel des différents médias dans la production de l'information dominante n'est pas le même. Ainsi, on peut chercher à saisir par exemple la position d'un média par son prestige professionnel, à travers l'étude de la circulation des journalistes d'un média à l'autre, c'est-à-dire des trajectoires professionnelles, et plus encore celle des informations à l'intérieur de l'espace journalistique. Ce qu'on appelle les "reprises" entre les supports de presse, qui permettent de préciser le poids respectif de chacun de ces médias dans la production de l'information (Champagne et Marchetti, 1994). Nous avons montré, entre autres, comment certains quotidiens (notamment *Libération* et surtout *Le Monde*), qui jouent souvent le rôle de "déclencheur" dans le traitement de nombreuses informations (un scoop du *Monde* ne peut être ignoré par ses principaux concurrents) et l'Agence France Presse, par son pouvoir de consécration interne des informations, ont un poids fonctionnel décisif dans le processus de production de l'information des médias généralistes notamment (Marchetti, 1997). Ils constituent des références professionnelles dans de nombreux domaines.

Contrairement à ce qu'on entend souvent (« *Ils font ça pour faire vendre du papier, pour faire de l'audience* »), la production de l'information n'est jamais purement commerciale. Les logiques professionnelles, souvent invisibles pour le "public", sont décisives, se manifestant très concrètement dans la concurrence pour la priorité. Cet enjeu est en partie "ce qui fait courir les journalistes" au sens où se jouent à travers ces

4 Le champ journalistique se caractérise historiquement par une opposition entre, d'un côté, un pôle qui, dans une logique commerciale, cherche à attirer le plus grand nombre de lecteurs (puis d'auditeurs et de téléspectateurs) et, d'un autre côté, un pôle à diffusion plus restreinte. Ce dernier s'adresse à des publics souvent plus segmentés et considère que l'information n'est pas un produit "comme les autres".

mécanismes les réputations professionnelles, l'autorité, le capital de relations dans le milieu journalistique et auprès des sources. Être “le premier” (à donner une information, à diffuser une image, une interview, à rendre compte d'un rapport, etc.) ou faire des “bons coups” contribue largement à fonder les notoriétés. Les crédits professionnels des médias et des journalistes se constituent dans la relation avec le champ journalistique, notamment par le biais des “reprises” qui sont une sorte de bourse des meilleures informations. De nombreux professionnels, notamment les rédacteurs en chef, ont aujourd'hui intégré cette dimension à la fois commerciale et professionnelle.

Il n'en demeure pas moins que l'espace médiatique est dominé par les médias audiovisuels de grande diffusion, tout particulièrement les chaînes hertziennes généralistes qui jouent un rôle prépondérant dans la production de l'information dominante en contribuant à décupler l'impact des informations sorties dans la presse écrite.

Des sous-espaces avec leurs logiques propres

Les deuxième et troisième niveaux d'analyse concernent les rédactions et les différentes spécialités journalistiques (la médecine, la politique, l'actualité judiciaire, le sport, l'éducation, etc.), ceux-ci formant autant de sous-espaces de concurrence relativement autonomes. En effet, les journalismes spécialisés constituent en eux-mêmes des microcosmes professionnels comme par exemple la chronique judiciaire, le journalisme médical, scientifique, politique, le “journalisme d'investigation” qui sont régis à la fois par des logiques générales du champ journalistique mais aussi d'autres plus autonomes. Cette dimension comparative⁵ est souvent éclairante pour comprendre par exemple les différentes prises de position journalistiques (y compris dans un même support) sur tel ou tel événement ou thématique suivant le type de journalistes (local/national, politique/judiciaire, “spécialiste”/“généraliste”, etc.). On comprend aussi mieux pourquoi dans certains cas les mêmes médias n'occupent pas les mêmes positions d'un sous-espace à l'autre : si *Le Monde* occupe une

5 Les variations selon les domaines tiennent aux degrés de concurrence, à l'histoire des rubriques, au travail des associations de journalistes spécialisés, aux crédits professionnels des différents journalistes et médias, aux trajectoires sociales, scolaires et professionnelles, etc.

position dominante dans la production de l'information politique ou culturelle par exemple, il n'en va pas de même dans le domaine sportif où ses informations sont peu lues et reprises par les journalistes sportifs. Rendre compte de ces logiques propres à ces microcosmes permet ainsi également de comparer l'état des relations du champ journalistique avec les autres champs.

Le troisième niveau de compréhension des logiques de production de l'information consiste à analyser le fonctionnement des rédactions à travers, par exemple, des observations ethnographiques et/ou des entretiens. En s'intéressant à la division du travail journalistique à propos d'événements qui suscitent une concurrence entre rubriques et services, ou à l'attribution et à l'organisation de l'espace rédactionnel, on peut rendre compte à la fois des positions occupées par les journalistes dans leur rédaction, et par conséquent des positions de leurs rubriques dans la hiérarchie des rubriques, et du fonctionnement singulier de chaque média (par exemple les différences entre une rédaction de presse quotidienne et de radio), du poids de chaque spécialité, des rapports entre les différents métiers qui peuvent être différents d'un organe à l'autre. C'est pourquoi, il faut mettre en relation les positions des différents types de journalistes en distinguant à la fois leurs titres (pigistes, reporters titulaires, grands reporters, éditorialistes, etc.) et leurs spécialisations (politique, médecine, science, économie, justice, sport, etc.).

En essayant de construire le champ, on se donne ainsi les moyens de voir plus précisément comment les contraintes (économique, politique, technique notamment), relativement communes à l'ensemble des journalistes, pèsent à ces différents niveaux sur la production de l'information. Nous avons pris ici deux cas concrets. Ainsi par exemple, nous avons été amenés à montrer les usages économiques des développements technologiques et leurs effets sur la production de l'information. En effet, les contraintes techniques, surtout en télévision (prévoir quelquefois un faisceau, avoir des images, etc.) sont omniprésentes. Et l'analyse de ce type de contraintes permet d'éviter les erreurs d'interprétations sur la hiérarchie d'un journal télévisé : tel sujet peut être placé en fin de journal car il n'était pas prêt et non pas en raison d'un choix rédactionnel. En prenant l'exemple de la chaîne paneuropéenne d'information en continu *Euronews*, on peut saisir l'accélération du rythme de production de l'information : du fait de ces usages des nouvelles techniques, les journalistes travaillent de plus en plus vite et la rapidité est un des critères essentiels (voire le plus important dans certains médias) de la compétence professionnelle. Parce qu'ils

doivent économiser leur temps, les professionnels (notamment dans les médias audiovisuels) effectuent un travail de plus en plus “assis”, bien loin du grand reportage.

Nous avons cherché aussi à saisir concrètement les logiques économiques à l'œuvre en dégagant l'influence qu'exercent des chaînes de télévision sur la sélection de l'information dans l'ensemble des supports d'information générale. L'activité journalistique est largement régie par une concurrence pour satisfaire des attentes supposées ou réelles des “publics”, ce qui explique que soit privilégié, par exemple, l'usage des témoignages ou le recours à des procédés de simplification et de dramatisation. Ces pratiques autrefois réservées à la presse populaire ou aux seules chaînes de télévision sont de plus en plus utilisées par les médias dits “sérieux”. Le développement de l'information “de proximité”, qu'elle soit géographique, sociale, etc., dans tous les secteurs de l'information – le traitement “pratique” des questions de santé ou économiques est assez éclairant sous ce rapport – est aussi un effet direct de cette logique de l'audience que les médias audiovisuels ont contribué à renforcer.

Un champ “médiateur”

27

Sauf à tomber dans une sorte de “média-centrisme”, il serait naïf de croire à une autonomie du champ journalistique et de faire comme si on pouvait comprendre ce qu'il produit seulement à l'aune de ces logiques internes. La médiatisation d'un “événement” ou d'une thématique est en fait le produit des changements internes au champ journalistique mais aussi de transformations qui affectent les différents espaces sociaux considérés (scientifique et médical, judiciaire, économique, politique, etc.). Elles sont ensuite “retraduites” selon les logiques de l'espace médiatique. Pour ne prendre que l'exemple de la santé, on sait que la médiatisation récente de nombreux problèmes tient en grande partie au développement sans précédent des progrès techniques qui ont contribué à induire de nouveaux risques (affaires de la “vache folle” et du “sang contaminé”). La croissance des effectifs de médecins, l'intensification de la concurrence à des degrés divers suivant les domaines et une plus grande spécialisation constituent une autre série de transformations majeures dans l'univers médical. Depuis l'après-guerre, la santé est également devenue un enjeu économique (visible par exemple à travers l'accroissement de la part des dépenses de santé dans le PIB, le développement de l'industrie pharmaceutique), les progrès de la médecine posant en outre des problèmes

éthiques nouveaux (cf. les débats sur l'IVG, la bioéthique ou la transfusion). Bref, la santé devient de plus en plus une affaire politique. La médiatisation de ces nouveaux risques de santé publique renvoie également à des transformations plus générales dans la population, comme par exemple l'augmentation du niveau moyen d'éducation qui a entraîné des modifications dans le rapport au corps des différents groupes sociaux, contribuant à un certain nombre d'attentes et à la montée des attitudes consuméristes (cf. la parution de palmarès des urgences des hôpitaux, des établissements scolaires ; la croissance d'une presse spécialisée).

En effet, l'univers journalistique est « *fortement dominé ou contrôlé dans son fonctionnement par d'autres champs (économique et politique notamment)* » (Champagne, 1995 : 216), comme l'ont montré plusieurs travaux. L'exemple de la montée médiatique récente de certaines « affaires » montre bien que pour qu'un problème émerge dans les médias, il faut qu'il soit constitué en enjeu politique, économique, scientifique et/ou judiciaire. Le traitement (ou non) du problème par l'État mais aussi, dans ces cas précis, par le champ judiciaire, est une des conditions nécessaires à la mobilisation journalistique. L'ouverture d'enquêtes judiciaires et administratives, l'existence d'articles publiés dans des revues scientifiques ou de résultats de commissions d'experts, les problèmes posés par l'indemnisation, qu'elle concerne l'État et/ou les compagnies d'assurance, la prise en compte du problème par le législateur, l'existence de rapports administratifs publiés sur ces questions sont autant d'éléments qui contribuent à déclencher ou à alimenter une « affaire ». Pour comprendre l'émergence médiatique des « affaires », il faut aussi analyser plus particulièrement les mobilisations individuelles ou collectives (notamment associatives) qui semblent être un facteur déterminant pour qu'une « cause » ait quelque chance d'être entendue par les autorités politiques, par les professionnels de la Justice et par les journalistes. C'est pourquoi il convient de prendre en compte les propriétés sociales des principaux défenseurs de ces « causes » et de repérer les différents types de capitaux qu'ils sont susceptibles de mobiliser : capital économique, capital de relations dans la presse, capital « médiatique », etc. Ces mobilisations associatives ne peuvent être analysées sans cerner les types d'actions possibles compte tenu de la conjoncture politique, et notamment de l'existence d'autres « dossiers » de même type.

Une autre manière de saisir le degré très relatif d'autonomie du champ journalistique à l'égard des activités qu'il couvre est de voir par exemple à quel degré il impose ou non ses ou des catégories de perception

au détriment de celles de l'univers considéré. Par exemple, on ne peut comprendre le traitement médiatique de l'affaire du sang contaminé, et notamment les oppositions entre certains journalistes, sans voir qu'il tient pour une part à l'histoire conjointe de deux groupes, les journalistes médicaux et les médecins spécialistes du sida, qui se sont progressivement divisés. Les situations de guerre montrent également avec force les logiques externes qui pèsent sur la production journalistique. Les travaux sur la professionnalisation des sources et la montée de la communication confirment aussi le poids des sources institutionnelles.

Si l'espace journalistique est faiblement autonome à l'égard d'autres univers sociaux, il n'en est pas moins puissant dans ses effets, au sens où il s'agit d'un espace stratégique. On peut penser, entre autres, au pouvoir de consécration qu'il exerce à travers la sélection des "experts" et/ou des "intellectuels" qu'il sollicite. Nous pouvons aussi nous interroger sur la contribution spécifique des médias à l'évolution de la *doxa*, concernant la responsabilité des politiques, des scientifiques et des hauts fonctionnaires. Du point de vue médiatique d'abord puisque, on l'a vu, les médias ont eu un rôle actif dans la transformation du rapport aux risques ; du point de vue politique et judiciaire ensuite, puisque l'affaire du sang contaminé a profondément modifié le droit de la responsabilité comme le montre l'omniprésence aujourd'hui du "principe de précaution" et, corrélativement, la crainte croissante, chez les "responsables", de poursuites judiciaires.

On peut également mettre en évidence le poids croissant de l'espace médiatique dans le fonctionnement des autres champs sociaux, y compris les plus autonomes, quand il impose des logiques concurrentes. L'étude de la coproduction des événements médicaux les plus obligés pour les journalistes, comme les annonces scientifiques, met en exergue le fait que le champ journalistique est un moyen pour certains chercheurs de concurrencer les modes habituels d'évaluation scientifique ou d'agir sur le champ politique. De même, l'analyse des épisodes judiciaires de l'affaire du sang contaminé met en lumière le poids grandissant des médias dans le fonctionnement même d'une petite partie de l'activité judiciaire : ils sont non seulement un recours pour agir sur les instructions des grandes affaires, mais ils introduisent aussi directement une logique externe concurrente par le biais des enquêtes et même des procès parallèles qu'ils instruisent. Ils contribuent ainsi à imposer une forme de justice populaire au nom de l' "opinion publique".

Bien évidemment, ces problèmes sont redoublés par d'autres, probablement encore plus connus, quand il s'agit d'étudier les médias dans

des pays étrangers. Là encore, l'analyse en terme de champ peut être très féconde. C'est en prenant en compte un certain nombre de propriétés de ces champs nationaux qu'on peut mieux en saisir les spécificités. Ainsi, des travaux comparatifs avec d'autres situations nationales feraient probablement apparaître l'extrême centralisation des médias français par rapport à l'exemple allemand ou américain et ses effets, une structuration des types de médias s'articulant largement autour de la presse magazine (les quotidiens français sont peu lus par rapport à leurs homologues des pays voisins), des rapports privilégiés entre l'espace journalistique et les champs politique et intellectuel (comme le montre l'histoire du cas français) ou encore, pour ne prendre que cet exemple, un poids important de l'État dans les modes d'organisation des professionnels et des entreprises. Comme le montrent des travaux contenus dans ce numéro, on voit bien en effet comment, dans de nombreux pays, la structuration du champ journalistique (et donc de ses productions) est aussi et surtout le produit de celle des champs politique et économique. En utilisant ce type d'outils comparatifs, on évite ainsi non seulement les problèmes évoqués plus haut mais aussi les risques d'une sociologie "ethnocentrée".

BIBLIOGRAPHIE

ACCARDO (A.), ABOU (G.), BALBASTRE (G.) & MARINE (D.), 1995, *Journalistes au quotidien. Outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*, Paris, Bordeaux, Le Mascaret.

BAISNÉE (O.) & MARCHETTI (D.), 2000, « Euronews, un laboratoire de production de l'information "européenne" », *Cultures et Conflits*, n° 39, décembre, pp. 121-155.

BEAUD (S.) & WEBER (F.), 1998, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, coll. « Guides Repères ».

BOURDIEU (P.), 1994, « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101-102, mars, pp. 3-9

CAYROL (R.), 1997, *Médias et démocratie, la dérive*, Paris, Presses de Science Po.

CHAMPAGNE (P.), LENOIR (R.), MERLLIÉ (D.) et PINTO (L.), 1989, *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod.

CHAMPAGNE (P.), 1991, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit.

CHAMPAGNE (P.) & MARCHETTI (D.), 1995, "L'information médicale sous contrainte. À propos du scandale du sang contaminé", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101-102, mars, pp. 40-62.

CHAMPAGNE (P.), 1995, «La double dépendance. Quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique», *Hermès*, n° 17-18, pp. 215-229.

CHAMPAGNE (P.), 2000, «Le journalisme à l'économie», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 131-132, mars, pp. 3-7.

COLLOVALD (A.), 2001, «Les désordres sociaux et la violence urbaine», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 136-137, mars, pp. 104-113.

DARRAS (E.), 1994, «Un paysan à la télé. Nouvelles mises en scène du politique», *Réseaux*, n° 63, pp. 75-100.

DARRAS (E.), 1995, «Le pouvoir "médiocratique" ? Les logiques de recrutement des invités politiques à la télévision», *Politix*, n° 30, pp. 183-198.

DEVILLARD (V.), LAFOSSE (M.-F.), LETEINTURIER (C.) & RIEFFEL (R.), 2001, *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000. Profils et parcours*, Paris, Éditions Panthéon-Assas.

DUVAL (J.), 2000, *Un journalisme en expansion. Contribution à une sociologie du journalisme économique et des relations entre le champ économique et le champ journalistique*, Paris, doctorat de sociologie, EHESS.

MARCHETTI (D.), 1997, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90. À propos d' "événements sida" et du "scandale du sang contaminé"*, Paris, doctorat de sociologie, EHESS.

MARCHETTI (D.) & RUELLAN (D.) (CRAP-DDM), 2001, *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur marché du travail*, Paris, La Documentation française.

NEVEU (E.), 2001, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, coll. «Repères».

NEVEU (E.), 1995, «Les émissions politiques à la télévision. Les années quatre-vingts ou les impasses du spectacle politique», *Hermès*, n° 17-18, pp. 145-162.

NEVEU (E.), 1997, «Des questions "jamais entendues". Crise et renouvellement du journalisme politique à la télévision», *Politix*, n° 37, pp. 25-56.

PADIOLEAU (J.-G.), 1985, «Le Monde» et le «Washington Post». *Précepteurs et mousquetaires*, Paris, PUF.

SCHLESINGER (P.), 1992, «Repenser la sociologie du journalisme, les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme», *Réseaux*, n° 51, pp. 77-98.

SCHUDSON (M.), 1989, «The sociology of news production», *Media, Culture and Society*, vol. 11, 1989, pp. 263-282.

VÉRON (E.), 1981, *Construire l'événement. Les médias et l'accident de Three Miles Island*, Paris, Minit.

WOLTON (D.), 1990, *Éloge du grand public. Une théorie critique de la télévision*, Paris, Flammarion.

PRESSE ET INSTITUTION SCOLAIRE

Une co-construction de l'information sur l'École à la Réunion

Éliane WOLFF*

«*Nous savons peu de choses sur la manière dont est sélectionnée et construite l'information sur l'école et les jeunes.*» Partant de ce constat, notre recherche tente de mettre à jour quelques éléments du processus d'élaboration de l'information sur l'École et les jeunes à l'Ile de la Réunion. C'est donc résolument en amont de la diffusion des produits médiatiques que nous nous situons.

Cette approche est balisée par quelques repères théoriques et méthodologiques : elle s'inspire des théories de l'agenda et est inscrite dans une perspective relevant des théories de l'acteur. Une rapide évocation du paysage médiatique et scolaire réunionnais nous permettra de resituer cette intervention dans son contexte si spécifique : celui d'une ancienne colonie française devenue département il y a moins de cinquante ans et traversée depuis par de profondes et massives mutations. Les résultats partiels donnés ici tenteront de saisir comment des journalistes spécialisés (chargés de la rubrique *Éducation* des deux principaux quotidiens) et leurs interlocuteurs institutionnels majeurs (des fonctionnaires chargés de la communication au Rectorat de la Réunion) co-construisent le discours médiatique sur l'École.

Repères théoriques et méthodologiques

Les recherches en communication ont montré que, si les médias ne réussissent pas forcément à orienter l'opinion des gens, ils sont par contre efficaces pour focaliser leur attention sur tel ou tel sujet. Selon la formule maintenant connue, les médias ne nous disent pas quoi penser, mais à quoi penser (Mc Combs & Shaw, 1972). En effet, ils imposent un rythme et

* Maître de Conférences en Sciences de l'information et de la communication, Université de la Réunion.

définissent un calendrier des événements, ils proposent des objets à l'attention collective et ils établissent une hiérarchisation de ces objets : ils construisent l'agenda. Alors que les premières approches laissaient dans l'ombre tout le travail de médiation et de traitement de l'information pratiqués en amont, on s'efforce à présent d'ouvrir la boîte noire (Bregman, 1989). Comme le souligne Jean Charron, « *au modèle de l'agenda setting centré sur la relation médias-public, s'est substitué, au cours des années 80, le modèle plus complexe de construction de l'agenda public (agenda building) qui considère les rapports d'influence entre l'agenda des sources, l'agenda des médias et celui du public* » (1998 : 323). Le processus de construction de l'information sur l'École est abordé ici dans le cadre d'une approche systémique. Il est envisagé comme le résultat des interactions entre les journalistes spécialisés et leurs sources. Celles-ci sont multiples : enseignants, familles, élèves, étudiants, représentants syndicaux, associations de parents d'élèves, personnels administratifs. Tous ces acteurs de l'École sont en interdépendance. Tous, à un moment ou à un autre, sont les interlocuteurs des journalistes. Tous possèdent leur vision de l'École et leurs définitions sont d'autant plus ouvertes et conflictuelles qu'elles s'appuient sur l'expérience récente d'une institution scolaire jeune et en plein développement.

34

Nous limiterons ici l'étude du système d'action à deux types d'acteurs : les journalistes et les chargés de communication de l'institution rectorale. Les données sont constituées par des narrations de pratiques recueillies auprès de sept professionnels :

- trois journalistes chargés de la rubrique *Éducation* dans les deux principaux journaux de la presse quotidienne réunionnaise ;
- trois acteurs institutionnels : la responsable de la communication, l'attachée de presse et l'Inspecteur académique chargé de l'information et de l'orientation des élèves (tous trois en poste au Rectorat de la Réunion) ;
- enfin, un dernier entretien a été réalisé avec un personnage singulier ayant une expérience des deux univers professionnels : fonctionnaire de l'Éducation nationale, il a collaboré pendant plusieurs années à la rubrique *Éducation* du principal journal local.

Le contexte local : une société singulière en profonde mutation

Les mutations de la société réunionnaise ont particulièrement touché les espaces médiatique et scolaire, qui s'organisent et se professionnalisent dans un même mouvement. Du côté de l'École, on assiste à un développement massif de la scolarisation, accompagné par la mise en place d'une

communication institutionnelle de plus en plus structurée. Le mouvement avait été initié au niveau national avec l'apparition d'une direction de la communication. Du côté de la presse apparaissent dans le même temps des rubriques sur l'éducation, animées par des journalistes spécialisés – signe d'une professionnalisation certaine du métier. À la fin des années quatre-vingt, médias et École vont entamer une dynamique de rapprochement et de collaboration tout à fait nouvelle.

Le paysage médiatique : une presse locale spécifique

Le paysage médiatique réunionnais s'inscrit dans une histoire singulière, où l'espace public est encore un processus en cours (Simonin, Watin, Wolff, 1994). Longtemps dominé par une presse d'opinion et par une radio et une télévision d'État relayant sur l'île la *Voix de la France*, le paysage médiatique réunionnais connaît, depuis une vingtaine d'années, de profonds bouleversements.

Fondé en 1976 par un chef d'entreprise local, le journal *Le Quotidien de la Réunion* a été le premier à opérer une brèche dans l'espace figé des mass media de l'époque. Il innove alors du point de vue de la fabrication, de la présentation, du système de distribution ; surtout, il propose un regard pluraliste sur l'actualité et offre un espace de discussion contradictoire. Son apparition met fin au monopole de fait du journal *L'île de la Réunion* qui, depuis sa création en 1951, ne cachait pas ses sympathies pour la droite locale. Racheté en 1990 par le groupe Hersant, ce journal tente depuis quelques ouvertures et cherche à attirer de nouveaux lecteurs dans le cadre d'une concurrence frontale avec son rival *Le Quotidien*¹. Enfin, il faut citer le journal *Témoignages*, organe de presse du Parti Communiste Réunionnais – à la diffusion confidentielle et perpétuant la tradition de la presse d'opinion –, qui se situe à la marge de cette presse locale, dont il nous faut à présent pointer les spécificités.

La Presse Quotidienne Régionale Réunionnaise (PQRR) occupe une position singulière dans ce département insulaire français situé à plus de dix mille kilomètres de Paris. Elle couvre bien sûr l'information locale, sans toutefois être "localiste" puisque, contrairement à ce qui se passe souvent en métropole, on n'y trouve pas de feuillets consacrés à l'actualité

1 *Le Quotidien* tire à 35 000 exemplaires et *Le Journal de l'île* en annonce 18 000.

des micros régions. Cette PQRR rend également compte de l'actualité nationale, une fonction d'autant plus importante que la presse nationale arrive à la Réunion avec deux jours de retard et un coût majoré de 30 % environ. Enfin, elle consacre des pages à l'information internationale, en particulier de la zone de l'Océan Indien². Animés par des équipes rédactionnelles jeunes et de mieux en mieux formées, les deux journaux ne se contentent pas de rendre compte des activités des notables ou de faire de la "petite locale", à l'instar de nombre de leurs collègues de métropole. Via leurs éditoriaux, leur travail d'investigation ou leurs dossiers de fond, ils participent activement au débat public et se constituent en véritable « *acteur social* » (Idelson, 1998). Les recteurs³ doivent ainsi très rapidement prendre la mesure de la spécificité de cette presse locale, à laquelle leurs affectations précédentes ne les avaient pas préparés, comme en témoigne un fonctionnaire du rectorat en ces termes :

36 | « *Les recteurs sont en première ligne dans cette presse-là et ils n'y sont pas habitués. Ici on ne les traite pas comme des notables qui inaugurent des machins. Ils sont souvent surpris par la virulence et l'irrévérence, ils ne sont pas du tout habitués à ça. Il y a des recteurs qui le prennent bien, il y en a qui le prennent plus mal et ils font la gueule. Ils ne sont pas contents et puis voilà, ils ne peuvent pas faire grand chose, qu'est ce que vous voulez qu'ils fassent ?* ».

Le Quotidien est le premier journal à introduire une page de lecteurs, à écrire en créole, à proposer des dossiers et un rubriquage thématique. Sa rubrique hebdomadaire consacrée à l'Éducation – *le Quotidien de l'Éducation* – fut lancée le mercredi 25 mai 1988, accompagnée de "l'appel de une" résumant les enjeux d'une telle initiative :

« *À la Réunion plus qu'ailleurs en France, l'École – au sens large du mot – a un rôle essentiel à jouer. Rôle pédagogique, rôle d'insertion. Le Quotidien a décidé d'entrer dans la partie. Aux côtés des élèves, des parents, des enseignants* ».

2 L'Ile Maurice, Madagascar, les Seychelles, les Comores, Mayotte, l'Afrique du Sud.

3 Ce sont des professeurs d'Université nommés en conseil des ministres et chargés de faire appliquer la politique nationale à la tête du rectorat qu'ils dirigent.

Depuis, la rubrique comporte une double page prise en charge au départ par un journaliste et un fonctionnaire de l'Éducation nationale qui en avait soufflé l'idée au rédacteur en chef. *Le Quotidien de l'Éducation* paraît désormais régulièrement tous les mercredis, ne marquant une pause que durant les vacances scolaires.

Face à cette nouvelle offre, *Le Journal de l'Île* réagit en créant lui aussi des pages *Éducation*, aux formules et fortunes diverses : des pages centrales créées en 1990 paraissent de façon hebdomadaire. En 1993, un supplément *Éducation* est encarté toutes les semaines, mais ce gros dossier de seize pages est rapidement supprimé pour des raisons de coût. En 1997, à la faveur d'un mouvement de grève des enseignants auxquels le journal ouvre largement ses colonnes dans le cadre d'une tribune libre, la rubrique est à nouveau proposée et paraît tous les jeudis. À la fin de la même année, *Le Journal de l'Île* fait paraître ses pages *Éducation* le mercredi, engageant ainsi une confrontation directe avec le journal concurrent.

Si les deux principaux journaux proposent ainsi toutes les semaines de deux à six pages traitant spécifiquement de l'École, c'est que le fait scolaire revêt à la Réunion une importance tout à fait particulière.

Le paysage scolaire : un fait de société

37

Le fait scolaire est devenu un véritable fait de société : actuellement, le tiers de la population est scolarisé – tous niveaux scolaires confondus ! Potentiellement, toute la population de la Réunion est concernée par l'École, que ce soit en tant qu'élève, en tant qu'enseignant ou encore comme parent. L'École et la formation sont devenues des passages obligés de l'insertion sociale et professionnelle, dans une île qui passe de façon brutale d'une société créole post-coloniale d'ordre traditionnel à une société moderne complexe et segmentée. La réussite scolaire est devenue un enjeu de plus en plus important pour les familles. Il n'en a pas toujours été ainsi. Il a fallu attendre la fin des années soixante pour voir l'École accueillir la totalité des enfants âgés de six à quatorze ans, et les années quatre-vingt pour que l'enseignement secondaire prenne véritablement son essor. À la Réunion, la scolarisation est donc récente et massive. Concentrée sur une courte période, elle a touché successivement tous les niveaux scolaires, jusqu'à l'Université qui accueille à présent plus de 10 000 étudiants⁴. Cette

4 Ils étaient à peine 600 en 1970.

massification correspond certes à une volonté politique nationale (amener 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat), mais elle a été relayée et adaptée localement lorsqu'un rectorat de plein exercice a été installé dans l'île en 1984. À partir de ce moment-là, une politique académique a pu s'exprimer en fixant des priorités tenant compte des spécificités et des "retards locaux". L'institution rectorale s'est alors donné les moyens d'informer sur son action en nommant en 1988 un chargé de communication attaché au cabinet du recteur. Le service s'est depuis renforcé avec l'installation d'une attachée de presse et d'un fonctionnaire chargé de créer et d'animer une revue académique interne⁵. La communication institutionnelle externe et interne ont ainsi été prises en charge et structurées.

Pour l'institution rectorale, la parution chaque semaine de plusieurs pages consacrées exclusivement à l'éducation constitue une opportunité rare qu'il s'agit de gérer avec attention : « *Rares sont les presses régionales qui consacrent autant de pages à l'École ; et ici la presse, c'est très important en nombre de lecteurs, en contenu, en impact et en retour. Ensuite il y a la revue de presse qui est très écoutée le matin sur les ondes de RFO, c'est très important* ». L'institution ne peut concevoir son action sans communiquer avec l'extérieur « *sinon elle serait morte* » ; mieux vaut pour elle collaborer avec les médias plutôt que de voir les pages hebdomadaires consacrées à l'éducation se faire sans elle. Les médias sont eux aussi dans l'obligation de maintenir un contact avec l'institution, ne serait-ce que parce que son message est présumé d'intérêt public – il doit donc figurer dans l'agenda médiatique.

Après avoir rapidement rappelé le résultat du travail de structuration de l'agenda par les journalistes en donnant à voir quelques-uns des sujets *Éducation* portés à l'attention du public, nous évoquerons l'interaction entre l'agenda des sources et celui des professionnels de l'information. Comme le souligne Charron (1988 : 324), dont les travaux ont fortement inspiré cette recherche, « *les acteurs sociaux en quête de publicité (dans le sens accès contrôlé à l'espace public) doivent négocier leur présence médiatique avec les journalistes qui, eux, sont en quête d'informations* ». Pour ce spécialiste des médias, les protagonistes procèdent en quelque sorte à un marchandage, échangeant de l'information contre de la publicité. Nous évoquerons tour à tour la perspective des professionnels des

5 La revue *Arum*, créée en 1993.

médias et celle des professionnels de la communication du rectorat. Pour conclure, nous verrons que le “modèle agenda” n’épuise pas toutes les formes d’influence susceptibles d’agir dans l’espace public.

Les journalistes et le “bon sujet”

Les médias parlent de l’École

Les médias définissent le calendrier des événements et la hiérarchie des sujets. Lorsqu’ils parlent de l’École, ils soumettent une sélection de thématiques à leurs lecteurs.

*Quand les médias parlent de l’École :
approche comparative des sujets traités*

Sujets année scolaire 1997-98	<i>Le Quotidien</i>	<i>Le Journal de l’Ile</i>
Le pré-scolaire	0	3
Le primaire	9	3
Le collège	0	1
Le lycée	14	12
L’Université	7	9
Les sujets transversaux dont :	13	13
Les personnels	4	4
Les élèves	3	1
Les parents	1	–
Le calendrier scolaire	–	2
La cantine	–	1
La citoyenneté	3	1
Les apprentissages-devoirs	2	3
La violence	–	1

39

Le recensement des sujets traités durant une année scolaire⁶ permet de faire les constats suivants : c’est le lycée (vingt-six dossiers), puis l’Université

⁶ Ce recensement porte sur les dossiers de la rubrique *Éducation* traités par chacun des journaux durant l’année scolaire 1997-98.

(seize sujets), qui focalisent l'attention, bien avant le niveau primaire (douze sujets), préscolaire (trois sujets) ou le collège (un sujet). Les sujets généraux portent sur les personnels de l'Éducation nationale (huit sujets), les élèves (quatre sujets) et leurs apprentissages (cinq sujets). L'attention du lectorat est enfin attirée de façon plus sporadique sur le calendrier scolaire, les phénomènes de violence, la citoyenneté à l'école et la cantine scolaire.

Ce bref inventaire de quatre-vingt-quatre dossiers pourrait faire l'objet d'analyses complémentaires afin d'enrichir ces premiers constats. On pourrait procéder à une analyse comparative des supports ou mettre en relation la couverture médiatique avec le calendrier scolaire ou avec l'application des réformes. De même, une approche historique permettrait de mesurer le déplacement de l'intérêt porté aux différents sujets. Mais, quelles que soient les analyses entreprises, elles laissent dans l'ombre tout le travail effectué en amont, entre professionnels des médias et chargés de la communication de l'institution rectorale. Car, s'ils partagent des préoccupations communes – parler de l'École –, chacun poursuit néanmoins des objectifs différents. Ils sont pourtant conduits (pour ne pas dire condamnés) à collaborer car ils ne peuvent se passer l'un de l'autre. Quelles sont les attentes réciproques ? Les termes de l'échange ? Les règles du jeu ?

40

Les attentes réciproques

Les journalistes chargés de la rubrique *Éducation* attendent du chargé de communication du rectorat efficacité et disponibilité. Ils souhaitent obtenir en un minimum de temps un résumé de l'actualité de l'institution, des contacts avec le bon interlocuteur, des informations techniques fiables particulièrement nombreuses et complexes à traiter dans le cadre de la rubrique, enfin des idées de sujets. Le "chargé de com'" est avant tout perçu comme «*une personne-ressource*» que l'on peut appeler plusieurs fois par jour en fonction des besoins, toujours urgents, du moment. Disponibilité à toute épreuve (pas seulement aux horaires de l'institution), rapidité dans le traitement des questions et coopération avec «*le moins de langue de bois possible*» sont, comme d'autres travaux l'ont montré (Messika, 1994), les qualités les plus appréciées par les journalistes.

Les "chargé de com'" s'efforcent de répondre au mieux à ces attentes :

«*Je suis là pour faire l'interface avec la presse et je le fais avec le plus de disponibilité possible* » ; «*Je réponds toujours ; quelle que soit la question, c'est une règle de la maison* ».

S'ils travaillent ensemble, ces professionnels poursuivent cependant des objectifs différents. Pour les sources, il s'agit de fournir à la presse des informations rigoureusement vérifiées assorties de chiffres exacts, ainsi que les meilleurs contacts au sein de l'institution. Mais l'objectif essentiel reste de « valoriser ce qui se fait dans les établissements », de « servir l'image du recteur, de l'Académie et du rectorat », « d'aller contre l'idée reçue que dans le scolaire tout est figé et qu'on ne fait rien ». Comme le note la chargée de communication du rectorat, la définition d'un bon article peut se résumer à « montrer ce qui va bien, alors que pour les journalistes c'est souvent le contraire ». Les journalistes des deux quotidiens répondent qu'ils ne sont « pas là pour présenter les choses sous un bon jour, ou pour réhabiliter l'Éducation nationale », ou pour se contenter de « parler en bien de ce qui va bien », et que « ça n'a aucun intérêt pour le lecteur ni pour nous de répéter ce que dit monsieur le recteur, sinon on fait le journal officiel ». Pour les professionnels de la presse, l'objectif assigné à la rubrique *Éducation* se résume en quelques mots : *informer, vulgariser, poser des questions, faire débattre*.

Les journalistes et leurs sources institutionnelles partagent des intérêts à la fois complémentaires et divergents. L'étude de leurs perceptions réciproques montre que chacun connaît parfaitement les attentes de l'autre mais que, poursuivant des objectifs différents, il leur est difficile de faire coïncider leur définition et leur sélection du « bon sujet ».

41

Définir le « bon sujet »

Pour le journaliste, la définition du « bon sujet » renvoie à la double dimension d'un journalisme d'information et d'un journalisme de critique⁷.

Il s'agit d'abord pour les professionnels des médias de rendre compte de données significatives, de se faire l'intermédiaire entre les sources et le grand public, de proposer une vulgarisation de l'information administrative, mais aussi de faire émerger une information qui ne soit pas seulement institutionnelle. Il faut ainsi « *informer et être pédagogique, expliquer comment ça marche, clarifier, pour qu'à la fin de l'article le lecteur ait appris quelque chose* ».

7 Dans une étude pionnière sur les journalistes spécialistes de l'Éducation nationale, Padiou (1976) évoque cette double dimension de la pragmatique journalistique se référant à une rhétorique de l'objectivité et à une rhétorique de l'expertise critique.

Pour les journalistes, selon qui le journal est une entreprise qui doit “vendre” son produit au mieux, un “bon sujet” doit présenter un certain nombre de qualités, dont celle de toucher le maximum de lecteurs. Pour cela, il ne doit pas être trop spécialisé, trop pointu, bien au contraire :

« Un bon sujet intéresse ceux qui n'ont rien à voir avec le monde de l'enseignement ; un bon sujet c'est un sujet qui concerne les gens, qui ratisse large ».

Dans l'espace concurrentiel qui prévaut à la Réunion, le “bon sujet” prend la forme de l'exclusivité qui positionne le journaliste à la pointe de l'actualité :

« Le bon papier, c'est celui où j'ai appris quelque chose aux gens, une révélation, un scoop. Quand on grille le concurrent sur un sujet, ça fait plaisir, c'est toujours bien ».

Une autre qualité souvent signalée concerne le « *sujet gigogne, qui amène à traiter des choses en cascade* » et qui permet de « *donner la parole à des interlocuteurs très différents* ». Le “bon sujet” se prête facilement au formatage de l'écriture journalistique privilégiant le témoignage qui donne vie à l'information, la personnalise, la met en scène sur le terrain de l'école :

« Il faut que ce soit vivant, il faut qu'il y ait des gens qui parlent, des portraits, des témoignages ».

Cette fonction d'information s'accompagne d'une fonction critique qui s'entend avant tout comme une distanciation par rapport au discours institutionnel :

« Il faut mettre le doigt où ça fait mal. En fait, c'est plutôt ça la définition du bon sujet. Et dans le système éducatif il y a toujours quelque chose qui ne va pas, donc il y a de quoi faire ».

Le message officiel demande à être confronté à la réalité du terrain :

« J'essaie de voir l'application plus pratique des choses, de voir concrètement sur le terrain ce que cela entraîne comme changement ».

Susciter la discussion, donner des points de vue différents, ouvrir et alimenter le débat, donner la parole aux contradicteurs et enfin, lorsque c'est possible, décoder les discours des différentes parties et placer les éléments en contexte : tels sont les buts que s'assignent les journalistes. « Pour la rubrique, l'essentiel c'est montrer et faire débattre (...). Je montre ce qui se passe, j'explique des mesures et j'en fais discuter des gens ».

Selon les journalistes, la qualité première du “bon sujet” est ainsi de susciter le débat, la discussion. Le meilleur sujet est, par excellence, le sujet polémique sur lequel tous les partenaires de l'éducation ont une position à défendre :

« Si je peux trouver un sujet polémique, c'est encore mieux, un sujet sur lequel les gens ne sont pas d'accord et qui entraîne un débat d'idées, ça c'est intéressant (...) ; c'est bien aussi quand c'est polémique, tout simplement parce que ça crée un débat ... surtout dans un domaine aussi sensible comme l'éducation qui intéresse tout le monde tout simplement parce qu'on est tous soit parents, soit usagers de l'école ».

Les règles du jeu

43

Disposer chaque semaine dans une presse quotidienne à fort tirage de quatre à six pages spécifiquement réservées à l'éducation, auxquelles une revue de presse radiophonique matinale donne un large écho, constitue une opportunité d'accès à l'espace public très appréciée par l'institution rectorale. Cette tribune doit être gérée au mieux dans le cadre d'une collaboration bien menée avec les journalistes responsables de la rubrique.

Il s'agit de leur proposer les ressources permettant de nourrir leur rubrique (contact avec les bons interlocuteurs, idées de sujets, information sur l'actualité) et de “cadrer” leur message, tout en préservant leur autonomie d'écriture. Car les journalistes se défendent d'être la courroie de transmission du discours institutionnel. Leur professionnalisme se définit dans leur indépendance face aux sources et dans leur capacité de distanciation vis-à-vis du message rectoral. Il y va de leur crédibilité, qui se construit ici moins à l'égard des lecteurs que vis-à-vis de leurs confrères :

« Le bon sujet n'est surtout pas institutionnel ; si jamais un journal commence à être complaisant, il va se ridiculiser par rapport à l'autre. Là, encore, c'est sain cette forte concurrence entre les deux ».

quotidiens, même si parfois ça peut provoquer une escalade dans la recherche de l'info. Mais c'est beaucoup mieux qu'il y ait cette recherche constante de l'info et de l'info pas gentille quoi, pas complaisante, que l'inverse ; comme on assiste en métropole, où la plupart des quotidiens régionaux sont en situation de monopole, sans concurrence. Ils font une info très plate, très institutionnelle justement, ce n'est pas eux qui sortent les affaires».

La concurrence entre les deux journaux oblige à la vigilance, en même temps qu'elle suscite l'émulation entre les journalistes :

«Parfois ça nous pèse, il faut toujours tenir compte de ce que fait l'autre, mais ça nous oblige aussi à être moins plan-plan».

Dans cette perspective de distanciation, s'appuyer sur les différents acteurs de l'Éducation, dont les intérêts divergents garantissent la pluralité des perspectives et permettent de donner un contrepoint au discours institutionnel, constitue une ressource importante :

44

«C'est une question d'équilibre, il faut savoir que tout le monde à tous les niveaux a des intérêts divergents : le proviseur du lycée va me filer des infos que le rectorat ne va pas me filer parce que le proviseur veut emmerder le rectorat ; le prof. va me filer des infos (y compris un fac-similé d'un document interne) parce qu'il veut emmerder un tel et un tel. Il n'y a pas de mystère, on est aussi le jouet consentant des gens qui veulent faire passer des choses par nous à tous les niveaux. C'est là qu'on s'y retrouve, car comme c'est des intérêts divergents et contradictoires, nous on est au milieu ; et à partir du moment où l'on n'est pas dupe, on en fera un bon usage».

Le journaliste dispose de ressources qui lui permettent de maintenir de «bons contacts» avec les sources, ou de leur «rendre service» sans avoir l'impression de déroger à sa déontologie :

«Il peut aussi y avoir renvoi d'ascenseur, mais on ne va jamais parler d'un truc qui n'a aucun intérêt parce qu'on nous a demandé de le faire ; si une chargée de com' m'appelle et me dit " on a invité 300 gamins, ce serait bien que tu fasses un petit mot dessus ", on dit ok, on va lui faire une brève là-dessus, ça ne mange pas de pain».

Dans le cadre de cette transaction entre acteurs, dont les intérêts, on l'a vu, sont à la fois complémentaires et divergents, se définissent des règles de fonctionnement qui permettent d'instaurer un équilibre fragile. Dans ce système d'action en effet, les protagonistes sont en interdépendance et personne n'a intérêt à entrer en conflit avec quiconque :

« Il y a une relation de confiance, ce n'est pas de l'amour, c'est de la confiance avec le rectorat. Quand ça merde au niveau du bac, je le dis. Mais d'un autre côté, quel meilleur vecteur de communication pour un rectorat que Le Quotidien de l'Éducation, le journal le plus vendu, le plus implanté... donc on a besoin les uns des autres, le tout c'est de respecter certaines règles ».

La règle fondamentale énoncée par les professionnels des médias concerne le respect du territoire de chacun. Alors que la réciprocité des rapports entre journalistes et chargés de communication s'impose comme une réalité quotidienne reconnue par tous, les journalistes tiennent à rappeler que leur conception de l'information ne peut être comparée à celle de leurs partenaires institutionnels. « *Le jeu d'équilibre, il existe* » et ne pose pas problème, à condition que les territoires respectifs soient respectés :

« Là où c'est malsain, c'est quand on mélange les genres, c'est quand le journaliste devient chargé de com' ».

Les relations entre les partenaires peuvent être cordiales ; pour autant, le journaliste ne doit pas perdre sa liberté d'écriture :

« Il y a des règles du jeu basées sur l'honnêteté et pas sur la gentillesse... les termes de l'équilibre, c'est : on ne triche pas ».

Les rapports de confiance peuvent devenir des rapports de force tant les intérêts sont divergents. Cependant, personne n'a intérêt à provoquer la rupture. Les professionnels préfèrent ainsi toujours « *s'expliquer* » plutôt que de se « *fâcher* ».

La profession journalistique réaffirme la nécessité de maintenir des démarcations claires entre les deux champs professionnels. On constate cependant que les frontières ne sont pas étanches. L'exemple de ce fonctionnaire de l'Éducation nationale, qui a participé à la création de la rubrique du *Quotidien de l'Éducation*, est de ce point de vue tout à fait emblématique. Sa collaboration au journal (à raison d'un article d'une

page par semaine) a duré plus de huit années, au cours desquelles il a également été à l'initiative de la création du journal interne de l'Académie, cumulant ainsi les fonctions de pigiste dans la presse quotidienne et de journaliste d'entreprise. Seule sa nomination à plein temps au cabinet de communication du recteur a suscité des protestations de la part du journal concurrent, craignant de subir une inégalité de traitement du fait de cette double appartenance. Il a donc cessé de signer des papiers pendant la durée de sa présence au cabinet rectoral. À présent appelé à d'autres fonctions au sein de l'institution, il a repris une collaboration épisodique avec le *Quotidien de l'Éducation* où, comme à son habitude et avec la bienveillance de l'administration, il signe à nouveau des articles. Malgré les déclarations sur l'importance de ne pas effectuer un "mélange des genres", il y a bien, dans la réalité, une perméabilité entre les deux professions. Nous allons le voir, l'étude de la stratégie des sources le confirme.

Les sources et leurs ressources

46

Comme le souligne Charron (1998), le modèle de l'échange marchand qui sous-tend le modèle de *l'agenda building* reproduit l'erreur chronique de considérer l'information fournie par la source comme une donnée objective, sélectionnée ou non par le journaliste qui la met ensuite en forme. Or, si de nombreuses recherches ont montré le caractère construit de l'information (Véron : 1981 ; Tétu : 1989 ; Champagne : 1991 ; Accardo : 1995, 1998 ; Neveu : 1998), les chercheurs ont tardé à appliquer aux sources la perspective constructiviste déjà adoptée pour l'analyse de la production journalistique. Pourtant, les sources sélectionnent elles aussi, filtrent, construisent et formatent l'information en direction des médias. Compte tenu du caractère routinier du travail journalistique et des contraintes organisationnelles et techniques qui façonnent, celui qui connaît le fonctionnement général des médias peut facilement prévoir le comportement des journalistes et y ajuster sa propre stratégie. C'est à quoi s'emploient les chargés de communication que la fonction, en voie de professionnalisation (Messika, 1995), amène à connaître de mieux en mieux les pratiques journalistiques. Il n'y a pas de meilleur spécialiste des relations avec la presse qu'un ancien journaliste⁸. Faute d'être issus de la

8 À la Réunion, on compte quelques journalistes assurant des fonctions de chargé de communication dans les collectivités locales ou auprès d'hommes politiques.

profession, les “chargés de com'” du rectorat suivent des cours dans le cadre du CFPJ (Centre de Formation Professionnel de Journalistes) de Paris. Ils bénéficient ainsi des sessions de *media training*, de préparation au dossier ou à la conférence de presse, sous la direction de journalistes en exercice, tout en côtoyant des étudiants journalistes inscrits dans ce centre de formation particulièrement réputé dans la profession :

« J'ai suivi des stages au CFPJ pour apprendre l'écriture journalistique et donc, à partir de là, ça m'a donné une bonne connaissance de ce que les journalistes veulent comme informations, de quel genre de chiffres ils peuvent avoir besoin, de quel genre d'illustrations. Mes dossiers, je les fais à partir de la façon dont moi j'écrirais l'article si j'étais journaliste... je le formate pour eux ».

Ce savoir-faire est démultiplié au sein de l'Académie afin que les personnels les plus souvent en contact avec la presse soient le mieux armés possible. La chargée de communication participe ainsi à la formation des chefs d'établissements stagiaires, pour les préparer à ce rapport avec la presse ; elle aide également certains experts à préparer leurs interventions dans les médias afin que le message soit « *clair, simple, avec peu de chiffres* ». Et une analyse *a posteriori* des articles permet de pointer les dysfonctionnements ou les “erreurs de communication” commises pour y remédier. Un gros travail de filtrage des messages est effectué au sein de l'institution :

47

« Au départ, pour rencontrer la presse, il faut qu'il y ait une information. Souvent on vient me présenter des choses sans aucun intérêt pour un journaliste ; il y en a qui voudraient me faire inviter la presse à chaque fois qu'il y a une réunion de signature de quelque chose et chaque fois je râle, parce que je refuse d'inviter un journaliste pour ça ».

L'enjeu pour les chargés de communication consiste à ne pas apparaître aux yeux de leurs interlocuteurs des médias comme des agents de la propagande institutionnelle. Les sources travaillent alors à parler le langage des journalistes pour, au final, se faire entendre d'eux. La stratégie mise en place est pluridimensionnelle : elle s'appuie sur l'organisation stratégique de l'agenda et sur l'adoption de l'ensemble des formats journalistiques.

L'agenda

Une bonne connaissance de l'emploi du temps des journalistes de la presse écrite permet d'adapter l'agenda de la communication institutionnelle à celui des professionnels de l'information, l'objectif étant d'obtenir la meilleure couverture médiatique possible. Ainsi, pour les conférences de presse, le début de semaine est privilégié car il est généralement moins chargé. Ces rencontres ne commencent jamais avant dix heures du matin pour permettre aux journalistes d'assister à leur conférence de rédaction quotidienne. Des rendez-vous sont organisés à d'autres moments pour éviter l'enfermement dans la seule rubrique du mercredi et pour augmenter la surface de parution réservée à l'éducation :

« Je tiens compte aussi des pages du mercredi pour justement les éviter et avoir des choses sur l'éducation les autres jours. Je ne veux pas me laisser enfermer là-dedans. Du coup cela augmente la surface de parution, ça multiplie les pages. Je sais aussi que la page de samedi est bien lue, donc j'essaie de faire des choses le vendredi, pour avoir une couverture presse le samedi ».

48

Parler le langage des médias : formater le message

L'écriture journalistique est simple et ne relève pas, même dans le cadre d'une rubrique spécialisée, de l'expertise. L'information en direction de la presse doit donc être formatée en tenant compte de la spécificité des routines du langage de la presse écrite :

« Il faut trouver un angle, être simple, ne pas donner des tonnes de chiffres, car tout ce qui est chiffré en général c'est déformé, donc j'essaie d'en tirer mon parti et de donner en général un seul chiffre ».

Un important travail d'énonciation est déjà pris en charge en amont, par le ministère qui dispose de son propre service d'experts. La politique éducative nationale est mise en mots au niveau central ; les rectorats reprennent et diffusent ensuite slogans et formules :

« Le ministère travaille les appellations : par exemple on est parti du “ collègue pour tous ” au “ collègue pour tous et pour

chacun ». Toutes ces subtilités sémantiques sont la preuve qu'il y a un certain travail fait en amont et moi je n'ai qu'à reprendre».

La “petite phrase”, la “formule choc” qui résume le propos sans trop le caricaturer est particulièrement travaillée dans les interviews et souvent reprise par le journaliste dans l'accroche ou dans un sous-titre :

« En général j'aime bien essayer de glisser dans le discours un petit truc un peu choc, une petite phrase quoi, et en général ils le reprennent, ça leur permet de faire un sous-titre ».

Cette prise en charge et ce contrôle de l'écriture par les sources peuvent aller très loin. L'urgence dans laquelle travaillent les journalistes, les contraintes organisationnelles et techniques qui pèsent sur eux font qu'il leur est souvent plus simple et plus économique de s'appuyer sur les dossiers de presse préparés à leur intention par des sources plus disponibles :

« Il m'est même arrivé de faire les articles. J'ai eu des journalistes qui n'avaient pas pu couvrir l'événement et qui m'appellent. Dans ces cas-là, c'est très confortable : je leur raconte, je leur dicte pratiquement l'article, je fais aussi un communiqué de presse, éventuellement j'envoie le dossier de presse à ceux qui ne peuvent pas venir et qui n'ont pas donné de nouvelles. Ça m'est déjà arrivé de trouver mes notes d'information reprises telles quelles dans des articles ; ça me fait plaisir parce que ça me montre que je n'ai pas perdu la main ».

49

L'angle

Du fait de la divergence de leurs intérêts et de leurs approches, il est difficile aux journalistes et chargés de communication de faire coïncider leur sélection et leur hiérarchisation de l'information. Mais les premiers pensent pouvoir faire jouer le processus à leur avantage à condition d'anticiper et d'ajuster au mieux leur action et leurs discours vis-à-vis de la presse :

« Tout dépend de l'angle, du comment tu présentes la chose aux journalistes ».

Une bonne connaissance des routines professionnelles leur permet de proposer des sujets dont l'angle d'approche est travaillé de façon à correspondre au mieux aux différents formats offerts par la presse écrite :

«Tous les sujets sont formatables, il suffit de trouver le bon angle et l'on peut faire passer tous les sujets. Les journalistes eux-mêmes ont des formats très différents, d'une brève au dossier de seize pages, il y a de quoi faire... je m'arrangerai pour que le format convienne pour faire passer mon message».

La construction de l'événement

Pour éviter que leur discours ne se perde dans le flot des informations et parvienne à accéder à l'espace public médiatique, les attachés de communication développent des stratégies de plus en plus élaborées. Car l'accès à l'espace public s'avère de plus en plus difficile et les journalistes sont aujourd'hui plus sollicités qu'ils ne sont demandeurs :

50

«Maintenant il va falloir se creuser la tête de plus en plus pour pouvoir intéresser les journalistes, il faut trouver un angle, être simple, ne pas donner des tonnes de chiffres. Au fur et à mesure on devient plus pro et on ne se contente pas de balancer un simple mot aux journalistes ; ils sont tellement sollicités maintenant qu'il faut qu'on argumente, qu'on travaille le dossier».

Cette exigence entraîne une professionnalisation de la fonction et la mise en œuvre de pratiques de plus en plus sophistiquées. Pour accéder de façon certaine à l'espace public, le message institutionnel doit prendre la forme imposée d'un "événement médiatique" qui, nous rappelle Charron, «*n'est pas un agencement naturel ou fortuit de faits bruts. C'est le genre qu'emprunte le discours public pour se mettre en scène. C'est le vecteur du jeu d'influence qui sous-tend la production de l'actualité et par lequel se construisent des images publiques et se fabrique une représentation publique des acteurs sociaux*» (1998 : 326). La tournée d'un recteur au centre de l'île, qui part en tournée à pied pour y rencontrer les enseignants de l'un des cirques les moins accessibles de la Réunion, constitue un "événement" qui intéresse l'ensemble des médias : la notoriété du personnage présenté hors de son cadre habituel, le caractère exceptionnel de la situation, mais aussi, pour les médias télévisuels, la possibilité de

faire de belles images, tout cela contribue à assurer une couverture médiatique d'envergure tout en imposant l'image d'un recteur actif, dynamique, qui "mouille sa chemise" dans tous les sens du terme. Ce formatage reste néanmoins exceptionnel, car son impact est proportionnel à sa rareté ; et il ne peut être mis en œuvre trop souvent sous peine de subir une dévaluation sur le "marché des nouvelles".

Le scoop ou la construction de l'exclusivité

Sur le marché de la nouvelle, qui s'inscrit dans un cadre concurrentiel sévère, le scoop présente une valeur certaine et l'exclusivité est très appréciée. Pour imposer leur information de façon certaine dans l'agenda médiatique, les "chargés de com'" s'emploient à la formater dans ce sens :

« Ce qu'ils cherchent c'est le scoop. Alors là encore on peut s'arranger, parce que même la chose la plus banale peut être vendue comme un scoop ; c'est une question de technique, c'est une question de formatage (...). Tu arrives toujours à en faire quelque chose d'intéressant pour les journalistes ».

51

De fait, pour maintenir de bonnes relations avec les journalistes, les sources doivent construire une "exclusivité" à destination de chacun des deux journaux en prenant garde de ne léser aucun des interlocuteurs habituels. Chaque journaliste se voit ainsi proposer un sujet qu'il sera le seul à traiter dans son journal : «*Chacun a son exclu et tout le monde est content*», en particulier le service communication qui voit ses deux sujets accéder à l'espace public sous la forme la plus complète du "dossier". La stratégie mise en œuvre peut aller jusqu'au choix de l'interlocuteur jugé le plus à même de bien traiter le sujet. À force de travailler avec les mêmes journalistes responsables de rubrique, l'institution accède à une certaine connaissance des pratiques, des sensibilités et des qualités de chacun d'eux. La distribution des sujets se fait en fonction de ce stock de connaissances élaborées au fil des rencontres et qui finissent par constituer des ressources supplémentaires :

« Je les connais tous, je sais un peu quelles sont leurs sensibilités, donc, selon le sujet, je vois... Sur des problèmes un peu complexes ou des sujets qui sont un peu difficiles à expliquer et qu'il faut quand même exposer clairement en six ou sept colonnes, moi

j'avoue que c'est X qui réussit le mieux à faire une synthèse... L'essentiel est dit et c'est clair et bien fait. Quand il s'agit plutôt de donner une information et de l'accompagner d'un certain nombre de témoignages, ils sont tous très bons, c'est beaucoup moins difficile de choisir ».

Cette pratique n'est pas sans risques et repose sur le respect de quelques règles de base. Ainsi, seule l'information pédagogique ne relevant pas de l'actualité "chaude" peut faire l'objet de ce type de distribution ciblée :

« Si le sujet est d'actualité et très polémique, je ne m'amuserai pas à en faire une exclusivité, sinon je risque gros avec le journaliste et le journal... Si je n'ai plus la confiance des journalistes, je ne peux plus travailler... donc, si c'est un sujet d'actualité, je fais une conférence de presse pour apporter en une fois une réponse à tout le monde ».

52

Faut-il en informer les journalistes eux-mêmes ? Ici les avis divergent. Pour les uns « la règle de base » consiste à ne jamais dévoiler à un journaliste le contenu du sujet sur lequel travaille son confrère. D'autres préfèrent « ne rien cacher », car cette information permet au contraire à chacun d'eux de traiter les sujets de façon très différenciée. La ligne de conduite générale est définie par quelques principes faisant écho à la déontologie journalistique : une information doit être fiable et de qualité ; rien ne doit être donné qui n'ait été au préalable vérifié et qualifié ; il ne faut jamais donner une fausse information, il vaut mieux se taire que de tromper un journaliste ; il faut toujours répondre aux demandes de renseignements même pour dire qu'on ne dispose pas de l'information.

Qui perd gagne et réciproquement

Le contenu de la rubrique *Éducation* se construit pour une bonne part dans le cadre des interactions quotidiennes entre les professionnels des médias et les professionnels de la communication institutionnelle. Cependant, le processus d'influence aboutissant à l'imposition ou non d'un thème dans l'espace public apparaît plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord.

L'influence ne s'obtient pas seulement en inscrivant un thème à l'ordre du jour, mais aussi en guidant son interprétation, voire en imposant la définition. L'action des sources consiste à « clarifier... à contextualiser... à montrer que c'est un peu plus compliqué que cela en a l'air... à recadrer pour échapper au traitement factuel du petit incident qui fait vendre ». Les sources peuvent également agir pour éviter que certains sujets “sensibles” n'apparaissent dans l'espace public. Leur influence peut se mesurer dans le fait qu'elles parviennent à soustraire certaines informations à l'attention publique ; un exemple récent concerne l'apparition dans une école d'un cas de méningite que l'institution n'a pas voulu ébruiter de « peur d'affoler les foules » ; elle a préféré « mentir par omission ».

Enfin, l'information n'est pas une donnée objective que le journaliste décide ou non de sélectionner et de transformer en produit formaté pour sa rubrique. Les sources, on l'a vu, exercent une action en amont en s'appuyant sur la connaissance intime des pratiques et des routines journalistiques. Cependant, nous rappelle Charron (1998), pour avoir une vision plus équilibrée il faut considérer les contraintes que les médias font peser sur les sources, et les concessions qu'elles doivent consentir au langage et à la logique médiatique pour que leurs informations soient « publicisées » : les sources finissent par faire ce que les médias attendent d'elles. Or, tout ne peut être dit dans des formats aussi contraignants. L'institution dispose certes d'une revue académique pour évoquer des thèmes moins médiatiques ou présentés selon des formes moins standardisées, mais ce support reste destiné à une communication interne en direction des agents de l'institution. Pour toucher le grand public, il faut obligatoirement rentrer dans les formats médiatiques précontraints.

Finalement, ce qui se joue entre professionnels de la communication et journalistes ne peut se réduire à une manipulation réciproque. Il s'agit plutôt, dans le cadre d'interactions définies par des règles auto-construites, d'une négociation plus équilibrée qu'il n'y paraît de prime abord, entre deux parties dont les intérêts sont à la fois complémentaires et divergents et dont l'enjeu final consiste à imposer dans l'espace public une certaine définition de la réalité scolaire locale.

BIBLIOGRAPHIE

ACCARDO (DIR.), 1995, *Journalistes au quotidien, essais de socioanalyse des pratiques journalistiques*, Bordeaux, Le Mascaret.

ACCARDO (A.), 1998, *Journalistes précaires*, Bordeaux, Le Mascaret.

BREGMAN (D.), 1989, «La fonction agenda : une problématique en devenir», *Hermès*, pp. 191-201, n°4.

CHAMPAGNE (P.), 1991, «La construction médiatique des “ malaises sociaux ”», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 90, décembre, pp. 64-75.

CHARRON (J.), 1994, *La production de l'actualité*, Québec, Boréal.

CHARRON (J.), 1998, « Les médias font-ils l'opinion ? », in P. Cabin (dir.) *La communication. État des savoirs*, Auxerre, Sciences Humaines Éditions, pp. 321-326.

CHARRON (J.), LEMIEUX (J.) & SAUVAGEAU (F.), 1991, *Les journalistes, les médias et leurs sources*, Montréal, Gaëtan Morin.

MC COMBS (M. E.) & SHAW (D.), 1972, « The agenda setting function of mass media », *Public opinion quarterly*, vol. 36, pp. 176-185.

MC COMBS (M.E.) & SHAW (D.), 1993, « The evolution of Agenda Setting research : twenty-five years in the marketplace of Ideas », *Journal of Communication*, vol. 43, n° 2, pp. 58-67.

MESSIKA (L.), 1994, « Dircoms, journalistes convergence du flou », *Réseaux*, n° 64, pp. 55-74.

MESSIKA (L.), 1995, *Les Dircoms : un métier en voie de professionnalisation*, Paris, L'Harmattan.

IDELSON (B.), 1999, *La presse quotidienne régionale (P.Q.R.), acteur social local. Analyse d'un discours de presse : le cas du Quotidien de la Réunion 1976-1997*, Université de la Réunion-Université de Provence, Thèse de doctorat.

NEVEU (E.), 1998, « La presse et le mouvement des légumiers léonards. Distanciation et proximité dans la couverture locale d'un mouvement social violent », communication au colloque *Social Movements, Media and policing*, Université de Genève, 9 et 10 octobre.

PADIOLEAU (J.G.), 1976, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, vol. 18, n° 3, juillet-septembre, pp. 256-282.

RUELLAN (D.), 1993, *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

SIMONIN (J.), WATIN (M.) & WOLFF (E.), 1994, « Une île en mutation », *Informations Sociales*, n° 33, pp. 103-108.

SIMONIN (J.) & WOLFF (E.), 1996, « École et famille à la Réunion : le télescopage des modèles », in F. de Singly (dir.), *Famille et École, Lien social et Politiques*, RIAC, n° 35, Université de Montréal, pp. 37-46.

TETU (J-F.) & MOUILLAUD (M.), 1989, *Le journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

VERON (O.), 1981, *Construire l'événement : les médias et l'accident de Tree Mile Island*, Paris, Éditions de Minuit.

WATIN (M.) & WOLFF (E.), 1996, « L'émergence de l'espace public à la Réunion : un contexte socio-historique singulier », *Bulletin du CERTEIC*, Études de communication, n° 17, Presses Universitaires de Lille, pp. 19-39.

WOLFF (E.), 1997, « Presse lycéenne et émergence de l'espace public à la Réunion », *Réseaux*, n° 86, pp. 139-156.

WOLFF (E.), 1998, *Lycéens à la une. La presse lycéenne à la Réunion : 1970-1995*, St André, Océans Editions.

L'ENSEIGNEMENT ET LA JEUNESSE
VUS PAR L'INTELLIGENTSIA MAROCAINE
Une analyse des articles publiés par la revue Lamalif, 1966-1988
Bernard SCHLEMMER*

Lamalif, la revue de l'intelligentsia marocaine

La revue francophone *Lamalif* naît le 15 mars 1966 et durera 22 ans – ce qui est tout à fait exceptionnel pour une revue marocaine.

« Au départ, tous les collaborateurs étaient occasionnels et bénévoles. Ils ont été peu à peu stabilisés et rémunérés. Les moyens commerciaux ont été aussi étoffés, mais toujours sans charges excessives. La revue s'est également développée. En 1966, elle n'avait qu'une quarantaine de pages austères et une couverture en bichromie. En 1998, elle comptait près de 90 pages et faisait un large emploi de la quadrichromie, spécialement au niveau des couvertures qui étaient réservées à des tableaux de peintres marocains, dans une volonté nationale mais aussi esthétique. Ainsi, l'indépendance a toujours été préservée et, fait assez rare, paraît-il, Lamalif n'a jamais eu de problèmes d'argent. Elle aurait pu continuer indéfiniment à exister par ses propres moyens. »

En juin 1988, l'auteur de cette citation, Zakia Daoud, rédactrice en chef de cette revue (Daoud, 1994 : 162), choisit de la saborder plutôt que de se plier aux injonctions tatillonnes d'un pouvoir qui ne supporte plus son audience.

Un recensement des signatures permet de voir quels en sont les rédacteurs. Durant les premières années, il s'agit essentiellement de Zakia

* Sociologue, Directeur de recherches à l'Institut de Recherches pour le Développement (IRD), Bondy.

Daoud elle-même, aidée de son mari, Mohamed Ben Messaoud. “Zakia Daoud” est le nom de plume choisi à l’occasion du lancement de *Lamalif* par Jacqueline Loghlam, ex-journaliste à *Jeune Afrique*, “lâchée” par cette revue après un article mettant en cause le pouvoir chérifien dans le meurtre du leader de la gauche marocaine, Mehdi Ben Barka. En dehors d’elle et de son mari, les articles sont rédigés, de façon bénévole, par des amis, des collègues, français ou marocains, universitaires, coopérants, étudiants, tout ce qui composait l’*intelligentsia* de gauche au Maroc. Un seul autre journaliste professionnel sera rapidement associé, comme pigiste d’abord, puis comme employé salarié : Mohamed Jibril (qui signe également du nom de Mohamed Chaoui). Puis, progressivement, dans la fin des années soixante-dix – début des années quatre-vingt, d’autres pigistes se joignent à lui et, vers la fin des années quatre-vingt, tous les rédacteurs seront payés. Au nombre des collaborateurs de la première heure, il convient de faire une mention particulière à Paul Pascon (qui signe également sous le pseudonyme de Salhain Marate, et partage avec d’autres, pour les articles à caractère historique, celui d’Al Moarrikh) : ce chercheur français qui a pris la nationalité marocaine et qui mourra en avril 1985 dans des conditions encore non élucidées, est une figure reconnue de la sociologie marocaine, une image respectée de l’intellectuel engagé. Mais il faudrait citer de nombreux Marocains également reconnus. Pour ne parler que des auteurs qui signent plus d’un article sur les questions de la jeunesse et de l’enseignement, et en dehors des trois noms cités, nous trouvons un journaliste, deux chercheurs, quinze professeurs, dont l’un est devenu ministre de l’agriculture, l’un est devenu ministre des finances, l’un s’est occupé pour le gouvernement du dossier des privatisations, l’un travaille maintenant à la BIRD, l’un a été recruté par le ministère des PTT, l’un est devenu directeur de société, un dernier enfin collabore à la revue française *Futuribles*¹.

Grâce à une enquête menée par le journal en 1985 (et publiée dans le n°180, septembre 1986), on sait que son lectorat est plutôt jeune (la moyenne d’âge se situe entre vingt et quarante ans), relativement féminin pour le Maroc (un quart de femmes), urbain (10 % des lecteurs urbains lisent *Lamalif*, ce qui situe la revue au premier rang), mais pas

1 Les renseignements contenus dans ce paragraphe m’ont aimablement été communiqués par Zakia Daoud.

seulement (un peu moins de la moitié de ses lecteurs sont ruraux), et majoritairement de formation supérieure (enseignants, étudiants, cadres, entrepreneurs). *Lamalif* fut, de l'avis unanime de ses anciens lecteurs, qu'ils se situent ou non dans la même mouvance politique, « le lieu de rassemblement et de rencontre d'un très grand nombre d'intellectuels et de chercheurs marocains. Son existence, comme sa longévité, s'expliquent très largement par cette relation étroite qu'elle a entretenue dès son origine avec les milieux intellectuels et surtout universitaires marocains (...). Le pluralisme intellectuel et l'interdisciplinarité constituent l'une des caractéristiques essentielles de la revue ; dans sa volonté d'aborder les problèmes marocains dans toute leur ampleur et dans toute leur complexité, elle s'est ouverte à une analyse plurielle, à des horizons et à des références multiples. En tout cela, *Lamalif* constitue, pour s'y être efforcé pendant plus de vingt ans, un des lieux essentiels où s'est développée la réflexion intellectuelle marocaine », comme l'écrit un récent et excellent mémoire portant sur la revue (Gonzal-Gicquel, 1996 : 18). Ce mémoire souligne par ailleurs (*ibid.* : 7-8) à quel point *Lamalif* est toujours associée à l'idée d'institution et de référence, au point que ce fut le départ de sa recherche, « parce que ces termes “ institution ”, “ référence ”, ne sont pas des termes indifférents ; ils sont au contraire lourds du sens dont les ont chargés ceux qui les ont employés ; ils laissent entendre que *Lamalif* a été appréhendée et considérée comme bien plus qu'un organe de presse et obligent donc à s'interroger en quoi *Lamalif* a supposé une telle définition » (*ibid.* : 8). On retrouve d'ailleurs ce même terme sous la plume de Mohamed Tozy (n° 200, juin 1988)² :

59

« *Lamalif* est de ces institutions dont le parcours est celui d'une élite, avec toutes ses composantes, économiques, politiques, culturelles, ses angoisses, ses espoirs et même ses erreurs ».

“La revue de l'élite” ? L'image que donne cette expression est à l'opposé de l'intention de ses promoteurs. Ou plutôt de son promoteur, tant il est vrai que ce mensuel a reposé, au moins à ses débuts, pratiquement sur

2 Les références bibliographiques sont regroupées en fin de texte, en distinguant celles qui sont extraites de *Lamalif* : dans le corps du texte, lorsque nous citerons un extrait de cette revue, nous mentionnerons, outre le nom de l'auteur et l'année, le numéro en question.

les seules épaulées de sa rédactrice en chef, Zakia Daoud. Loin de vouloir un journal replié sur des débats académiques d'orientalistes, d'écrivains, d'artistes se complaisant dans le petit monde clos et protégé du débat entre spécialistes, *Lamalif* n'a indiqué en sous-titre *Revue mensuelle culturelle, économique et sociale*, que pour mieux masquer son ambition réelle : être une revue d'engagement politique, comme le rappelle Zakia Daoud elle-même (Daoud, 1994 : 161). Mais les faits sont là : dans un jeune pays qui construit son indépendance – comme le Maroc au moment du lancement de la revue, se relevant d'années de protectorat où le moins que l'on puisse dire est que l'accès des Marocains à l'enseignement n'était pas facilité –, quiconque atteignait un niveau d'instruction supérieur faisait *ipso facto* partie de l'élite intellectuelle de la nation, et ne pouvait pas davantage échapper à la question de l'engagement. Tous ne le vivaient pas de la même façon, tous les intellectuels marocains ne se sont pas situés sur la même ligne politique que celle qui regroupait les amis de *Lamalif*, certes. Reste que presque tous la lisaient, que nombreux sont ceux qui y ont collaboré, y compris pour y défendre un autre point de vue, et qu'il n'y avait pas de revue concurrente. *Lamalif* était bien la revue des intellectuels et, après tout, le mot peut être pris au sens que lui donnait Gramsci, élite *de facto* à qui son privilège d'accès à la connaissance impose des devoirs, et non au sens d'élite *de jure* à qui son privilège de diplômée donne accès à une tour d'ivoire.

60

Il était important de préciser ceci, pour comprendre jusqu'à quel point on peut voir, à travers *Lamalif*, comment se posait le débat sur l'enseignement et sur les questions de jeunesse en général dans le milieu intellectuel marocain. *Lamalif* constitue une source particulièrement pertinente pour étudier les questions de la jeunesse et de l'enseignement au Maroc.

Dès l'indépendance du pays, la jeunesse représente à elle seule une majorité de la population du pays. Les artisans de cette indépendance ont voulu immédiatement que cette jeunesse puisse bénéficier enfin d'un enseignement que la colonisation n'offrait aux Marocains qu'avec une avaricieuse parcimonie. On ne s'étonnera donc pas que, centrale dans le débat politique d'alors, la question de la jeunesse et de l'enseignement ait immédiatement occupé une place prépondérante dans la revue. Elle occupe toujours cette place aujourd'hui dans la presse marocaine, et le retour sur le passé est porteur de leçons pour le présent le plus brûlant.

Questions de méthode

Nous avons dépouillé l'ensemble des articles – y compris le courrier des lecteurs – consacrés aux questions de la jeunesse et aux questions de l'enseignement et de la transmission des savoirs intellectuels. Nous avons obtenu ainsi un corpus de 247 articles. Chaque article a été enregistré avec un certain nombre de mots clés qui en caractérisaient le contenu – avec une notation systématique du type de discours tenu (analyse réflexive ou description factuelle), du domaine d'application (questions sur la jeunesse en général ou questions d'enseignement), la population concernée (élèves, étudiants, professeurs, militants...). Nous avons obtenu un ensemble de 77 mots clés, que nous avons regroupés par grands thèmes.

Pour le dépouillement quantitatif, nous avons pris le nombre de pages comme critère de comparaison de l'importance accordée à tel ou tel thème, en posant que comptait pour une page entière toute page où figure l'article. Ainsi, un "billet" qui ne fait qu'une colonne sera considéré comme un article d'une page, ce qui est exagérer son poids relatif, mais ceci est compensé, dans une certaine mesure, par le fait que les articles plus conséquents, qui sont, eux, coupés d'espaces publicitaires, sont plus courts que ne le laisse croire ce mode de comptage : au total, la comparaison relative n'est sans doute pas exagérément faussée. La prise en compte du nombre de mots aurait constitué une mesure plus précise, bien entendu, mais aurait demandé un travail disproportionné pour le propos de cet article.

Nous allons nous intéresser d'abord à la revue en elle-même, en montrant comment elle met à jour une vision des problèmes de la jeunesse ; si son statut particulier de revue non seulement faite pour et par les intellectuels engagés d'alors, mais faite "en osmose", pour ainsi dire, avec le milieu universitaire, représente un filtre quelque peu déformant (§ 1 : quand elle prétend s'occuper des jeunes, elle s'intéresse en fait au système d'enseignement et/ou aux luttes politiques), elle n'en révèle pas moins l'importance relative des enjeux de l'enseignement (§ 2 : tellement dominante que des questions qui nous paraissent aujourd'hui tout aussi essentielles sont pratiquement ignorées et ne se posent même pas comme problème de société). Ceci nous conduira à tenter une mise en perspective historique, avec une période marquée par les enjeux idéologiques de l'indépendance déçue (§ 3), une coupure très nette vers 1974 (§ 4), puis une période plus réaliste, ou pragmatique (§ 5). Nous concluons sur

l'importance et la permanence du débat sur l'enseignement, véritable rocher de Sisyphe pour la construction de l'État marocain.

Une vision de la jeunesse

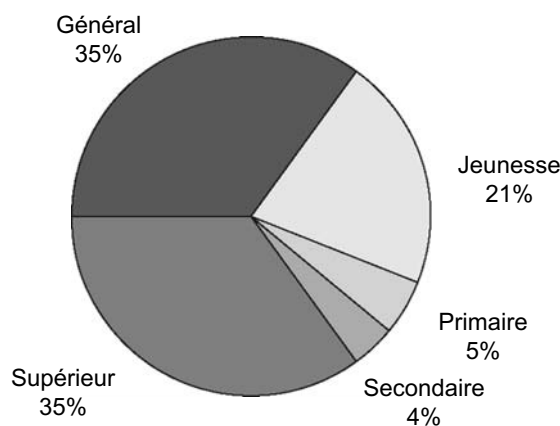
Un prisme déformant : une vision d'universitaires

On ne parle bien que de ce que l'on connaît, on parle d'autant plus volontiers que l'on est directement concerné : on ne s'étonnera pas, à la lecture de la collection complète de *Lamalif*, que la première chose qui frappe – surtout si, comme c'est notre cas, on s'intéresse à la question de la jeunesse et de l'enseignement dans ce pays sans être un spécialiste mais, au contraire, avec la naïveté de celui qui vient de débarquer sur le sol marocain –, c'est la part considérable prise par les questions de l'enseignement par rapport à celles qui portent sur la jeunesse en général, et la part considérable prise par les questions de l'enseignement supérieur par rapport aux questions portant sur l'enseignement primaire ou secondaire.

62

Graphique 1

Espace consacré aux thèmes de la jeunesse et de l'enseignement



Pour réaliser le graphique ci-dessus, nous avons regroupé :

- sous l'intitulé "jeunesse", les articles consacrés aux questions touchant à la jeunesse, à l'exclusion de ceux qui concernent plus particulièrement l'enseignement ;

- sous l'intitulé "général", ceux qui parlent des questions de l'enseignement en général ;
- sous l'intitulé "supérieur", ceux qui s'intéressent aux questions de l'enseignement supérieur ;
- sous l'intitulé "secondaire", ceux qui relèvent des questions de l'enseignement secondaire ;
- sous l'intitulé "primaire", ceux qui s'occupent des questions de l'enseignement primaire.

Bien entendu, nombre d'articles parlent *à la fois* de l'enseignement et de la jeunesse, et décrivent le système d'enseignement autant (parfois plus) qu'ils s'intéressent en profondeur à ceux à qui ce système est destiné. Puisqu'on y parle quand même des jeunes, nous les avons comptés dans la rubrique "jeunesse". Il y a donc une surestimation certaine de l'intérêt porté aux jeunes, par rapport à l'intérêt porté au système d'enseignement. Même ainsi, on le voit, la disproportion reste grande.

La réalité du pays constituait pourtant *l'ensemble* de ces aspects en une seule et même problématique, y compris aux yeux des rédacteurs de l'époque lorsqu'ils abordaient la question, puisqu'ils étaient convaincus que l'avenir du pays dépendait autant de la formation d'une jeunesse suffisamment instruite, et citoyenne, pour occuper les emplois que l'économie moderne veut de plus en plus qualifiés, jusque et y compris dans le secteur primaire, que de celle d'une élite destinée à en façonner les cadres. Aujourd'hui, alors que le chômage frappe davantage les diplômés que les exclus du système scolaire, la question apparaît sans doute plus complexe, même s'il reste que ses aspects n'en sont pas moins structurellement liés. Quoi qu'il en soit, les problèmes qu'affrontaient les jeunes qui n'étaient pas étudiants n'étaient pas moins importants, quantitativement et qualitativement, que ceux des jeunes universitaires.

Ce déséquilibre est parlant, mais ce n'est pas, nous semble-t-il, qu'il révèle les problèmes qu'affrontait le Maroc dans ces années-là : en effet, comme il est souvent rappelé dans la revue elle-même, le problème majeur de l'enseignement, « *ce n'est pas tant un problème d'étudiants – quand on est arrivé à ce stade au Maroc, on a déjà son avenir quelque peu assuré* » (Lamalif, 1970, n° 37). L'enseignement est un problème général, qui se pose à tous les niveaux du cursus, et sans doute plus dramatiquement encore dans le secteur primaire et secondaire. Ce que la part si belle faite au monde universitaire nous apprend, c'est la façon dont le débat, en fait, se posait alors à *l'intelligentsia* marocaine, dont il se focalisait sur les luttes

étudiantes et sur les enjeux de l'enseignement supérieur – où se recrutait l'essentiel des collaborateurs occasionnels de *Lamalif*.

Un révélateur "en creux" : les questions qui ne se posaient pas

Une lecture attentive montre bien que la façon dont se posait le débat, par rapport à aujourd'hui notamment, se lit autant par ses manques que par les thèmes effectivement abordés. *Lamalif* nous enseigne d'abord par une lecture "en creux" sur le débat tel qu'il se posait au Maroc. Deux cas vont nous servir d'exemple, dont l'oubli, semble-t-il à notre regard d'aujourd'hui, est tout à fait paradoxal : l'analphabétisme de la population, d'une part et, surtout peut-être, la question des rapports de la jeunesse et de l'islam.

L'analphabétisme de la population

64 Une donnée aussi fondamentale – et bien présentée comme telle, lorsqu'il en est fait mention – que le taux d'analphabétisme dans la population marocaine, n'est jamais qu'effleurée, au hasard d'un article traitant d'autre chose : on y fait référence, on donne quelques chiffres, on dit que c'est grave, on dit que ça va quand même mieux, on ne traite nulle part du problème en soi. Z. Daoud, la première, parle en 1968 du manque de débouchés « *pour le million d'enfants condamnés à l'analphabétisme, qui ne trouvent pas tous place dans l'agriculture* » (Daoud, 1968, n° 22). L'année suivante, M. Bon, distinguant quatre groupes dans la population marocaine, les ruraux analphabètes, les urbains sans CEP, les urbains avec une CES, et les bacheliers ou au-delà, souligne le handicap d'une population sous-enseignée :

« *La scolarisation, si elle n'est pas très poussée (niveau supérieur) crée des inadaptés, tant au monde traditionnel qu'au monde moderne, sur le plan de la culture générale (...) et, surtout, sur le plan professionnel* » (Bon, 1969, n° 29). En 1975, A. Maghnia montre la désillusion qui pointe déjà : « *la décennie écoulée et le début de l'indépendance ont connu des luttes violentes où la jeunesse revendiquait l'école comme garantie d'un avenir meilleur. L'enthousiasme de la réalisation de l'indépendance politique nationale donnait à cette exigence des dimensions importantes (telle que la lutte contre l'analphabétisme, devenue utopie depuis lors)* »

(Maghnia, 1975, n° 76). Enfin, Z. Daoud, à nouveau, en 1977, rappelle en note les progrès cependant accomplis : « en 71, l'alphabétisation masculine en milieu urbain entre 10 et 20 ans est de 85 %, contre 70 % en 1960, et de 38 % en milieu rural. L'alphabétisation féminine a augmenté de 1960 à 71 de 16,6 % pour les urbaines et de 0,4 % pour les rurales. Dans l'ensemble des classes d'âges et des zones géographiques, la progression est de 12 % pour les hommes et de 7,6 % pour les femmes » (Daoud, 1977, n° 93).

Quand nous aurons ajouté un article de 1980 qui parle d'un cours d'alphabétisation pour adultes donné par des volontaires de l'Association des Anciens Élèves de Casablanca (X., 1980, n° 116), nous aurons fait un recensement exhaustif de ce qui s'est écrit dans *Lamalif* sur cette question, en vingt-deux ans !

La question des rapports de la jeunesse et de l'islam.

Autre oubli significatif d'une époque – et qu'il faut souligner pour bien comprendre comment la jeunesse, alors, était pensée par *l'intelligentsia* –, la question de la place de l'islam dans l'éducation n'est pratiquement jamais abordée. Il faudra attendre 1987 pour que le lecteur apprenne que la question religieuse se pose au Maroc, qu'un processus de construction identitaire se joue à partir de la référence musulmane. Le premier article qui soulève la question, une fois de plus, est signé de Z. Daoud qui, décrivant la situation dramatique faite à une majorité de jeunes et, contrairement à ceux de la génération précédente, la résignation qui est la leur, le renoncement à vouloir changer les choses et la société, parle de la ré-islamisation de cette jeunesse :

« Le retour à la tradition que l'on sent à maints signes, quand les mosquées se remplissent, quand les barbes s'allongent, quand les prières quotidiennes sont observées et le jeûne du Ramadan scrupuleusement respecté, n'a pas le caractère conservateur et passéiste qu'on lui prête généralement, surtout en Occident. C'est aussi un remède contre la solitude et le désespoir, une affirmation d'identité, une défense de soi, une "repersonnalisation", une volonté de revenir à des sources culturelles que l'on pense uniquement marquées par la religion, par ignorance le plus souvent de la culture arabo-musulmane » (Daoud, 1987, n° 186).

Cet article sera suivi la même année par celui de M. Tozy, qui décrit le même phénomène à partir de la population croissante, non pas seulement d'étudiants islamiques (*i.e.* qui se réclament de l'islam, ce qui ne signifie pas qu'ils soient militants d'une cause islamiste), mais d'étudiants en islamisme – dont l'objet d'étude est la religion islamique :

« La fin des années 1970 a connu un accroissement spectaculaire de la population estudiantine dans les disciplines ayant trait à l'islam (...). Depuis 1979, les facultés des lettres, traditionnellement de gauche, ont vu éclore en leur sein des départements des études islamiques. Conçu au début pour former des professeurs d'éducation religieuse, ils vont très vite prendre de l'ampleur et déverser sur le marché des milliers de lauréats voués le plus souvent au chômage. Le profil de ces nouveaux clercs est assez controversé ; ce ne sont pas des 'Ulama au sens technique du terme, mais leur sensibilité religieuse est assez aiguisée pour qu'ils se considèrent comme les défenseurs de la religion les mieux outillés pour faire face aux invasions de la culture occidentale » (Tozy, 1987, n° 190).

66

À part ces deux articles, pratiquement rien, sinon sur la religion, du moins sur les liens entre religion et éducation. Là encore, les textes sont si peu nombreux qu'on peut se permettre un passage en revue exhaustif³ : en 1972, une première question est soulevée par S. Mounir, qui s'aperçoit que *« l'avènement de l'école est en train de rejeter le msid uniquement dans la prime enfance. Bientôt on ne trouvera plus d'enfant connaissant partiellement ou totalement le Qoran par cœur en dehors de quelques courageux originaux qui persisteront à vouloir suivre l'enseignement public originel et qu'on pourra présenter avec fierté à la télévision »* (Mounir, 1972, n° 54).

La même nostalgie se manifeste trois ans plus tard, avec un appel implicite à revitaliser l'école coranique, qui pourrait être un instrument éducatif adapté au Maroc, pour peu qu'on lui fasse connaître un *« aggiornamento »* comme l'a pratiqué l'église catholique avec le concile de

3 Nous ne citons pas ici les textes qui parlent de l'éducation traditionnelle en milieu musulman et de son rôle sur la formation de la personnalité, mais sans se référer directement à l'islam ou à l'enseignement religieux.

Vatican II. A. Maghnia demande ainsi que l'on relise Ibn Kaldoun ou Abou Bakr Ibn Arabi,

« dont les vues sur l'école coranique sont très actuelles (...) ; nous avons aussi beaucoup à apprendre d'Al Azhar et de la Zaïtouna (...). Pour l'heure, l'école coranique est vouée à la misère psychopédagogique et matérielle digne des siècles obscurs de l'Inhitat. Sa situation concrète actuelle est d'être le lieu de contrôle du chômage infantile pour médinas et bidonvilles (dans les campagnes, la situation est plus complexe) » (Maghnia, 1975, n° 76).

Cette réflexion sur la nécessité de proposer une lecture moins rigide du Livre saint est reprise en 1981 :

« L'exemple de "l'enfant endormi" dans le sein maternel⁴ ou celui de l'homme qui descend du singe⁵ attestent l'impossibilité d'une lecture s'originant à la fois dans la rigueur scientifique et dans la littéralité religieuse. De ce point de vue, la très forte prégnance de l'islam au plan des institutions politiques et éducatives entrave une exégèse plus allégorique du Livre, tirant son existence d'une laïcité à constituer » (Durand, 1981, n° 131).

67

C'est cette critique de l'articulation religion-éducation, telle qu'elle se présente concrètement dans le Maroc de cette époque, qui représente le point de vue par lequel s'aborde la question ; on le retrouve dans un rappel historique, mais qui reste une "histoire" très proche :

« On assiste (...) à la réorganisation de l'enseignement préscolaire avec le lancement de l'opération "école coranique" en octobre 1968 qui, au lieu d'agir dans le sens de l'élargissement de l'accès à l'école primaire, tente de sauver l'enseignement religieux en allant dans le sens des mesures pour la retraditionalisation » (Souali, 1983, n° 145).

4 Il est traditionnellement admis que l'enfant peut habiter plus de neuf mois dans le ventre de sa mère (note de l'auteur).

5 L'affirmer est perçu comme incompatible avec le récit coranique (note de l'auteur).

On retrouve encore le même point de vue, avec une approche moins politique, mais plus sévère peut-être quant à ses implications pédagogiques, dans un article de 1987 : l'éducation reçue au *msid*, basée sur le châtime, «forme ainsi un homme conformiste intériorisant les normes et les valeurs sociales, les transmettant avec fidélité, et prêt à les défendre avec fanatisme, quand ce n'est pas une personnalité docile, soumise et fortement culpabilisée» (El Mostafa, 1987, n° 191). Enfin, il faudra attendre la dernière année, et l'ultime numéro de *Lamalif* pour voir un article sur «*Le système pédagogique musulman*» (El Idrissi, 1988, n° 200), mais qui reste trop historique pour aborder la question sociologique actuelle de l'enjeu religieux dans la construction de la jeunesse et de son rôle dans le système d'enseignement.

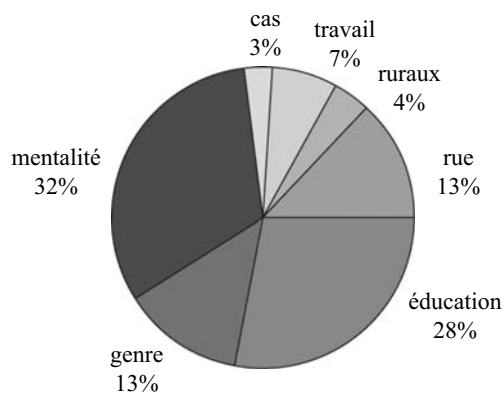
L'oubli du monde rural, des rapports de genres, de la délinquance...

Les questions de la jeunesse en général, et d'éducation en particulier, bénéficient d'une attention à peu près constante, mais on ne peut que constater l'absence à peu près totale de textes portant sur les questions de genre et de mixité, sur le problème de la délinquance juvénile et sur les enfants dans la rue (de même que sur les cas, sans doute plus marginaux, des orphelins ou des handicapés) et, surtout, le désintérêt constant pour ce qui représente pourtant le cadre de vie de la grande majorité de la jeunesse du pays, le monde rural. Le graphique suivant, constitué à partir de l'ensemble des articles consacrés aux questions touchant à la jeunesse, à l'exclusion de ceux qui concernent plus particulièrement l'enseignement, le montre clairement.

68

Graphique 2

Espace consacré par thème, dans le champ de la jeunesse



Pour réaliser le graphique ci-contre, nous avons regroupé :

- sous l'intitulé "rue", les articles consacrés aux enfants de la rue, à la délinquance juvénile, à la drogue, à la prostitution... ;
 - sous l'intitulé "éducation", ceux qui parlent des questions de l'éducation donnée en dehors du système scolaire, traditionnelle ou non, de psychologie de l'enfance, etc. ;
 - sous l'intitulé "genre" ceux qui portent sur les rapports entre sexes, la mixité, la division de genre ;
 - sous l'intitulé "ruraux", l'ensemble des articles qui parlent de la jeunesse en milieu rural, y compris ceux qui portent sur l'enseignement ;
 - sous l'intitulé "travail", ceux qui traitent de la question des enfants travailleurs au Maroc ;
 - sous l'intitulé "cas", les quelques articles sur les orphelins, sur les handicapés, sur les enfants disparus... ;
 - et sous l'intitulé "mentalité", l'ensemble des articles consacrés à la jeunesse en général, son état d'esprit, son comportement, son évolution.
- Encore faudrait-il préciser que les quelques articles consacrés à ces sujets sont très majoritairement le fait des collaborateurs d'origine française, Zakia Daoud et Paul Pascon en tête, et que les signatures marocaines, en ce domaine, sont ici rarissimes... Un tel "point noir" dans la vision de sa propre société mérite un détour historique pour tenter d'en comprendre les raisons.

Une mise en perspective historique

Le paysage idéologique des premières années

Rappelons dans quel contexte naît la revue, peu après la répression du soulèvement populaire de Casablanca :

« On n'aura jamais assez fini de creuser cette année 1965 qui fut un tournant. En octobre, l'enlèvement et l'assassinat de Ben Barka ouvraient un nouveau cycle. En mars 1966, nous qui avions décidé de ne pas désespérer, nous créons une revue, Lamalif (...) pour résister, nous construire quand même, pour espérer envers et contre tout », rappelle sa rédactrice en chef (Daoud, 2000 : 156).

Les militants de gauche, en effet, accusaient le coup, qui voyaient se restreindre drastiquement l'espace ouvert au débat politique et à la

confrontation des idées. Cette impossibilité de l'échange démocratique entre opinions opposées se répand d'ailleurs un peu partout dans le monde, à cette époque et jusqu'à la fin des années soixante-dix – début des années quatre-vingt, avec la montée en puissance d'un impérialisme américain qui dicte sa loi en Amérique latine et ailleurs, préférant appuyer des régimes militaires dictatoriaux plutôt que de risquer une expression populaire vite assimilée à une expansion du communisme international. Elle explique un climat idéologique raisonnant volontiers en termes de tout ou rien, « *une seule solution, la révolution* », accentué au Maroc comme dans les anciennes colonies par l'évidence du passif et du poids conservé de l'ex-métropole dans la situation de sous-développement qui les frappe.

Ce manichéisme est particulièrement sensible, bien entendu, justement dans ce qui lie le plus évidemment le Maroc à la France : la coopération. C'est ainsi qu'un lecteur, M. Mountasser, explique en 1967 que, puisque ce sont des coopérateurs français qui sont chargés de l'orientation scolaire des jeunes marocains, ils vont mener ce travail en sorte de « *maintenir le pays dans une dépendance totale* » (1968, n° 12). La dénonciation de la coopération française va occuper une place croissante dans la revue, paradoxalement (ou non) par le fait des coopérateurs eux-mêmes qui ne seront pas les derniers à dénoncer son néocolonialisme et son inadaptation à la situation marocaine. Ce qui n'empêchera pas un autre lecteur marocain, M. Boughali, d'écrire une violente diatribe contre ces mêmes coopérateurs critiques, posant que « *derrière les discours fumeux de contestataires mal réveillés et retardataires se dessine l'attirante gamelle à dirhams marocaine convoitée par ceux dont l'argent du pauvre reste la meilleure raison d'être et de coopérer* » (Boughali, 1972, n° 54). C'est même l'un des points d'honneur remarquable de *Lamalif* que de ne pas avoir cédé à ce climat de rejet irrationnel et outrancier, nous le verrons.

Mais ce manichéisme de l'époque, sans prendre des formes aussi exacerbées, se manifeste aussi dans la radicalité du discours. Les prises de position passent de l'idéalisme un peu naïf (« *Partons à l'assaut des usines et des ateliers ; discutons, échangeons des idées, organisons des cours du soir* », *El Afia*, 1969, n° 29), au sentiment de responsabilité que l'on a comme élite intellectuelle d'une jeune nation en construction (« *La structure de la production liée à l'étranger et aux classes exploiteuses a souvent détourné beaucoup d'éléments progressistes de leurs idées initiales. Les organisations estudiantines ont donc une mission très importante dans les pays sous-développés : elles sont responsables non seulement du présent des étudiants, mais aussi de leur avenir et de leur contact avec les*

structures socio-économiques» (Oualalou, 1969, n° 29). On défendra aussi l'inversion de cette responsabilité de l'intellectuel à qui il est alors demandé de faire fi de toute éthique professionnelle au nom de l'utilitarisme de sa fonction («*L'économiste doit être avant tout un agent du développement. Pour cela, l'enseignement qu'il reçoit (...) ne doit laisser aucune place à aucune neutralité ni objectivité scientifique*», Belcaïd, 1979, n° 110) ; et la rhétorique la plus « langue de bois » est maniée avec une absence étonnante de toute distance critique («*Le colonisateur a cherché à dévaloriser la langue, la culture de la société colonisée pour justifier l'exploitation capitaliste, le racisme, le maintien du joug colonial le plus longtemps possible. Il a voulu enlever à la langue nationale le rôle de communication à l'intérieur des rapports sociaux, administratifs, économiques, pour l'offrir à sa langue, devenue langue dominante et, par conséquent, consacrant l'idéologie capitaliste*», El Berrini, 1975, n° 76). On atteint même la caricature avec les deux exemples qui suivent, où, en 1977 et 1978 encore, toute l'analyse est axée sur le fait que l'enseignement est resté colonial, que la pédagogie léguée par l'impérialisme français et conservée dans les manuels en usage au Maroc est volontairement aliénante et de classe. Un professeur de français du 1er cycle, explique :

« *Ainsi, dans les livres scolaires, on veut apprendre aux enfants le culte de l'amitié, de la protection humaine ou animale, alors que dans la vie de tous les jours, ils voient l'hypocrisie, le primat de la force, le mensonge, la misère. Mais ceci est fait à dessein, pour déformer l'enfant, lui apprendre à défendre les intérêts de certaines classes sociales (...). Comment un avocat formé par un savoir colonial et bourgeois pourra-t-il vraiment défendre les opprimés d'aujourd'hui ?* » (Bel Haddioui, 1977, n° 92).

L'autre texte se propose également de « *relever, à partir des manuels de lecture du primaire, les représentations intellectuelles, affectives et sociales, inculquées par la pratique scolaire* » (L. Ibaaquil, 1978, n° 95), et donne pour illustration un texte de lecture, un conte dans lequel un homme riche qui refuse par égoïsme l'asile à un vieillard (en fait, un ange) est ensuite puni de sa mauvaise action, et où un pauvre homme qui, lui, accueille ce même vieillard, en est récompensé, ce qu'il interprète ainsi :

« *En somme, ce qui régit la Société, ce n'est point le travail, la justice sociale, un type d'organisation économique-politico-sociale,*

les rapports de force, mais bel et bien la morale, les bonnes intentions. Et le "changement" de situation sociale ne relève pas de l'histoire des hommes et des collectivités, mais de l'action divine. C'est là une mystification nette et claire et, partant, une justification, aux yeux de l'élève, de l'ordre établi » (ibid.).

Nous décrivons ici un climat général, bien entendu, et les exceptions existent. Ne citons que cet interview d'A. Khatibi où le recours aux mêmes référents marxistes n'empêche pas une lucidité sans concession : décrivant, à un niveau mondial, la contestation estudiantine de ces années comme critique du modèle patriarcal autoritaire plus que comme vraie remise en question d'un système économique (« *le spontanéisme, en politique, ne mène qu'à l'aventure* », Khatibi, 1969, n° 31), il conclut que « *la contestation n'a de chance de réussir qu'intégrée dans une lutte de classes, mais dans de nouvelles formes, lutte de classes qui reste encore à définir sur le plan stratégique* » (ibid.), et d'autant plus difficilement que la jeunesse, élément dynamique de ces contestations, n'est pas une classe :

72

« Il faut renvoyer à la position de la jeunesse dans le rapport de production, dans le système des classes et essayer de voir qu'elle est la force réelle de ces mouvements. (...) Après l'indépendance, la mobilité pour certaines couches sociales a été très rapide. Les jeunes qui ont maintenant des responsabilités étatiques vont passer le cap de l'an 2000. Ils ont donc tendance à bloquer l'ascension des plus jeunes, d'où les lois discriminatoires qu'ils instaurent » (ibid.).

Mais le climat général du temps de la première décennie de *Lamalif*, 1966-1976, conduit bien à poser toute analyse en termes globaux, renvoyant à la lutte de classes et s'évitant du même coup l'approfondissement pragmatique des questions sectorielles. Nous en avons donné quelques illustrations dont on peut penser qu'elles sont caricaturales, puisqu'elles renvoient la description d'un climat général aux écrits d'individus auxquels on pourrait en effet en opposer d'autres. Pourtant, ce sont bien les mêmes réflexes que l'on retrouve, non plus au niveau d'écrits individuels, mais de prises de position d'organisation collective. C'est ainsi que, rendant compte des décisions des délégués au 12ème congrès de l'UNEM (Union nationale des étudiants marocains, le principal mouvement syndical estudiantin, nettement marqué à gauche), on peut lire dans *Lamalif* que « *après avoir constaté la crise présente, ils ont*

dessiné des solutions qu'ils n'estiment pas concevables sans une modification des structures économiques et sociales du pays » (X., 1968, n° 22). Ce qui n'incite évidemment pas à entrer dans le détail concret qui permettrait une confrontation pragmatique de solutions alternatives, cuisine d'intendance qu'on réglera après le changement de régime et l'avènement d'une société plus juste et plus égalitaire... Ainsi, « *l'enseignement est l'une des façades de la lutte des masses populaires* » (Ben Messaoud, 1972, n° 55), et les intérêts étudiants doivent se soumettre à l'impératif de la lutte de classes, poursuit l'UNEM, peu avant que ce syndicat ne soit interdit par le pouvoir, en 1973, interdiction qui ne sera levée qu'en 1978.

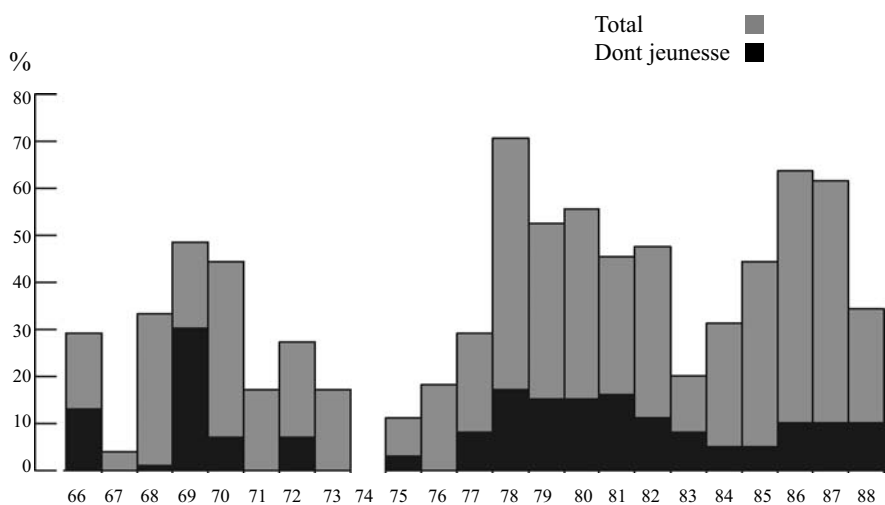
1974 : La coupure

Le graphique 2, "Espace consacré aux thèmes de la jeunesse et de l'enseignement", semblait indiquer une certaine constance dans la proportion d'écrits classés selon l'une ou l'autre approche. Ce qu'il ne montrait pas, et que montre par contre l'histogramme suivant, c'est l'évolution profonde qui sépare deux périodes, que l'on peut situer, sans être trop arbitraire, de part et d'autre de l'année 1974. Cette année-là, en effet, extraordinairement, la revue ne propose à ses lecteurs *aucun* texte ayant trait ni à l'enseignement, ni de façon plus large à la question des savoirs, ni à la jeunesse, sous quelque forme que ce soit. C'est que d'autres événements l'occupent, et notamment au Proche-Orient. Reste que cette rupture se situe entre deux périodes dont l'opposition se lit de façon plus manifeste encore que pour l'évolution du contexte idéologique que nous avons déjà soulevée. La coupure est celle d'un profond changement dans le contexte politique, aussi bien sur le plan national (c'est la fin du régime Oufkir), sur le plan des rapports officiels avec la France (les relations sont au beau fixe entre le président Giscard d'Estaing, nouvellement élu, et le roi Hassan II), plus spécifiquement sur le plan de la politique de coopération (la France stigmatise la coopération de substitution menée jusqu'alors et met en place une coopération de formation – JO, 1974), sur le plan universitaire, avec l'étape franchie de l'arabisation de la Faculté des lettres en particulier⁶.

⁶ Toutes ces remarques m'ont été suggérées par S. Guth, que je remercie de sa lecture attentive.

Graphique 3

Espace consacré par année aux thèmes
de la jeunesse, de l'enseignement et des savoirs*



74

* Rappelons qu'en 1966, *Lamalif* n'a paru qu'à partir de mars, et cesse de paraître à partir de fin juin 1988.

Dans le champ de la jeunesse

Si l'on considère cette coupure comme séparant deux sous-ensembles homogènes, on peut voir comment s'élargit l'intérêt porté aux questions de la jeunesse entre les deux périodes. Les changements d'orientation sont manifestes, entre une approche des questions de jeunesse portant essentiellement sur une description de la jeunesse, sa mentalité, ses conduites, la coupure d'avec les générations précédentes, et une approche plus diversifiée (qui correspond à un clivage "enquêtes de terrain ou sociologiques, enquêtes sur des personnes" versus "enquêtes sur des textes ou des systèmes découlant de règles écrites"), (cf. historiogramme ci-contre).

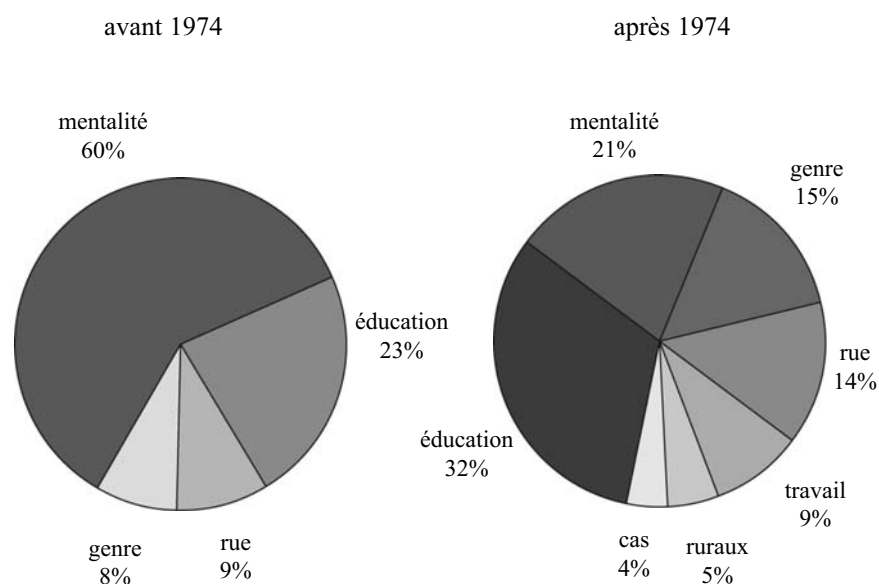
Ce n'est sans doute pas que l'on se désintéressât totalement de ces questions avant 1974, et on arguera, certes, que pour en traiter, il fallait mener des enquêtes, travailler en journaliste rémunéré... Ce qui ne se fera que progressivement, au fur et à mesure que la revue trouvait son

audience – et partant, un financement plus assuré, par les abonnements et la publicité, vers la fin des années soixante-dix, mais sans jamais atteindre une place significative.

On peut donc attribuer en partie cette évolution au professionnalisme et aux moyens d'investigation croissants dont bénéficie la revue. Mais nous pensons que la coupure de 1974 révèle également une opposition plus profonde, et qui touche l'ensemble de la société marocaine.

Graphique 4

Espace consacré par thèmes, dans le champ de la jeunesse.



Dans le champ de l'enseignement

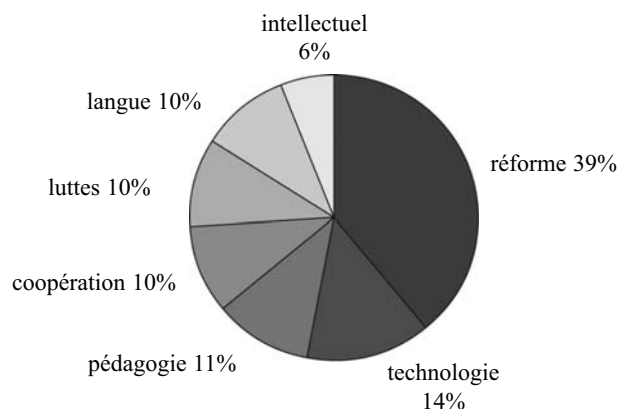
On le verra mieux en comparant l'investissement consenti dans le champ où, on l'a vu, la revue s'investit le plus, celui de l'enseignement. À nouveau, à première vue, si l'on répartit l'espace consacré aux grandes questions traitées dans *Lamalif* dans le champ des savoirs et de l'enseignement, il semble que l'intérêt ait été également réparti, mise à part, bien entendu, une prédominance importante de la part consacrée à la nécessaire réforme du système.

Pour réaliser les graphiques ci-dessous, nous avons regroupé l'ensemble des articles qui parlent :

- sous l'intitulé « réforme », du fonctionnement et du dysfonctionnement de l'enseignement en général ;
- sous l'intitulé « luttes », des luttes estudiantines et de l'activité syndicale ;
- sous l'intitulé « coopération », des problèmes liés à la coopération française dans l'enseignement (de même que les quelques articles consacrés au service civil et à l'enseignement privé) ;
- sous l'intitulé « langue », des questions relatives aux problèmes sociolinguistiques (arabisation, bilinguisme...) ;
- sous l'intitulé « pédagogie », du rapport à l'enseignement, des méthodes d'enseignement et des rapports enseignants-enseignés ;
- sous l'intitulé « technologie », de la maîtrise des savoirs techniques au sens le plus large (école d'ingénieurs, recherche scientifique, informatique et techniques de communication, formation...) ;
- et sous l'intitulé « intellectuel », de la fonction sociale de l'instruit et du savoir universitaire en tant que tel.

Graphique 5

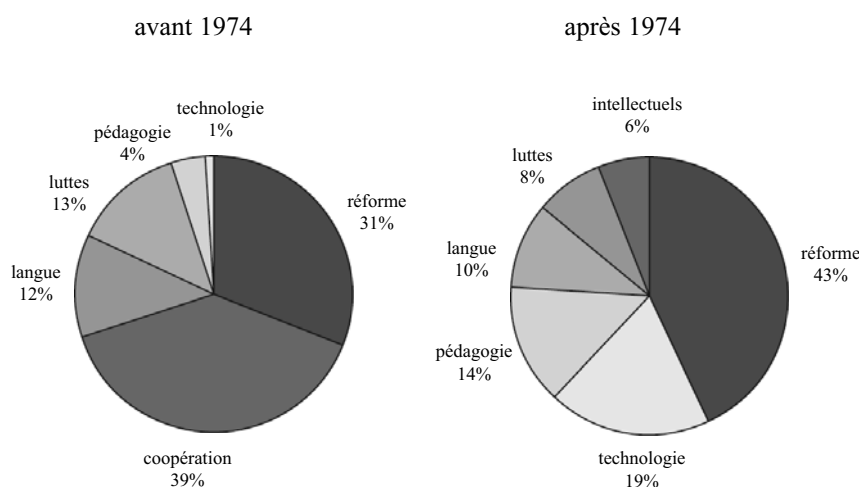
*Espace consacré, par thèmes,
dans le champ des savoirs et de l'enseignement*



En fait, et pour peu que l'on prenne la peine de resituer ces articles dans le temps, on s'apercevra que les centres d'intérêt, là encore, se sont sensiblement diversifiés au cours des années de *Lamalif* (graphiques 6).

Graphique 6

Espace consacré par thème,
dans le champ des savoirs et de l'enseignement



Ce changement est sensible dans le contenu même des articles publiés par *Lamalif*. “Avant” 1974 (et mises à part les questions de la coopération française d’abord, puis, dès celle-ci close faute de combattants, celle des problèmes de langue(s), qui relevaient l’une et l’autre directement du politique et de la lutte anti-coloniale), ce qui se donnait à lire dans le champ des savoirs et de l’enseignement se cantonnait presque exclusivement au compte rendu des luttes syndicales et étudiantes, d’une part, et à la réforme du système de l’enseignement – dont nous avons déjà dit qu’à l’époque, on ne l’envisageait guère qu’en termes très politiques, en alternative réforme globale + révolution, ou refus de mesures de réforme imposées + poursuite de la lutte.

On ne s’étonnera pas outre mesure de voir que le débat sur la coopération française ait pratiquement disparu en 1973, pour laisser la place à un même intérêt sur les questions de langue cette année-là, avec cette fois un suivi à peu près constant de cette question qui n’est toujours pas réglée au Maroc. Mais il est plus intéressant de constater que le débat sur l’enseignement ne porte, jusqu’à la coupure de 1974, que sur l’analyse globale du système d’enseignement en général ; ce n’est qu’à partir de 1975 que l’on va, progressivement, s’attacher à des aspects jusque-là

ignorés, comme les questions de pédagogie, d'orientation scolaire, de formation professionnelle, d'enseignement technique, de recherche scientifique, de la place et du rôle de l'élite intellectuelle dans la nation.

Jusque-là, le ton était politique, polémique, l'analyse très générale : en forçant le trait, disons qu'il suffisait de démontrer que le colonialisme, la domination du grand capital étranger était la clé explicative de tous les dysfonctionnements, pour conclure que la seule solution était la révolution populaire et démocratique. Ce n'est qu'à partir de 1975 que l'on voit d'une part, la bourgeoisie marocaine mise en cause en lieu et place du colonialisme, d'autre part des critiques du système qui se veulent sinon moins radicales, du moins plus constructives.

Enfin, à partir des années 1983, on voit même apparaître les effets de la pensée alors ailleurs dominante, le néolibéralisme, dans des textes vantant l'initiative personnelle, critiquant les avantages acquis, ou au contraire défendant le corporatisme, mais toujours au nom de la raison économique dominant le volontarisme politique. Est-il nécessaire de souligner que cette évolution n'est pas propre au Maroc ?

Le changement des années quatre-vingt

C'est que le climat a déjà changé, au Maroc comme ailleurs. La réforme de 1975, notamment, même si elle ne résoud rien, a initié le dialogue avec les interlocuteurs du ministère de l'Enseignement, dialogue que ceux-ci acceptent désormais de mener sans exiger un changement de société comme préalable nécessaire à toute reconstruction d'un système d'enseignement. Le premier texte qui ne pose pas la question en termes de tout ou rien date ainsi, symboliquement, de 1976, et son auteur, A. Benamour, pose de lui-même le problème en ces termes :

« On s'est contenté jusqu'ici de se rejeter mutuellement la balle, sans vraiment essayer de trouver des solutions adéquates (...). Il est évident qu'un système d'enseignement ne peut être que la résultante de l'état des rapports sociaux à un moment donné de l'histoire d'une société, mais est-ce une raison pour réclamer une refonte totale des structures, sachant que ceci ne pourra être que refusé ? C'est ce genre de débat qui a perpétué le statu quo au niveau de l'Université au détriment des générations futures. Ne faut-il pas plutôt opter pour un compromis historique en vue d'aboutir à une réforme acceptable par tout le monde et en insistant bien sûr sur le

fait qu'il serait illusoire de parler de réforme de l'enseignement supérieur sans la situer dans le contexte global de la politique économique et sociale ? » (Benamour, 1976, n° 78).

L'utopie révolutionnaire, aussi longtemps du moins qu'on croit sa réalisation encore possible, est évidemment plus exaltante que ce réformisme raisonnable, ce renoncement aux transformations radicales, cette acceptation un peu désabusée du "finalement, c'est toujours ça". Le passage de l'un à l'autre ne se fera pas sans perte d'enthousiasme, sans démobilisation, sans renoncement à la lutte. L'UNEM, ré-autorisée par le pouvoir, ne s'en remettra jamais vraiment, qui n'a pas su prendre le virage, et prendre à bras le corps la gestion quotidienne, concrète, des problèmes des étudiants. Elle y perdra d'abord sa capacité à intéresser une majorité d'étudiants, puis le leadership dans les Universités, jusqu'à laisser la place, aujourd'hui, à d'autres organisations. Celles-ci ne font peut-être partager qu'à une minorité de la population étudiante leurs convictions révolutionnaires (religieuses, et non plus progressistes et laïques, mais néanmoins "révolutionnaires" puisque proposant un changement en profondeur du système établi, et donc porteuses d'une force de conviction réelle), mais elles occupent désormais pratiquement seules le terrain. Dès l'année 1981, *Lamalif* analyse le 17^{ème} congrès de l'UNEM, comme « celui de l'intolérance et du vide théorique » (Bensbia, 1981, n° 130), comme cet auteur l'écrit dans un article qui souligne par ailleurs la crise de ce syndicat, la « sclérose du militantisme » (*ibid.*), les rivalités et les divisions internes, comme l'indifférence croissante des étudiants...

Ceci ne signifie pas la fin du mouvement étudiant, de nombreuses grèves et revendications émailleront encore l'actualité, en particulier entre 1976 et 1979, puis à nouveau en 1986 – pour rester dans la seule période couverte par *Lamalif* –, mais un changement de nature en profondeur a bien eu lieu au cours de la fin des années soixante-dix. Comme le remarque avec beaucoup de finesse M. Souali en 1983, « les mouvements de protestations et leurs inévitables enchaînements naissent à l'occasion de la volonté d'appliquer des réformes » (Souali, 1983, n° 145), prises par le pouvoir et refusées telles quelles par les étudiants, et non plus à l'occasion de réformes réclamées par les étudiants et refusées par le pouvoir, comme c'était logiquement le cas avec les grèves de 1970-1972. De fait, c'est bien la volonté de réforme de 1975 qui entraînera les mouvements étudiants de 1976 à 1979, puis la réforme de 1985 qui entraînera ceux de 1986.

L'autocritique est même particulièrement dure, dans ce texte de M. Jibril daté de 1985, qui n'épargne pas les responsables enseignants et étudiants et leurs syndicats, dénonçant :

« une certaine tendance à la démagogie, chez ceux qui, en insistant sur les inégalités sociales, n'ont pas assez mis en évidence les carences des contenus de l'enseignement, et n'ont pas œuvré à élaborer une pratique alternative. Il ne suffisait pas, en effet, d'aligner chaque année les chiffres de la sous-scolarisation et des sur-dépensements, et protester contre la politique de sélection : encore fallait-il corroborer ces critiques (si légitimes soient-elles) par une mobilisation politique et syndicale en vue d'élaborer des programmes, des manuels, des méthodes, voire même inspirer ou faire des expériences pilotes (même si on n'est pas au pouvoir) et, en tout cas, ne pas nourrir les illusions que portait l'école » (Jibril, 1986, n° 175).

Nous pourrions citer plusieurs exemples de ce changement de climat intellectuel, comme cet appel au mécénat privé pour sauver la recherche juridique (cf. Sehim, 1986, n° 175) ou la tendance, en parlant de réforme nécessaire de l'enseignement, à s'étendre surtout sur les questions de grilles salariales et d'indemnités de carrière des enseignants (cf., notamment, Azziman, 1982, n° 140, ou Bensbia, 1985, n° 171). Un autre article (Ben Ahmed, 1985, n° 172) explique même que si les diplômés sont au chômage, c'est bien de leur faute, ils n'avaient qu'à faire preuve d'un peu d'imagination et créer leur propre entreprise ! Il s'agit certes plus d'un billet d'humeur que d'un article de fond, et il n'est en rien représentatif d'une revue qui peut se vanter d'avoir toujours su donner la parole à d'autres positions que celles généralement défendues par la ligne éditoriale ; mais un tel texte n'aurait jamais été proposé, n'aurait probablement même pas été *conçu* dix ans plus tôt. L'argumentaire libéral contraste avec ce que l'on a dit plus haut du combat frontalement politique des années soixante-soixante-dix !

Lamalif est née et a grandi avec une génération, celle du lendemain de l'indépendance. La revue était alors une plaque tellement sensible de l'opinion de la jeunesse d'alors, qu'elle devançait l'événement : c'est ainsi que l'on a assisté à une floraison d'articles sur le malaise étudiant *avant* que n'éclatent les grandes grèves de 1970. Lorsque sa rédactrice en chef parle, en 1966, «*des garçons et des filles*», pour reprendre le titre de son

premier dossier sur la jeunesse marocaine, elle parle pratiquement de sa classe d'âge ; quand elle s'exclame « *jeunesse : cri d'alarme* » pour rouvrir le dossier, en 1977, elle est en sympathie avec ceux dont elle parle, même si, déjà, ses combats appartiennent pour eux à l'Histoire ; quand elle reprend le dossier « *être jeune au Maroc* », en 1987, la revue a vingt et un ans, l'âge de la majorité, mais ses principaux collaborateurs, eux, n'ont plus vingt ans...

Pour la génération qui suit, sans doute plus pragmatique, le combat politique semble quitter le terrain des partis pour gagner celui des associations spécialisées, des ONG, de l'engagement sectoriel. La question de savoir si ceci représente une avancée positive ou non, et jusqu'à quel point, est un autre problème, chacun en jugera selon son analyse.

Conclusion : la permanence du débat sur l'enseignement

Ce qui frappe de prime abord, lorsqu'on relit la collection complète de *Lamalif* – rédigée, on l'a vu, par des spécialistes de la question de l'enseignement, c'est la constance avec laquelle se pose le problème, la permanence des termes mêmes dans lesquels il se pose, et qui se retrouvent, quasiment inchangés, jusqu'aujourd'hui. Des données ont bien entendu changé, et les réponses à chercher ne sont sans doute plus tout à fait les mêmes, mais la façon de poser les questions et, sur le fond, les questions elles-mêmes, ont-elles tellement changé ? Peut-on être sûr de quand datent ces lignes :

« Programmes non adaptés à la réalité et aux besoins du pays en cadres, trop théoriques, dualité entre une arabisation lancée comme slogan (...) et un bilinguisme (...) ni préparé ni précisé, distorsion entre une généralisation prônée et un sélectionnisme de plus en plus appliqué, lacune de l'enseignement technique (...), bourses, logements, locaux universitaires, pédagogie à revoir, problèmes des écoles supérieures et de l'ENS, structures à discuter et surtout, rôle de l'enseignement à transformer et moyens à adopter (...). La question des enseignants n'est pas moins cruciale : insuffisamment formés, mal payés, trop peu nombreux (...). Enfin, conséquence et peut-être aussi cause de tout ceci : le manque de débouchés, tant pour le million d'enfants condamnés à l'analphabétisme, qui ne trouvent pas tous place dans l'agriculture, que pour ceux sortant du primaire et à peine alphabétisés que l'industrie ne

pourra jamais absorber, tant aussi pour les titulaires du brevet que parfois même ceux du baccalauréat qui commencent à ne pas toujours trouver d'emploi. (...) Tout ceci joint à une dégradation générale de l'emploi provenant d'une croissance uniquement sectorielle et en tous cas pas intégrée et du fait que l'industrie moderne exige beaucoup d'investissements, mais peu d'emplois, conduit à des inquiétudes qui sont notamment exprimées dans le discours prononcés (...) par le Chef de l'État».

« Que l'enseignement doive être réformé est désormais plus qu'une évidence. S'il est discrédité, c'est d'une part parce qu'il est sélectif, d'autre part parce que son niveau est de plus en plus bas, et enfin parce qu'il ne répond pas aux besoins, ni des jeunes ni du pays. »

« Chaque année (...), le problème scolaire se pose avec une acuité accrue (...). Le conflit a toujours les mêmes motivations : absence de débouchés, inadaptation d'un enseignement de plus en plus sélectif et de moins en moins conforme aux réalités et aux aspirations, injustices de toutes sortes, attitude répressive du pouvoir qui durcit les positions, etc., avec, en plus, la non-réalisation des promesses. »

« Peut-on redire impunément depuis [des] ans les mêmes slogans, rappeler les mêmes chiffres, souligner les mêmes erreurs et les mêmes échecs et laisser éclater la même juste colère, sans avoir un sentiment de profond dégoût ? »

« Chaque année, à pareille époque, il est estimé normal de parler, la rentrée aidant, de l'enseignement et, naturellement, d'évoquer son insuffisance, tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif, donc de constater un échec qui, naturellement, empire, sans pouvoir dépasser les simples constats tant les problèmes sont multiples et ambigus. Cette constante répétition paraît, à beaucoup d'égard, un discours inutile. »

« Face à une telle situation, le ministre annonce, comme chaque année, même si ce n'est pas chaque année le même ministre, des réformes. »

« *Il est plus que jamais urgent de définir et d'appliquer une réforme qui tienne compte de l'avenir et de tous les moyens mobilisables. Pour cela, il faudrait s'attaquer aux vrais problèmes.* »

Non, ces citations ne sont pas extraites d'une revue de la presse marocaine réalisée entre 1999, année de la mise en place du comité consultatif sur la réforme de l'enseignement, et 2000, année où ses conclusions sont soumises à la discussion des parlementaires et alimentent le débat public. Si elles sont signées de plusieurs noms, elles sont toutes extraites de la revue *Lamalif*, et ont paru respectivement en 1968 (Daoud, n° 22), 1970 (*Lamalif*, n° 37), 1971 (El Marrakchni, n° 45), 1972 (X., n° 55), 1976 (Daoud, n° 83), 1979 (Ben Messaoud, n° 109), 1984 (Jibril, n° 157). Et nous aurions pu ainsi continuer jusqu'au dernier numéro de la revue, qui s'est éteinte comme on sait en juin 1988. Rien n'aurait-il changé ? Si, bien sûr, et l'article d'Étienne Gérard, dans cet ouvrage, montre un aspect important de l'évolution du problème, avec le chômage des diplômés. Reste que la question d'une réforme de l'enseignement se pose toujours, que chacun, responsable du royaume, leader politique au pouvoir ou dans l'opposition, dignitaire religieux, dirigeant syndical, journaliste, parent d'élève, simple citoyen, est conscient que des réformes sont encore nécessaires, que le système d'enseignement ne fonctionne pas comme les pères de l'indépendance l'avaient souhaité.

83

On connaît les quatre mots d'ordre que ceux-ci avaient posé : marocanisation, arabisation, unification et généralisation⁷. Si les deux derniers points posent toujours de graves questions, on peut considérer désormais la marocanisation comme pratiquement achevée, et l'on ne peut pas nier que le processus d'arabisation ait sensiblement progressé, même si la question de la langue (ou des langues) constitue toujours un enjeu de débat. Mais ce qui a le plus changé, sans doute, c'est la prise de conscience de

⁷ *Marocanisation* : les enseignants étrangers (en clair : les coopérants français) doivent être remplacés par des enseignants marocains ; *arabisation* : l'arabe doit devenir la seule langue d'enseignement, mis à part l'enseignement des langues étrangères (en clair, le français doit être remplacé comme langue d'enseignement) ; *unification* : le système d'enseignement doit être le même pour tous (en clair, les établissements publics doivent être contrôlés par l'État) ; *généralisation* : l'enseignement doit être accessible à tous les enfants du Maroc (en clair, l'accès à l'enseignement de base doit être assuré par la gratuité de l'école publique).

l'ensemble des parties concernées que la question est complexe et ne se résoud pas à coups de slogans simplificateurs. Il en résulte, même si les débats restent vifs, un dialogue plus serein entre les partenaires. Trop de réformes ont déjà été tentées, sans parvenir à modifier en profondeur la situation, pour que quiconque se prévale sérieusement de solutions toutes faites.

Pour autant, la diversification des thèmes traités faisait de *Lamalif* un outil de réflexion de plus en plus aiguisé. L'évolution de la revue, avec son ouverture croissante vers des thèmes de plus en plus abordés sous leurs aspects complexes, illustre aussi la façon dont a évolué la question de l'engagement dans la cité. Nous pensons que dans cette ouverture se conjuguent à la fois la professionnalisation de *Lamalif*, certes, mais aussi l'effet du contexte idéologique, au Maroc comme ailleurs : l'horizon du changement global a trop reculé pour qu'on puisse continuer à l'attendre ; s'investir, désormais et pour beaucoup, c'est s'investir dès maintenant dans les problèmes du quotidien, c'est lutter à l'échelle de telle ou telle question qui demande solution.

Bibliographie

Références extraites de Lamalif

AZZIMAN (O.), 1982, «La réforme des examens dans les facultés de droit – le revers de la médaille», n° 140, nov., pp. 10-11.

BELCAID (B.), 1979, «La problématique des sciences économiques», n° 110, nov., pp. 56-59.

BEN AHMED (O.), 1985, «Chômage des diplômés : un métier chasse l'autre», n° 172, déc.

BENAMOUR (A.), 1976, «Pour une réforme de l'enseignement supérieur», n° 78, mars, pp. 22-30.

BEN MESSAOUD (M.), 1972, «L'UNEM face aux politiques», n° 55, nov.

BEN MESSAOUD (M.), 1979, «Que Dieu nous préserve !», n° 109, oct., pp. 50-51.

BENSBIA (N. M.), 1981, «L'UNEM à la croisée des chemins», n° 130, nov.-déc., pp. 12-16.

- BENSBIA (N. M.), 1985, «Réforme dans l'enseignement : le retournement », n° 171, nov.
- BON (M.), 1969, «Jeunesse maghrébine et développement», n° 29, avril.
- BOUGHALI (M.), 1972, «Lettre ouverte à la coopération», n° 54, août, pp. 8-11.
- DAOUD (Z.), 1968, «Enseignement : pour un débat national », n° 22, sept., pp. 28-31.
- DAOUD (Z.), 1976, « Enseignement : un discours inutile ? », n° 88, oct., pp. 4-5.
- DAOUD (Z.), 1977, «Jeunesse : cri d'alarme», n° 93, déc., pp. 3-4.
- DAOUD (Z.), 1987, «Etre jeune au Maroc», n° 186, mars, pp. 20-23.
- DURAND (A.), 1981, «Identité de la formation et formation de l'identité», n° 131, déc., pp. 49-53.
- EL AFIA (A.), 1969, «J'en appelle aux jeunes», n° 29, avril, pp. 18-19.
- EL BERINI (M.), 1975, «Le problème linguistique et la lutte de classe», n° 76, nov-déc., pp. 32-35.
- EL IDRISI (M. El M.), 1988, «Le système pédagogique musulman», n° 200, juin, pp. 30-36.
- EL MARRAKCHI (A.), 1971, «Nouvelle expression d'une crise constante», n° 45, janv.-fév., pp. 4-7.
- EL M. BEL HADDIOUI, 1977, «Remise en question de l'école marocaine», n° 92, nov., pp. 8-10.
- EL MOSTAFA (E.C.), 1987, «L'enfant est un cumin que l'on pile», n° 191, sept., pp. 30-31.
- IBAAQUIL (L.), 1978, «Le discours scolaire et l'idéologie au Maroc», n° 95, mars, pp. 32-43.
- JIBRIL (M.), 1984, «Enseignement, les nouvelles épreuves», n° 157, juillet-août, p. 9.
- KHATIBI (A.), 1969, «La jeunesse est un espoir conditionné», n° 31, juillet-août, pp. 46-50.
- LAMALIF, 1970, «Le temps du dialogue», n° 37, fév.-mars, pp. 2-4.
- MAGHNA (A.), 1975, «L'ère des Majadib – l'école de la rue : psychopédagogie de la marginalité de la jeunesse», n° 76, nov.-déc., pp. 28-30.
- MOUNIR (S.), 1972, «Esquisse d'une théorie générale de la jeunesse marocaine», n° 54, août, pp. 16-22.

MOUNTASSER, 1968, «Orientation scolaire ou élimination ?», n° 12, mai, pp. 7-8.

OUALALOU (F.), 1969, «L'enseignement est un investissement : il doit être considéré comme tel», n° 29, avril, pp. 20-23.

SEHIMI (M.), 1986, «Recherche juridique ; promouvoir le mécénat», n° 175, mars, pp. 54-55.

SOUALI (M.), 1983, «Historique de la réforme de l'enseignement (la réforme entre les discours et les faits)», n° 145, avril-mai, pp. 32-36.

TOZY (M.), 1987, «La reproduction des clercs», n° 190, juillet-août, pp. 40-42.

X., 1968, «Le 12^e congrès de l'UNEM», n° 22, sept., p. 2.

X., 1972, «Le drame de l'enseignement», n° 55, nov., p. 8.

X., 1980, «Une expérience contre l'analphabétisme», n° 116, mai, p. 44.

Autres références bibliographiques

86 | DAUD (Z.), 1994, «Être ou ne pas être : histoire de Lamalif», *Méditerranéennes*, Hors série, « Etre journaliste en Méditerranée ».

DAUD (Z.), 2000, «Automnes», *Méditerranéennes*, n° 11, «Voix du Maroc», hiver 1999-2000, pp. 153-159.

GONZAL-GICQUEL (F.), 1996, *Une revue marocaine en tension : Lamalif (1966-1988)*, Mémoire de maîtrise d'Histoire du Maghreb contemporain, Université Paris I -Sorbonne nouvelle, 93 p.

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, n° 99, AN du 6 novembre 1974, p. 5987.

ÉCOLE ET DEVENIR AU MAROC :
regards journalistiques sur l'avenir des diplômés

Étienne GÉRARD*

En guise de préambule :

Recherches et égarements dans le dédale de la presse écrite

Autant le dire d'emblée : il ne sera pas ici directement question des diplômés marocains, même s'ils figurent en bonne place dans le titre de cette communication, mais des représentations qu'en livre la presse écrite marocaine. Quels sont les procédés, les logiques, le sens, de la transmission de ces représentations ? Quels en sont les modes et procédés de construction ? Telles sont les questions directrices de la lecture des articles consacrés aux diplômés chômeurs, et qui constitueront l'orientation de cet exposé.

Que choisir, où et comment chercher pour traiter ce sujet des représentations des “jeunes diplômés (*i.e.* chômeurs)” dans la presse ? Ces questions se posent d'elles-mêmes en regard au nombre foisonnant de titres quotidiens et hebdomadaires de la presse écrite marocaine. Mon ignorance de la langue arabe allait me conduire “naturellement” vers la presse de langue française. Mais cette direction devait, au cours de la recherche, s'avérer être un premier travers : à entendre mes interlocuteurs journalistes, la presse arabophone, appréciée comme étant celle du “peuple”, se fait l'écho des problèmes de ces jeunes bien plus – nous verrons pourquoi – que sa consœur francophone, principalement lue par l'élite intellectuelle. De surcroît, cette première direction n'apportait pas de réponse à la première question. Que retenir comme titre de presse, comment opérer une sélection, sur quelle période travailler ? Après le dépouillement d'un journal, de 1991, date de sa création, à 1998, le choix

* Socio-anthropologue, Chargé de Recherches à l'Institut de Recherches pour le Développement (IRD), Centre Jacques Berque, Rabat (Maroc).

définitif s'est porté sur trois autres journaux, sur la base de deux exigences personnelles : travailler sur la période la plus récente et pouvoir comparer différents "traitements journalistiques" de la question des jeunes diplômés. Cela imposait que plusieurs journaux différents soient retenus, que la période d'examen soit identique de l'un à l'autre, enfin que leur fréquence de parution soit elle aussi égale. Ces impératifs posaient une autre limite, liée au travail de dépouillement et d'exploitation lui-même : selon l'objectif de comparaison en effet, le volume d'articles retenus devait être suffisamment restreint.

Examinés de décembre 1998 à avril 2000, trois hebdomadaires apparentés à la presse dite "indépendante", *La Gazette*, *Le Journal* et *La Nouvelle Tribune*, constituent ainsi le corpus principal de base, complété par le dépouillement, de 1991 à 1998, de *L'Économiste*, hebdomadaire devenu quotidien, et de deux interviews de journalistes, auteurs d'articles dans les titres de presse retenus. Signalons ici que les hebdomadaires possèdent tous ce caractère indépendant et que seuls quelques titres de presse quotidienne peuvent être apparentés à de la presse d'opinion au service de partis politiques. Nous verrons, pour cette même raison, que peu de comparaisons ont pu être effectuées et que leur "utilité" est relative. Ou plutôt : ces comparaisons des différents journaux montrent qu'ils ne peuvent pas être différenciés en fonction des discours tenus ou des positions prises au sujet des diplômés. « *J'ai l'impression qu'on se plagie tous, c'est la solution de facilité* », m'indiquait en ce sens un des journalistes interviewés de *La Gazette*. Comme cela apparaîtra par la suite, les différences de sens sont intrinsèques, elles résident au sein même de chaque journal, davantage qu'elles ne les départagent. Et si le "paysage" journalistique possède une certaine hétérogénéité, celle-ci s'observe avant tout dans la place accordée par chaque journal à la question des "diplômés chômeurs", en proportion de l'ensemble des articles consacrés à ce sujet, et en proportion de ceux qui traitent d'autres questions – l'éducation par exemple (voir en annexe).

Toutes ces réserves en disent long sur les limites du travail ici exposé et justifient l'origine de la principale direction finalement adoptée : discerner les représentations des jeunes diplômés dans quelques titres de presse et interroger le sens des différences caractéristiques de ces représentations. Pour tenter d'y parvenir, deux premières questions, que nous reprendrons dans la première partie de ce texte, ont orienté la recherche : pour les journalistes marocains de la presse écrite, qui sont ceux qu'ils dénomment les "diplômés chômeurs" ? Et quel sens attribuent-ils à leurs

actions ? Nous tenterons dans un second temps, à la lumière des réponses apportées, de mettre au jour le sens du discours journalistique sur un tel sujet et, au-delà, le sens sociologique de la pratique journalistique.

Heurs et malheurs des diplômés chômeurs : d'une approche des individus à leur catégorisation journalistique

Les titres d'articles suffisent pour affranchir le lecteur du ton employé par les journalistes au sujet des jeunes issus de l'enseignement supérieur et au chômage : «*Désespoir suicidaire et pessimisme extrême des diplômés chômeurs*», «*Le calvaire des diplômés-aveugles à la station "Al Kamra" à Rabat*», «*La colère des docteurs au chômage. L'État fossoyeur de l'université marocaine*», «*Docteurs et ingénieurs d'État sur le gril*», «*Grève de la faim des diplômés-chômeurs. L'asile social en Europe*», etc. Les articles eux-mêmes peaufinent ces annonces en portraits non moins alarmistes. Citons simplement un extrait d'un article de *La Gazette* :

«*Pas de couverture sociale, pas d'allocations chômage..., routine, ennui, oisiveté désarmante, rejet familial, crise psychologique, déficit de personnalité, délinquance, dégradation des mœurs, drogue, prostitution, petits jobs clandestins, tentations suicidaires, émigration à l'étranger (pateras¹) et bien d'autres redoutables maux, tel est le lot quotidien de cette couche sociale livrée aux spectres de l'angoisse, de la faim, de la mendicité, de la marginalité et de l'exclusion sociale* ».

89

La grande majorité des articles spécifiquement consacrés aux diplômés chômeurs – qu'il s'agisse d'en illustrer les actions comme les manifestations ou d'en dresser, en quelques mots, l'itinéraire – dévoile ainsi des victimes, le plus souvent «*désespérées*», astreintes à des conditions de vie précaires, dégradantes et sans issue. Oisifs, les diplômés au chômage «*mènent la vie des retraités*» nous dit *La Nouvelle Tribune* (30/09/99). Le chômage signale l'échec et, à travers lui, une mort symbolique. Promis

1 Les pateras sont les embarcations au bord desquelles les émigrés clandestins tentent de gagner l'Espagne par le détroit de Gibraltar.

de tout temps à la réussite sociale et professionnelle, les lauréats de l'enseignement supérieur sont, faute d'être recrutés comme par le passé dans la fonction publique, désormais voués à l'errance. Le Plan d'Ajustement Structurel des années quatre-vingt, dont les politiques économiques gouvernementales sont toujours le fruit, a « *mis au bord de la route une génération qui s'est approprié la désespérance et le dépit* ». La dévalorisation, du diplômé comme de son titre chèrement acquis, s'est substituée à la promotion sociale attendue et espérée dans la logique même des anciennes promesses gouvernementales. "Naturellement" appelés à faire avancer leur pays par la valorisation de leurs savoirs, les lauréats de l'enseignement supérieur sont aujourd'hui conduits à reculer. Ne sont-ils pas en effet contraints de se plier à la pratique de petits boulots qui seule peut garantir « *leur survie* » ? Ainsi de ce licencié en philosophie, reconverti dans le commerce du poulet, ou de cette jeune femme qui, pour nourrir ses deux enfants, n'a d'autre possibilité que de se prostituer. Le gouvernement lui-même participe à cette « *dévalorisation du cadre supérieur national* », puisqu'il convie les jeunes au chômage à reprendre des formations qualifiantes de niveau bac + 2, bien en deçà, donc, de leur niveau de docteurs ou d'ingénieurs. Et le déclassement ne s'arrête pas là. Destinés à produire, à récompenser les sacrifices faits pour eux, nous disait un membre du *Journal*,

« ils constituent un fardeau pour leur famille qui la plupart sont pauvres et qui attendaient tant de choses de ces diplômés chômeurs. Leur fils va étudier en France, à l'étranger, ils l'attendent, ils attendent qu'il revienne, il va les sauver un peu. Et ils trouvent que quand il est là il n'a même pas de quoi se payer un café ».

Riche en termes et en métaphores eschatologiques, associés au regret d'une dépréciation du diplôme, la presse écrite laisse ainsi penser à une mort symbolique générée par l'inversion du statut et de la fonction individuelle du diplômé.

Et la mort n'est pas seulement symbolique. Mille petites morts l'annoncent, dont les exemples égrènent les pages journalistiques. « *Ces damnés de la terre marocaine* », comme les caractérise *La Gazette* (n°102, 10/02/99), s'y vouent en consommant de l'alcool et de la drogue, en s'adonnant à la prostitution, ces antichambres de la déchéance, et mettent au jour « *l'ampleur de la détresse qui insulte nos regards sur les trottoirs de nos villes et les artères de nos villages* » (*ibid.*). En proie à la

souffrance physique occasionnée par le manque – de nourriture ou d'hygiène –, par l'excès – de stupéfiants –, ou encore par la torture – celles de la prostitution ou des matraques –, ces diplômés décrits par la presse sont de surcroît accablés par les dettes contractées pour terminer leurs études et menacés par les tribunaux s'ils ne s'en acquittent pas, voués à la précarité au terme de stages de formation qui ne s'accompagnent pas d'un emploi, assujettis enfin à la corruption et au clientélisme caractéristiques du secteur public, ou encore à l'exploitation d'employeurs privés prompts à utiliser et sous-payer cette main-d'œuvre excédentaire. Mille petites morts qui gommant chaque jour davantage la possibilité pour eux d'obtenir le minimum – trouver un emploi dans le secteur public – et, tout simplement, de « mener une vie digne, stable et honnête » (*Le Journal*, 08/05/99). « Notre problème, dit ainsi un diplômé, est qu'on est pratiquement privé de tout : le travail, la couverture sociale, l'assistance médicale et même le sens de civisme et de solidarité (...) » Que faire pour « s'extraire de ce borborygme » s'interroge un journaliste, témoin d'un de leur sit-in (*La Gazette*, n°155, 01/03/00) ? « Frappés d'ostracisme et de marginalisation », les docteurs et ingénieurs d'État en chômage n'ont plus que la parole, prise dans la rue ou retranscrite dans les pages de journaux, pour faire entendre la seule possibilité qu'il leur reste : « nous sommes prêts, lancent-ils ainsi sous forme de manifeste dans les colonnes de ce dernier hebdomadaire, à sacrifier notre vie pour obtenir notre droit au travail et à la dignité ». Et d'exhorter « toutes les organisations de la société civile, politique, de droit et syndicats ainsi que tous les citoyens, d'être solidaires avec notre cause ».

91

Mais cette parole-là aussi porte en elle sa propre fin : lorsqu'ils ne sont pas tombés dans la déchéance, à l'abri des regards et dans le secret, les diplômés chômeurs choisissent la scène publique pour mettre en scène l'inéluctable : la grève de la faim devient l'ultime recours à une situation sans issue, tout autant qu'elle porte en elle les marques de l'irréversible. La grève du 16 au 18 mars 1999, rapporte *La Gazette* (n°158, 22/03/00), aura par exemple fait « sept victimes d'évanouissement et d'affaiblissement parmi les femmes qui ont dû être hospitalisées d'urgence ».

« Après avoir épuisé toutes les formes de sensibilisation et toutes les démarches auprès des responsables concernés par le dossier de l'emploi, dit un jeune manifestant à un journaliste de ce dernier hebdomadaire, nous sommes convaincus que l'indifférence et l'exclusion sont les seuls moyens utilisés par ces responsables envers la crise des diplômés en chômage » (*La Gazette*, n°155, 1/03/00). Marginalisés et exclus de fait,

ils mettent en scène leur propre exclusion et la dépréciation de leurs acquis (le diplôme) à l'origine de cette marginalisation. Le suicide, cet "appel du vide" enclenché par l'exclusion et l'oisiveté, devient une tentation. « *Le vide est mon ennemi numéro un* », dit l'un d'eux (*La Nouvelle Tribune*, 30/09/99). En proie au « *calvaire* », cette « *jeunesse désemparée et déboussolée, craignant les affres horribles d'un abandon définitif* » (*La Gazette*, *op. cit.*), répond à cet appel par une sortie réelle – et non seulement symbolique –, à la fois du monde du travail et de la société : « *laissés pour compte* » là où l'on disait par avance compter sur eux – "laissés au vide" pourrait-on dire – ils deviennent « *animés des mêmes intentions de fugue* » et choisissent de migrer. Désemparée par « *l'ampleur du calvaire enduré* », en proie à « *un incommensurable désespoir* » et incapable de trouver de moyen plus sûr pour aboutir, « *l'élite de la jeunesse intellectuelle du pays* » sort d'un univers, où prédomine l'indifférence à son égard, pour « *l'asile social* » en Europe. Las de manifester publiquement lorsqu'elle n'est pas purement tombée dans l'oubli, elle décide parfois de « *prendre la clef des champs* », laissant alors aux gouvernants le vide de son absence comme dernier message.

92

À en croire les avis exprimés par les journalistes et les diplômés par eux interviewés, l'errance en attente d'un avenir incertain laisse des marques profondes. Après avoir enduré des « *conditions de vie vraiment scandaleuses durant leur sit-in* » : « *pollution, bruit, régime alimentaire pauvre et manque d'hygiène* », après avoir essuyé les coups de matraque et avoir été « *traités comme des criminels* », les diplômés chômeurs sont « *devenus comme des bêtes de cirque qu'on vient admirer comme une curiosité de la ville de Rabat* » (*Le Journal*, 8/05/99), avant d'être déposés de leur identité de « *citoyens* ». Ils ne troquent pas seulement l'avenir de cadres qui leur était promis pour des petits boulots ou pour un avenir inconnu, mais aussi leur statut d'élite pour une identité défigurée et recomposée. « *Cruellement déçus par l'incurie de nos responsables*, dit l'un d'eux, *il n'est plus question pour nous de revenir un jour au Maroc, ni même de nous considérer comme Marocains.* » (*La Gazette*, n°158, 22/03/00).

Cette retranscription de propos de diplômés chômeurs, comme les discours tenus à leur sujet et ici largement rapportés, montrent combien ces jeunes sont victimes aux yeux des journalistes : victimes de "l'inadéquation formation-emploi", victimes du fait que le gouvernement socialiste aujourd'hui en place ne tient pas ses promesses passées, victimes du

manque de considération de la part de ces gouvernants et de l'indifférence générale, victimes enfin, comme nous le verrons, de diverses manipulations.

Cette position prend, par ailleurs, le caractère de la défense, dans un élan de solidarité. Dans leur majorité, les journalistes prennent fait et cause pour ces jeunes et choisissent d'alerter l'opinion publique d'un problème qu'ils jugent préoccupant. Écoutons plutôt deux journalistes interviewés à ce sujet.

« On s'est intéressé à ce problème en raison de l'évolution rapide du phénomène de gravité sociale de la question, et de la léthargie de l'appareil public et même de l'absence de volonté politique. Ensuite ces gens-là [les diplômés chômeurs], il fallait que la presse, comme les partis, les syndicats, la société civile, aide à faire parvenir leur voix pour augmenter la pression pour leur trouver une solution. Et ça s'est fait au niveau de toute la presse. À un moment donné, ça a même été une mode² en quelque sorte : dans tous les journaux, tout le temps, vous trouviez des articles ; des articles qui n'étaient pas des articles de journalisme mais des articles de plaidoirie, de défense et d'appel à la conscience publique³ pour venir en aide à ces gens-là. »

93

Face à ce qu'ils considèrent comme grave, certains journalistes ne décident pas seulement de faire état de l'actualité et d'alerter l'opinion publique, mais également de rompre un silence et une léthargie à leurs yeux grandissants et d'éviter que les principaux protagonistes ne sombrent dans l'oubli.

Leur passé d'étudiants explique en bonne partie cette solidarité des journalistes à l'égard des diplômés chômeurs. Eux aussi ont été diplômés, à la recherche de travail, et confrontés aux mêmes problèmes.

« Au début, d'abord, me répond un journaliste lorsque je lui demande ce qui l'a amené à écrire sur ce sujet, c'est que, étant

2 C'est moi qui souligne, pour signaler l'un des ressorts de la construction des discours et des représentations (cf. infra).

3 Idem.

moi-même diplômé universitaire, j'ai eu la chance de trouver un emploi, mais j'ai trouvé l'emploi dans des conditions assez difficiles et, effectivement, je comprends parfaitement la situation de ces jeunes ; donc c'est déjà une question de solidarité de corps. Ayant fait le même parcours que ces gens-là, il n'y a pas de raison que nous ayons pu trouver un emploi et qu'eux se trouvent marginalisés. » Un autre précise que les diplômés chômeurs le sollicitent souvent, puis ajoute : « on ne trouve rien à leur argumentation, imparable d'ailleurs ; on ne trouve rien à leur répondre, ils ont raison, ils ont le droit de trouver une place sur le marché du travail dans leur pays, ils ont un diplôme... Ils ne peuvent pas accepter d'avoir un diplôme supérieur et de ne pas être intégrés dans la société. Ça n'est pas possible, c'est carrément dingue. Alors que la société a besoin de gens cultivés, de gens avec des diplômes... C'est un problème qui concerne notre société et on est impliqué. On fait partie d'eux, on les connaissait, on est les mêmes. Au départ on était tous sur le même banc. Si on s'y intéresse c'est parce qu'on s'y connaît un peu. Il peut y avoir des diplômés qui sont des copains, on était des copains de classe hier. Ils reviennent avec des diplômes d'Europe alors que nous qui sommes restés ici nous travaillons déjà. Et eux qui reviennent avec un diplôme, un titre, tout un tas de titres, ils ne trouvent même pas une place. Voilà, le problème on le sent au quartier, au café, on se téléphone et on se dit : tiens, X n'a toujours pas trouvé de travail, il souffre, Y il est tombé malade. Ça n'arrête pas de tourner. On est au milieu. Entre journalistes, entre ex-étudiants. Le problème est quotidien ».

Les diplômés sous silence **Procédés de construction des représentations**

Seule l'interview permet de capter de tels propos. Mais les articles témoignent, en filigrane, du sentiment des journalistes d'appartenir au même corps que celui des diplômés, dont seul le travail (l'activité salariée) les départage. La critique s'efface derrière l'élan solidaire – dont la “victimisation” rend bien compte – à l'égard de compagnons qui, eux, n'ont pas eu la chance d'avoir un emploi. Cette conscience partagée des problèmes qui affectent les diplômés – pour l'essentiel l'absence d'emploi et de prise en charge par l'État, la non-reconnaissance et la dépréciation du diplôme, enfin leur marginalisation –, affleure dans le ton partisan

employé pour les évoquer. Mais elle peut même se lire, paradoxalement, dans la neutralité de certains discours. Celle-ci ne signifie pas, comme on pourrait le penser, un manque d'intérêt de la part du journaliste ; mais, simplement, que la prise de position est inutile pour rendre compte d'une réalité. Attirer l'attention du lecteur suffit. Dépouillé d'artifices (comme peuvent l'être les métaphores destinées à survaloriser un fait ou un événement), le discours peut, par sa neutralité même, repousser la critique et bénéficier de davantage d'attention. À propos de l'un de ses articles dans lequel il ne prend aucune position, un journaliste (du *Journal*) m'explique ainsi, en parlant des diplômés :

« On prend ce qu'ils disent et on l'expose à l'opinion. Littéralement ce qu'eux veulent dire. Comme ça on sent qu'on ne les a pas trahis. On n'apporte pas une touche bonne ou mauvaise. On ne sait jamais comment ils vont le prendre. Comme ça on gagne leur confiance. Ce qu'ils ont dit, on le rapporte. Autrement dit, ils savent très bien qu'on est avec eux. Sinon on n'aurait jamais abordé la question. Vous voyez : c'est déjà le fait de leur consacrer un article ou deux, ça veut dire ce que ça veut dire. On n'a pas besoin de prendre position. On est à côté d'eux. Ils ont raison. C'est clair. »

95

Inutile donc d'afficher systématiquement cette solidarité avec les diplômés : le recours à l'actualité suffit, dont on force les traits les plus marquants pour l'opinion publique – avant tout la répression et l'absence de considération gouvernementale des problèmes sociaux. Ce soutien se double bien sûr de prises de position par rapport au gouvernement, identifié comme le responsable, selon une grille de lecture commune à celle des diplômés chômeurs. Le journaliste précédent indique par exemple sans ambages ce parti pris :

« On ne cherche pas à savoir, parce que l'État et les instances responsables leur promettent tant de choses, et en fin de compte il n'y a aucun résultat. Ils les repoussent et repoussent les solutions d'une année à l'autre. Et nous nous voyons toujours les mêmes diplômés chômeurs, ceux qui ont observé une grève de la faim, ceux qui ont fait des sit-in devant le parlement. Alors, nous, on est très proches d'eux. L'essentiel c'est qu'on ressent automatiquement ce qu'ils ressentent, parce qu'ils font partie de nous. On cherche à savoir quel est leur état d'esprit, jusqu'à quel point ils souffrent. On cherche

aussi à savoir jusqu'à quel point c'est vrai, leurs souffrances. Mais quand on s'approche d'eux on se rend compte que c'est vrai, leurs souffrances, ils ne font pas semblant. Ils ont 30 ans, 32 ans, ils sont docteurs, ils ont un grand doctorat. Tu débarques de France ou du Canada et ton doctorat ne te sert à rien. Même l'épicier du coin ne va pas te faire crédit parce qu'il sait que tu n'as rien (...). Les diplômés veulent s'intégrer (...). Ce n'est pas eux qui refusent de s'intégrer. D'ailleurs, c'est l'État qui a concrétisé cette idée-là que si vous travaillez dans la fonction publique vous garantissez votre avenir. C'est dans leur subconscient. Et ils ont peur, quand ils ont un travail, de le reperdre au bout de quelques mois. Eux ne sont pas contre l'intégration, ils ne sont pas contre une autre formation pour pouvoir s'intégrer. Pas du tout. Mais cette peur qui plane toujours au-dessus de leur tête... ».

« *On ne cherche pas à savoir...* » : la justesse de la cause suffit à légitimer le discours en faveur des victimes. La solidarité des journalistes avec les diplômés chômeurs masque dès lors des pans entiers de leur réalité. Qui sont-ils ? Leurs souffrances suffisent parfois comme réponse et le silence des gouvernants à leurs revendications comme alibi pour ne pas mener plus avant les investigations. Leurs actions peuvent alors être réduites à leurs manifestations, leur parcours à leur sit-in, et leur identité résumée à l'aide du triptyque diplôme-chômage-misère⁴. Approchés lorsqu'ils manifestent et revendiquent, lorsqu'ils opposent au silence des gouvernants et de la société tout entière des messages d'alerte comme peut l'être une grève de la faim, ou encore lorsque le gouvernement adopte une mesure qui les concerne directement ou indirectement, les jeunes diplômés chômeurs cessent d'exister le reste du temps – au moins dans la presse ici étudiée.

4 Ce discours reproduit ainsi, sur un autre mode, les considérations sur “l'inadéquation formation-emploi” toujours avancées pour expliquer le chômage des diplômés et pour marquer – pour stigmatiser – à la fois la dépréciation du diplôme (plus largement du capital scolaire) et la faillite du système éducatif à valoriser ses étudiants et leurs acquis sous forme, précisément, de produits “adéquats” aux besoins de l'économie.

Tableau 1
*Traitement thématique de la question du chômage des diplômés
dans les trois journaux
(en nombre d'articles, de décembre 1998 à mars 2000)*

	<i>La Gazette</i>	<i>Le Journal</i>	<i>La Nouvelle Tribune</i>
Mesures adoptées en faveur des diplômés chômeurs	1	1	1
Articles sur leurs actions	5	2	1
Articles sur eux-mêmes	2	1	1
Articles sur l'emploi et son traitement politique	6	3	1
Articles sur les acteurs en charge des problèmes des jeunes	3	2	0
Total	19	9	4

Peu d'articles leur sont consacrés directement, et moins encore à leur identité collective et à leurs actions et pratiques hors manifestations. Nous verrons que cette imprécision, que ces vides constitutifs des articles servent indirectement l'objectif d'opposer au gouvernement son incapacité à résoudre les problèmes économiques et sociaux, et celui d'alerter l'opinion publique sur ce fait – qu'ils servent en somme la volonté idéologique de défendre certaines causes et d'y associer le lectorat. On tentera aussi d'en relever le sens. Notons dès maintenant ce paradoxe : en apparence véhicule de l'actualité brute, par la mise en œuvre d'un “journalisme de couverture” – à défaut d'un journalisme d'investigation peu pratiqué –, la presse se veut en fait messagère et, pour y parvenir, travestit cette réalité en en gommant des pans entiers. Une neutralité et une objectivité de façade sont mises au service d'une subjectivité de fond.

Et la question demeure : qui sont donc les diplômés chômeurs ? Le lecteur l'ignore largement et ne possède, pour le savoir, que l'image caricaturale figurée par des journalistes qui laissent dans l'ombre leur origine sociale et l'originalité de leurs parcours individuels, la nature et la dimension de leurs démarches collectives, ou qui ne les évoquent que rarement, par bribes, laissant penser que l'ensemble des jeunes diplômés peut être

identifié à des cas particuliers. L'un des articles consacrés aux manifestations des diplômés chômeurs non-voyants note par exemple que leurs animateurs « *proviennent de différents cercles politiques et syndicaux. On y relève en particulier des “barbus” appartenant à tous les courants islamistes et aussi des activistes d'extrême gauche, des militants de la jeunesse Ittihadia et des responsables des mouvements de la société civile* » (*La Gazette*, n° 100, 27/01/99). Les exemples pourraient être multipliés. Il est vrai que le dépouillement de la presse écrite n'a pas été exhaustif et que celui des journaux ici analysés a porté sur une durée précise et limitée. Mais, pour avoir connaissance de la structuration du mouvement des “diplômés” en une multitude de groupes identifiés à leurs secteurs et disciplines d'études⁵, pour comprendre en quoi leur manipulation parfois évoquée consiste réellement – pour ne prendre que ces deux exemples –, ce dépouillement a dû nécessairement être complété par des interviews de journalistes.

La construction des représentations des diplômés que nous livre la presse repose ainsi sur la combinaison de la parole et du silence, d'un ton parfois neutre, ailleurs plus partisan, enfin par la catégorisation : la multiplicité des jeunes diplômés, les singularités de leur parcours, les particularités de leur identité individuelle, ou encore leurs différences, leurs oppositions et contradictions, disparaissent en majorité derrière le portrait d'un groupe uniforme et homogène, de surcroît privé de l'une de ses composantes : celle des diplômés “intégrés” qui ont obtenu un emploi et de ceux qui entreprennent par eux-mêmes. Même les critiques adressées aux gouvernants pour leur manque de politiques en faveur des chômeurs ne sont pas assorties d'un exposé précis des mesures gouvernementales, dont seule la lecture de l'ensemble des journaux peut fournir le détail.

Pourquoi cela ? « *On ne fait pas notre boulot, je suis convaincu qu'on ne fait pas le boulot qu'on devrait* », dit l'un des journalistes que j'ai rencontrés. Cherchons plutôt à voir sur quoi débouche cette catégorisation, à savoir ce qu'elle sert. Prenons simplement l'exemple d'un article rédigé à l'occasion d'une manifestation, en janvier 1999, de diplômés chômeurs non voyants délogés de l'enceinte du Parlement (*La Gazette*,

5 Les diplômés chômeurs s'organisent en effet en fonction de leurs études, de leur discipline, ou même de leur appartenance à une même école (par exemple le “groupe des chimistes”, le groupe des “diplômés de l'URSS”, etc.).

n° 100, 27/01/99). « *On a tout fait*, dit l'un d'eux rencontré par le journaliste, *pour tuer dans l'œuf notre action revendicatrice... On nous a transférés (...) dans l'espoir de nous décourager et nous obliger à rentrer chez nous.* » Après avoir repris ces propos, le journaliste relève, lui, « *ce mauvais traitement réservé à des personnes handicapées qui ne demandent que les quelques avantages accordés à ceux qui ont osé organiser leur mouvement dans l'enceinte du Parlement (...), qui ont décidé de rester sur place durant tout le mois sacré du Ramadan et de passer les vacances de l'Aïd El Fitr sous le froid glacial et la pluie.* » À l'évidence, les manifestants se sacrifient pour leur cause, alors même « *qu'aucun ministre n'a cru bon leur rendre visite.* » Le recours aux propos d'un ministre permet d'étayer cette position à l'égard des diplômés. « *Ce mouvement est tout à fait injustifié*, dit celui-ci, *pour la simple raison que ces activistes ont préféré le style de la confrontation et de la médiatisation stérile à celui du dialogue et de la concertation.* » Le journaliste ne laisse pas percevoir ce qu'il en pense, mais, après avoir mentionné l'absence de soutien de l'État à leur égard et signalé le choix de prendre pour « *cible préférée le gouvernement de l'alternance* », il conclut en disant : « *Au gouvernement de l'alternance, censé initier le changement, d'en tirer les conséquences qui s'imposent.* » D'autres que lui attribuent la situation des diplômés à « *l'inconscience des responsables* », et leur mécontentement « *à la vicissitude de gouvernements incompetents qui ont atteint des taux difficiles à résorber* ». Les leçons tirées de la manifestation ont donc une dimension politique et générale, et non seulement sociale et particulière à une catégorie d'individus. Les diplômés chômeurs sont toujours présentés comme des victimes, comme on l'a vu, mais ils finissent par disparaître derrière le problème général de l'emploi, dont ils sont une des figures maîtresses, et derrière celui de la répression gouvernementale. Ils sont certes pénalisés par l'absence de travail – ce travail qui est, selon un journaliste, « *la dignité de l'être humain* » et dont le droit est « *une évidence constitutionnelle* » –, mais ils sont, aussi et surtout, l'image même des échecs du pouvoir ou, selon le mot d'un journaliste, « *un boulet de mauvaise conscience dans le jardin secret de l'État* » (*Le Journal*, 29/05/00). Les diplômés chômeurs, comme l'ont souligné des journalistes de cette presse écrite dite « *indépendante* », sont manipulés par certains partis, certaines fractions politiques, « *qui ont cru réaliser une opération politique d'envergure en se nourrissant de la souffrance de ces diplômés chômeurs* » (*La Gazette*, n°108, 24/03/99). L'un « *pense tout particulièrement aux mouvements islamistes, modérés et radicaux* », pour lesquels ces

diplômés chômeurs « ont droit à un emploi et à une vie décente bien avant l'ensemble des autres diplômés » (*ibid.*)⁶.

Mais, comme on vient de le voir à travers la catégorisation utilisée par les journalistes au sujet des diplômés et le recours à leurs problèmes pour stigmatiser la gestion gouvernementale des questions de société, la manipulation politique a pour pendant, dans le monde de la presse, l'instrumentalisation d'individus ou de groupes. Dans les colonnes des journaux, les diplômés chômeurs sont symboliquement érigés en une catégorie qui sédimente, symbolise et dit les problèmes du chômage, comme les transformations qui affectent le savoir universitaire. Mais, au-delà de la catégorisation qu'il opère pour rendre visibles des phénomènes, le travail journalistique transcende aussi ces catégories. La situation de certains individus devient le problème général de classes identifiées selon des propriétés communes (le diplôme par exemple ou simplement l'âge – il n'est alors plus seulement question de jeunes diplômés mais de jeunes au sens large) et la mise en relief de la nécessité, pour tous, de bénéficier de politiques globales de changement et d'amélioration. Si les journalistes s'associent aux diplômés dont ils plaident la "misère" et déplorent "l'asile social" en Occident, c'est pour mieux signaler la faillite des gouvernants dans l'amélioration de la situation sociale et économique, dans la réhabilitation de l'État comme garant de la protection sociale des citoyens, enfin dans son devoir patriotique de promouvoir ces citoyens et de leur assurer, au sein du pays, le meilleur avenir. Sujets toujours sensibles, le travail ou l'éducation sont ainsi, sous la plume des journalistes, prétextes à messages politiques à l'adresse du gouvernement en place ; et leurs victimes, qu'il s'agisse des diplômés chômeurs ou des "enfants de la rue" par exemple, des instruments de la nécessaire sensibilisation de "l'opinion publique". Ce double glissement, de l'examen particularisé à l'amalgame, et des problèmes rencontrés par certains groupes à un fait général de société, est

6 L'un des journalistes rencontrés précise : « *Amasser des problèmes devant la porte du gouvernement pour le gêner, pour le déboussoler, peut être une pratique de la droite. Au Maroc on n'a pas d'extrême droite, mais une droite très " méchante "*. C'est des gens qui n'hésitent pas à utiliser des moyens qui ne sont pas très catholiques, pour arriver à leur fin. Un exemple : quand ils étaient en sit-in devant le parlement, souvent on les incitait à prolonger le sit-in. Je parle des gens de l'autre bord. On les incitait à rester. Il y avait des problèmes de prise en charge, bon ils les prenaient en charge. Y compris les loisirs. Pour eux l'objectif était de faire durer le plus possible la protestation ».

rendu possible par la catégorisation des individus et, encore une fois, par le silence observé – volontairement ou non –, enfin par la rareté d'articles consacrés aux particularités d'un problème dont la complexité est alors résumée en figures paradigmatiques. Et il est mis au service d'un discours politique, adressé au lectorat "populaire" comme intellectuel, pour une critique des mesures et pratiques adoptées par le pouvoir.

Oppositions et indétermination : la presse en "transition"

Pour autant, l'ensemble des articles est lui-même hétérogène et ne peut laisser croire à des positions unanimes chez les journalistes. L'utilisation commune des procédés précédemment relevés laisse percevoir des singularités de ton ou thématiques. D'une part en effet, la part réservée à un sujet d'actualité comme celui des diplômés chômeurs varie d'un journal à l'autre, en proportion de l'ensemble des textes écrits sur le sujet, et en proportion des articles rédigés sur d'autres sujets. Par exemple, 59,4 % des articles consacrés directement aux diplômés chômeurs ou dans lesquels il y est fait explicitement référence sont publiés par *La Gazette*, alors que ceux de *La Nouvelle Tribune* ne représentent que 12,5 % de cet ensemble. Autre exemple : sur la période considérée, *La Gazette* a consacré 36 articles à l'éducation et 19 articles à ce sujet (soit 52,8 % de ce volume global), *La Nouvelle Tribune* respectivement 34 et 5 (soit 14,7 %).

D'autre part – la place manque ici pour traiter davantage de l'hétérogénéité du champ journalistique et pour décliner les conséquences de l'absence visible de ligne éditoriale, dont ont témoigné les journalistes interviewés –, l'apparente uniformité des représentations des diplômés chômeurs est contrariée par deux thèses opposées et contradictoires à leur sujet et à celui des problèmes qu'ils symbolisent. Selon la première, prédominante et principalement exposée jusqu'ici, les diplômés chômeurs sont victimes de leur situation, pénalisés par les politiques de l'État consécutives au Plan d'ajustement structurel, enfin laissés pour compte par des gouvernants qui ont toujours avancé le discours d'une valorisation, par le travail et la promotion sociale, des savoirs scolaires et universitaires. L'obtention de diplômes d'études supérieures devrait se solder, sinon par une intégration dans la fonction publique, désormais illusoire, du moins par un soutien étatique en matière d'embauche. Et il faut aussi reconnaître à la décharge des diplômés manifestants qu'ils ont « *longtemps vécu dans la culture de "l'emploi garanti" au bout du chemin des études* » (*La*

Gazette, n°112, 21/04/99). Ce discours porte l'accent sur les pertes subies, en termes de sécurité sociale, par la génération des jeunes, par la classe des lettrés, et sur les transformations négatives dont sont affectés le monde de l'enseignement ou les logiques de mobilité et de promotion sociale. En réponse au sentiment d'abandon parfois exprimé par les diplômés, il semble attaché à sauver ce qui peut encore l'être, d'un passé où le savoir universitaire était plus honoré et récompensé, où leurs titulaires étaient davantage promus et honorés. Et ce discours n'a de cesse de relever «*la culpabilité des gouvernements successifs qui, de crainte d'affronter la colère des jeunes, avaient entretenu l'illusion d'un emploi stable alors que l'assiette du travail se rétrécissait à vue d'œil*» (*ibid.*).

La deuxième thèse, d'inspiration plus libérale, avance, elle, la nécessité actuelle, pour les diplômés, de se “prendre en charge” et d'entreprendre. L'État Providence est désormais une réalité passée dont il faut prendre acte, plutôt que de recourir à des revendications passéistes identifiées à une pression de mauvais aloi à l'égard du gouvernement. Par exemple :

102

«*ils [les diplômés] étaient censés être les premiers à prendre acte de la nouvelle géographie économique du monde : dès la moitié des années quatre-vingt, les États ne pouvaient plus “pléthoriser” les administrations (...). Les sociétés modernes ne peuvent plus vivre sous le schéma classique d'une carrière une et indivisible : recrutement, stage, travail “peinard”, et enfin retraite*» (*ibid.*). Ou encore : «*Les chômeurs doivent investir au plus vite et sans complexe les cycles de formation disponibles, exigeant si nécessaire le financement de ces derniers par les pouvoirs publics, au lieu de camper misérablement par-devant les parlementaires, à la recherche de jobs bouche-trous de moins en moins disponibles*» (*ibid.*). Or, notent les journalistes dans le même sens, les diplômés chômeurs «*refusent obstinément de travailler dans le secteur privé dont ils dénoncent les carences et la précarité*» et, plus encore, d'entreprendre par eux-mêmes.

Le chômage, ici, n'est pas ignoré mais considéré comme relatif et, à ce titre, plutôt passé sous silence ou examiné à la lumière des réformes pour l'emploi, ou encore apprécié à la lumière des possibilités d'embauche dans le secteur privé. Pour l'illustrer, les journalistes recourent parfois aux témoignages d'entrepreneurs, ou de tous autres acteurs qui ont cherché en vain à recruter des diplômés ou qui en ont essuyé un refus après leur avoir

fait des propositions. Tel cet agriculteur rencontré par un journaliste aux “Assises de l'emploi” de Marrakech en décembre 1998, qui n'a pas réussi à trouver des ingénieurs agronomes pour travailler sur son exploitation. «*Ils veulent tous travailler dans l'administration, dit-il, avoir un emploi garanti à vie et aucun ne veut se déclarer d'une compétence quelconque lors de l'entretien d'embauche*» (Le Journal, 19/12/98). Dans sa retranscription, le journaliste remarque que cet employeur a été «*échaudé par la démission d'une ingénieur partie sans préavis au bout de six mois*», avant de lui redonner la parole : «*ce sont ces diplômés auxquels on gonfle la tête qui créent le chômage. Les opportunités de travail existent bel et bien*». Les choses sont claires : même si «*seuls le parler vrai et la courageuse responsabilisation des jeunes – diplômés ou non – peuvent inverser le cours actuel des choses*», autrement dit même si les gouvernants assument devant les diplômés leur incapacité à satisfaire leurs revendications, ces derniers doivent, eux, reconsidérer la valeur de leur diplôme tout autant que les exigences du marché de l'emploi. Jamais, nous dit ce journaliste, «*au Nord comme au Sud de la planète, dans aucun pays du monde, les jeunes chômeurs, analphabètes ou grasement diplômés, ne se sont adressés aux gouvernements pour les “faire travailler” (...)*». Et il n'est pas possible d'espérer «*un recrutement massif de cette nouvelle caste du sociogramme marocain qui ne fait valoir ni sa filiation, comme on s'y amusait allégrement au lendemain de l'indépendance, ni ses savoirs, ni même son savoir-faire, mais seulement et uniquement son diplôme. Comme si le diplôme, conclut-il, pouvait vous faire un homme !*» (La Gazette, n°112, 21/04/99). La question du diplôme et de sa dépréciation est donc, elle aussi, secondaire, de même que la valorisation des savoirs universitaires par la promotion sociale. Ou plutôt : les succès remportés par les jeunes entrepreneurs attestent de la valeur des diplômes supérieurs et rendent caduque leur remise en cause, au point que la simple évocation du problème militerait pour la thèse opposée, condamnant alors le respect tacitement accordé au savoir scolaire et universitaire.

Ces deux thèses, ici schématisées, sont rarement exposées de manière aussi explicite. Elles sont aussi souvent nuancées, y compris par l'absence de prise de position claire sur les principaux sujets qu'elles recouvrent et qui se croisent : le savoir, le travail et le statut de la jeunesse. Mais elles parcourent tous les journaux et se renvoient même l'une à l'autre au sein de certains hebdomadaires, au point que le lecteur non averti – comme l'étranger – est amené à s'interroger sur leur validité ou, simplement, sur ces nuances. De surcroît, certains propos de journalistes

tendent à la contradiction. Ainsi, par exemple, l'interlocuteur d'une interview menée dans les locaux du *Journal*, qui signalait, comme nous l'avons entendu, que les diplômés chômeurs ne refusent pas de s'intégrer dans le secteur privé, disait-il aussi :

« *Eux ne sont pas contre l'intégration, ils ne sont pas contre une autre formation pour pouvoir s'intégrer. Pas du tout. Mais cette peur qui plane toujours au-dessus de leur tête. Ils craignent... On peut se jouer d'eux, leur dire qu'il y a une crise : voilà, le crédit ne marche pas, la banque ne veut pas, il y a un tas d'obstacles qu'ils rencontrent. Vous, vous êtes diplômé chômeur et vous voyez votre ami qui s'est lancé dans l'entreprise et ce qui s'en suit. Vous voyez qu'il n'est pas vraiment content, vous voyez qu'il a regretté, qu'il s'est enfoncé dans d'autres problèmes ; vous préférez garder vos distances et chercher dans la fonction publique, qui vous éviterait ce genre de problèmes. Je crois que vous n'en avez pas besoin, déjà vous avez assez souffert, vous ne cherchez qu'un travail pour vous sauver du milieu familial, là où vous êtes lourd, où vous constituez un fardeau et tout. Je n'ai jamais rencontré un diplômé chômeur qui répudie le secteur privé. Jamais. Mais ils ont peur parce que... Comment voudriez-vous qu'ils s'intègrent dans le secteur privé ?* ».

104

Les contradictions ne marquent pas seulement les discours, elles traversent aussi les représentations de certaines questions spécifiques à des groupes d'individus, en résonance avec les oppositions qui parsèment les différents journaux, faute de les départager entre eux. Gauche, droite ? Affaire de partis, de sensibilités politiques ? Même les protagonistes de la scène politique, nous dit par exemple Alain Roussillon, « (...) *tenants du réalisme et des "grands équilibres" et déçus de l'alternance continuent de s'opposer, selon des clivages qui passent moins entre les partis de la nouvelle majorité qu'au sein même de ceux-ci* » (1999 : 5). Les grands dossiers aujourd'hui en débat au Maroc – l'éducation, le statut de la femme, la réforme du territoire et le code du travail – révèlent, sinon les dissonances et les oppositions ou les lignes politiques de fracture, du moins l'impossibilité pour chaque corps (social, politique...) de se positionner en termes clairs, et dont l'imprécision révèle une fragmentation tout aussi partielle et partisane. Car les cartes du jeu politique, avec les Plans d'ajustement structurel, puis les mesures récemment prises par le nouveau souverain Mohamed VI, ont été redistribuées. Comme l'indique

par exemple Khatibi, suite au PAS en 1983, *« l'État s'est trouvé en perte de vitesse dans le domaine économique et social. Il devait lâcher la bride à la libéralisation et à la privatisation. Mais quand l'État a commencé à céder une partie de son pouvoir économique au privé, il s'est produit un phénomène dualiste au sein de l'État : l'État continue à jouer son rôle de stratège central, le gouvernement se dépolitise. (...) Les élites et les cadres mis en place exécutaient les directives d'une manière technocratique, marquée par la confusion entre les tâches. Et plus le gouvernement se dépolitisait, plus l'administration chargée des affaires intérieures du pays se substituait à lui. De là cette dissymétrie au cœur de l'État, entre un modèle de stratégie et de repolitisation de la société d'une part ; et, de l'autre, une neutralisation de la politique secrétée par des appareils d'exécution »* (1998 : 31).

Quel parti prendre – si tant est qu'il soit question de prendre un parti quelconque dans un contexte où, précisément, le partage – des hommes comme des idées – semble prendre pour traits ceux de la confusion ou, à tout le moins, de la réflexion, assujettie au “temps long” ?

Un journaliste que j'interroge à ce sujet hésite, réfléchit, puis dit, comme en écho aux propos du politologue précédemment cité :

« Transition... On ne sait pas encore où est la balance. En tout cas, positivement, non. Le poids des séquelles de l'héritage passé pèse encore lourdement. On va schématiser : vous avez un gouvernement de gauche, vous avez une administration tentaculaire sur l'ensemble du pays, de droite. Donc le gouvernement ne peut rien faire, l'administration bloque tout. Plus grave que ça : au sein même des administrations centrales, des ministères, le ministre n'a pas le pouvoir en quelque sorte. Il a un pouvoir politique, un pouvoir de décision, mais il n'a pas le pouvoir réel d'administrer l'ensemble de son département et les dépendances régionales au niveau du pays. Pourquoi ? Parce qu'il y a quelqu'un d'autre de nommé par les instances suprêmes du pays, et qui sont les chefs de l'administration du ministère du ministre. Il y a peut-être un noyau progressiste, démocratique, mais les poches de résistance sont partout : dans les hautes fonctions de l'administration centrale, dans les entreprises, dans les administrations régionales et provinciales, dans les collectivités locales, même dans la société civile ; elles sont au niveau du ministère de l'intérieur, dans les corps des forces de l'ordre... Peut-être chez les diplômés eux-mêmes. Vous pouvez avoir

des gens... Avant, vous aviez des étudiants qui étaient organisés au niveau du syndicat étudiant, qui faisaient du militantisme anti-régime et tout ça, mais vous trouviez parmi eux une bonne partie qui étaient des indics. C'était le noyautage systématique. On peut toujours concevoir cette éventualité sans être vraiment affirmatif».

Mais comment l'être ? Si les Partis sont en proie à des clivages qui fragilisent leur unité et leur interdisent clairement de se démarquer entre eux – comme en témoigne le jeu des alliances alternées de certains partis islamistes en quête de position politique par exemple –, l'État lui-même déploie des politiques dont l'opinion publique peut ne retenir que l'ambivalence des propositions. « *Nous sommes devant un problème œdipien*, écrivait un journaliste de *La Gazette* au sujet des diplômés chômeurs : *ce sont les enfants de la gauche qui harcèlent aujourd'hui le gouvernement à majorité de gauche. L'arroseur arrosé !* », concluait-il. De fait, la période de transition se trouve traversée par de multiples contradictions : celles dont elle hérite, bien malgré elle, et celles qu'elle ne parvient visiblement pas à résoudre en raison même de cet héritage et de la nouvelle configuration politique, générée par l'accession au trône de Mohamed VI – des contradictions entre des promesses passées et les réformes actuelles, entre des générations hier associées, aujourd'hui en opposition, entre des mouvements politiques “de gauche” d'un côté, plus conservateurs comme les islamistes de l'autre –, contradictions dont les dilemmes journalistiques semblent être l'une des traductions.

Prenons donc l'exemple de ce qui nous intéresse ici, le rapport entre savoir universitaire et emploi, symbolisé par le chômage des diplômés. Comme l'a souligné *L'Économiste* en décembre 1998,

« Les Marocains doivent tourner le dos à la perception traditionnelle et passive de l'emploi. Sa Majesté le Roi, dans Son Discours inaugural des Assises Nationales de l'Emploi, appelle à en finir avec la confusion de l'emploi et du salariat, à chercher dans les activités individuelles et les nouveaux secteurs technologiques. Une logique qui nuit à l'esprit d'initiative et entrave les capacités de s'adapter aux nouvelles données du marché de l'emploi. Voilà comment Sa Majesté le Roi met en cause la perception traditionnelle de l'emploi, et qui prévaut encore, malheureusement, chez les jeunes diplômés et leurs parents. Le Souverain a ainsi donné le ton politique

aux Assises : pas question de reconnaître une liaison automatique entre un diplôme et un poste de salarié dans le privé et encore moins dans l'administration publique ».

Le gouvernement, dont le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, a pourtant, lui, mis en place nombre de mesures en faveur d'une reconversion des diplômés, qui prennent en compte leurs acquis universitaires et leurs revendications d'embauche, dans une concordance possible avec l'impossibilité de recruter dans la fonction publique. Non, semble-t-il dire, le diplôme ne permet pas tout mais n'interdit aucunement de travailler et d'être salarié : nous mettons en œuvre les mesures pour vous l'assurer.

Là encore de multiples exemples pourraient être apportés au sujet d'autres domaines – dont celui, actuel et manifeste, d'une libéralisation de la parole et d'une censure de la presse⁷ –, témoins eux aussi d'une ambivalence caractéristique des mesures mises en œuvre par le pouvoir et, à la fois, des représentations, comme des positions, conçues et adoptées à leur égard.

107

« Nous sommes dans une phase de transition à la fois délicate, complexe, et douloureuse, poursuit mon interlocuteur journaliste précédemment cité. C'est ce que m'avait dit Abraham Serfaty un jour. Nous sommes au Maroc dans une période de démocratie – l'État de droit, les droits de l'homme, etc. Lui est très bien placé pour en parler. Nous sommes dans une période... En arabe, on appelle ça le makhad. Le makhad, c'est la période de gestation de la femme enceinte, une période particulièrement douloureuse. C'est une période qui se caractérise par ses douleurs, ses souffrances, et qui se caractérise par l'évacuation des eaux, etc. C'est un peu ça. Maintenant, vous allez me dire : oui, va-t-on en sortir indemne ? On ne peut pas dire. On a bien vu des cas de pays qu'on disait irréversibles et où il y a eu réversibilité, comme l'URSS. On disait que ça ne pouvait pas revenir en arrière et c'est bigrement revenu en arrière. »

7 Cet article est écrit au mois d'avril 2 000.

« *On ne peut pas dire...* » : tel semble bien être l'un des messages indirectement exprimés par la presse écrite, tant elle est témoin et à l'écoute de l'opinion publique, porte-parole de ses principales égéries et indirectement messagère des ambivalences et hésitations du pouvoir, incarnées de manière duale – voire duelle – par le gouvernement et le Palais : « *il y a peut-être un noyau progressiste, démocratique, et puis de très fortes poches de... hésitait à dire mon interlocuteur. Tout le monde en est conscient, Sa Majesté en est consciente. Sa Majesté est résolument dans le noyau du progrès. Mais les poches de résistance sont partout...* ». Conscient de tout cela, le journaliste est à la fois marqué par ses influences diverses :

« *La presse subit et traverse la période de transition dans laquelle nous nous trouvons, concède-t-il. C'est un fait. Les deux extrêmes : [le Maroc] c'est le pays des extrêmes aussi. C'est-à-dire, bon, l'incohérence, si vous voulez... d'abord, l'incapacité – soit de moyens, comme quand les caisses de l'État sont vides, soit incapacité gestionnaire par manque de créativité... Non, je crois qu'on est en train de fuir le problème. Au Maroc, vous avez un problème de compétence, de méritocratie. Il y a quarante, cinquante ans, au Maroc on pouvait trouver des gens analphabètes qui se trouvaient patrons, et des docteurs qui sont complètement casés quelque part dans l'administration. On a cet héritage idéologique et maintenant on est dans cette phase où il y a ce conflit. Ce conflit ressort à la surface* ».

L'identification de cette tension ne livre pas les clefs de sa compréhension, moins encore de sa résolution. Et, faute de pouvoir y parvenir, la presse écrite retransmet les aléas de cette indétermination et, sensible aux inconstances politiques comme à l'incrédulité populaire, hésite entre deux choix, deux positions pour, finalement, offrir l'une et l'autre, dans le respect involontaire des contradictions qui gouvernent le jeu politique comme les choix de société.

Que retenir de cette perspective médiatique, variable à l'œil selon l'angle auquel elle s'offre ? Tout d'abord que la transmission des représentations – en l'occurrence des “diplômés chômeurs” et de leurs problèmes – est bien une construction, effectuée selon des procédés particuliers, comme le tri de l'information, la conjonction de mots et de silences, d'arguments et de manques, ou encore la catégorisation. Ensuite que cette

construction est relative au degré de proximité entre les journalistes et ceux dont ils évoquent les problèmes, en l'occurrence les diplômés chômeurs. Cette construction est enfin le produit de conditions particulières, comme peut l'être, au Maroc, le contexte politique de "transition". Les exemples ici apportés laissent penser à un assujettissement de la presse (même indépendante⁸) à ce contexte, à un mimétisme de sa part par rapport à l'état d'indétermination politique. Ils mettent à tout le moins en évidence l'hétéronomie de cette presse d'opinion – tout autant que d'informations – à la fois parcourue et façonnée par les divers courants de pensée.

Reste la question première de son ambivalence, de son "indétermination" à elle aussi. Une simple lecture ne laisse pas percevoir le processus de transmission des représentations des différents sujets, ni ses conditions de production. Tout au plus la presse laisse-t-elle lire un produit, accessible grâce à des figures schématiques, voire caricaturales : celles de diplômés victimes, d'un marché de l'emploi en pleine transformation, d'un système d'enseignement inadapté, ou encore celle de politiques inefficaces ou, à un autre niveau, secondaire celui-là, celle d'un monde journalistique où se déploient oppositions et contradictions.

Toutes ces figures, érigées par instrumentalisation de leur sujet, semblent être mises au service d'un même objectif – sinon d'une même intention : rallier l'électorat à des options et positions politiques, même contradictoires, sur des sujets de société, et sur la manière dont elles sont gérées par le pouvoir en place. La presse y parvient-elle ? Ses hésitations et ambivalences, de même que les procédés de construction et de production des thèses postulées et des représentations véhiculées, laissent libre cours à toute hypothèse, même négative. Assorties de caricatures, ces thèses contradictoires semblent en effet pouvoir produire l'effet inverse de celui qu'elles recherchent : leur pure annulation, sitôt que changent leurs conditions de production – dont la première, l'actualité –, sitôt qu'une mode – en l'occurrence médiatique – remplace l'autre. Ce que nous retiendrons ici est, qu'au-delà de ses limites et contradictions, la presse écrite dite indépendante livre, en elle-même, une image de la société en mouvement

8 Une étude comparative avec les organes de presse affiliés aux partis demanderait bien sûr à être menée dans cette perspective. Elle seule permettrait d'apporter des conclusions plus affirmatives.

et, plus encore, des indices de la manière dont celle-ci se (re)présente. La caricature – pour ne citer que ce procédé-là – n'est-elle pas en effet simplement une des façons contemporaines dont la société se donne à voir, une des figures par elle utilisée pour se rendre intelligible, un des artifices auxquels elle recourt pour (se) penser ?

BIBLIOGRAPHIE

BENNANI, 1994, *Soumis et rebelles. Les jeunes au Maroc*, Paris, Editions Le Fennec.

CNJA, 1993, *Enquête nationale auprès des jeunes. Activités socio-culturelles des jeunes*, volume 3, Rabat, collection enquêtes.

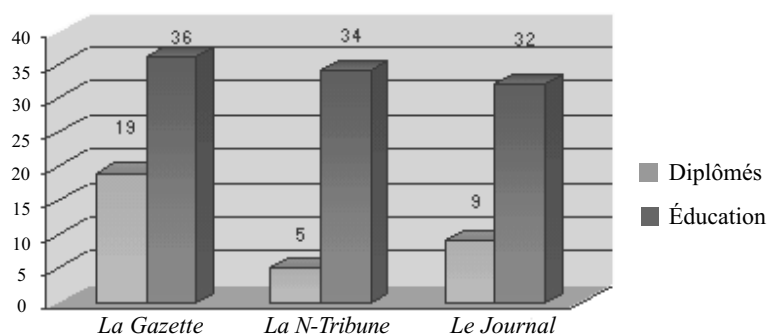
CNJA, 1996, *Enquête nationale Éducation-formation, présentation descriptive sommaire*, volume 1, Rabat, collection enquêtes.

KHATIBI (A.), 1998, *L'alternance et les partis politiques*, Casablanca, Eddif.

ROUSSILLON (A.) (dir.), 1999, « Un Maroc en transition : alternance et continuités », *Monde arabe Maghreb Machrek*, Numéro spécial.

ANNEXE

Part respectivement consacrée par les différents journaux aux questions d'éducation et au problème des diplômés chômeurs (en nombre et proportions d'articles)



Proportion des articles consacrés aux diplômés par chaque journal par rapport à l'ensemble des articles

La Gazette	Le Journal	La Nouvelle Tribune
59,4%	28,1%	12,5%

POLITIQUES SCOLAIRES ET CHOIX DE CARRIÈRE :
l'École algérienne vue par les médias

Hocine KHELFAOUI*

De prime abord, traiter du thème de l'École à travers les médias peut paraître séduisant. Mais, à y regarder de près, derrière sa simplicité apparente se cachent deux problèmes d'une grande complexité : le premier est celui de la masse de travail empirique qu'une telle recherche implique ; le second relève de la diversité des points de vue qui se reflètent dans les médias, diversité à travers laquelle il faut décoder les rapports complexes qu'entretiennent les différentes sphères de l'activité sociale (socioculturelle, politique, économique), et surtout les antagonismes et les conflits qui les traversent, notamment dans les pays où il n'y a pas de consensus autour des fonctions sociales de l'École.

En effet, à moins de réduire le champ de la recherche dans le temps à un nombre déterminé d'années, ce qui amoindrirait considérablement la portée explicative de l'analyse, l'on se trouve devant une quantité de matière aussi abondante que variée. Cette masse d'informations reflète le point de vue de toutes les tendances socioculturelles et politiques qui existent dans le pays.

Ces difficultés nous imposent de limiter à la fois le terrain de nos recherches et le champ de nos investigations. Le terrain de notre recherche n'est, pour cela, constitué que de la seule presse écrite ; les médias audiovisuels étant *grosso modo* traversés par les mêmes courants d'opinion, cette limite ne réduit pas sensiblement la portée explicative de l'analyse. Le champ d'investigation se borne, lui, à l'exploration d'une seule hypothèse, construite à partir de compilations de journaux, mais aussi de nos enquêtes et travaux antérieurs sur le système algérien d'éducation et de formation. Cette hypothèse peut être formulée ainsi : si les médias ont une influence

* Sociologue, Maître de conférences à l'Université de Boumerdès, chercheur associé au CREAD (Alger).

importante sur les questions politiques de l'éducation, leur impact sur les choix individuels et les stratégies de carrière est très faible, sinon nul.

Après une brève présentation du paysage médiatique algérien dans son rapport à l'École et au pouvoir, le présent travail traitera dans un premier temps de son impact sur les grandes orientations du système éducatif, celles qui relèvent du niveau politique, puis, dans un second temps, sur le choix des carrières et des itinéraires professionnels chez les jeunes en quête de formation professionnelle.

École, pouvoir et médias en Algérie

En Algérie, les médias constituent un canal et un instrument important dans la diffusion de l'information sur l'École. Outre ses fonctions ordinaires, la presse compense l'absence de communication de l'institution scolaire avec son environnement. Nous avons montré dans des travaux antérieurs (Khelfaoui, 1991) les grandes capacités du système éducatif à s'autonomiser par rapport à son environnement, autonomisation qui, loin de le soustraire aux influences extérieures, notamment celle du pouvoir et des conjonctures politiques, l'en rend au contraire très dépendant. Car, en s'autonomisant de la société, et notamment des activités économiques, il s'en éloigne et se met du coup sous la coupe du pouvoir politique. Dans le contexte algérien, l'autonomisation du système éducatif n'a pas donné lieu à une renégociation du rapport de l'École à l'économique et au social, mais à une distanciation d'avec ces deux sphères. Le système éducatif se crée une situation paradoxale de dépendance-autonomie qui l'éloigne de la société mais qui le met sous le contrôle des pouvoirs politiques.

L'École se trouve dès lors entre un État qui ne communique pas mais ordonne, et une société avec laquelle elle entretient peu d'échanges. Perdant toute capacité de communiquer, en premier lieu avec les parents d'élèves, elle entre dans un état de fonctionnement autarcique proche de l'autisme. Si l'on définit la communication comme le résultat d'un échange d'informations, plutôt qu'une information à sens unique de maître à élève, on pourrait ajouter que l'École ne communique pas plus avec les élèves, les activités pédagogiques se réduisant souvent à un discours à sens unique. Pour cette raison, et faute de revues spécialisées à caractère scientifique et pédagogique, ce sont essentiellement les journaux qui rendent possible la visibilité et la lisibilité du "système scolaire", non seulement pour la majorité de la population, mais aussi pour l'élite.

Dans cette situation, les médias sont souvent les seuls à dénoncer le contenu des enseignements, généralement qualifiés d'obsolètes, les conditions matérielles dans lesquelles ils sont dispensés, ainsi que les comportements anti-pédagogiques signalés par les élèves ou leurs parents. Il est paradoxalement très rare que de telles critiques viennent des enseignants – qui n'interviennent dans la presse que pour se plaindre des abus d'autorité dont ils sont victimes – ou des responsables pédagogiques¹. La presse est ainsi le seul canal qui permet aux parents, aux enseignants et aux élèves d'exprimer une requête, un mécontentement, ou d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les dysfonctionnements qui affectent l'École.

Aperçu sur le paysage médiatique algérien

Outre les trois chaînes de radio (arabophone, francophone et berbérophone) et l'unique chaîne de télévision, l'Algérie a compté dès l'indépendance de nombreux journaux et périodiques en langue arabe et française. En 1974, on dénombrait quatre quotidiens (deux en langue française et deux en langue arabe), cinq hebdomadaires (quatre en français et un en arabe) et sept mensuels, dont deux en langue arabe (Tableau 1). Les principaux médias, mais aussi ceux qui ont le plus fort tirage, étaient en langue française. Tous ces journaux étaient à des degrés divers contrôlés par le Pouvoir. Cependant, comme celui-ci n'était pas homogène – des tendances diamétralement opposées coexistaient en son sein –, tous les courants représentés pouvaient s'y exprimer. Les plus influents d'entre eux avaient d'ailleurs de manière officieuse des titres presque exclusivement sous leur contrôle.

Il était de notoriété publique que l'hebdomadaire *Algérie Actualité* représentait durant les années quatre-vingt le courant libéral et laïcisant ; il était aussi considéré comme le journal des intellectuels francophones. Curieusement, des membres influents du Pouvoir le percevaient comme un journal d'opposition. Le quotidien arabophone *Al Chaâb*, plutôt conservateur et se réclamant de "l'identité nationale", reflétait généralement les avis de la tendance adverse. Certains titres passaient d'un courant à un autre en fonction du rapport de force du moment. Par exemple, bien que dépendant

1 Nous avons pu remarquer que seuls les enseignants partis à la retraite interviennent dans les débats sur le système éducatif rapportés par les médias.

directement du Parti, l'hebdomadaire de langue française *Révolution Africaine* est passé à plusieurs reprises d'une tendance à une autre, notamment de la "gauche communiste" à la "droite nationaliste" et inversement.

Avec la libéralisation de la presse, en 1988, de nombreux journalistes ont quitté ces organes pour créer leurs propres titres. C'est ainsi qu'est née et s'est développée la presse dite "indépendante"² en Algérie. Outre la presse gouvernementale, qui ne subsiste désormais que grâce aux subventions de l'État, de très nombreux journaux, quotidiens et hebdomadaires, ont été créés dans les deux langues (Tableau 2).

Tableau 1
État non exhaustif de la presse écrite en 1974

Nom du média	Langue	Périodicité	Origine	Tirage (estimation)
<i>Al-açalat</i>	Arabe/bilingue	Mensuel	Ministère de l'Enseignement originel	
<i>Algérie-Actualités</i>	Français	Hebdomadaire	Ministère de l'Information	45 000
<i>El Djeich</i>	Français	Mensuel	MDN	15 000
<i>El Djeich</i>	Arabe	Mensuel	MDN	10 000
<i>La République</i>	Français	Quotidien	Ministère de l'Information	35 à 50 000
<i>El Moudjahid</i>	Français	Quotidien	Ministère de l'Information	120 000 à 150 000
<i>El Moudjahid Attaqafa</i>	Arabe	Hebdomadaire	Ministère de l'Information	60 000
<i>An Nasr</i>	Arabe	Quotidien	Ministère de l'Information	25 000
<i>Promesse (Amal, en arabe)</i>	Français et Arabe	Irrégulier	Ministère de la Culture	

2 L'usage du qualificatif "indépendant", accolé à la presse, a donné lieu à de nombreuses controverses. La presse non gouvernementale se partage entre propriété collective des journalistes qui y travaillent, et propriété d'hommes d'affaires. Revendiqué dans un premier temps par les journaux de la première catégorie, ce qualificatif est également disputé par les seconds. Quant au Pouvoir, et à sa suite les journaux gouvernementaux, il a toujours rejeté cette appellation, arguant que ces titres de presse obéissent indistinctement à des lobbies, mais qu'il n'identifie jamais.

Tableau 1 (suite)

Nom du média	Langue	Périodicité	Origine	Tirage (estimation)
<i>Révolution Africaine</i>	Français	Hebdomadaire	Parti FLN	18 000
<i>Révolution et Travail</i>	Français et Arabe	Hebdomadaire	UGTA	7 000 à 8 000
<i>La Revue du Fellah</i>	Français	Mensuel	Ministère de l'Agriculture	
<i>El Chaâb</i>	Arabe	Quotidien	Ministère de l'Information	25 000
<i>Terre et Progrès</i>	Français	Mensuel	Ministère de l'Agriculture	15 000

Sources : d'après Etienne et Leca, 1975 : 66.

Tableau 2
État de la presse écrite en 2000 (tableau non exhaustif)

Nom du média	Langue	Périodicité	Origine	Tirage (estimation)
<i>El Khabar</i>	Arabe	Quotidien	Indépendant	400 000 à 500 000
<i>El Khabar El Ousbouyi</i>	Arabe	Hebdo	Indépendant	Inconnu
<i>El Alem Essyassi</i>	Arabe	Quotidien	Indépendant	Inconnu
<i>El Chaâb</i>	Arabe	Quotidien	Gouvernemental	7 à 8 000
<i>An Nasr</i>	Arabe	Quotidien	Gouvernemental	4 à 5 000
<i>Al Açil</i>	Arabe	Quotidien	Privé	9 à 10 000
<i>El Moudjahid</i>	Français	Quotidien	Gouvernemental	7 à 8 000
<i>Horizon</i>	Français	Quotidien	Gouvernemental	9 à 10 000
<i>El Watan</i>	Français	Quotidien	Indépendant	110 000
<i>Le Matin</i>	Français	Quotidien	Indépendant	150 000
<i>Liberté</i>	Français	Quotidien	Indépendant	150 000
<i>Le Soir</i>	Français	Quotidien	Indépendant	100 000

Nom du média	Langue	Périodicité	Origine	Tirage (estimation)
<i>La Tribune</i>	Français	Quotidien	Indépendant	50 000
<i>Le Quotidien d'Oran</i>	Français	Quotidien	Indépendant	130 000
<i>Demain l'Algérie</i>	Français	Quotidien	Privé	Faible
<i>L'Authentique</i>	Français	Quotidien	Privé	Faible
<i>La Nouvelle République</i>	Français	Quotidien	Indépendant	Faible
<i>Le Jeune Indépendant</i>	Français	Quotidien	Indépendant	Faible
<i>La Libre Algérie</i>	Français	Quotidien	Partisan (FFS)	Faible
<i>Saout El Ahrar</i>	Arabe	Quotidien	Partisan (FLN)	Faible

Tableau 2 (suite)

À noter que les expériences de presse partisane ont presque toutes échoué, ou ont donné lieu à des journaux de très faible tirage, comme *La Libre Algérie* (en français) du FFS, ainsi que *Saout El Ahrar* (également en français) du FLN.

Les médias : influence passée et actuelle

Les médias ont toujours eu une influence importante sur l'opinion publique, et donc sur les différents pouvoirs successifs, y compris à l'époque du "monopartisme". Ils avaient même plus d'impact sur le Pouvoir à cette époque dans la mesure où ils étaient censés représenter des courants internes, qu'on ne peut réprimer sans risquer de mettre en péril la cohésion interne du système. Après la libéralisation, celui-ci s'est montré un moment sensible aux critiques venant des médias, mais s'est vite doté d'une stratégie adaptée à la nouvelle situation.

Cette stratégie consistait à réagir aux écrits critiques au cas par cas et par des comportements appropriés : il s'agissait de répondre par une mise au point, de faire le dos rond ou, lorsque l'affaire était gravement compromettante, de recourir à une justice instrumentalisée pour sanctionner financièrement et/ou pénalement les journalistes, ou encore, dans les cas graves, de suspendre le titre pour une durée plus ou moins longue. Encore maintenant, ces comportements peuvent également varier d'un titre à un autre : on est généralement plus prudent à l'égard des titres ou même des personnes ayant une aura internationale. Le monopole de l'État

sur la publicité est également utilisé pour pénaliser les titres indociles et récompenser ceux qui le sont moins. En fait, dans bien des cas, le Pouvoir choisit à l'égard de la presse le comportement qu'il adopte à l'égard de l'opposition politique et que l'on peut résumer ainsi : «Dites (ou écrivez) ce que vous voulez, nous, nous faisons ce que nous voulons». Lorsque les protestations dépassent le seuil du dit ou de l'écrit, le monopole de la violence détenu par l'État est alors exercé à l'encontre des récalcitrants. En l'absence d'arbitrage social opérant, et tant que l'État bénéficie du sentiment de répulsion et de peur généré par le terrorisme, cette stratégie s'avère payante.

De ce fait, les médias ont probablement eu plus d'influence sur le Pouvoir, et donc sur les orientations politiques, avant la libéralisation qu'après. Cela étant, plusieurs niveaux de distinction sont à relever dans les attitudes des médias algériens à l'égard du système d'éducation et de formation. Au niveau diachronique, on observe naturellement une évolution significative entre la période du Parti unique et celle qui lui a succédé à partir de 1988. Au niveau synchronique, on distingue des comportements assez nuancés entre les médias dits publics (en fait gouvernementaux) et ceux dits indépendants (de propriété privée) ; tout comme on observe au sein de ces deux groupes de médias d'autres nuances entre presse arabophone et presse francophone, entre presse écrite et presse audiovisuelle.

L'impact sur les politiques d'éducation

Lorsque l'on parcourt les principaux titres de la presse algérienne, l'on se rend compte qu'elle est essentiellement une presse politique. D'ailleurs, un journal se définit d'abord par sa ligne politique. La "Une" et les premières pages sont toujours réservées à la rubrique politique ; ensuite viennent se greffer des rubriques culturelles ou littéraires, des rubriques sentimentales ou matrimoniales, des faits divers, etc... Rares sont les journaux à contenu économique ou spécialisé qui ont pu s'imposer dans le paysage médiatique algérien. Face à ce vide, quelques associations professionnelles et secteurs d'activité industrielle ont tenté, vainement, d'éditer ici et là une revue spécialisée, s'adressant à un public en quête d'informations portant sur les activités économiques et les professions techniques.

Au sommet de son prestige, au milieu des années quatre-vingt, l'hebdomadaire *Algérie Actualité* a entrepris de lancer un mensuel écono-

mique *Actualité Économie*. Bien qu'il prît une coloration politique – par sa position critique à l'égard du secteur public et son soutien au secteur privé, le système préparant alors sa mue future – et qu'il fût le seul journal de cette nature sur le marché, il ne tint pas plus de trois ans. Tout récemment encore, *L'Économiste d'Algérie*, un hebdomadaire d'informations économiques, a été lancé par des journalistes indépendants ; après six mois de parution, il reste largement méconnu du grand public. Ce journal n'a d'ailleurs pu avoir l'autorisation de paraître qu'après de très nombreuses démarches et une longue grève de la faim menée par son fondateur principal. Alors qu'il n'oppose aucun obstacle à la multiplication des journaux politiques, le Pouvoir fait preuve d'une extrême méfiance à l'égard de la presse économique.

Cette situation explique la propension des médias à aborder le système éducatif sous l'angle politique. Il est facile d'observer qu'ils sont plutôt intéressés par un enseignement porteur d'idéologie (société laïque, société religieuse...) ; aussi le système éducatif est-il désormais associé à la construction d'un "projet de société" plutôt qu'à un "projet de développement", comme c'était souvent le cas avant la libéralisation. Bien évidemment, leur position ne fait ici que refléter les antagonismes qui traversent la société et le système politique algérien. Cette orientation originelle pourrait également trouver une de ses causes dans le fait que les médias ont abrité dès les premières années de l'indépendance des débats contradictoires sur la nature du système scolaire à construire et que, au cours de ces débats, seuls les politiques ou des points de vue reflétant des avis politiques, s'y exprimaient. On peut en effet remarquer que très peu d'écrits viennent de pédagogues ou de techniciens s'intéressant concrètement aux programmes enseignés, à la manière dont ils sont enseignés ou aux débouchés de l'école.

Médias et langues d'enseignement

Les médias ont depuis toujours servi de support aux débats sur la place de la religion, de la langue (arabe ou française) ou de la technique dans l'enseignement – lorsque celle-ci est politiquement orientée comme ce fut le cas lors des campagnes de promotion en faveur des instituts technologiques au début des années soixante-dix. Parmi les thèmes qui ont le plus mobilisé les médias, et sur lesquels ceux-ci ont exercé le plus d'influence, figure celui de la langue d'enseignement. Dès 1963, moins d'une année après l'indépendance, les journaux ouvrirent leurs colonnes à des

points de vue très tranchés autour de la question de l'arabisation de l'enseignement. Si cette option n'était alors contestée par personne, le contenu et les moyens d'y parvenir étaient loin de faire l'unanimité.

Deux thèses s'affrontaient alors. Selon la première, dite de la "transplantation du domaine français en arabe et vice-versa", il s'agit de parvenir à une langue qui fut la synthèse de la modernité véhiculée par la culture et la langue française, et de l'authenticité véhiculée par la langue et la culture arabe. Un tel objectif supposait qu'il n'y ait pas de rupture brutale avec la langue française, et entrevoyait une arabisation progressive et à long terme. Cette thèse était soutenue dans les colonnes de *Révolution Africaine*, organe central du FLN³. La seconde thèse, dite de "l'expulsion du domaine français", préconisait une rupture radicale avec la langue et la culture française. Réagissant aux écrits de *Révolution Africaine*, les tenants de cette seconde thèse répliquaient dans les colonnes de la version arabe de la revue *El Djeich* – publication hebdomadaire qui existe également en langue française et qui est l'organe central de l'Armée⁴.

Les médias ne s'affrontaient pas seulement autour de la place de la langue dans l'enseignement ; ils prenaient également position au sujet des possibilités d'emploi et de promotion sociale que permet chacune des deux langues. Ainsi, les médias de langue arabe ne cessaient de dénoncer l'absence de débouchés pour les diplômés arabophones. Aux premières années de l'indépendance, le seul emploi offert à ces derniers, qui ne pouvaient d'ailleurs avoir obtenu leur titre qu'en Tunisie ou dans un autre pays arabe, était d'enseigner dans une école primaire. Cette situation paraissait d'autant plus inacceptable pour les partisans de l'arabisation qu'elle tendait à accréditer "l'idée empoisonnée" qui oppose le français, « *langue du pain et de la vie* », à l'arabe, « *langue des rites et des amulettes* »⁵.

En effet, les "arabisants" avaient alors bien moins de chance d'accéder à un statut économique et social comparable à celui de leurs homologues ayant suivi des études en langue française. Cette situation évolua certes au cours des années soixante-dix et quatre-vingt, mais resta durant cette période à l'avantage des "francisants". Un partage de fait a eu lieu

3 Cette thèse est soutenue par Mostéfa Lacheraf, sociologue et homme politique algérien.

4 Voir Etienne et Leca, 1975.

5 *Al-Uruba* (l'arabité), revue publiée à Constantine, et cité par B. Étienne, 1977 : 184.

alors : les diplômés de langue arabe avaient pour principaux débouchés les “appareils idéologiques”, à savoir le secteur éducatif, l’appareil judiciaire, le ministère de l’Information, le Parti FLN⁶..., ainsi que le secteur du commerce informel. Les diplômés de langue française allaient, eux, majoritairement dans le secteur public économique (agriculture, industrie, pétrole, hydraulique...) et, également, dans le secteur économique privé productif. Cette “distribution” marque aujourd’hui encore le paysage politique et socioculturel algérien, et constitue un des plus importants clivages de la société⁷.

Le fait que certains médias servaient de caisse de résonance aux “arabisants” contribuait à faire d’eux, durant les années soixante-dix, un groupe social turbulent et revendicatif. Par certains côtés, cette situation rappelle assez étrangement celle que vivent actuellement les “francisants” ; complètement, ou presque, expulsés du domaine éducatif, ces derniers s’en prennent quasi quotidiennement dans la presse à « *l’école des analphabètes bilingues* », qui ne produit que de la « *violence religieuse* »⁸.

En somme, il paraît assez clairement que la presse arabophone répercuta globalement (mais non exclusivement) des messages et des analyses favorables au courant culturaliste et conservateur, tandis que la presse francophone en fit de même pour le courant adverse, qui se définit globalement comme laïc et moderniste.

Les médias vont avoir un impact majeur, non seulement sur l’avenir de l’École mais également sur celui de la société algérienne dans son ensemble. Cet impact se mesure par exemple aux conséquences qu’auront les écrits médiatiques de Abdallah Cheriet en réaction au projet de réforme du système éducatif de 1977, annoncée par Mostéfa Lacheraf qui venait d’être nommé ministre de l’Éducation. Abdallah Cheriet, intellectuel

6 Le FLN était jusqu’à la fin des années quatre-vingt parmi les plus gros employeurs de la Fonction publique, son personnel émergeant à la caisse de l’État.

7 Ces dernières années, l’appareil judiciaire a souvent été mobilisé pour juguler ou réprimer sévèrement les composantes du courant “franco-laïc”, comme le montre clairement l’emprisonnement massif des cadres du secteur industriel public de 1996 à 1999.

8 Les articles traitant de ces thèmes foisonnent dans la presse. Toutefois, avec la montée de la violence et l’implication d’enseignants dans des actes terroristes, de tels écrits sont également repris par des organes de langue arabe. Il y a lieu de souligner que les clivages linguistiques recouvrent de moins en moins ces dernières années les clivages politiques.

arabophone polémiste, attaqua de manière frontale dans la presse la politique éducative préconisée par le nouveau ministre en s'attardant tactiquement sur la question sensible de la langue d'enseignement.

Découragé par l'ampleur considérable de l'écho produit par ces écrits médiatiques, mais probablement surtout par l'attitude du chef de l'État, dont la position est restée ambiguë⁹, Lacheraf, à la personnalité plus intellectuelle que politique malgré son itinéraire de militant, démissionna de son poste de ministre de l'Éducation. Pour la première fois, les médias auront servi à obtenir la démission d'un ministre, à un moment où ce poste représentait un réel pouvoir. Cet événement aura des répercussions considérables sur le cours des choses en matière d'éducation et sur l'évolution politique et sociale de l'Algérie. Tout en marquant le maintien définitif de l'école sous le contrôle des "réformistes", il préparait la défaite sociale future du courant que Lacheraf qualifiera plus tard de « *patriotique et modernisateur* » – car le style d'arabisation adopté par l'école est indissociable des lectures religieuses qui menèrent à la guerre civile.

Le Président Boumédiène semble avoir pressenti ce retournement puisqu'il ne cessait de prédire aux "arabisants" qui se plaignaient de la mainmise des "francisants" sur les rouages économiques du pays, que leur revanche serait dans l'avenir s'ils savaient se montrer patients. Cela paraît même être le seul aspect de la stratégie de Boumédiène qui ait réussi.

En acceptant la démission de Lacheraf, le Président Boumédiène obéit à un rapport de force au sein de l'ensemble de la classe politique : il fallait préserver le *modus vivendi* qui s'était établi globalement au sein du pouvoir, et qui, depuis l'indépendance, concédait le domaine éducatif à la tendance socio-politique dite réformiste (Khelfaoui, 1987). Pourtant, à lire Lacheraf, on comprend que son intention n'était pas de s'opposer à l'arabisation ; il se méfiait surtout de son instrumentalisation politique et religieuse, et des mauvaises lectures faites de l'œuvre des fondateurs du mouvement *Nahda*¹⁰, dont se réclamaient les réformistes. « *À cause des lacunes dans l'interprétation du projet des deux pionniers et de la*

9 Le Président Boumédiène aurait, selon *Le Quotidien d'Oran* qui est revenu sur cet épisode dans son édition du 18/05/2000, menacé de dissoudre le Parlement si ses membres persistaient à réclamer la démission de Lacheraf.

10 La *Nahda*, ou Renaissance islamique, est un mouvement politico-intellectuel fondé par Djamel Eddine Al Afghani et Mohamed Abdou au début du vingtième siècle.

persistance d'une certaine mentalité décadente, écrira-t-il bien plus tard, les réformateurs aux larges vues devenaient des réformistes étriqués ; la politique cédait le pas à l'idéologie, et la religion (...) se transformait en religiosité tactique. Sans oublier le chauvinisme xénophobe et stérile qui succède au patriotisme libérateur...» (El Watan, 5-6/06/1998).

C'est encore dans les médias qu'il qualifiera plus tard ses projets de réforme de «*combat inégal contre l'obscurantisme avant-coureur, d'où allait naître l'actuel phénomène totalitaire, intégriste, déstabilisateur et rétrograde, à l'école, dans les partis politico-religieux et conservateurs...*»¹¹.

École, médias et enjeux politiques

Avec la libéralisation et la montée de l'islamisme politique, les médias devinrent une arme de combat quotidiennement utilisée par les tendances rivales. Les écrits perdirent alors toute objectivité, voire toute retenue, sachant que le lecteur s'était de lui-même constitué prisonnier d'un seul point de vue. En effet, francophones et arabophones, islamistes et laïcs ne lisent, en règle générale, que les journaux correspondant à leur obédience, et ne peuvent donc se faire un avis indépendant de l'opinion des autres. L'appartenance à l'une de ces obédiences, comme d'ailleurs à un parti politique, génère une solidarité de type communautaire où l'individu, ne pouvant remettre en cause le groupe, est totalement sous l'emprise de ses publicistes politiques¹².

L'école étant considérée par les "réformistes" comme leur chasse gardée, toute critique la visant est vue comme « une campagne orchestrée

11 Mostéfa Lacheraf écrit encore (1998 : 324) : «*En avril 1977, ayant été nommé ministre de l'Éducation nationale dans le dernier gouvernement de Boumédiène, et cela malgré mes refus répétés, je me vis aussitôt en butte aux attaques et sabotages du clan des conservateurs activistes qui, dans la chasse gardée de l'enseignement à ses différents degrés, avaient réalisé depuis 1962 l'union sacrée entre les débris déphasés de certains vieux oulémas et la nouvelle vague d'arabisants frénétiques et médiocres dominés par le baâth*».

12 Cette solidarité rappelle un des codes de conduite qui assuraient la survie en milieu hostile des anciennes tribus arabes, et qui enjoint à chaque individu de soutenir sans conditions les autres membres du groupe. «*Soutiens ton frère qu'il ait tort ou raison*», sous peine d'exclusion et de bannissement sans aucune chance de se faire accepter par un autre groupe, comme cela est arrivé aux dirigeants du FIS qui ont exprimé publiquement, en 1990, leur désaccord avec la Direction de leur Parti.

par les francophones », ce qui ne manque jamais de faire réagir la presse de langue française¹³. Cette conjoncture a connu une avalanche d'écrits journalistiques, dont un nombre important a trait directement ou indirectement à l'École, soit comme responsable de la crise, soit comme enjeu de la société future. Ces écrits se caractérisent souvent par une violence excessive (Arous, 1993).

La focalisation sur la question de la langue d'enseignement et de la place de la religion a fini par occulter presque tous les autres problèmes de l'École. Les rares voies qui tentent d'aller au-delà de cette question n'arrivent pas à se faire entendre, et finissent toujours par se perdre dans la cacophonie générale. La modernisation des programmes, le recyclage et la formation pédagogique des enseignants, le surpeuplement des classes, la tendance à la déscolarisation, et surtout la perte de prestige et la dévalorisation sociale de l'École – la scolarisation passe de moins en moins pour un investissement utile pour l'avenir – occupent peu de place dans les colonnes de la presse. Celle-ci, toutes tendances confondues, a rarement attiré l'attention sur le désenchantement à l'égard de l'École, sa dévalorisation sociale, et les graves conséquences sociales qui en résultent. Néanmoins, les médias expriment parfois des points de vue moins partisans. Dès que les débats ne concernent plus la langue d'enseignement ou la place de la religion dans les programmes, ils deviennent moins passionnés, et les anathèmes laissent place à la recherche d'arguments objectifs. On peut ainsi lire des réflexions très poussées, des enquêtes de terrain fouillées sur certains problèmes (conditions de travail des enseignants, médecine scolaire, couverture scolaire des régions enclavées, programmes d'enseignement...). Mais ces écrits viennent souvent à la suite d'événements extérieurs au monde des médias.

Ainsi, les programmes d'enseignement ont fait l'objet d'un battage médiatique sans précédent à la suite de la publication, en 1989, d'un ouvrage remettant en cause les méthodes pédagogiques appliquées par l'école algérienne¹⁴. Deux des conclusions avancées dans cet ouvrage ont particulièrement attiré l'attention des médias : la première soutenait que

13 En réponse à l'une de ces accusations, un journal francophone n'a pas hésité à titrer, sur un ton délibérément provocateur, « *Francophones et fiers de l'être* » (*L'Hebdo Libéré*, cité par Arous, 1993).

14 Boudalia-Greffou, 1989.

l'école algérienne était une copie des classes de perfectionnement françaises – un système parallèle conçu pour « *les enfants migrants et de français catalogués débiles légers* » ; la seconde révélait que si ce système n'avait pas rencontré de résistance, c'est parce qu'on avait réussi à le faire passer pour une « *méthode nationale* », et de ce fait, « *érigé en tabou générateur d'immobilisme* ».

Outre sa “surmédiatisation” par la presse francophone – il apportait de l'eau à son moulin –, l'opuscule fit l'objet de très nombreux débats dans presque tous les journaux ; comme sa parution avait coïncidé avec l'ouverture politique qui suivit les émeutes d'octobre 1988, même la Télévision nationale lui consacra des émissions. C'est principalement à la suite de ces débats que les médias francophones évoquèrent pour la première fois la nécessité de recourir à l'école privée. Derrière cette demande, soutenue par l'argument selon lequel l'école publique “débilitise” les enfants, se profilait aussi l'ambition de ne plus se limiter à revendiquer la réforme du système éducatif, mais de lui trouver un substitut, de lui trouver des voies de contournement. Un sentiment de renoncement, né de la conviction que l'école publique était “non réformable”, n'était pas non plus absent de cette nouvelle démarche. Il est certain que les débats qui eurent lieu à travers les colonnes de la presse furent plus riches et plus nombreux que ceux organisés par les institutions étatiques. Ceux-ci avaient généralement lieu au sein de commissions officielles, que chacun soupçonnait d'exister seulement pour cautionner une politique déjà décidée en haut lieu. Mais on ne sait dans quelle mesure les points de vue et les analyses (parfois de haut niveau) développés dans la presse sont pris en compte dans la définition de la politique nationale éducative. Il paraît évident que les décisions prises en dernier ressort par le Pouvoir obéissent davantage à des considérations politiques, quelles que puissent en être les conséquences sur l'école et la société, qu'à une volonté de construire un système éducatif performant.

Impact sur les stratégies de carrière

Si les médias ont abondamment traité de l'école du point de vue de son rôle dans la construction de la société algérienne, donc comme lieu de socialisation, ils se sont néanmoins assez peu intéressés à elle comme instrument de professionnalisation. La nécessité de valoriser l'enseignement technique et professionnel par rapport à l'enseignement général, qui a toujours été le cheval de bataille du secteur économique et industriel, n'a guère trouvé de relais auprès de la presse de toute obédience. Pourtant, les

cadres de ce secteur appartiennent dans l'ensemble à la même mouvance politique que la presse de langue française prise dans sa globalité, ainsi que certains grands médias arabophones comme le quotidien *El Khabar*, qui détient le plus fort tirage avec cinq cent mille exemplaires vendus, et près d'un million et demi de lecteurs¹⁵.

Pour étayer cette affirmation, nous nous sommes appuyés sur des informations recueillies lors de divers travaux sur l'enseignement technique et la formation professionnelle en Algérie. Par exemple, nous avons reconduit une même question à un échantillon de cinquante étudiants inscrits dans un institut technologique pendant une période de quinze ans (de 1981 à 1996). Cette question tentait de cerner les différentes sources d'information qui contribuent à orienter les élèves vers le choix d'études techniques.

Tableau 3

Comment les étudiants s'orientent vers des études techniques, en 1981, 1983, 1986 et 1996

Source d'information	1981		1983		1986		1996	
Par hasard ou par tâtonnement	25	50 %	19	34 %	12	24 %	18	34 %
Sur information de presse	13	26 %	21	42 %	6	12 %	0	0 %
Sur le conseil d'une connaissance	9	18 %	7	14 %	22	44 %	15	30 %
Vous connaissiez votre institut et vous êtes venus en connaissance de cause	3	6 %	3	6 %	10	20 %	17	34 %
Total	50	100 %	50	100 %	50	100 %	50	100 %

(résultats d'enquêtes)

127

L'indication la plus remarquable ici est l'anonymat dans lequel se trouvaient encore, en 1981, les filières d'enseignement technique. Seule une infime partie des candidats a déclaré avoir choisi cette filière en connaissance de cause, étant déjà informée des possibilités offertes par l'Institut qu'elle a décidé de fréquenter. On peut par contre noter le rôle important de la presse en 1981 et 1983. Durant ces deux moments, elle a participé respectivement à l'orientation de 26 % et de 42 % des candidats ; on constate en revanche que son influence sur le choix de ces études est

15 En Algérie, on estime que chaque exemplaire acheté est lu par trois personnes en moyenne.

tombée à 12 % en 1986 et qu'elle est devenue nulle en 1996. Plusieurs explications peuvent être données au recul des inscriptions en filières techniques et professionnelles suscitées par les médias.

La première est liée à l'indifférence de la presse à l'égard des prolongements et de la finalité socio-économique des études. Les médias n'ont joué un rôle important en 1983 et en 1986 que parce qu'ils se sont fait l'écho de la volonté des pouvoirs publics ; les résultats médiatiques des années 1983 et 1986 constituent une sorte de prolongement des campagnes de presse ordonnées par les pouvoirs publics lors du lancement des différents instituts technologiques tout au long de la décennie soixante-dix. À cette époque, la presse était chargée de défendre "l'option scientifique et technique", comme soutien aux plans nationaux d'industrialisation, au sein du système éducatif. L'enseignement technologique et professionnel était ainsi présenté comme l'alternative au système éducatif hérité de la colonisation et condamné dans le discours officiel dominant pour son "élitisme" et son inadaptation aux besoins de l'économie.

La deuxième explication est liée au recours intensif à la publicité médiatique, rendu possible, jusqu'à la crise économique de 1986, par l'aisance financière des institutions de formation. Les médias de l'État permettaient à n'importe quelle institution publique de diffuser autant de placards publicitaires qu'elle le souhaitait. Les instituts technologiques, qui disposaient alors de budgets importants, se permettaient de longues et coûteuses campagnes de presse dans les deux langues. De telles campagnes de presse, qui ne relevaient pas de l'initiative des médias et étaient financées par les instituts technologiques eux-mêmes, ont eu un impact important sur le choix des élèves, comme cela ressort des réponses des étudiants interrogés.

Comme on le remarque, cet impact s'est toutefois effondré à partir de 1986 au profit d'autres sources d'information, telle que la connaissance préalable de l'institut choisi par le candidat, ou encore les conseils qu'il recueille auprès de ses connaissances personnelles. Les instituts technologiques semblent ainsi avoir amélioré leur image de marque, ce qui amoindrit le rôle des médias dans les choix de carrière au profit de leur propre renommée. La comparaison des données obtenues à différentes périodes montre que ces établissements sont désormais mieux connus, puisque le nombre d'élèves qui y viennent "en connaissance de cause" n'a cessé de croître. En somme, ces établissements n'ont plus le même besoin de recourir aux placards publicitaires pour attirer un public scolaire.

La baisse de l'impact des médias sur le choix des carrières peut néanmoins s'expliquer également par l'arrêt des placards publicitaires dans les journaux, arrêt qu'il faut attribuer au coût de location prohibitif des espaces médiatiques ; les budgets attribués aux établissements scolaires sont désormais "squelettiques" et ne peuvent faire face à d'importants frais de communication. L'espace publicitaire est maintenant presque entièrement occupé par l'école privée, qui a investi massivement certains créneaux d'enseignement comme les langues étrangères, l'informatique, la comptabilité, le commerce, la gestion des ressources humaines et le management.

En fait, la presse dite "publique" a plutôt tendance à suivre l'évolution de la situation politique, à aller dans le même sens qu'elle, plutôt qu'à chercher à l'influencer. On peut constater qu'après avoir été au cœur du discours médiatique durant les années soixante-dix et quatre-vingt, l'enseignement technologique à finalité professionnelle est de nouveau relégué au second plan par rapport à l'enseignement général. C'est en effet celui-ci qui occupe maintenant une large place dans les commentaires et enquêtes de la presse nationale, l'enseignement technique et professionnel n'étant plus évoqué qu'en de rares occasions, généralement sous forme de nouvelles brèves et anodines. N'étant pas considéré comme porteur d'idéologie, cet enseignement est ignoré des médias, qu'ils soient publics ou privés, arabophones ou francophones, laïcs ou islamistes. La technologie n'est toujours pas un thème politiquement porteur au regard des médias, pas plus qu'elle n'est susceptible d'intéresser un lectorat numériquement significatif.

En outre, les médias ont toujours présenté l'enseignement technique et professionnel comme "l'école de la deuxième chance", destinée aux relégués de l'enseignement général. Ce faisant, ils ne font qu'exprimer une solide conviction populaire, que l'on retrouve aussi bien chez les parents d'élèves que chez les élèves eux-mêmes, qui ne se résignent à suivre cette filière que faute d'autre possibilité. Le public associe ce type d'enseignement à une professionnalisation qui relève à ses yeux du domaine de compétence de l'entreprise, et non de celle de l'École, même s'il s'agit d'une Université. Ainsi, l'opinion dissocie clairement "scolarisation" et "professionnalisation", liant la première à l'École et la seconde à l'entreprise. Cette croyance est si forte qu'aucun discours, médiatique ou autre, n'en est venu à bout depuis l'indépendance. De nombreuses expériences d'enseignement qui ont trop mis l'accent sur la dimension

“professionnelle” – d’abord les collèges et lycées techniques, ensuite les instituts technologiques – ont ainsi, et pour cette raison même, échoué.

Toutes les enquêtes effectuées sur la demande de scolarisation ou sur les stratégies familiales et individuelles d’éducation révèlent une nette préférence pour les cursus académiques par rapport aux cursus professionnels. Cette préférence se fonde sur le fait que le savoir légitime – ce qui est considéré comme le “vrai savoir” – est historiquement et socialement associé aux titres scolaires délivrés par l’enseignement académique. En reconduisant cette croyance, les médias contribuent à marginaliser l’enseignement technique et professionnel et à reproduire l’image d’un enseignement général qui serait la marque du succès scolaire et la voie royale pour la réussite sociale. Ils contribuent ainsi à entériner la hiérarchisation sociale des cursus et des diplômés à l’avantage de l’enseignement classique.

Le développement de la communication de masse, grâce aux grands médias, ne sera donc pas plus à l’avantage de l’enseignement technique et professionnel.

D’une part, le développement de l’information par les médias a réduit considérablement la communication de personne à personne qui caractérisait traditionnellement l’enseignement¹⁶ des professions et des métiers. Les médias ont affaibli les canaux d’information traditionnelle sans pour autant en changer fondamentalement le contenu et sans les relayer pleinement. Les formes de communication sociale, qui participaient dans le passé à construire le statut social des métiers et des professions, se sont effritées sans être compensées par une information élaborée et largement diffusée. L’information technique et professionnelle ne peut d’ailleurs être propagée que par des supports médiatiques modernes ou, à la limite, par des personnes dotées d’une culture scientifique et technique et capables de construire des discours élaborés. L’enquête précédemment citée a montré comment les médias n’ont pu servir de médiateurs efficaces entre les cadres d’entreprises et de centres de formation professionnelle, seules catégories sociales véhiculant un discours valorisant pour les professions techniques, et les jeunes demandeurs de formation et d’emploi.

D’autre part, en mettant en valeur d’autres secteurs et en passant relativement sous silence celui de l’enseignement technique et professionnel ou

en n'évoquant que ses aspects peu attractifs – c'est un débouché de l'échec scolaire, il annonce la précarité, il permet difficilement d'avoir une carrière valorisante... –, les médias contribuent à sa dévalorisation. Le contenu péjoratif de l'information, sa répartition inégale par rapport aux espaces consacrés à l'enseignement général, ont contribué à réduire sa "présence sociale".

Conclusion

En Algérie, l'École reste depuis l'indépendance le plus important des enjeux socio-politiques. C'est à travers elle que les principaux courants politiques tentent de mettre en application leurs projets de société future. De ce fait, l'École a toujours été l'objet de luttes âpres et sans merci de la part des différents centres de pouvoir régnant sur le pays. Il n'est donc pas étonnant que les médias, de toute obédience, se soient principalement mobilisés autour de cet objectif, reléguant son rôle dans la construction des valeurs de l'État et du travail.

BIBLIOGRAPHIE

- AROUS (Z.), 1993, « La Personnalité déchirée entre le Moi et l'Autre », *Revue Naqd*, n° 5, avril-août, Alger, pp. 4-16 (en langue arabe).
- BOUDALIA-GREFFOU (M.), 1989, *L'École algérienne de Ibn Badis à Pavlov*, Alger, Éditions Laphomic.
- BOUZIDA (A.), 1976, *L'idéologie de l'instituteur*, SNED Editions.
- EL KENZ (A.) (DIR.), 1991, *Les jeunes et les métiers du bâtiment : enquête socioprofessionnelle*, Alger, CREAD.
- ÉTIENNE (B.) & LECA (J.), 1975, « La politique culturelle de l'Algérie », *Culture et société au Maghreb*, ouvrage collectif, Centre de Recherche et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranéennes, CNRS, pp. 45-76.
- ÉTIENNE (B.), 1977, *L'Algérie : cultures et révolution*, Paris, Seuil.
- KHELFAOUI (H.), 1987, *Contribution à une analyse sociologique de la formation technologique supérieure, cas de l'Institut National des Hydrocarbures et de la Chimie*, Université d'Alger, mémoire de magister.

KHELFAOUI (H.), 1991, «Le rapport de la formation technologique à l'enseignement général et à l'industrie», *Maghreb et Maîtrise technologique*, ouvrage collectif, Tunis, Editions CERP-CEMAT, pp. 225-252.

KHELFAOUI (H.), 1996, «Représentations, stratégies de carrière et métiers : cas du bâtiment», in D. Guerid (dir.), *Cultures d'Entreprise*, Oran, Éditions du CRASC, pp. 175-189.

LACHERAF (M.), 1998, *Des noms et des lieux : mémoire d'une Algérie oubliée*, Alger, Casbah Éditions.

MADI (M.), 1993, «Langue et identité : de la marginalisation à la résistance», in *Élites et questions identitaires*, Alger, Casbah Éditions, pp. 107-127.

REMAOUN (H.), 1997, «Écoles, histoire et enjeux institutionnels dans l'Algérie indépendante», in *ibid.*, pp. 83-104.

TALEB IBRAHIMI (K.), 1997, «L'arabisation, lieu de conflits multiples», in *ibid.*, pp. 39-63.

DIX ANS D'ÉCOLE VUS PAR JEUNE AFRIQUE

La décennie quatre-vingt-dix

Bénédicte KAIL*

Jeune Afrique fait directement suite à deux hebdomadaires tunisiens. Le premier, *L'Action*, initié par Habib Bourguiba en 1955 – juste avant l'indépendance du pays – et dirigé par Béchir Ben Yamed, se trouva rapidement en désaccord avec le Néo-destour¹, auquel il reprochait ses relations privilégiées avec les Français. Il fut donc dissout en 1958. Deux ans après, la détente permit à l'équipe de créer un second hebdomadaire : *Afrique Action*. Mais celui-ci, faisant campagne contre le pouvoir personnel du Président, disparut en 1961. Il fut relayé aussitôt par *Jeune Afrique*, dirigé lui aussi par Béchir Ben Yamed qui, pour avoir plus d'autonomie, s'installa rapidement à Paris (Kraemer, 1995 : 163).

Dans la période qui vit l'apparition des journaux d'État, *Jeune Afrique* constitua une tentative d'indépendance vis-à-vis du parti unique, par refus du précepte : « à parti unique, journal unique ». Il affichait une volonté d'accompagnement des nouveaux États africains dans leur toute nouvelle indépendance et avait « la tâche difficile de ménager la susceptibilité des gouvernements en place, tout en donnant une information souvent occultée par les médias gouvernementaux » (Tudescq, 1995 : 311).

Cet article se propose d'analyser cette volonté d'accompagnement des États africains dans le contexte de démocratisation et d'éclosion du multipartisme des années quatre-vingt-dix, ainsi que sa combinaison avec

* Sociologue, chargée de cours à l'Université de Picardie-Jules Verne, chercheur associée à SASO.

¹ Le Néo-destour est le parti d'où sera issu le PSD (Parti Socialiste Destourien). Il a été fondé en 1934, à la suite d'une scission avec le Destour (Constitution) qui, dès sa création en 1920, prônait de profondes réformes démocratiques. Le Néo-destour était constitué de nationalistes favorables à une ouverture sur l'Occident et c'est principalement sur cette ouverture qu'il s'opposait au Destour. C'est en 1964 qu'Habib Bourguiba, son dirigeant, le renomma PSD.

les exigences journalistiques à travers l'exemple de l'École. Sujet éminemment politique, puisque l'institution scolaire a toujours été au centre des préoccupations, aussi bien des États que des organismes internationaux ; sujet qui est lui-même l'objet des politiques nationales aussi bien que des "recommandations" ou directives internationales ; sujet cible de nombreuses initiatives des organisations non gouvernementales (ONG) ou, plus récemment encore, des populations ; enfin, sujet politiquement sensible, souvent brûlant et au cœur de l'actualité dans de nombreux pays africains.

Après avoir vu rapidement la période des années quatre-vingt-dix de façon à restituer le contexte d'évolution de *Jeune Afrique*, je tenterai de mesurer la place donnée au thème de l'École dans l'hebdomadaire, avant d'en analyser plus précisément le contenu à partir des principaux thèmes abordés. D'un point de vue méthodologique, je m'appuierai sur l'examen de dix ans de l'hebdomadaire, soit cinq cents numéros de revue², dans lesquels j'ai comptabilisé quatre-vingt-quatorze articles traitant de l'École. Je recourrai également à un entretien réalisé avec le rédacteur chargé des dossiers relatifs aux Grandes écoles, permanent à *Jeune Afrique*.

Le périodique étranger le plus lu en Afrique subsaharienne

Aujourd'hui, *Jeune Afrique* reste le périodique étranger le plus lu en Afrique subsaharienne francophone (Tudescq, 1995 : 311). Néanmoins, c'est dans les années soixante-dix et quatre-vingt qu'il a connu son heure de gloire, tirant à 250 000 exemplaires et employant 140 personnes. Or, depuis le début des années quatre-vingt-dix, plusieurs événements ont fait chuter ces chiffres : l'apparition d'une nouvelle presse nationale d'opposition dans de nombreux pays africains ; une crise de la publicité qui a fait chuter ses recettes ; la dévaluation du franc CFA en 1994, qui a entraîné une augmentation de son prix de vente.

Parallèlement, plusieurs transformations s'observent directement dans la structure même du journal : apparition d'une rubrique *focus* en 1993 qui traite de la toute dernière actualité et dans laquelle on trouve de nombreux articles sur des événements ponctuels liés à l'École : grève étudiante, promulgation d'une année blanche, cible scolaire en Algérie,

² *Jeune Afrique* compte cinquante numéros par an car il y a deux numéros doubles : un entre Noël et le jour de l'An et un durant l'été.

etc. ; distinction entre *Le temps du Maghreb* et *Le temps de l'Afrique* en 1995 ; apparition d'une rubrique *Économie* en 1996 ; enfin, deux changements successifs de format : un agrandissement en 1995 et un retour à un format plus réduit en 1999 (lors du numéro 2000).

Le journal cherche ainsi à fidéliser un lectorat lui-même en évolution du fait des transformations économiques et politiques de ces dernières années. Et cette stratégie est toujours en cours puisque l'hebdomadaire est devenu *Jeune Afrique. L'intelligent*.

En 1996, *Jeune Afrique* a connu un début d'amélioration sur le plan des ventes en Afrique noire et le responsable, Béchir Ben Yamed (inchangé depuis 1961), a alors décidé de renforcer les équipes et de recentrer le journal sur l'économie au détriment du politique. Il a fait ainsi le choix d'intéresser les annonceurs.

Un sujet mineur mais un choix des pays révélateur

Un critère pour situer la place de l'École dans *Jeune Afrique* a été d'évaluer le nombre et la place des articles qui y font référence. En effet, l'importance relative accordée à ce sujet, l'orientation des lecteurs sur les articles (par le choix des couvertures et des photos, l'utilisation des gros titres, etc.), sont révélateurs de la place de l'École dans "l'agenda politique"³.

Avec quatre-vingt-quatorze articles au total dans les cinq cents numéros du périodique en dix ans, l'École n'apparaît pas comme un sujet prioritaire. En outre, elle n'a jamais fait l'objet d'une couverture, alors qu'il aurait pu y avoir, par exemple, une photo de manifestation étudiante (comme c'est le cas dans plusieurs articles) ou d'un dirigeant syndical (ce qui n'est jamais le cas).

Les quatre-vingt-quatorze articles ont été écrits par soixante-neuf

3 Selon le concept d'« agenda setting » de Mc Combs et Shows, les préoccupations des citoyens sont structurées par les médias. Ces auteurs émettent hypothèse que « la presse ne réussit peut-être pas, la plupart du temps, à dire aux gens ce qu'il faut penser, mais elle est extrêmement efficace pour dire à ses lecteurs à quoi il faut penser » (Mc Combs et Shows, cités par Derville, 1997 : 61). Mais celle-ci n'a jamais pu être démontrée ; les chercheurs tendent plutôt à postuler l'existence d'une boucle récursive dont il est délicat de situer la source, les préoccupations du public et celles des médias s'influençant mutuellement (Derville, *ibid.* : 64).

auteurs (de toutes nationalités : aussi bien des Français que des auteurs d'Afrique noire ou du Maghreb) et, parmi les dix qui ont eu l'occasion d'en écrire plusieurs sur ce thème, aucun n'en a écrit plus de trois. *Jeune Afrique* ne semble donc pas collaborer avec des journalistes spécialistes de l'École, ni même faire appel à un grand nombre de collaborateurs réguliers. Seuls trois journalistes ont écrit sur un intervalle de plus de trois ans. L'hebdomadaire fait ainsi davantage appel, pour ce thème tout du moins, à des collaborateurs ponctuels.

Parmi les soixante-neuf auteurs, onze sont, comme les désigne le rédacteur, des "permanents" (restés plus de deux ans). Parmi eux, huit sont présents depuis le début du journal et sont basés à Paris. Les auteurs des articles sont donc surtout des collaborateurs ponctuels et des pigistes, le journal connaissant un turn-over très important.

Six correspondants écrivent également pour le journal. En général, ils assurent la majorité des articles sur le pays dont ils sont résidents, et ce pendant environ trois ans. Une exception cependant, en 1997 : sept articles ont été rédigés sur la Côte-d'Ivoire avec trois signatures différentes.

D'après le rédacteur, le premier correspondant « *ne convenait pas* », pas plus que le second, jugé « *trop social mais pas assez politique* ». Son article de fond de six pages : « *Pourquoi l'école va mal* », évoquait pourtant les différents niveaux de l'enseignement en prenant en compte aussi bien le point de vue des enseignants que des élèves et étudiants. Il offrait ainsi un état des lieux complet et lucide des lacunes et dérives du système éducatif ivoirien (1997, n° 1916).

Le choix des pays concernés par les quatre-vingt-quatorze articles est révélateur d'une certaine politique de *Jeune Afrique*.

Comme le montre le tableau 1 (en annexe), deux pays sont fortement sur-représentés : la Côte-d'Ivoire (dix-sept articles) et la Tunisie (dix articles). Viennent ensuite le Maroc (huit articles), le Sénégal (sept), l'Algérie (cinq), puis le Cameroun et le Niger (trois articles chacun). Aucun des autres pays ne totalise plus de deux articles⁴.

Ainsi, *Jeune Afrique* prête particulièrement attention à l'École de l'Afrique francophone (quarante et un articles) et du Maghreb (vingt-trois articles). Il traite principalement de pays où il peut être lu ; ainsi, aucun

4 Précisons que huit articles traitaient de l'ensemble de l'Afrique et un d'un ensemble de pays d'Afrique noire.

article ne concerne un pays lusophone, et seuls trois articles relatent la situation dans des pays anglophones (Afrique du Sud, Kenya, Namibie). Quelques pays d'Afrique francophone sont absents : la Mauritanie, la Guinée, le Togo ou le Gabon par exemple. Comment expliquer ces différences ?

Jeune Afrique possède toujours des bureaux en Tunisie (pays dont il est issu) et sa distribution est inégale selon les différents pays d'Afrique. Les 100 000 exemplaires qu'il tire actuellement sont diffusés pour un tiers en Europe – principalement en France – et aux États-Unis (la Banque Mondiale et le FMI y sont abonnés par exemple), pour un tiers en Afrique du Nord (Tunisie, Maroc, Algérie), pour un tiers enfin en Afrique noire francophone⁵.

Il y a ainsi obligation – faite par le directeur de *Jeune Afrique* – d'écrire un « *petit quelque chose* » sur la Côte-d'Ivoire dans chaque numéro. L'analyse de la fréquence et de la longueur des articles montre alors que, d'après le décompte du nombre de colonnes et non plus seulement d'articles, la Tunisie prend le pas sur la Côte-d'Ivoire (soixante-huit colonnes contre soixante-cinq)⁶. Cette différence traduit une obligation commerciale vis-à-vis des lecteurs de la Côte-d'Ivoire : l'essentiel est bien que le nom de ce pays apparaisse dans le sommaire, même si l'article en lui-même est très court, de façon à intéresser ces acheteurs potentiels, les plus nombreux d'Afrique noire francophone.

L'autre point d'explication fournie par le rédacteur a été la question de l'opportunité, qui recoupe alors aussi bien l'économique (profiter d'un journaliste sur place) que le politique (permettre de mieux connaître un pays où se déroule un évènement important). Ainsi, la présence d'un sommet africain au Burkina Faso en 1996, par exemple, justifie le long article sur l'Université de Ouagadougou la même année. Mais cela explique-t-il la note positive finale : « *ici, les choses fonctionnent plutôt mieux qu'ailleurs (...) l'Université de Ouaga attire de plus en plus d'étrangers chaque année* » (1996, n° 1873 : 86), après la description des

5 Dans ces pays, les ventes sont liées au niveau de vie et vont de 10 000 en Côte-d'Ivoire (le plus gros acheteur) et 8 000 environ au Sénégal, à quelques centaines seulement au Tchad ou en Mauritanie.

6 Mais cette façon différente de comptabiliser est sans conséquence pour les autres pays, comme le montre également le tableau 1, p.148.

restrictions budgétaires, des irrégularités et du malaise des étudiants ? Peut-on penser que l'explication économique⁷ permet de rendre compte du contenu de cet article en particulier et des articles en général ? L'aspect économique fournit une explication nécessaire mais non suffisante.

Les thèmes abordés

Lorsqu'on examine plus attentivement les thèmes abordés par les quatre-vingt-quatorze articles (voir tableau 2), quatre thèmes dominant :

- les crises scolaires et/ou universitaires (trente et un articles) – catégorie qui regroupe les articles traitant des conditions scolaires et/ou universitaires s'accompagnant de manifestations et autres mouvements de lycéens et/ou d'étudiants ;
- les conditions scolaires et/ou universitaires sans luttes : dix-sept articles qui dressent plutôt un état des lieux ;
- les réformes, mesures gouvernementales ou recommandations des organisations internationales (dix-sept articles) ;
- les Grandes écoles, Universités nouvelles, etc., en France et/ou en Afrique (douze articles).

138

On constate des variations dans l'importance accordée à ces différents thèmes selon les années. Davantage d'articles sont par exemple consacrés aux crises scolaires et universitaires au moment où elles jouent un rôle important dans les transformations politiques, en 1990 et 1991, et aux réformes ensuite, faisant écho en cela aux préoccupations politiques. Étudions trois de ces thèmes plus attentivement.

Les crises

En 1990 et 1991, les articles sur les crises scolaires et, surtout, universitaires, sont nombreux et renvoient aux crises politiques. Ils sont d'ailleurs majoritaires (six articles sur les neuf publiés en 1990 et dix sur les treize en 1991), ce qui ne se renouvellera plus par la suite.

Deux séries d'articles traitent de ce sujet. La première, publiée en

⁷ Selon les tenants de l'approche "économie politique" des médias, « aucune compréhension des médias n'est possible sans tenir compte des conditions économiques dans lesquelles les messages qu'ils diffusent sont produits » (Derville, 1997 : 74).

1990, fait six pages et titre «*Étudiants. Où mènera le désespoir ?*» Les articles y dressent un tableau sombre des conditions étudiantes de différents pays d'Afrique noire et du Maghreb ; l'ensemble des étudiants apparaît alors comme une catégorie sociale confrontée à des difficultés communes. Au Gabon, au Sénégal, au Bénin et au Zaïre, les étudiants sont tous dans un «*même combat*» et les revendications corporatistes et matérielles font place à des revendications qualitatives au niveau de l'enseignement, dues à une angoisse croissante vis-à-vis de l'avenir. Les journalistes n'hésitent pas alors à interpellier les politiques puisque la «*démagogie a mal récompensé les États [qui] n'ont pas vu venir la crise économique et financière qui les étrangle aujourd'hui*» (1990, n° 1519 : 46-47). En Tunisie en revanche, seule la minorité des islamistes est agissante ; c'est alors sa place et son rôle politique au sein des universités qui sont mis en avant. Tandis qu'en Algérie, les étudiants sont décrits comme n'ayant encore «*guère relevé l'aspect éminemment politique du malaise étudiantin*» faute d'organisations «*susceptibles de nouer le dialogue avec les politiques*» (1990, n° 1519 : 50). Il s'agit alors de pointer un danger potentiel, une jeunesse dangereuse, comme quelques semaines plus tard au sujet du Cameroun où «*Paul Biya aurait tort de ne pas tenir compte des revendications d'une jeunesse étudiantine à bout de patience*» ; car, «*soudés par des frustrations accumulées et détenteurs d'une conscience politique, les étudiants sont, à coup sûr, l'une des pierres angulaires du changement*» (1990, n° 1555 : 33).

139

Les crises universitaires sont présentées comme étant à la fois révélatrices des crises conjoncturelles que traversent les pays et les détonateurs de crises politiques plus généralisées. Dans ce contexte particulier, les étudiants émergent en tant qu'acteurs du politique.

La seconde série d'articles, publiée en 1991, est encore plus importante que la première (onze pages). Elle titre : «*Que veulent les étudiants ?*» et compare là aussi la situation dans différents pays, mais cette fois d'Afrique noire uniquement (pour le Maghreb, l'accent est définitivement mis sur les rapports entre le pouvoir et les islamistes, et ce aussi bien en Algérie qu'en Tunisie ou au Maroc).

L'idée principale est que «*les revendications ne sont plus seulement corporatistes*» (1991, n° 1519 : 40), mais de plus en plus politiques (la notion de politique s'élargissant de plus en plus). Tel est le cas pour des pays comme le Niger, le Burkina Faso, le Tchad, la Centrafrique, la Côte-d'Ivoire ou le Cameroun, où les étudiants sont «*à la pointe du combat pour la démocratie*» (1991, n° 1593 : 22), et «*souhaitent s'impliquer dans*

le combat politique» (1991, n° 1593 : 25). Comme le résume un journaliste, «*au commencement étaient les revendications matérielles, les conditions de vie et de travail : montant des bourses, capacités d'accueil des salles de cours, des cités universitaires, moyens de transport. À l'arrivée, toujours le pain, bien sûr, mais aussi le pluralisme politique*» (1991, n° 1593 : 19).

Dans ces articles, les étudiants représentent un enjeu pour les politiques : «*avec l'avènement du multipartisme, les syndicats, les partis politiques et le pouvoir essaient, chacun de leur côté, de s'attirer les sympathies de la jeunesse, cette frange sensible de la société*» (1991, n° 1593 : 27-28). Ils sont au cœur des luttes politiques : soit activement en tant que force de contestation, ou passivement en tant que groupe social que les différents partis cherchent à séduire et à s'attacher.

Néanmoins, dès 1991 une différenciation se fait selon les pays. Au Congo par exemple, les étudiants «*étaient à la pointe des combats politiques*» et sont devenus les «*oubliés de la démocratie*» puisqu'ils n'ont pas été écoutés lors des débats de la conférence nationale (1991, n° 1593 : 28). De même au Zaïre où, «*autrefois fer de lance de la contestation du régime, les étudiants ne jouent désormais qu'un rôle mineur*» (1991, n° 1593 : 28). Pour eux, c'est déjà la fin de l'activisme politique. Idée que l'on retrouvera par la suite au sujet d'autres pays.

Dans ces deux séries d'articles, l'argumentaire prend appui sur la crise économique. C'est elle qui a réveillé les étudiants endormis dans leur confort (autre idée qui réapparaîtra). Ainsi, l'explication la plus courante des mouvements universitaires aux débuts des années quatre-vingt-dix est essentiellement puisée dans le registre ordinaire et finalement consensuel de la pénurie économique. Celle-ci expliquerait la déstabilisation politique des régimes à parti unique.

Cette insistance sur les questions économiques permet à *Jeune Afrique* de rester neutre et de ne pas émettre de jugement trop critique sur les politiques des gouvernants – ceux-ci sont dépossédés de l'arme économique et ne peuvent rien faire pour améliorer la situation ; à une nuance près cependant, entre les pays qui font des efforts et les autres – comme le Nigeria où les gouvernants n'ont pas réinvesti les bénéfices du pétrole dans l'éducation.

L'essentiel des articles de ces années porte par conséquent sur les mouvements opposant les élèves et les étudiants aux gouvernements des différents pays concernés, avec toute la panoplie de représailles mise en place : arrestations, interdictions de toute activité syndicale sur le campus,

édification d'universités éclatées, ou même installation d'un « *poste militaire aux portes du campus* » en Côte-d'Ivoire (1991, n° 1593 : 24).

Simultanément, durant cette période où une partie des enseignants du secondaire et du supérieur est particulièrement active dans les revendications de démocratisation, *Jeune Afrique* élude quasiment leur participation pour n'évoquer que subrepticement leur misère matérielle. C'est seulement à partir de 1995 qu'ils commencent à être spécifiquement pris en compte dans les colonnes du journal avec un article sur « *la grogne des enseignants au Maroc* » et un autre, en 1996, sur « *les professeurs [qui] se rebiffent en Tunisie* ».

En 1992 et 1993, très peu d'articles sont consacrés à l'École et un seul – « *La récréation est finie au Sénégal* » (1992, n° 1624 : 24-25) – concerne les luttes étudiantes. Il est écrit au moment de la reprise des cours, et présente la croissance du nombre d'étudiants comme un « *problème (...) récurrent dans la plupart des pays du continent* ».

Il faudra attendre le numéro paru fin 1993-début 1994 pour que le thème des crises scolaires et/ou étudiantes apparaisse à nouveau, mais sous un titre révélateur du tournant qui s'opère : « *Cameroun. L'Université en chantier* », avec pour sous-titre : « *Haut lieu de la contestation politique il y a deux ans, l'Université vivote aujourd'hui comme elle peut. Les étudiants sont avant tout préoccupés de leurs conditions matérielles difficiles et de leur avenir* » (1993-94, n° 1720-1721 : 42).

Ainsi, les étudiants abandonnent la politique pour obtenir plus de moyens : c'est le retour du corporatisme et d'un discours récurrent sur les crises scolaires (manifestations, grèves...) : manque de moyens et de locaux, effectifs pléthoriques, conditions de travail déplorables... Mais cette information se limite essentiellement à des constats qui mettent en avant les questions matérielles et pédagogiques, finalement classiques dans le discours sur l'École en Afrique. Il n'y a pas de problématique réellement nouvelle dans le traitement des questions scolaires.

En outre, lorsque le politique réapparaît, c'est pour montrer comment les étudiants se font manipuler par des « *groupuscules irresponsables qui ont pris l'école en otage* », comme en parlait le ministre ivoirien au sujet des étudiants de la FESCI (Fédération étudiante et scolaire de Côte-d'Ivoire) (1994, n° 1743 : 24). Cette idée d'une manipulation des étudiants par les politiques restera. On la retrouvera aussi bien dans les articles sur les islamistes dans les universités du Maroc que dans ceux sur les « *groupuscules extrémistes* » de la FESCI en Côte-d'Ivoire, groupuscules qu'il s'agit de contrôler pour faire aboutir les réformes politiques : comme

le souligne un slogan du ministère de l'Éducation nationale placardé sur tous les murs d'Abidjan en 1997, « *quand l'école marche, tout le monde y gagne* » (1997, n° 1921 : 22).

Ceci n'empêche pas un discours critique vis-à-vis des gouvernements. On lira par exemple : « *Face à la crise, les autorités se contentent, trop souvent, de fustiger les enseignants, coupables de revendiquer de meilleures conditions de vie et de travail, et les étudiants, manipulés, inconscients et irresponsables, qui veulent " mettre le feu au pays "* » (1999, n° 1999). Ou même : « [Il ne] *reste qu'à la requête de rencontrer le chef de l'État pour tenter d'apaiser les tensions, le pouvoir a répondu par une fin de non recevoir. Pis, il a entrepris des poursuites contre les responsables étudiants* » (1999, n° 2004 : 17). Néanmoins, ces critiques restent toujours limitées ; on lit ainsi : « *ce qui manque, c'est la volonté et les moyens de mettre en œuvre une stratégie à long terme* » (1999, n° 1999). Ou encore : « *en dépit des efforts consentis par le gouvernement (...) le système éducatif reste peu efficace* » (1999, n° 2004 : 16).

Le gouvernement est donc accusé dans ses actions de répressions, mais sa politique est souvent excusée par l'argument économique :

« *En raison de la grave crise économique des années quatre-vingt, l'État n'a pas été en mesure d'accroître les capacités d'accueil des établissements universitaires (...) ni d'améliorer un matériel didactique largement obsolète et moins encore d'augmenter l'enveloppe budgétaire consacrée aux bourses* » (1999, n° 1999).

En 1999, lorsque le gouvernement ivoirien procède à des arrestations, qu'il est condamné par la presse internationale pour avoir torturé le leader de la FESCI⁸, *Jeune Afrique* n'y accorde aucune ligne. Il semble que les "choix" de la rédaction soient particulièrement prudents sur ce sujet brûlant. On peut alors se demander s'il n'y a pas une forme d'autocensure sur un sujet politiquement sensible dont le traitement dérangerait certains États.

On peut se demander aussi, et c'est peut-être pire, s'il ne s'agit pas de parler de l'École lorsqu'il n'y a pas grand-chose d'autre à dire – dans ce pays en effet, ce "silence" correspond aussi à la crise Ouattara⁹ qui

8 Voir ici même l'article de Laurence Proteau.

9 *Ibid.*

occupe alors pleinement le devant de la scène politique (et dont *Jeune Afrique* parlera dans chacun de ses numéros ou presque).

Les crises scolaires et/ou universitaires sont donc présentes durant toute la décennie quatre-vingt-dix. Néanmoins, le traitement même des sujets suit une nette évolution. Les étudiants qui étaient « à la pointe du combat pour la démocratie » en 1991 sont « manipulés, inconscients et irresponsables, [ils] veulent “ mettre le feu au pays ” » en 1999. D'un côté, les mouvements étudiants sont présentés comme un moyen de défendre ou de revendiquer la démocratie ; de l'autre, ils sont une menace pour la paix sociale.

Lorsque l'on sait que « le choix que certains journalistes font de certains mots, de certaines métaphores, de certaines images (...) contribue à façonner le “ canevas ”, l'arrière-plan à partir duquel les événements et les discours qui parsèment l'actualité sont appréhendés par les individus, et donc à orienter le jugement de ces derniers » (Derville, 1997 : 97) ; lorsque l'on sait également que le fait d'adopter un point de vue ou l'autre peut renforcer ou affaiblir les camps en présence, on ne peut que s'interroger sur cette évolution. On peut en effet supposer qu'en légitimant les représentations négatives concernant les étudiants, *Jeune Afrique* participe aux tentatives de stigmatisation de leur image, stigmatisation qui ne pourra que réduire leurs capacités à séduire de nouveaux partisans, à mobiliser leurs membres, et donc à accroître leur pouvoir politique.

143

*Les réformes, mesures gouvernementales
ou recommandations des organisations internationales*

Jeune Afrique traite des réformes entreprises par les gouvernements lorsqu'il peut en faire ressortir les cotés positifs. Par exemple, le journal publie régulièrement des dossiers sur des pays, mais seuls cinq d'entre eux comportent un article sur l'éducation et quatre sont positifs.

En 1994, un dossier sur la Tunisie comprend un article :

« Révolution culturelle : La réforme de l'éducation, en particulier dans le domaine de l'instruction religieuse et de l'histoire, vise à former des “ tunisiens nouveaux ” citoyens d'une société moderne » (n° 1732).

1994 toujours, un dossier concerne la République Centre-Africaine :

« *L'école en chantier : après 3 " années blanches ", le système éducatif est en ruine. Le gouvernement s'est attelé au problème, mais il faudra du temps* » (n° 1764/65).

En 1996, un dossier se penche sur le Burkina Faso avec un article sur l'Université intitulé « *Mention assez bien* ».

En 1998, un dossier est consacré à la République Démocratique du Congo :

« *L'imagination au pouvoir : Grâce à des solutions originales, l'Université de Kinshasa a su mieux faire face à la crise des 10 dernières années que d'autres institutions et ces solutions c'est par exemple de vendre à l'extérieur le savoir des chercheurs en offrant des prestations de bureau d'étude* » ; comme le souligne le recteur, « *l'Université doit s'impliquer plus fortement dans la vie de la communauté et les étudiants doivent être mobilisables par l'État pour contribuer au développement du pays, tout comme les militaires contribuent à sa sécurité* » (n° 1948).

144

Bien qu'il évoque le manque de débouchés et dresse un bilan amer de l'Université au Burkina Faso, titrant « *Université cherche raison d'être* » (1993), le cinquième article fait, lui, ressortir les efforts du gouvernement.

Il s'agit donc d'articles toujours "politiquement corrects". En outre, ceux qui abordent les réformes sont ouvertement dans l'esprit de la Banque Mondiale (abonnée à *Jeune Afrique*). En 1990, un article diagnostic stipule, par exemple, que « *le système de double vacation des locaux (...) permet déjà dans certains pays de mieux répondre à la demande* » ; il ajoute : « *les gouvernements se doivent d'adopter une politique flexible et peu coûteuse de formation et de nomination du personnel enseignant* » (n° 1529).

Les choix de la rédaction sont ainsi particulièrement prudents à propos des réformes, un sujet pourtant brûlant.

Les dossiers sur les Grandes écoles

Les dossiers sur les Grandes écoles apparaissent à la suite des remaniements de 1996. Auparavant, le sujet était déjà abordé, mais plutôt sous

forme d'articles, notamment en 1993 avec : « *Grandes écoles : la voie étroite* ».

Le premier dossier paraît en 1997 et s'intitule : « *Les Grandes écoles. Et pourquoi pas Harvard* », le second sort en 1999 et titre : « *S'orienter. À quelles formations se vouer ?* ».

Au niveau du contenu, ces deux dossiers conseillent aux jeunes de commencer par des écoles bien choisies en Afrique (en Côte-d'Ivoire, au Sénégal, au Maroc ou en Tunisie), puis de poursuivre par un second cycle en Europe, dans une Grande école de commerce par exemple, avant de faire, s'ils peuvent se le permettre bien sûr, un MBA aux États-Unis. Le message sous-jacent, que m'a confirmé le rédacteur, est donc de faire comprendre aux jeunes que, s'ils veulent échapper au « *bordel* » des universités africaines, ils ont d'autres solutions que d'immigrer en France. En revanche, le rédacteur choisit de citer HEC ou Sup. de Co., plutôt que l'Université Paris-Dauphine par exemple, sur la base de son expérience personnelle, mais aussi par envie de comparer *Jeune Afrique* et des hebdomadaires, comme *L'Express*, qui incitent à l'obtention de diplômes prestigieux.

En ce qui concerne la forme, les dossiers se présentent comme de véritables « *attrape pub* ». Selon le rédacteur en effet, ils réalisent à eux seuls la moitié du chiffre d'affaires publicitaire du journal. En outre, le lectorat est particulièrement réceptif aux messages publicitaires des écoles privées et accroît ainsi leur fréquence.

Il n'est pas sûr que cela réponde vraiment à « *un besoin d'identification des jeunes qui font leurs études en France* », comme il le dit – bien que cet argument s'accorde avec la fonction de « *reliance* » sociale (Stoetzel, 1973 : 276). En revanche, cela tient sûrement à l'appartenance de ses lecteurs aux élites politiques, économiques et culturelles. Comme le déclare le rédacteur, « *on n'est pas le journal du gratin, mais... les gens qui achètent Jeune Afrique ont ou vont avoir des enfants qui vont partir faire des études à l'étranger; [donc] c'est bien qu'on leur donne des pistes* ».

L'École dans *Jeune Afrique* : une stratégie commerciale pour un sujet marketing ?

Jeune Afrique se veut être un « *hebdomadaire politique et économique international* » ; son rédacteur insiste sur le fait que les sujets sociaux – et l'École en est un pour lui – « *ne marchent pas* » : lorsqu'ils

sont en couverture, ils ne font pas vendre. C'est donc toujours « *la politique qui fait vendre* ».

Le rédacteur raisonne en termes de marketing, aussi bien en direction des lecteurs que des annonceurs. Tout son argumentaire semble vouloir démontrer que *Jeune Afrique* possède bien les caractéristiques propres aux périodiques, comme les définit Jean-Marie Charon : un personnel comprenant une proportion importante de cadres, aussi bien rédactionnels que commerciaux et gestionnaires, un recours large aux pigistes et la sous-traitance de sa fabrication au secteur de l'imprimerie de labeur ; mais, surtout, une démarche marketing incluant une analyse du marché des lecteurs et des annonceurs, une adaptation du produit aux attentes du lecteur (textes assez courts, avec photos), le tout renforcé par un ajustement du produit aux attentes des annonceurs. Il s'agit alors de proposer à ces derniers des supports qui s'adressent à des clientèles ciblées, comme les suppléments thématiques ou les "cahiers", qui sont des "pièges à pub" (1991 : 276-286).

Il invoque également le « *déterminisme économique* » (les difficultés à concilier l'intérêt du public et l'entreprise de presse), ainsi que le « *déterminisme technologique* » (mimétisme des supports écrits, contraintes de longueur, etc.) pour justifier des choix discutables. Ainsi la responsabilité en revient au « *système* » ; les journalistes, eux, sont innocents.

La politique de *Jeune Afrique* vise plutôt à développer ses recettes publicitaires et à s'attacher le lectorat déjà existant. Ceci d'autant plus que, comme le précise le rédacteur, « *une nouvelle génération d'Africains va arriver au pouvoir et ils ont fait leurs études en France. Je suis content qu'on les ait fidélisés* ». Il semble aussi que le manque de prise de position critique de *Jeune Afrique* tienne à la fois à son histoire et à son financement. Sa politique, enfin, répond au souhait de rester celui qui accompagne les pays africains (ce qui bien sûr empêche certaines critiques), mais aussi à la volonté de ne jamais tomber dans l'afro-pessimisme.

BIBLIOGRAPHIE

CHARON (J.-M.), 1991, *La presse en France, de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil.

DERVILLE (G.), 1997, *Le pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Grenoble, PUG.

KRAEMER (G.), 1995, *Trois siècles de presse francophone dans le monde. Hors de France, de Belgique, de Suisse et du Québec*, Paris, L'Harmattan.

STOETZEL (J.), 1973, « À côté de l'information », in F. Balle, J. Padioleau, *Sociologie de l'information*, Paris, Larousse, pp. 277-283.

TUDESCQ (A.-J.), 1995, *Feuilles d'Afrique. Étude de la presse de l'Afrique Subsaharienne*, Talence, MSHA.

ANNEXE

Tableau 1
Nombre d'articles de Jeune Afrique par pays ou zone géographique, et par année

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Total des articles	Nombre de colonnes
Algérie	1	1			2			1			5	13
Afrique du Sud	1										1	2
Bénin						2					2	4
Burkina Faso				1			1				2	12
Cameroun	1	1			1						4	13
Centrafrique					1						1	2
Congo		1									1	1
Côte-d'Ivoire	1	2			2	1		7	1	3	17	65
Kenya						1					1	3
Libye										1	1	4
Mali						1					1	3
Maroc	1					3	2	1	1		8	36
Namibie				1							1	1
Niger								3			3	12
Rép. Démo. du Congo									2		2	8
Rwanda		1					1				2	2
Sénégal			1		1	1	1	2	1		7	20
Tunisie	1	1			2	1	1		2	2	10	68
Zaire		1									1	2
Ensemble de l'Afrique	4	3	1								8	34
Groupe de pays d'Afrique		1									1	3
Etudiants africains à l'étranger et Grandes écoles			1	2	2		1	1	1	5	13	56
Enseignement supérieur en général						1		1	1		3	10
Total des articles	9	13	3	4	11	12	6	16	9	11	94	374

Tableau 2
Nombre d'articles de Jeune Afrique par thème et par année (1990-1999)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Total
Conditions scolaires et/ou universitaires avec luttes	6	11		1	4	1		4	2	2	31
Conditions scolaires et/ou universitaires sans luttes	3	1	1			2	3	4	2	1	17
Condition enseignante avec ou sans luttes					1	1	2	2		1	7
Réformes, mesures gouvernementales et recommandations des organisations internationales		1	1		5			4	4	2	17
Actions particulières, ONG, pédagogies innovantes					4						4
Langue		1				1					2
Etudiants à l'étranger (situation...)			1	1	1				1	1	5
Grandes écoles en France et/ou en Afrique,											
Universités nouvelles				1		3	1	2	1	4	12
Total	9	13	3	4	11	12	6	16	10*	11	95

*noté 10 car un article traite distinctement de deux sujets : conditions scolaires sans luttes, et réformes.

Tableau 3
Nombre d'articles par niveau scolaire et par année (1990-1999)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Total	%
Enseignement primaire et secondaire	4	1	2	1	3	6	1	5	2	1	26	27,7
Enseignement supérieur	5	10	-	3	5	5	5	8	6	8	55	58,5
Enseignement en général	-	2	1	-	3	1	-	3	1	2	13	13,8
Total	9	13	3	4	11	12	6	16	9	11	94	100

ENTRE INSTRUMENTALISATION ET AUTONOMISATION
*Journalistes et militants dans les luttes scolaires et universitaires
au Sénégal et au Burkina Faso (années soixante - quatre-vingt-dix)*

Pascal BIANCHINI*

« Chaque époque historique et chaque type de société ont la configuration communicationnelle qu'ils méritent. Cette configuration avec ses divers niveaux, qu'ils soient économique, social, technique ou mental, et ses différentes échelles, locale, nationale ou internationale, produit un concept de communication hégémonique. Dans le passage d'une configuration à une autre, il importe de dégager continuités et ruptures » (Mattelart, 1994 : 8).

Il est banal de constater que la description et l'analyse de l'information, activité humaine organisée, ne se situent pour les sciences sociales s'intéressant à l'Afrique qu'au stade embryonnaire. On peut alors légitimement se demander si ce n'est pas "mettre la charrue avant les bœufs" que de vouloir étudier sous un angle particulier le rôle des médias sur ce continent, avant que ne s'élabore une connaissance plus générale du phénomène en question.

Cependant, si une telle objection subsiste, il demeure que le prisme retenu pour aborder les "configurations communicationnelles" des sociétés qui nous intéressent présente un intérêt spécifique. Non seulement il est possible de lire l'histoire des crises scolaires et universitaires en Afrique noire à travers la presse, mais encore on peut établir – avec un peu plus d'investigations – un faisceau de liens entre les acteurs de ces crises socio-politiques et ceux des médias.

En la matière, les situations africaines offrent souvent un condensé et un accéléré de la succession des "illusions d'une époque". En partie à

* Sociologue, chercheur au CEAN (Bordeaux).

cause de la situation de dépendance vis-à-vis de l'extérieur, le travail hégémonique de "l'idéologie dominante" y est plus incertain, ponctué de pirouettes et de volte-face, donnant parfois le vertige. Devant un parterre d'étudiants et d'universitaires, le directeur du mensuel *Afrique Éducation* résumait à sa manière cette histoire un peu folle de la presse africaine :

« (...) La question est de savoir si la presse avait pendant ce temps joué son rôle qui est de rendre fidèlement compte des événements sans parti pris. Certains diront non, d'autres oui. Personnellement, je pense que non, mais j'ajouterai que la presse durant ces trente années devrait bénéficier de circonstances atténuantes. Pourquoi ? Parce que nous vivions sous le joug des partis uniques. C'était l'ère des ministres de l'Information (et non de la Communication) dont le rôle est de véhiculer des messages uniques (radio, télévision et presse d'État) par des journalistes fortement idéologisés. Cela marchait ainsi ou cassait. C'était l'exil ou le rang dans la grande majorité des pays pendant trente ans. La presse, dans ces conditions, a joué profil bas. Encore une fois, je ne lui donnerai pas tort, car quand un petit organe de presse osait un tout petit peu, c'était la censure. Parfois, c'était la prison pour le ou les journalistes incriminés dont certains sont des pères de famille. Heureusement, à partir de l'année 1990, les bouches ont commencé à se délier avec l'instauration du multipartisme dans la plupart des pays. L'une des conséquences de cette nouvelle donne a été l'avènement d'une presse plus libre et indépendante » (Tedga, 1998 : 28-29).

152

Une des conséquences logiques de cette volonté de neutraliser une relation problématique – ici entre la presse et les autorités universitaires lors des crises étudiantes – est de s'en remettre à des "solutions techniques", qui permettent en particulier de justifier le recours à une nouvelle expertise : celle de la "communication"¹. C'est également le cas lorsqu'on

1 « Personnellement, je n'ai pas de solutions miracles à énoncer. Simplement quelques questions à poser aux responsables académiques et politiques. Première question : êtes-vous prêt à créer des postes (un seul suffira par Université d'attaché de presse), postes qui devraient être confiés à des journalistes professionnels et dont le rôle sera d'être en contact avec la presse ? Deuxième question : êtes-vous prêts à organiser tous les deux mois des déjeuners de presse ? Ces rencontres limiteraient ce que l'on appelle souvent

pense avoir trouvé la parade aux dérapages supposés ou réels de la presse africaine d'aujourd'hui, en mettant l'accent sur la formation professionnelle des journalistes et en proposant l'instauration d'une réglementation de l'activité allant de pair avec une affirmation de la "déontologie" journalistique².

Or, à l'inverse d'une vision dichotomique, entre un présent à célébrer – celui de l'autonomie et de la liberté, jusqu'aux excès – et un passé à oublier – caractérisé uniquement par la censure et la dépendance totale à l'égard du pouvoir politique –, il est plus réaliste de considérer que ces deux univers, celui de la presse et celui du système d'enseignement, ont été depuis longtemps en interaction, soumis à l'effet de stratégies socio-politiques opposées. En dépit des verrouillages bien réels, il y a bien eu un jeu de forces contradictoires, que l'on peut essayer d'analyser. Plus précisément, derrière la relation, par la presse, des crises scolaires et universitaires, il faudrait aussi étudier les relations des hommes de presse avec les acteurs de ces crises – au sens d'être relié à quelqu'un ou à un groupe d'intérêt.

C'est dans cette perspective que l'on va tenter de périodiser une histoire où s'entremêlent ruptures et continuités. Pour des raisons de disponibilité des sources, nous nous sommes limités à l'examen de la presse écrite. Nous examinerons ainsi en parallèle la situation au Sénégal et au Burkina Faso, à travers trois époques historiques successives :

- les années soixante/soixante-dix, où des crises socio-politiques majeures ont lieu (mai 68 au Sénégal, "soulèvement populaire" du 3 janvier 1966 en Haute-Volta) ;
- les années quatre-vingt, marquées par des transitions différentes selon les deux pays ;
- et les années quatre-vingt-dix, dans le contexte de la "vague démocratique" et du développement d'une presse non étatique.

" des écarts de langage " des journalistes. Troisième question : êtes-vous prêts à financer la formation de certains journalistes ? Sinon, ne vous plaignez pas que la presse ne s'intéresse qu'aux amphes qui brûlent ou aux étudiants qui réclament des bourses » (ibid.).

2 Bara Diouf, ancien président-directeur général du *Soleil*, résumait ainsi la situation. Selon lui, « *L'ouverture démocratique a été d'une telle brutalité que la floraison de journaux n'a pas été accompagnée d'un nombre suffisant de journalistes formés. Le recrutement à tour de bras a mené certains à confondre le journal avec la place publique : "la grand-place"* » (Ndao, in Panos, 1996 : 173).

Cette étude ne prétend pas à l'exhaustivité : certains événements considérés comme mineurs de cette histoire contemporaine ont été laissés de côté ; à l'inverse, le choix a été fait de donner un éclairage plus intense sur certains moments critiques.

Enfin, à l'issue de ce panorama historique des rapports entre presse et crises scolaires et universitaires, nous proposerons quelques réflexions plus générales pouvant contribuer à une sorte de théorie de l'"opinion publique" en Afrique noire.

Sénégal : le journalisme pompier chargé d'éteindre le feu de la crise étudiante de 1968

En tant que pivot de la présence coloniale française, le Sénégal a hérité d'infrastructures plus importantes que ses voisins d'Afrique de l'Ouest. En matière de presse écrite, il faut signaler la présence de *Dakar-Matin*, créé en 1933, propriété du groupe privé De Breteuil, qui s'est développé dans l'Empire français en Afrique (Maroc, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Congo, Guinée, Madagascar, Cameroun) à l'image des monopoles du capitalisme colonial dans d'autres secteurs (Barton, 1979 : 59-70).

Dans les années qui suivent l'indépendance, on observe une certaine continuité avec la période coloniale, qui se manifeste aussi dans d'autres institutions (la haute fonction publique, le monde des affaires et l'Université), ce qui entraîne des frustrations parmi les nouvelles générations issues du système de formation secondaire et supérieure. Aussi, malgré des efforts pour mettre sur pied des organes de presse au service exclusif de l'État sénégalais et du parti au pouvoir, certains journalistes (passés d'ailleurs par des organisations de jeunesse "anti-impérialistes" des années cinquante) se retrouvent dans les années soixante dans un Syndicat national de la presse qui dénonce la mainmise des expatriés sur la presse nationale et la relégation des journalistes sénégalais dans une « *position secondaire* » (Paye, 1992 : 337).

Durant la crise de mai 68, le quotidien *Dakar-Matin* demeure encore aux mains d'intérêts privés et non nationaux. En dépit de cette situation juridique, la "ligne" du journal se révèle semblable à celle d'un organe de parti unique dans la bataille qui oppose le pouvoir aux étudiants et aux autres forces sociales entrées en rébellion. Le point de vue plus modéré sur les étudiants et leurs relations conflictuelles avec le pouvoir politique – que l'on trouvait auparavant, par exemple dans la presse catholique – se trouve ainsi balayé.

Le ton partisan choisi par le quotidien sénégalais aux heures chaudes de la crise résume bien cet engagement sans nuance :

« Grâce au soutien résolu des masses sénégalaises l'échec à la subversion. La grève générale déclenchée par les syndicats du Cap-Vert a avorté. »

Toujours en première page :

« Important communiqué : le parti de la subversion, au service de l'étranger, est passé à l'action en attaquant des magasins et en brûlant des voitures et des immeubles. Les forces de l'ordre ont reçu l'autorisation de faire usage de leurs armes et de tirer à vue sur les incendiaires et leurs pillards. »

Toutefois, un article non signé – qui, au passage, contredit le constat de dénégation quant à l'ampleur de la grève – lance l'injonction de « Reprendre le travail. Après les avertissements et les mises en garde qui ont été prodigués, aucun travailleur, aucun étudiant et élève ne peut plus ignorer le caractère illicite et subversif de ce mouvement de grève » (*Dakar-Matin*, 01/06/1968).

À la lecture des “Unes” de *Dakar-Matin* parues durant cette crise, on est aussi frappé par la mise en parallèle de la crise de régime en France et de celle au Sénégal³. La thèse du complot des étudiants « manipulés de l'étranger » est étayée par une visite guidée dans les locaux du laboratoire de la faculté de chimie à l'intention de la presse nationale et étrangère, où l'on exhibe du matériel ayant servi à fabriquer des cocktails Molotov (*Dakar-Matin*, 05/06/1968).

Le relais des thèses favorables au gouvernement durant cette période ne s'observe pas uniquement dans la presse locale⁴. Mais, même

3 Ainsi, la veille : « Demain à 20 heures le Chef de l'État s'adresse à la Nation. Léopold Sedar Senghor a décidé “sine die” la fermeture de l'Université de Dakar. Le gouverneur du Cap-Vert décrète la fermeture de tous les établissements publics et interdit toutes sortes de manifestations... », tandis que « De Gaulle annule un conseil des ministres et quitte brusquement Paris pour une destination encore inconnue » (*Dakar-Matin*, 30/05/1968).

4 Sur ce point, il n'est pas indifférent de savoir que celui qui a occupé pour un temps des responsabilités au sein de l'organisation professionnelle des journalistes reprise en main par le pouvoir (l'Union nationale des journalistes professionnels au Sénégal) est devenu par la suite correspondant à Dakar du quotidien français *Le Monde*.

si le pouvoir dispose de tous les leviers de contrôle sur l'information officielle, cette situation a pu entraîner des effets contre-productifs. Lors de la crise de 1968 par exemple, le bureau national de l'Union nationale des travailleurs sénégalais (UNTS) a ainsi accusé *Dakar-Matin* de se livrer « à une campagne systématique d'accusations calomnieuses et de dénigrement des dirigeants syndicaux pour dénaturer leur action et vicier le climat social » (Paye, *ibid.* : 340). Ce que ce communiqué syndical ne disait pas, c'est que la décision de la grève générale du 30 mai à l'issue des événements à l'Université a été emportée, suite à une rumeur faisant état de nombreux morts lors de l'assaut donné par les forces de l'ordre. En raison de ce monopole du pouvoir sur l'information officielle, accru en temps de crise, et du développement conjoint de l'information officielle, qui circule en "temps réel" et qui peut concourir à la réussite des mobilisations anti-gouvernementales, un tel scénario n'était pas exceptionnel.

Enfin, il faut mentionner la situation du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI), autre élément important dans cette phase fondatrice des relations entre presse et mouvements sociaux issus de la crise universitaire. Créé en 1964 sous la direction de Paulin Soumanou Vieyra, Sénégalais d'adoption d'origine béninoise, connu comme un des pionniers du cinéma et de la critique cinématographique, le CESTI est soupçonné dès les premières années de « former des communistes », « selon la sentence catégorique d'un patron de presse de l'époque » (Paye, *ibid.* : 360). Par ailleurs, avec la crise de 1968, il n'est pas resté à l'écart de ces événements ; l'établissement a été fermé durant deux ans jusqu'en 1970 (Tudesq, 1995 : 131). Cette histoire particulière de l'école de formation des journalistes sénégalais n'a sans doute pas été sans effet sur les générations à venir, favorisant ainsi l'émergence d'un journalisme d'opposition malgré les tentatives répétées de contrôle gouvernemental.

Haute-Volta : les débuts d'un journalisme "tableau d'affichage" à partir de la crise de 1966

La Haute-Volta coloniale, territoire enclavé, démantelé puis reconstitué par le colonisateur, n'a pas connu de véritable développement de la presse avant l'indépendance⁵. En 1960 naît la première publication nationale

5 D'après un catalogue des publications parues de 1858 à 1962 et conservées à

d'envergure : *Carrefour africain*, hebdomadaire qui paraîtra jusque dans les années quatre-vingt. L'autre grande publication "historique" du pays, *L'Observateur*, a vu le jour au début des années soixante-dix, et durant toute cette décennie ne paraît toujours que trois fois par semaine.

Ce qui caractérise ces débuts de la presse écrite voltaïque, par contraste avec le cas sénégalais, c'est la faiblesse des moyens et, également, l'absence d'intérêts français. Dans l'équipe dirigeante de *Carrefour africain*, il n'y a pas d'expatriés français comme c'était le cas pour *Dakar-Matin*. On y trouve notamment François Bassolet, rédacteur en chef, qui sera quelques années plus tard l'un des fondateurs du Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (FESPACO), ainsi qu'Édouard Ouedraogo, alors photographe, un autre des "doyens" de la presse burkinabé, actuel directeur de publication de *L'Observateur Paalga*⁶.

La périodicité est, pour la relation des événements, une autre donnée importante qui permet de distinguer la situation voltaïque du cas sénégalais. Le récit du "soulèvement populaire" du 3 janvier 1966 dans l'organe national n'est pas réalisé à chaud, mais après le dénouement de la crise. On a donc droit à un récit très chronologique des événements ayant conduit à la chute du régime de Maurice Yaméogo.

On trouve déjà dans ce numéro la structure ternaire classique du journalisme voltaïque : un éditorial consensuel qui salue «*la marche triomphale du peuple à l'assaut du palais, effectuée sans distinction de rang social, d'ethnie ou de région*», la citation des propos du nouveau chef de l'État qui fait écho à la teneur de l'éditorial («*Je ne suis, ni d'aucun village, ni d'aucune ville, ni d'aucune région, je suis voltaïque*»), et, enfin, le récit des faits bruts.

De grandes grèves scolaires éclatent en 1971-72 dans l'ouest du pays. Ces mobilisations constituent le premier épisode d'un processus de radicalisation au sein de la jeunesse au cours de cette décennie ; elles font l'objet d'un récit particulièrement détaillé. La part belle est faite au ministre de l'Éducation d'alors, Charles Tamini, dont l'hebdomadaire retranscrit

l'IFAN, on a enregistré pour la Haute-Volta seulement quatre publications officielles et dix non officielles contre trente-deux publications officielles et cent quarante-quatre non officielles au Sénégal (Drabo, 1983 : 122).

6 *Paalga* signifie "nouveau" en mooré. *L'Observateur* a connu une période d'interruption avec la période révolutionnaire et a reparu sous ce titre modifié après quatre années de silence forcé.

intégralement les propos (Carrefour africain, 8/01/1972). La version qu'il donne des événements au cours d'une conférence de presse est évidemment partisane, mais a l'avantage inestimable de n'avoir pas été revue et corrigée par quelque conseiller en communication, d'où un aperçu assez extraordinaire du "vécu" de cette première crise lycéenne des années soixante-dix et de l'attitude des autorités gouvernementales :

« Le lundi 20 décembre, au lycée Ouezzin Coulibaly, vers huit heures, j'ai trouvé des élèves rassemblés autour des bâtiments de l'administration, d'autres entre les bâtiments des classes, mais tous les bras croisés, les uns ayant leurs livres, regardant, ayant l'air plus ou moins moqueur, les professeurs rassemblés de l'autre côté, dans leur salle. Que faites-vous ? Pourquoi n'allez vous pas en classe ? J'eus comme réponse le silence. Vous ne voulez pas aller en classe ? Toujours le silence ! Je savais depuis que je suis arrivé à Bobo Dioulasso, c'est-à-dire dès vendredi 17 décembre, que les élèves du lycée Ouezzin avaient décidé de faire une révolte inédite le lundi. Ils avaient donc déterminé, préparé cela et fixé la date. Ils ont envoyé leurs meneurs prendre des contacts avec le lycée municipal, le CEG et le CEG de Banfora (où ils ont envoyé quelqu'un qui a pris le train spécialement pour cela), le collège de Tounouma, tous les établissements qu'ils pouvaient contacter».

158

Après avoir évoqué les revendications matérielles du mouvement des lycéens – comme le refus de payer un habillement jugé trop cher –, il dénonce la politisation du mouvement :

« Quand vous avez des enfants qui écrivent à des syndicats, à des chefs d'État, à toutes sortes de représentants d'organismes de masse et qui concluent en disant : " À bas l'impérialisme et les valets de l'impérialisme", je veux bien savoir où ils sont en Haute-Volta. »

Enfin, pour terminer, relevons un démenti qui en dit long sur l'incompréhension des autorités face à cette crise qui ouvre sur un cycle de mobilisation scolaire et étudiante se prolongeant durant toute une décennie :

« Les bruits ont couru que j'ai été molesté par les élèves, c'est absolument faux. J'ai été dans la cour, les élèves n'ont pas insulté qui que ce soit. Ils se sont limités à des cris de rien du tout et, lorsqu'à

chaque fois on interpellait quelqu'un, il se soumettait aussitôt, puis se mettait à fuir, et lorsqu'on tapait avec un bâton sur la tête d'un élève, son voisin se mettait à rire le premier » (ibid.).

Durant les années qui suivent, l'autre grand périodique apparu en 1973 – *L'Observateur* – relate de façon détaillée les grèves d'enseignants. La différence avec la situation sénégalaise est que le discours des syndicats, notamment du Syndicat national des enseignants africains de Haute-Volta (SNEAHV), est souvent relayé par cette presse nationale, que ce soit à l'occasion des congrès ou des mouvements de grève.

Dans les deux cas, au Sénégal et en Haute-Volta, la presse est utilisée comme porte-voix du discours des responsables politiques. Il y a donc un véritable "journalisme officiel". Cependant, dans le cas de la presse voltaïque, la situation est moins sous contrôle, du fait d'une instabilité gouvernementale et de l'existence d'un contre-pouvoir syndical reconnu – phénomènes avec lesquels les journalistes ont appris à composer. La circulation de l'information s'effectue dans une sorte d'équilibre provisoire entre les prises de parole contestataires ou autonomes vis-à-vis de la classe dirigeante (tracts ou journaux de partis ou de syndicats, voire tentatives de presse indépendante avec *L'Observateur* et *Kibaaré* qui n'a existé que durant cette période) et les tentations autoritaires du côté gouvernemental (projet de parti unique en 1975 avec le Gouvernement du renouveau national, parution à la fin des années soixante-dix du journal conservateur *Dunya*, dont le responsable de publication est lié à l'*establishment* militaire). D'où une neutralité ambiguë – qu'un observateur qualifiait de journalisme « *tableau d'affichage* » (Ouedraogo, 1999 : 65) : on se contente de reproduire les positions des uns et des autres, de relater des faits, en se gardant de toute analyse autre que consensuelle⁷.

159

Sénégal : le tournant des années quatre-vingt, d'un journalisme monopolistique à un journalisme plus concurrentiel

Dans les années qui suivent la crise de 1968, l'agitation sociale se poursuit. Dans ce contexte, le régime senghorien cherche d'abord à

⁷ C'est ce que les journalistes voltaïques appelaient entre eux le "coupé cloué", du nom d'un chanteur haïtien à la mode à l'époque.

“verrouiller” le système, notamment en interdisant toute expression de l’opposition syndicale et estudiantine. Le quotidien *Le Soleil*, qui a remplacé *Dakar-Matin* en 1970, prend place dans un dispositif qui cherche à raffermir l’hégémonie du parti au pouvoir sur la société.

Cependant, après une première phase de fermeture, une certaine libéralisation politique et syndicale s’effectue progressivement dans le milieu de la décennie soixante-dix. Parmi les journalistes, des tentatives de presse indépendante du pouvoir d’État se font jour, d’abord très modestes et vite étouffées – comme *Lettre fermée* en 1972 –, puis liées à l’autorisation de partis politiques légaux – *Le Démocrate*, l’organe du Parti démocratique sénégalais lancé en 1974 –, voire au soutien de forces politiques qui n’ont pas d’existence légale dans le cadre du multipartisme limité. Tel est le cas de *Siggi*, qui doit changer de titre pour devenir *Taxaw*, animé par les amis politiques de Cheikh Anta Diop, ou de *Ande Sopi*, où se retrouvent l’ancien premier ministre Mamadou Dia ainsi que la fraction “clandestine” du Parti africain de l’indépendance (Paye, *ibid.* : 354-355 et Tudesq, 1998b : 105). Cependant, cette concurrence au journal *Le Soleil* est demeurée marginale et, lorsqu’elle a pu être significative à un moment donné, n’a pu perdurer du fait des pressions exercées par le pouvoir.

Aussi, vers la fin de la décennie, lorsque s’engage un bras de fer entre le gouvernement et le syndicat des enseignants (le SUDES, Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal), qui se mobilise autour d’une plate-forme comportant aussi bien des revendications catégorielles que celles visant à une réforme du système éducatif, *Le Soleil* jouit toujours d’une situation de quasi-monopole de la presse écrite.

Dès l’annonce de la journée de grève prévue pour le 13 mai par le SUDES – qui n’aura jamais droit aux colonnes du journal pour exprimer son point de vue –, la parole est donnée au ministre (*Le Soleil*, 05/05/1980 : 2). Puis le quotidien national s’efforce de montrer que le gouvernement n’est pas affecté par le préavis de grève du SUDES en notant que : «*Des personnels de l’enseignement sont réquisitionnés*» (13/05/1980 : 1), ou que «*Le gouvernement a pris ses responsabilités pour la sauvegarde de la paix*» (*ibid.* : 3).

Ensuite, pour montrer que la grève a été un échec, le quotidien relève que «*Tous les établissements ont fonctionné en dépit du mot d’ordre du SUDES*» (14-15/05/1980). Le lendemain, le journal annonce les taux officiels de grévistes du ministre : 52,37 %, sans faire état des chiffres syndicaux (*Le Soleil*, 16/05/1980).

Ensuite, dans une phase d'incertitude où l'on attend la réponse gouvernementale à la grève des enseignants qui tarde à se dessiner, le quotidien recourt à une vieille tactique sportive qui consiste à temporiser en faisant "tourner la balle dans son propre camp", en reproduisant les déclarations des organisations liées au pouvoir : « *Mouvement des enseignants socialistes. Quatre syndicats seront fédérés en juin prochain* » (*Le Soleil*, 19/05/1980), « *Situation syndicale. Vigilance et fermeté, réclame le B.P. du P.S.* » (*Le Soleil*, 23/05/1980).

Puis, « *Le chef de l'État écrit au SUDES* ». Le même jour, l'éditorial en appelle à la mobilisation des parents face aux enseignants du SUDES en invoquant le spectre de l'"année blanche" du fait du projet des syndicalistes de boycotter les examens de fin d'année.

Après la dramatisation vient à nouveau le discours réconfortant de l'autorité gouvernementale : « *Le ministre de l'éducation nationale rassure les parents d'élèves. Examens et compositions se dérouleront comme prévu* » (*Le Soleil*, 7-8/06/1980 : 1).

À nouveau, « *Kader Fall fait le point* » sur deux livraisons successives du quotidien et refait ses comptes face au chiffre « *fantaisiste de 71 à 80 % du SUDES* », en affirmant cette fois qu'il n'y a eu que « *33 % des enseignants sénégalais de tous ordonnancements qui ont participé à la grève du 13 mai* » (*ibid.*: pp. 4-5).

Tout au long de la crise qui va se prolonger par des suspensions prises à l'encontre des responsables syndicaux, suite au boycott des examens, *Le Soleil* épouse les inflexions de la stratégie gouvernementale⁸. Allant même plus loin, l'éditorialiste Ibrahima Gaye a poussé l'engagement jusqu'à corriger les copies du baccalauréat à la place des enseignants grévistes (les expatriés français ont été aussi largement sollicités).

Lors d'une autre crise relativement importante qui agite l'Université en 1984 et qui marque un nouveau cycle du mouvement étudiant, la stratégie suivie par *Le Soleil* est alors le silence : le journal ignore la grève qui dure environ deux mois. Pour faire face à ce black-out, les étudiants placardent un peu partout dans la capitale des affichettes expliquant les raisons de leur mouvement. Lorsque la négociation a lieu,

8 Jusqu'au dénouement de la crise, qui a lieu six mois plus tard avec la tenue des *États généraux de l'Éducation*, où la réconciliation nationale est célébrée avec lyrisme (*Le Soleil*, 29-30/01/1980).

Le Soleil adopte une attitude inverse, mais qui s'intègre tout autant à la stratégie gouvernementale : il annonce la signature d'un accord débouchant sur la reprise des cours. En réalité, cette reprise ne sera effective que plusieurs jours plus tard, car la signature du compromis n'a pas emporté l'adhésion de l'ensemble des dirigeants, ni de la base qui n'a pas été consultée. Entaché du soupçon de corruption⁹, cet accord, aussitôt publié par *Le Soleil* pour court-circuiter la grève, a en fait entraîné une remise en cause de l'organisation du mouvement étudiant débouchant trois années plus tard sur la dissolution des anciennes "unions nationales" et la création de la Coordination des étudiants de Dakar (CED).

Durant les premières années de la décennie, l'action de ces mouvements sociaux est surtout relayée dans la presse militante d'opposition (*Dan Doole*¹⁰, *Jaay Doole bi*¹¹) qui touche surtout un public "intellectuel" de sympathisants de ces partis. Ce n'est que vers la fin de la décennie qu'apparaît une nouvelle presse privée, qui va progressivement remettre en cause l'hégémonie des médias gouvernementaux. Deux titres apparus à cette époque – partis d'une périodicité mensuelle pour *Wal Fadjri*¹², et hebdomadaire pour *Sud*¹³ – seront à l'origine de deux nouveaux quotidiens dans la décennie suivante, puis des deux principaux groupes de presse privés actuels.

L'action répressive des forces de l'ordre à l'encontre des étudiants se trouve ainsi exposée à davantage de critiques, comme c'est le cas lors de l'assaut du campus le 22 janvier 1987, qui fait de nombreux blessés (*Wal Fadjri*, 05/02/1987). Fait impensable quelques années auparavant, dans les jours qui suivent *Le Soleil* accueille dans ses colonnes une

9 Confirmé quelques mois plus tard par le fait que les signataires de l'accord obtiendront des bourses pour l'étranger.

10 *Le prolétaire*, Organe du Parti de l'Indépendance et du travail (PIT), ex-PAI-Sénégal, pro soviétique.

11 *Le prolétaire* (autre traduction en wolof !), organe de And Jéf, les "maoïstes".

12 À l'origine, lorsqu'il était mensuel, *Wal Fadjri* (*L'Aurore*) affichait une ligne ouvertement islamique. Mais, par la suite, son propriétaire Sidy Lamine Niasse a fini par accepter les choix laïques de sa rédaction, afin de s'imposer au sein de la presse sénégalaise.

13 *Sud* est sous l'influence de certains milieux d'affaires, à l'image de son patron Niaga Sylla, mais on trouve dans sa rédaction des proches de And Jéf comme Vieux Savané, le frère de Landing, secrétaire général de cette formation.

polémique entre un “idéologue” du parti au pouvoir et le ministre de l’Éducation nationale, révélatrice d’anciennes lignes de fracture¹⁴. Avec la crise post-électorale de février 1988, dont l’issue aura été une “année blanche”, cette presse privée hebdomadaire se montre assez prudente dans les premières semaines marquées par l’instauration du couvre-feu : elle se contente de relater les faits. Mais, dans les mois qui suivent, elle s’enhardit davantage et se fait l’écho des propos qui dénoncent les stratégies de manipulation du mouvement des élèves au détriment de celui des étudiants¹⁵. Plus audacieux encore, un hebdomadaire satirique révèle la teneur d’un document interne au parti au pouvoir, qui classe les leaders de ces mouvements étudiants et élèves en trois catégories : les «*corruptibles*», les «*intimidables*» et les «*irré récupérables*» car «*politisés à l’extrême*» (*Le Cafard libéré*, 08/07/1988, cité in A. Bathily, M. Diouf, M. Mbodj, 1990 : 57).

Haute-Volta/Burkina Faso : le journalisme militant qui désigne les ennemis de la révolution

Au début des années quatre-vingt, *l’Observateur*, devenu quotidien, est l’institution centrale de la presse écrite. Il accueille ainsi les débats qui agitent *l’intelligentsia* voltaïque, comme celui autour de l’enseignement en langues nationales (11-12-13-14/06/1981). Quant aux crises qui surviennent dans le système d’enseignement, on y trouve surtout le compte rendu événementiel – selon l’habitude bien rôdée de ne pas prendre parti –, qui sous-tend la ligne éditoriale. C’est ainsi qu’est traitée la longue grève des enseignants de 1980 qui aboutit à la chute de la III^{ème} République voltaïque et à l’avènement d’un régime militaire (03/01/1981). On y trouve aussi

163

14 À l’intérieur du camp gouvernemental, le ministre de l’Éducation Iba Der Thiam n’appartenait pas au parti au pouvoir. Ce choix d’un ancien syndicaliste enseignant à ce poste a justement résulté d’un calcul visant à diviser ce mouvement syndical. Mais la place qu’il a prise durant plusieurs années au sein du gouvernement a suscité aussi beaucoup de réticences au sein du Parti socialiste (*Le Soleil*, 20/02 et 21-22/02/1987).

15 «*Il y a un constat à faire. C’est que d’une part, il y a un traitement différent entre les élèves et les étudiants. Le traitement différent entre dans la logique du gouvernement qui consiste à diviser le mouvement élève-étudiant et à faire plus de concessions à la partie jugée plus radicale, c’est-à-dire les élèves. Mais ce calcul politicien à notre avis est tout à fait risqué parce qu’en manœuvrant ainsi, le gouvernement prend des risques pour la rentrée*» (Propos d’un dirigeant syndical enseignant, Mamadou Ndoye, in *Sud-Hebdo*, 21 et 29/09/1988).

quelques mois plus tard un long communiqué du syndicat des enseignants du primaire, le SNEAHV, qui précise la nature de ses relations avec le nouveau régime militaire du colonel Saye Zerbo (10/12/1981).

Mais ces relations de neutralité bienveillante entre presse et pouvoir politique vont prendre fin, avec l'avènement, après le coup de force du 4 août 1983, du Conseil national de la révolution (CNR), avec à sa tête le charismatique capitaine Sankara. Le nouveau pouvoir entend, là comme ailleurs, instaurer une rupture avec la période précédente et "mater" les contre-pouvoirs au sein de la société civile ayant les capacités de bloquer son projet (autorités coutumières mais aussi syndicats). À la base, le fer de lance de cette volonté hégémonique, c'est la mise sur pied de Comités de défense de la révolution (CDR), où va se retrouver notamment une partie de la jeunesse scolarisée.

Dans le domaine de la presse, en 1984 un incendie détruit opportunément les locaux de *L'Observateur*, qui ne paraît donc plus pendant quelques années, laissant le champ libre à un nouveau quotidien, *Sidwaya*¹⁶, appelé à jouer le rôle de porte-voix du régime révolutionnaire. Dans les colonnes de *Carrefour Africain*, toujours hebdomadaire, les éditoriaux de Paulin Bamouni, un des idéologues du régime, pourfendent non seulement les forces « réactionnaires » et « impérialistes », mais aussi de plus en plus – à partir de 1985 où se déclare une opposition de gauche au régime, avec la création d'un « Front syndical » – le « syndicalisme putschiste » et l'« anarchosyndicalisme »¹⁷ (*Carrefour africain*, 01/02/1985 et 15/02/1985).

Le discours de *Carrefour africain* sous la période révolutionnaire est dominé par une tonalité engagée, voire sectaire : on y privilégie l'écho des campagnes d'alphabétisation ou de vaccination, de la mobilisation de la jeunesse dans les structures révolutionnaires (CDR, "pionniers")¹⁸. Le regard porté sur l'Université a parfois une connotation anti-intellectuelle.

16 "Vérité" en langue mooré. Le projet d'un quotidien d'État était antérieur au CNR, mais n'avait pu voir encore le jour.

17 La première expression vise surtout les syndicalistes du SNEAHV, accusés d'avoir servi de cheval de Troie en 1980 pour l'arrivée au pouvoir du régime de Saye Zerbo, et qui ont été "dégagés" de la fonction publique pour avoir fait grève en mars 1984. La seconde vise surtout les frères ennemis du Parti communiste révolutionnaire voltaïque, dont l'emprise à partir du mouvement étudiant commence à s'étendre aux syndicats de salariés.

18 « La fraction de la jeunesse qui fait partie intégrante du peuple doit être éduquée dans un sens révolutionnaire, d'où la nécessité d'un enseignement de type nouveau qui s'acharne à inculquer aux jeunes l'amour de la patrie, la conscience anti-impérialiste, une connaissance des réalités de leur peuple et la possibilité de gagner leur pain et de participer à la construction d'un pays par l'apprentissage d'un métier » (*Carrefour africain*, 30/08/1985 : 20).

Durant ces années, l'Université est l'enjeu d'une concurrence féroce entre, d'une part, les tenants du nouveau pouvoir issus à l'origine d'une fraction du mouvement étudiant ayant choisi de s'allier à des militaires "marxisants" et, d'autre part, le reste du mouvement étudiant qui demeure sous l'emprise de l'Union générale des étudiants voltaïques (UGEV), elle-même sous influence du Parti communiste révolutionnaire voltaïque (PCR.V). Cependant, cette tension permanente n'a jamais dégénéré en une véritable crise ouverte à l'Université, du fait notamment de l'hypothèque militaire qui pèse sur la situation politique.

Cela dit, la conception très monolithique de l'information qui prévaut alors a du mal à exister en pratique¹⁹. Le régime est loin de tout contrôler, d'autant plus qu'il est fondé sur une coalition instable de groupuscules politiques et de factions militaires. Avec la fin de la période du CNR, à l'approche du coup d'État du 15 octobre 1987, les luttes intestines qui se déchaînent au sein du régime révolutionnaire se manifestent par une floraison de tracts, de journaux militants rédigés par différents groupuscules, voire de publications satiriques comme *L'Intrus*²⁰.

La décennie quatre-vingt est donc caractérisée par une divergence notable entre les deux pays : au Sénégal, la montée des forces contre hégémoniques se traduit par la transformation d'une presse militante en une presse oppositionnelle, plus professionnalisée, qui va rendre compte des mouvements sociaux scolaires et universitaires, de manière alternative à la version officielle des organes contrôlés par le pouvoir. Dans le cas burkinabé, l'épisode révolutionnaire constitue une rupture avec la phase d'équilibre relatif entre pouvoir politique et contre-pouvoirs syndicaux, où l'on assiste alors à une tentative provisoire et finalement avortée de mise en place d'une presse étatique de propagande.

165

Sénégal : montée en puissance des médias indépendants et médiatisation des mobilisations scolaires et universitaires

Le tournant de la décennie quatre-vingt-dix est caractérisé par une aggravation de la crise de l'Université. L'année 1989 est marquée par une

19 Le volontarisme du CNR s'est manifesté par le lancement de périodiques destinés aux organisations de jeunesse (*Lolowule : L'Étoile rouge*) ou aux campagnes d'alphabétisation "commandos" (*Bantaare*, du nom d'un résistant à la colonisation française).

20 Cette publication apparaît au moment où Sankara et ses proches ne contrôlent plus vraiment les médias officiels. Elle se fait l'écho des critiques que ce dernier ne pouvait pas adresser ouvertement à ses "ennemis intimes".

longue grève des enseignants du Syndicat autonome des enseignants du supérieur (SAES). Les années suivantes, jusqu'en 1994, les grèves étudiantes se répètent. Elles sont menées par la Coordination des étudiants de Dakar (CED), souvent autour de questions sociales.

Ces conflits trouvent un large écho dans la presse indépendante (*Wal Fadjri, Sud*) qui acquiert alors un rythme de parution quotidien. Ces organes mettent en place une certaine spécialisation des journalistes. On retrouve ainsi souvent les mêmes signatures dans les articles consacrés aux questions scolaires et universitaires. Quelques années plus tard, vers le milieu de la décennie, une nouvelle étape est franchie dans le renforcement de ces groupes de presse privés, avec l'apparition de radios FM. Cet essor a aussi des conséquences sur l'attitude du quotidien gouvernemental, qui n'adopte plus le même sectarisme à l'égard des syndicats liés aux forces d'opposition, en rendant plus largement compte de leurs activités²¹.

De leur côté, les "cadres" de ces mouvements sociaux ont appris à nouer des relations avec la presse, en tenant régulièrement auprès d'elle des conférences. À l'inverse, la presse militante, qui jouait un rôle essentiel dans la diffusion des positions des différents acteurs du mouvement, a pratiquement disparu au fur et à mesure que la presse professionnelle s'est fait l'écho des mobilisations.

On peut parler d'une forme de complicité intellectuelle entre ces nouveaux médias et les acteurs des mouvements sociaux scolaires et surtout universitaires. La façon dont des organes tels que *Sud* ou *Wal Fadjri* ont rendu compte des grèves de l'année 1994, en réaction à la réforme impulsée par la Banque mondiale, illustre bien cette situation. Lorsque, au cours de l'été, le gouvernement décide de faire évacuer la cité universitaire, cette décision fait l'objet d'une condamnation sans appel des éditorialistes («*Les étudiants renvoyés des universités. Année blanche. Journée noire*» ; «*Inutilement humiliant*» (*Wal Fadjri*, 03/08/1994)²². Lorsque, à la rentrée, le gouvernement envoie la police sur

21 Cette évolution s'explique notamment par la fin de la bipolarisation tranchée de la vie politique au Sénégal en cette décennie quatre-vingt-dix, avec l'entrée de partis politiques d'opposition au gouvernement à partir de 1991 (le PDS et le PIT), puis en 1993 (la Ligue démocratique).

22 Dans un papier publié par l'autre organe de la presse privée, on dénonce le «*chantage à l'année blanche*» du gouvernement (*Sud*, 29/07/1994).

le campus pour empêcher la CED de remobiliser ses troupes, les réactions hostiles se multiplient dans la presse : « *Université de Dakar. Les policiers ouvrent le bal. Cinq étudiants interpellés, quatre blessés* » (Wal Fadjri, 12-13/11/1994) ; « *L'Université se mobilise. Les policiers priés de vider les lieux* » (Wal Fadjri, 15/11/1994) ; « *Université. Après la levée de boucliers. Les policiers reculent* » (Wal Fadjri, 18/11/1994).

Pour autant, cette mobilisation de la presse privée en faveur de la CED ne change pas l'issue du rapport de force, c'est-à-dire une défaite totale de l'organisation étudiante qui doit se dissoudre quelques mois plus tard. La médiatisation ne peut suffire à redonner une existence à un mouvement social qui s'essouffle.

Le phénomène de presse des années quatre-vingt-dix au Burkina Faso : *L'Indépendant* et ses relations avec les mobilisations scolaires et universitaires

Après la chute du CNR, une détente s'amorce entre le pouvoir et les syndicats, et la société civile en général. *L'Observateur* reparaît en 1988 sous le nom d'*Observateur Paalga*. À partir du début des années quatre-vingt-dix, de nouveaux titres apparaissent : des quotidiens, comme *Le Pays* ou *Le Journal du Soir*, ou des hebdomadaires comme le *Journal du jeudi*, satirique, et surtout le plus marquant : *L'Indépendant*, qui paraît à partir de 1993.

Mais ce développement du pluralisme dans le domaine des médias ne s'accompagne pas d'une détente sur le plan socio-politique. L'ajustement structurel provoque des mécontentements sociaux, notamment du côté des étudiants, dont les bourses sont alors réduites sensiblement. Par ailleurs, l'essence du régime demeure militaire, malgré la démocratisation à usage externe.

L'Université de Ouagadougou connaît une crise majeure en mai 1990. Derrière les revendications catégorielles apparaît l'enjeu politique du contrôle du campus que se disputent les Comités révolutionnaires (CR héritiers des CDR) et l'Association nationale des étudiants burkinabé (l'ANEBA dans le prolongement de l'UGEVA). La grève déclenchée par l'ANEBA est largement suivie. Le régime réagit alors avec violence. Le campus est investi par les forces de l'ordre, et notamment les commandos de la garde présidentielle. Certains dirigeants du mouvement sont enlevés

pour être détenus dans les locaux du Conseil de l'Entente²³, où ils sont torturés. L'un d'eux, Dabo Boukary, n'est pas ressorti vivant de ces interrogatoires, et l'indication du lieu où il a été inhumé figure toujours dans les plateformes revendicatives des étudiants.

Cette crise étudiante a eu aussi des conséquences sur la presse : pour avoir rendu compte de ces événements de mai 1990, le directeur du quotidien national *Sidwaya* a tout simplement été relevé de ses fonctions. Durant les années qui suivent, malgré le libéralisme apparent – de nouveaux titres sortent –, les journalistes semblent s'imposer une sorte d'autocensure à l'égard du régime, selon l'ancienne formule du "tableau d'affichage". Ainsi, à l'occasion des crises scolaires et universitaires, se succèdent dans les pages des quotidiens les communiqués des uns – ministres de l'éducation ou de l'enseignement supérieur, recteurs etc. – ou des autres – syndicats d'enseignants, organisations étudiantes, etc. Cette formule permet également à des groupes virtuels d'exprimer des prises de positions qui s'apparentent souvent à des tentatives de manipulation de la part du pouvoir²⁴.

Un phénomène atypique va toutefois bouleverser ce compromis tacite entre les organes de presse et le pouvoir : apparaît en effet *L'Indépendant*, un hebdomadaire dirigé par Norbert Zongo, qui écrit l'essentiel des articles – et qu'il signe sous le pseudonyme de Henri Sebgo. Sa trajectoire biographique résume d'une certaine façon la posture contre-hégémonique des mouvements sociaux issus du processus de scolarisation.

« Il raconte lui-même dans un numéro anniversaire qu'il a réalisé son premier journal en classe de sixième à Koudougou « La voix du cours normal ». Cela lui valut quelques ennuis avec les autorités, pour une caricature d'un garde républicain juché en haut d'un

23 Pour le commun des mortels burkinabès, le terme de "Conseil" renvoie à cette réalité sécuritaire héritée de l'état d'exception.

24 Il s'agit toujours d'écrits signés de façon anonyme (« un groupe d'étudiants de ... » ou « un groupe d'enseignants de ... ») visant à dénigrer le mouvement de grève. Ainsi, par exemple : « *Le CODE creuse une tombe* », signé d'étudiants de la FASEG et de la FLASHS (*Le Pays*, 22/01/1993), ou encore : « *Crise universitaire. Les trois erreurs de l'ANEK* », signé par un groupe d'enseignants de la FLASHS, de la FAST et de la FSS (*Le Pays*, 27/02/1997).

mât pour remettre en ordre un drapeau malencontreusement mis en berne, au cours d'une visite présidentielle. Ensuite, devenu instituteur adjoint, il passe son bac en suivant des cours par correspondance. Il part ensuite à Lomé suivre des études de journalisme. Son séjour s'interrompt brutalement par un retour clandestin du Togo, à cause de sa participation au mouvement étudiant, mais aussi du fait d'un roman (Le parachutage) tombé entre les mains d'informateurs de la police togolaise et qui n'a pas eu l'heur de plaire au président Eyadéma. À son retour au pays en 1981, il subit un internement administratif durant une année dans une caserne de gendarmerie. Grâce au soutien du romancier Amadou Kourouma, il obtient une nouvelle chance et peut ainsi effectuer des études de journalisme à Yaoundé. Lorsqu'il revient au Burkina Faso durant la période révolutionnaire, il travaille d'abord au quotidien Sidwaya. Puis, quelques années plus tard, refusant une affectation – sanction à Banfora, il quitte la presse d'État pour rejoindre un hebdomadaire privé, La Clef. En 1993, il fonde à son tour son propre journal» (L'Indépendant, 02/06/1994).

Norbert Zongo est également une sorte d'homme-orchestre, qui assure l'intendance de sa publication et, par des revenus annexes, l'indépendance du journal (il a monté un ranch de chasse dans le sud du pays). Il a su nouer des contacts à l'étranger – avec la coopération danoise en particulier, qui joue un rôle important dans le pays – pour s'assurer une certaine protection (toute relative comme en témoigne sa fin tragique !). C'est, enfin, une écriture journalistique inclassable, plus souvent proche du registre littéraire, avec un sens de la formule acérée mais aussi l'art de la litote. En utilisant le “nous” dans son face-à-face avec le pouvoir, Zongo a endossé le rôle de porte-voix d'une opposition sans concession au régime de Blaise Compaoré.

Car la ligne éditoriale du journal, tout en étant très prudente dans le contenu de ses propos, met précisément le doigt sur les zones d'ombre de l'“État de droit”, notamment la corruption qui se développe durant ces années et le maintien de pratiques sécuritaires héritées de l'état d'exception. Le succès populaire du journal – le tirage finit par atteindre 15 000 exemplaires, ce qui dépasse de loin la diffusion de tous les autres titres au Burkina Faso – devient de plus en plus insupportable pour l'entourage présidentiel. Son obstination à vouloir faire la lumière sur la disparition du chauffeur du frère du Président Compaoré (le « *petit président* » comme Norbert Zongo le désignait), lui vaudra de mourir “accidenté” avec trois

de ses compagnons le 13 décembre 1998. Cet assassinat politique, par l'ampleur des mobilisations populaires qu'il a suscitées, sera à l'origine d'une crise de régime sans précédent.

Le journalisme d'investigation de Norbert Zongo s'est naturellement intéressé aux crises scolaires et universitaires. Il est ainsi allé enquêter à Garango sur la mort de deux élèves lors de manifestations. Dans cette petite ville, il a recueilli de nombreux témoignages allant à l'encontre de la version officielle d'un simple accident, de la part de gendarmes qui auraient tiré «*pour se dégager*». À l'inverse, selon Zongo, il ne pouvait s'agir que d'un acte commis de sang froid par un homme connu pour ses antécédents violents et sûr de son impunité (*L'Indépendant*, 16/05/1995).

La longue grève des étudiants de 1996-1997, qui a failli se solder par une "année blanche", a également fait l'objet de nombreux articles dans *L'indépendant*, révélateurs du positionnement du journal à l'égard des mouvements sociaux issus de la "société civile", et en particulier du mouvement étudiant. Zongo expose ainsi sa vision des causes actuelles et passées des mobilisations étudiantes :

170

*« L'époque où le maoïsme, le trotskisme, le léninisme divisaient les campus et opposaient les étudiants est révolue. L'époque de la Haute-Volta où il était question de courant réformiste liquidateur et de courant orthodoxe²⁵ est à jamais révolue. C'était la belle époque des rêves révolutionnaires et internationalistes. Il était question de conviction, de lutte et de prise de conscience, de la nécessité d'abattre le grand Capital et ses conséquences, toutes choses nobles. Mais une des particularités de cette époque : la bourse était régulière et tous les bacheliers en avaient ; étudiant était synonyme d'avenir, de réussite sociale. Étudiant était un titre qui s'apparentait à chevalier de la connaissance mais surtout haut cadre et grand homme politique en herbe. Aujourd'hui les choses sont très loin de celles qu'elles furent à cette époque. Il y a un grand manipulateur des étudiants : la Misère » (*L'Indépendant*, 24/12/1996).*

25 Référence à la scission historique du mouvement étudiant voltaïque au début des années quatre-vingt, entre la fraction dissidente conduite par Valère Somé, qui va ensuite se retrouver aux côtés de Sankara en 1983, et celle influencée par le PCR/V, opposée au régime du CNR.

Avec son sens de la formule, il résume ainsi les clivages au sein du parti au pouvoir confronté à la crise :

« Le CDP est fait de “ On les tue ” et de “ Discutons avec eux pour voir ”. Malheureusement pour ce parti, les “ On les tue ! ” sont les membres fondateurs du parti » (L'Indépendant, 04/03/1997).

Il en vient même parfois à critiquer un certain angélisme des étudiants, dans leur stratégie de lutte :

« Infiltrés depuis toujours, le projet des étudiants d'occuper les églises dès leur expulsion des cités a été éventé. Les forces de l'ordre ont pris d'assaut les églises censées recevoir les expulsés. Pauvres étudiants, ils n'ont pas encore compris qu'il ne saurait y avoir de saints, encore moins leurs églises, telle l'église Saint Bernard à Paris, dans un pays où tout est permis pour pérenniser et “ protéger ” un pouvoir, même avec l'appui du Diable.

« Quand ceux qui se disent “ profondément ” croyants, traditionnellement pratiquants²⁶, distribuent des pistolets automatiques pour tuer, il faut chercher son salut ailleurs que dans une Église ou dans un temple. “ Celui qui aime manger les têtes n'a pas peur de crever les yeux ”, dit la sagesse mossi » (L'Indépendant, 18/03/1997).

171

Sur le fond, Norbert Zongo est amené à évaluer la stratégie de l'ANEB qu'il soutient dans ses articles tout au long de cette grève. Sans désavouer ouvertement la direction du mouvement, il adopte une posture critique car, à la base, beaucoup d'étudiants ont considéré qu'il y avait eu une sorte de trahison – le mot d'ordre ayant été levé, sans avancées significatives par rapport à la plate-forme revendicative :

« Nous disons que si l'ANEB a eu des conseillers, ils ont eu tort de prêcher le “ cessez le feu ” par crainte des menaces et dangers d'un changement de régime. Personnellement nous n'avons

26 Allusion au maire de la capitale, Simon Compaoré, fils de pasteur, accusé de constituer des milices de “loubards”.

pas pensé que ceux qui prétendaient vouloir la chute du régime mettraient leurs menaces à exécution. Pas dans ces circonstances et dans ce contexte» (L'Indépendant, 29/04/1997).

Dans les deux cas, sénégalais et burkinabé, on peut donc voir se développer des “affinités électives” entre les mouvements sociaux issus du système d’enseignement et la presse indépendante florissante durant cette décennie quatre-vingt-dix. Néanmoins, l’évolution contemporaine ne va pas dans un sens toujours identique. Dans le cas du Sénégal, malgré des accès de fièvre, se dessine une certaine institutionnalisation des conflits sociaux, qui permet l’émergence d’une autonomie de la presse, davantage fondée sur la seule compétence professionnelle. Au Burkina Faso au contraire, l’histoire récente a prouvé que la démocratisation des institutions avec l’avènement de la IV^{ème} République était largement en trompe-l’œil. Dans ce dernier cas, un clivage très net continue d’exister aussi bien au sein de la presse que des mouvements sociaux, entre des organisations de “dialogueurs” – intégrées de façon souterraine à un système de pouvoir autoritaire et clientéliste –, et des forces en rupture au sein desquelles *L'Indépendant* a joué un rôle considérable²⁷. Il s’est en effet associé au mouvement étudiant ainsi qu’à la Confédération générale du travail du Burkina (CGTB) et au Mouvement burkinabé des droits de l’homme et des peuples (MBDHP) (Loada, 2000 : 138-139).

172

Quelques pistes de réflexion pour une sociologie des médias et des mouvements sociaux en Afrique noire

Malgré ces différences notables entre les deux pays, on peut proposer un paradigme qui permet de cerner les relations entre médias et mouvements sociaux issus du système d’enseignement en Afrique noire.

Le constat de départ est celui d’une interdépendance particulière entre la presse et ces mouvements sociaux. Le phénomène n’est pas limité

²⁷ Le fait qu’il n’existe à notre connaissance aucune mention de ce journal, ni de son directeur – avant que n’éclate “l’affaire Zongo” en décembre 1998 – dans les publications africanistes des années quatre-vingt-dix consacrées tant à l’évolution des institutions politiques qu’à celle de la presse, conduit malheureusement à se poser la question du niveau d’information, ou encore des mécanismes d’autocensure qui n’épargnent pas le milieu des universitaires et des chercheurs.

à l'Afrique de colonisation française. Au Nigéria par exemple, un événement célèbre de l'histoire conflictuelle du journalisme et du pouvoir militaire illustre cette interaction "sensible" :

« Un épisode fondateur qui a marqué durablement les relations entre presse et pouvoir militaire fut, en 1973, le traitement brutal infligé à Port Harcourt au correspondant du Nigerian Observer, Minere Amakiri, par les sbires du gouverneur militaire de l'État de Rivers, le commandant Alfred Diète-Spiff : le malheureux journaliste avait eu l'outrecuidance de publier, le jour de l'anniversaire du gouverneur, un article révélant l'imminence d'une grève des enseignants de la région. " Ignorez vous que c'est aujourd'hui l'anniversaire de Son Excellence ? " lui ont reproché les policiers avant de lui raser la tête avec une lame rouillée, de le déshabiller entièrement et de lui administrer vingt-quatre coups de canne » (Maringues, 1996 : 69).

Dans un tel contexte, marqué par des rapports de force qui polarisent le jeu socio-politique, il est difficile de demeurer à l'écart. L'exemple du Mali des années quatre-vingt-dix, avec le conflit entre le gouvernement d'Alpha Konaré et le mouvement étudiant, est très éclairant. Il fait éclater la logique de ces "affinités électives" que l'on a pu voir à l'œuvre entre le développement de la presse et celui des mouvements sociaux, dans le cas du Sénégal et du Burkina Faso. En effet, certains dirigeants maliens actuels sont eux-mêmes issus de l'histoire du mouvement étudiant, dont ils étaient les leaders dans les années soixante-dix. D'où des positionnements contradictoires au sein de cette presse "indépendante" confrontée à une situation trouble, brouillée par le jeu de légitimités différentes (cf. Sangho, *in* Panos, 1996 : 96-102).

Reste à examiner ensuite le sens de cette "médiatisation" des conflits socio-politiques. Dans le cas de la France contemporaine, un sociologue, s'inspirant de certaines thèses de Pierre Bourdieu, a avancé la proposition d'une «*fabrication médiatique*» – essentiellement par la télévision – de certains «*malaises sociaux*», en particulier dans le cas de certaines mobilisations des lycéens, et plus généralement du "malaise des banlieues" (Champagne, 1991 : 65-66).

Dans le cas des pays africains, le déterminisme paraît plutôt inversé : c'est le poids des clivages socio-politiques – et notamment le clivage majeur de l'histoire post-coloniale, entre ce que l'on peut appeler

les forces contre-hégémoniques et la classe dirigeante – qui conditionne encore l'existence problématique d'un champ journalistique, dont l'autonomie n'est pas encore évidente. On ne peut donc pas attribuer aux organes de presse en tant que tels une capacité de "faiseur d'opinions", voire de déclencheurs de mobilisations.

Le cas de Norbert Zongo et de son journal *L'Indépendant* fait, d'une certaine manière, figure d'exception, puisqu'il en est venu à exercer une sorte de magistère moral sur la "société civile" face au pouvoir politique, situation qu'il assumait lui-même de façon explicite. Mais il ne faut pas oublier non plus que la trajectoire personnelle de Zongo est liée à cette histoire sociale et que l'audience qu'il a pu obtenir en découle aussi.

Par ailleurs, ce dernier exemple pose l'autre problème théorique de la pertinence du concept de champ pour analyser le développement des interactions entre presse et mouvements sociaux. À l'évidence, la notion de champ journalistique utilisée par Bourdieu pose ici problème²⁸, lorsque la massification de la profession est encore toute relative, que la spécialisation y est embryonnaire, et que des aventures individuelles, ou de la part de groupes restreints, sont possibles, et à l'origine imprévisibles. Certes, ce champ journalistique et médiatique est parfois en voie de constitution, comme on le voit dans l'exemple du Sénégal, du fait d'une histoire plus ancienne de la presse. Mais on peut se demander si le paradigme individualiste de Gabriel Tarde, celui du « publiciste » qui se crée un « public » – catégorie de mobilisation plus évoluée que la simple interaction au sein de la « foule » –, ne permet pas aussi de rendre compte du développement d'une certaine presse en Afrique de nos jours.

« S'il était vrai, comme les louangeurs de foules ont l'habitude de le répéter, que le rôle historique des individualistes fut destiné à s'amoinrir de plus en plus, au fur et à mesure de l'évolution démocratique des sociétés, on devrait être singulièrement surpris de voir grandir de jour en jour l'importance des publicistes. Il n'est pourtant pas niable qu'ils font l'opinion dans des circonstances critiques ; et, quand il plaît à deux ou trois de ces grands chefs de clans politiques ou littéraires de s'allier pour une même

28 « (...) le journalisme d'information constitue un champ d'activité qui fait système » (Bourdieu, 1994 : 7).

cause, si mauvaise qu'elle soit, elle est assurée de triompher. Ainsi, chose remarquable, le dernier formé des groupements sociaux et le plus en voie de se déployer au cours de notre civilisation démocratique, autrement dit, le groupement social en publics, est celui qui offre aux caractères individuels marquants les plus grandes facilités de s'imposer, et aux opinions individuelles originales les plus grandes facilités de se répandre » (Tarde, 1989 : 44).

Pour relativiser la portée de l'« *emprise du journalisme* » dans les sociétés africaines pour « *faire l'opinion* », il faut également souligner la faible crédibilité de l'information officielle, telle qu'elle est diffusée encore aujourd'hui à la télévision ou à la radio d'État. La censure y joue encore un rôle bien visible, surtout en temps de crise²⁹. Mais il faut aussi compter avec le manque de moyens en matière d'audiovisuel, qui réduit souvent les journaux télévisés à la citation de longs communiqués officiels et à des panoramiques sur des colloques ou autres séminaires.

Face à cette information officielle souvent peu attractive, voire totalement discréditée, l'on se tourne alors vers des sources alternatives d'information, notamment la rumeur³⁰ – qui peut être orale ou écrite (sous forme de tracts ou de journaux anonymes) – et également vers des sources d'information étrangères (notamment les radios et, de plus en plus, les télévisions diffusées par les canaux satellites) (Mabou, 1996 : 51-59).

Un dernier problème enfin : celui des forces qui remettent en cause la logique d'autonomisation professionnelle des journalistes. Si l'on en revient aux thèses de Bourdieu, il est clair que c'est l'extension d'une

29 Cela a été particulièrement le cas pour la télévision burkinabé à l'occasion de l'affaire Zongo où, durant les journées les plus chaudes de la crise, on a même ajourné toutes les émissions qui devaient se dérouler en direct, avec un public non contrôlé, par crainte des débordements. Peine perdue : trois mois plus tard, le président Compaoré subira une humiliation publique lorsqu'il sera hué par la foule lors de la cérémonie d'ouverture du FESPACO, sous le regard des caméras de télévision.

30 Un auteur congolais a tenté une typologie montrant que la rumeur n'est pas l'apanage exclusif des contestataires. À côté de la « *rumeur-subversion* », il peut exister aussi des « *rumeurs-valorisation* » venant de ceux qui cherchent à montrer qu'ils sont en position sociale d'avoir des informations exclusives, ou encore la « *rumeur-ballon d'essai* » qui participe de stratégies du pouvoir à l'égard de l'opinion (Gakasso, 1997 : 61-62). Mais dans les phases de crise qui nous intéressent, la rumeur, vraie ou fausse, joue presque toujours un rôle de court-circuit par rapport à l'information officielle.

logique de marché qui menace le plus l'autonomie du «*champ journalistique*»³¹. Or, pour les promoteurs de cette nouvelle presse "indépendante", dont on a vu les attaches historiques avec des mouvements sociaux, l'ennemi principal c'est l'État, le pouvoir politique avec ses prétentions à contrôler l'information. Aussi, *a contrario*, la logique de marché se trouve parfois parée de toutes les vertus. Comme le montrent ces propos de Diégou Bailly, le directeur du *Jour*, chef de file de cette presse "indépendante" en Côte-d'Ivoire, «*cette politisation excessive n'a pas permis de prendre la presse pour ce qu'elle est véritablement : un produit marchand soumis, comme les autres, aux lois du marché et dont la compétitivité dépend des facteurs technologiques* » (cité in Tudesq, 1998b : 14).

Si cette orientation se confirme, il y a éventuellement là, de la part de cette nouvelle presse, un facteur de rupture ou d'éloignement avec les mobilisations contre hégémoniques. En effet, ces dernières ont été confrontées de plus en plus à des politiques d'"ajustement" dictées par les institutions de Bretton Woods au nom de cette idéologie du marché. Le FMI et la Banque mondiale apparaissent alors de plus en plus comme les véritables adversaires de ces mouvements sociaux, au fur et à mesure que s'opère le déclasserement des appareils d'État. D'autre part, le rappel du passé colonial et néo-colonial montre aussi que le caractère formellement privé du capital d'un journal ne signifie pas son indépendance à l'égard du pouvoir politique (cf. les "Unes" de *Dakar-Matin* en mai 1968). Enfin, on peut encore faire remarquer qu'en Afrique particulièrement le pouvoir d'"acheter" et celui d'intimider les journalistes est souvent concentré aux mains des mêmes personnes !

Mais cette tentation du marché n'est peut-être aussi qu'un épiphénomène idéologique. Rien ne dit que les "affinités électives" entre le développement de la presse indépendante et celui des mouvements sociaux issus de l'école, que nous avons tenté de décrire et d'analyser sur plusieurs décennies, ne soient pas vouées à se reproduire sous des formes renouvelées.

31 «*Bien que les agents qui sont engagés dans le champ journalistique soient dans une relation de concurrence et de lutte permanentes et que le champ journalistique soit, d'une certaine façon, englobé dans le champ politique au sein duquel il exerce des effets très puissants, ces deux champs ont en commun d'être très directement et très étroitement placés sous l'empire de la sanction du marché et du plébiscite*» (Bourdieu, 1994 : 7).

BIBLIOGRAPHIE

- AUBENAS (F.) & BENASAYAG (M.), 1999, *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, Paris, La Découverte.
- BATHILY (A.), DIOUF (M.) & MBODJ (M.), *Le mouvement étudiant sénégalais des origines à 1989*, Dakar, CODESRIA.
- BOURDIEU (P.), 1994, « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101-102, mars, pp. 3-9.
- BART-LENOBLE (A.), 1996, *Afrique nouvelle. Un hebdomadaire catholique dans l'histoire. 1947-87*, Talence, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- BARTON (F.), 1979, *The Press of Africa. Persecution and Perseverance*, London, MacMillan.
- CHAMPAGNE (P.), 1991, « La construction médiatique des malaises sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 90, décembre, pp. 64-75.
- DRABO (Y.-K.), 1983, *Socio-histoire de la formation des journalistes africains. Bilan de deux décennies d'action en France et en Afrique francophone. 1959-80*, Bordeaux III, Thèse de doctorat d'État es-Lettres et Sciences humaines.
- GAKASSO (J.-C.), 1997, *La nouvelle presse congolaise*, Paris, L'Harmattan.
- LOADA (A.), 1999, « Réflexions sur la société civile en Afrique », *Politique africaine*, n° 76, décembre, pp. 136-150.
- MABOU (M.), 1996, « Medias de masse et paradoxes du contrôle de l'information en Afrique », *Revue juridique et politique*, L. 1, janv.-avril, pp. 51-59.
- MARINGUES (M.), 1996, *Nigéria : un journalisme de guérilla*, Paris, Reporters sans frontières.
- MATTELART (A.), 1994, *L'invention de la communication*, Paris, La Découverte.
- ORGANISATION PANAFRICAINNE DES JOURNALISTES INDÉPENDANTS, 1999, *L'assassinat de Norbert Zongo. Crime d'État contre un journaliste*, Bondy, MINSI.
- OUEDRAOGO (J.), 1999, « Burkina Faso. Autour de l'affaire Norbert Zongo », *Politique africaine*, n° 74, juin, pp. 163-171.
- PANOS, 1996, *Ne tirez pas sur les médias. Éthique et déontologie de l'information en Afrique de l'Ouest*, Panos, L'Harmattan.

PAYE (M.), 1992, « La presse et le pouvoir », in M.C. Diop, *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar, CODESRIA, pp. 332-377.

SANON (V.), 2000, *La liberté de la presse dans les nouvelles démocraties d'Afrique de l'Ouest sahélienne : enjeux et limites (Burkina Faso – Mali – Niger)*, Bordeaux III, Thèse de sciences de l'information, de la communication et des arts.

TARDE (G.), 1989, *L'opinion et la foule*, Paris, PUF.

TEDGA (J.-P.), 1998, « Le rôle de la presse dans les crises universitaires », *Campus Echos*, 1er juin, pp. 28-29.

TUDESQ (A.-J.), 1995, *Feuilles d'Afrique. Étude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, Talence, MSHA.

TUDESQ (A.-J.), 1998, *L'espoir et l'illusion. Actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*, Talence, MSHA.

TUDESQ (A.-J.) et alii, 1998, *Journaux et radios en Afrique au XIX^e et XX^e siècles*, Paris, GRET.

LA RHÉTORIQUE JOURNALISTIQUE
À propos d'une "crise" scolaire en Côte-d'Ivoire

Laurence PROTEAU*

L'analyse des processus et des dynamiques d'éducation suppose l'étude de multiples dimensions de cet objet socialement et politiquement sensible. Des politiques publiques aux stratégies familiales en passant par les pratiques ordinaires dans l'univers scolaire, l'espace d'investigation est vaste. La question des luttes scolaires et universitaires est une entrée singulière encore peu explorée. Elle apporte cependant des éléments de compréhension de la position de l'institution scolaire dans l'espace public ou, plus exactement, dans le champ politique. Nous avons traité de cette question dans une perspective de sociologie politique (Proteau, 1998) en analysant les logiques des prises de position des agents de l'institution scolaire lors des nombreux conflits qui ont marqué leurs rapports avec l'État depuis les années soixante. Nous voudrions ici reconsidérer cette question sous l'angle particulier de la construction médiatique de "l'événement" et de la "crise" dans le champ scolaire en reconstituant l'espace des possibles rhétoriques dans lequel s'expriment les prises de position des journalistes. Cette ambition ne peut faire l'économie d'une interrogation sur les principes d'organisation et de structuration de l'espace médiatique et ce d'autant plus que, selon nous, les caractéristiques propres à cet espace expliquent, au moins en partie, les formes de construction de l'événement et participent de son déroulement et de sa conclusion. Ce qui suppose que l'émergence d'une contestation dans le champ scolaire – domaine hautement sensible politiquement – donne à voir les logiques qui structurent les prises de position des différents organes de presse et les luttes dans cet espace, plutôt que la "réalité" d'un événement. La presse construit des "faits" comme des "événements" à partir d'enjeux directement dépendants du champ politique. Et, bien qu'une partie des journalistes aient engagé une lutte pour

* Sociologue, Université de Picardie – Jules Verne/SASO, CSE/EHESS.

l'autonomisation de la presse vis-à-vis du politique, le traitement médiatique de la crise scolaire révèle les limites actuelles de cette revendication lorsque le "sujet" est lui-même éminemment politique.

Notre analyse des logiques des prises de position des journalistes et des formes ordinaires de la rhétorique médiatique s'appuie sur la production des principaux journaux¹ – à l'exclusion des autres médias² – lors de la longue "crise scolaire et universitaire" de 1999 (mars à novembre). L'intérêt de la période considérée est lié aux événements politiques et à leur dénouement. En effet, aux cours de l'année 1999, les oppositions politiques se durcissent entre les principaux partis entrés en pré-campagne en vue des échéances électorales de l'an 2000. Les nouvelles conditions d'éligibilité à la fonction présidentielle qui imposent que les candidats soient ivoiriens de père et de mère, eux-mêmes ivoiriens de naissance, éliminent de la compétition le leader du RDR, Alassane Dramane Ouattara. Ces dispositions législatives sont soutenues par l'invention par les élites intellectuelles du PDCI d'une notion idéologique et xénophobe : l'"ivoirité". L'arrestation des principaux leaders du RDR en novembre 1999 exacerbe encore les tensions politiques : le 24 décembre 1999, la Côte-d'Ivoire change de régime politique suite à un coup d'État militaire³, le premier de son histoire. La "crise scolaire et universitaire"

1 Les éléments d'analyse utilisés proviennent d'un corpus constitué de 481 articles de presse tirés de huit titres, dont sept quotidiens et un hebdomadaire : *Le Démocrate*, *Le Réveil*, *La Nouvelle République*, journaux du Parti Démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI, au pouvoir au moment de la crise scolaire de 1999) ; *Fraternité-Matin*, *Ivoir 'Soir*, deux titres de services publics eux aussi fortement dépendants du PDCI ; *Notre Voie*, quotidien lié au Front Populaire Ivoirien (FPI - socialiste) ; *Le Patriote*, journal du Rassemblement des Républicains (RDR - centriste) ; et enfin *Le Jour*, se déclarant indépendant mais proche de l'opposition.

2 La plupart des médias audiovisuels ont un statut de service public et sont de fait contrôlés par le parti au pouvoir jusqu'au 24 décembre 1999 (PDCI). C'est notamment le cas de la Radio Télévision Ivoirienne devenue société d'économie mixte en février 1992. Une seule télévision privée est autorisée : *Canal Horizons*, chaîne à péage française. En revanche, en 1991, une loi met fin au monopole d'État sur la radio et des fréquences FM sont accordées à plusieurs radios privées dont *RFI*, *BBC*, *Africa N°1*, *Radio Nostalgie* et *JAM* (Jeune Afrique Musique). La radio nationale reste très gouvernementale, mais *Fréquence deux*, créée en 1991, diffuse avec plus de liberté. Par ailleurs il existe de nombreuses radios libres non commerciales.

3 Le général Guéi, ancien chef d'état-major de l'Armée ivoirienne, nommé en 1990 par Houphouët-Boigny et limogé en 1995 par Bédié, prend la direction du coup d'État,

de 1999 est donc la dernière manifestation de ce type à affronter les formes de répression depuis longtemps expérimentées par le PDCI.

Processus d'autonomisation du champ médiatique

Depuis la restauration du multipartisme en avril 1990, l'espace de la presse écrite s'est considérablement diversifié sans pour autant conquérir son autonomie ; aux journaux de statut privé qui s'annoncent comme organes de presse des différents partis politiques ou qui ont une affiliation partisane marquée, s'ajoutent les médias publics liés au PDCI jusqu'au coup d'État militaire du 24 décembre 1999. Ainsi, aucun journal ne peut réellement être considéré comme indépendant, bien que le quotidien *Le Jour* semble être plus proche de la revendication de "professionnalisation"⁴. Une des conséquences de cette configuration est l'extrême virulence des conflits entre les titres sur les questions politiques : les journalistes s'interpellent, se calomnient, se discréditent les uns les autres et les échos de ces querelles auto-alimentent leurs journaux respectifs.

Dans un premier temps, cette nouvelle presse – qui fût le plus souvent l'œuvre de militants des partis politiques parmi lesquels de nombreux enseignants – bénéficie d'une relative liberté⁵, rapidement bridée par une loi (votée fin 1991) très restrictive, qui ne contient alors pas moins de 21 articles concernant les crimes et délits de presse. Elle permet, entre autres, d'inculper et d'emprisonner les journalistes et les patrons de presse pour «*offense au chef de l'État*» (cf. encadré 1, p.185).

destitue Konan Bédié, forme un Comité national de salut public (CNSP), suspend la Constitution, dissout l'Assemblée Nationale et se proclame Président de la République ivoirienne le 24 décembre 1999.

4 *Le Jour* reste souvent relativement neutre, il se contente de rappeler les revendications, de rapporter des points de vue. La technique utilisée pour prétendre à "l'objectivité" consiste à citer les propos des principaux acteurs impliqués dans la "crise". Ainsi, la critique du régime émane le plus souvent des discours du leader étudiant "fidèlement" retranscrits (les guillemets sont censés en attester). Cette technique qui tend à faire oublier la sélection des propos rapportés est déjà une prise de position du journal.

5 Nous entendons la notion de "liberté de la presse" non pas comme le signe de l'autonomie totale, largement illusoire même dans les pays occidentaux, mais plutôt comme l'absence de pressions externes directes (censure officielle, menace physique, emprisonnement et licenciement, etc.).

C'est à cette époque que les différents médias renforcent leur organisation transversale en créant l'Union nationale des journalistes de Côte-d'Ivoire (Unjci)⁶. Lors d'un séminaire organisé en août 1992 par cette organisation, les journalistes reconnaissent « *le caractère partisan de la plupart des organes de presse et appellent les journalistes à plus de professionnalisme* ». La politisation des médias est le thème central des débats. Perçue comme l'obstacle majeur à l'autonomisation de la presse et à son développement comme entreprise, elle est reliée, par les participants, à la faible rémunération des journalistes. En effet, considérés avant tout comme des militants défendant une cause et non comme des professionnels de l'information, la plupart des journalistes sont sous-payés et exploités par leur employeur au nom de l'intérêt supérieur de l'engagement politique. Cette position ne convient plus à de nombreux journalistes et la revendication d'un statut de professionnel apparaît comme la seule manière de transformer une "mission" en profession. Ainsi pourraient être négociés et garantis des conditions de travail, des salaires, des droits et un statut. Cet intérêt commun à certains journalistes explique certainement, au moins en partie, qu'ils entreprennent de former une "corporation", de donner à voir une identité collective – identité illusoire si l'on tient compte de l'hétérogénéité des trajectoires et des positions –, de s'allier autour d'enjeux communs en dépit de leurs différentes appartenances politiques.

182

Émerge alors la notion de confraternité qui s'intègre dans les tentatives de l'Unjci de fédérer les journalistes, non plus sur la base des idéologies politiques mais sur le thème de la défense d'une profession à construire et à structurer. Et, pour donner corps aux concepts de confraternité et de professionnalisme, l'Unjci élabore un code de déontologie, crée un prix qui récompense les journalistes « *d'excellence* »⁷, organise des

6 La fondation allemande Friedrich Ebert est le principal bailleur de fonds de l'Union, viennent ensuite les États-Unis, la France et l'Union européenne. Cf. annexe.

7 En 1993, Abou Dramane Sangaré (directeur de publication du groupe *Le Nouvel Horizon* et numéro deux du FPI) obtient le premier prix Ebony pour son article « *Nous sommes presque tous des ripoux* », dans lequel il fait état des relations ambiguës entre journalistes et politiciens, sportifs ou milieux d'affaires. Il dénonce également les financements occultes sous forme de publi-reportages. En 1998, le nouveau président de l'Unjci, Honorat Dé Yédagne, déplore que la plupart des anciens lauréats du prix Ebony, ceux qui représentent « *le journalisme d'excellence (...) quittent un à un la profession* ». Selon lui, les vrais professionnels « *s'en iront toujours parce qu'un journaliste pleinement conscient*

séminaires de formation, soutient la création d'associations de journalistes spécialisés (sportive, culturelle, économique, politique...) et d'un syndicat national de la presse privée (Synappci, dirigé par un journaliste de *Notre Voie*) ; elle crée enfin l'Observatoire de la Liberté de la Presse, de l'Éthique et la Déontologie (*Olped*)⁸, exemple unique en Afrique.

L'Observatoire examine l'ensemble des articles et des émissions à partir d'une grille qui comprend neuf rubriques⁹. Publiés deux fois par mois, ces comptes rendus tentent de redéfinir les enjeux de luttes entre les journalistes (distinction par les pairs) et entre les rédactions¹⁰ et d'imposer le respect des règles déontologiques que l'Unjci a fixées. L'Observatoire, en marquant les limites entre les "bonnes" et les "mauvaises" manières de traiter l'information, contribue à produire le groupe social des journalistes. Il participe aussi à la définition des "vrais" et des "faux" journalistes, essentiellement sur la base de l'autonomie de la production médiatique vis-à-vis des enjeux, conflits et luttes politiques. Diégou Bailly, président de l'Unjci de 1995 à 1998, soutient qu'il faut « (...) accepter le code de déontologie comme un ensemble de règles et principes que s'imposent volontairement les journalistes pour ne pas laisser à l'État seul le pouvoir de réglementer la presse (...) le code de déontologie doit échapper au contrôle de l'État. Celui-ci ne doit se mêler, en aucune façon, ni dans sa définition ni dans son application (...) » (*Le Jour*, 24 & 25/04/1999). Ainsi, le débat sur les pratiques légitimes du journalisme doit être mené entre professionnels afin d'en exclure les politiques, entre autres.

La question de l'imposition de règles d'accès au statut de journaliste est centrale dans la tentative de constitution d'un corps de professionnel. Et l'institution en 1996, par l'Unjci, d'une carte d'identité de journaliste professionnel vise à contrôler l'entrée dans la profession et à éliminer les

de sa dignité ne peut souffrir d'être méprisé... ». Il fait référence à la misère économique des journalistes et à leur subordination au champ politique (*Fraternité-Matin*, 09/09/1998).

8 Créé en septembre 1995. Le premier président est Alfred Dan Moussa, rédacteur en chef puis directeur de rédaction à partir de février 2000 de *Fraternité-Matin*. À partir d'août 2000, l'Olped devient indépendant de l'Unjci et il est doté d'un pouvoir coercitif.

9 Cf. annexe.

10 En 1998, le prix institué par l'Olped, d'une valeur de dix millions de francs CFA, devant récompenser les rédactions respectueuses de l'éthique et de la déontologie, n'a pas été décerné en raison des manquements généralisés à l'éthique.

indésirables¹¹. L'ensemble de ces instances et de ces initiatives, mises en œuvre par la fraction la plus formée – ou la plus intellectuelle parmi les nouveaux journalistes – ayant le plus souvent des responsabilités rédactionnelles, vise non seulement à conquérir une autonomie (relative) par rapport au pouvoir politique (crédit symbolique à apparaître comme un contre-pouvoir) mais également à convaincre l'ensemble des journalistes de l'intérêt qu'ils pourraient en retirer, notamment en terme de prestige, de respectabilité sociale et de niveau de vie. « *Au nom de quel fanatisme les consciences sociales critiques que nous sommes acceptons que certains d'entre nous soient payés en bons d'essence, voire en menus présents sans valeur réelle ?* », déclare l'actuel président de l'Unjci, Honorat Dé Yédagne (*Fraternité-Matin*, 14/06/1999). Se présenter comme des professionnels de l'information plutôt que d'apparaître comme des propagandistes politiques et cesser d'être perçus comme des porte-parole partisans s'impose également en raison de la concurrence entre les médias qui durcit les conditions de survie dans le poste. En effet, l'instauration du pluralisme médiatique en 1990 entraîne, d'une part, l'explosion des titres et par conséquent du nombre de journalistes qui s'initient "sur le tas" et, d'autre part, l'apparition de patrons de groupes de presse. Ceux-ci, très présents dans les instances de représentation de la profession, ont également intérêt à transformer des organes d'opinion en entreprises d'information économiquement viables pour gagner des parts de marché et dégager du profit. Ils sont soutenus par le président de l'Unjci qui défend une conception entrepreneuriale de la gestion des médias : « *La presse partisane mourra de sa belle mort en Côte-d'Ivoire lorsque nous ferons entrer notre presse dans l'âge de l'économie* », affirme-t-il (*Fraternité-Matin*, 09/09/1998).

11 En 1996-1997, 251 dossiers sont transmis à la commission qui en agrée 199. Les candidats satisfaits sont pour les trois quarts des journalistes des médias d'État et des organes de presse du PDCI. Pour la session 1997-1998, 361 cartes sont délivrées sur 422 demandes. En 1998-99, 407 cartes sont attribuées.

Encadré 1

En 1994, César Etou, journaliste à *La Voie*, est condamné à douze mois de prison pour offense au chef de l'État. Il avait écrit à propos de l'argent donné par la France pour les funérailles d'Houphouët-Boigny qu'il était «*honteux d'aller quémander autant d'argent pour enterrer un mort*».

Le quotidien *La Voie* est, le 29 décembre 1995, interdit de parution pour trois mois après un procès en diffamation pour avoir titré dans son édition du 18 décembre 1995, à propos de la défaite de l'ASEC en finale retour de la 31^e coupe d'Afrique des clubs champions : «*Bédié était là, le malheur aussi*». Abou Dramane Sangaré, secrétaire général du FPI (maître-assistant à l'Université), directeur de publication du groupe de presse *Le Nouvel Horizon/La Voie* et Emmanuel Koré, journaliste, auteur de l'article incriminé, sont condamnés à vingt-quatre mois de prison ferme et à trois millions d'amende pour «*offense au chef de l'État*».

D'autres motifs peuvent être invoqués : le 28 avril 1999, Raphaël Lakpé, directeur de publication de *Le Populaire* nouvelle formule, est arrêté avec cinq autres journalistes. Son journal avait annoncé la mort d'un étudiant lors d'affrontements avec la police. Cette fausse nouvelle, bien que démentie dans l'édition du lendemain, justifia l'inculpation et l'emprisonnement des journalistes pour «*atteinte à la sûreté de l'État*».

Pourtant, la loi n'empêche pas les autorités politiques d'avoir recours à des méthodes de répression plus «*artisanales*», comme en juin 1995, lorsque Abou Dramane Sangaré, convoqué dans le bureau du ministre de la Sécurité, le général Gaston Ouassénan Koné, reçoit une trentaine de coups de matraque : le ministre lui reprochait un article jugé «*insultant*» pour lui et sa famille.

En avril 2000, Notre Voie titre «*Un journaliste de Le jeune Démocrate enlevé et battu à sang par des militaires*» (11/04/200), suite à un article sur l'arrestation présumée de militaires guinéens impliqués dans une mutinerie sur le territoire ivoirien. L'auteur est enlevé dans les locaux du journal et «*sauvagement battu par les militaires*».

Le 8 septembre 2000, Joachim Beugré, journaliste au quotidien *Le Jour*, est battu par des militaires au sortir d'une audience avec le chef de l'État, Robert Guéi. Il était convoqué pour un article intitulé «*État civil du candidat Robert Guéi : quelques interrogations*», dans lequel la filiation paternelle du chef de l'État était mise en cause.

Cette transformation morphologique est une condition pour qu'apparaisse l'intérêt à l'émancipation des médias par rapport aux partis politiques. Les patrons de presse et certaines fractions des journalistes tentent de s'imposer non plus comme vassaux (relais technique de partis politiques) mais comme composante spécifique du champ du pouvoir. Ainsi, les rapports entre presse et politique sont également dépendants de l'état des rapports de forces entre fractions des classes dominantes.

De la revendication scolaire à la "crise politique" : essai transformé par les médias

Dans ce contexte où l'on observe une volonté de certains membres de la profession d'impulser un processus d'autonomisation de l'espace médiatique, comment va être traitée une crise scolaire ? Peut-on lire dans la production journalistique sur ce sujet les signes d'une conquête effective d'autonomie de la presse écrite ? Quel est le degré de division sociale du travail entre hommes politiques et journalistes, de spécialisation des fonctions politiques et des fonctions journalistiques¹² et de concentration des pouvoirs ? Notre objectif n'est pas de détailler l'ensemble de la production médiatique mais de définir la structure formelle du type de raisonnement, de dégager les principaux registres de discours et de reconstruire les logiques des oppositions entre les différents titres à partir d'une analyse des principales "techniques" de la rhétorique journalistique, le plus souvent utilisées à des fins polémiques.

La Fédération estudiantine et scolaire de Côte-d'Ivoire (Fesci) est née en avril 1990 lors des luttes contre le régime de parti unique de Félix Houphouët-Boigny. La Fesci devient rapidement le syndicat le plus présent dans les luttes étudiantes et incarne le symbole de la contestation en milieu scolaire et universitaire. Elle contribue fortement à la restauration du multipartisme et en revendique même la paternité. Elle sera dissoute en

12 On peut penser, entre autres, à Abou Dramane Sangaré qui est à la fois universitaire, directeur du groupe de presse *Le Nouvel Horizon* et secrétaire général du Front populaire ivoirien ; à Yao Noël, directeur du groupe de presse *Le Réveil*, premier président de l'Unjci (1991-1993), actuellement vice-président de l'Union des journalistes africains et directeur chargé de la Communication et de la Propagande du PDCI-RDA ; à Ayié Ayié Alexandre, universitaire, secrétaire général de l'Union syndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche de 1991 à 1995 (Unesur), directeur de publication du quotidien *Le Républicain ivoirien* proche du RDR.

1991 puis réhabilitée en 1997 et ses principaux leaders connaîtront tous des périodes plus ou moins longues d'emprisonnement – souvent dans des camps militaires –, avec ou sans jugement. Certains de ces épisodes donneront lieu à la traditionnelle cérémonie du “pardon”, rituel d'expiation orchestré par le pouvoir politique : les étudiants se repentent publiquement et font allégeance. La mise en scène du “pardon” des éléments contestataires est une pratique de coercition politique utilisée à plusieurs reprises depuis l'indépendance. Il est plus étonnant de constater que le multipartisme n'a pas modifié, au moins dans ce cas précis, les modalités de la violence symbolique du pouvoir d'État (cf. encadré 2). Les moyens de coercition mis en place dès les premières contestations estudiantines seront maintes fois utilisés par la suite. La violence légitime de l'État est d'ordre physique (intervention de l'armée et internement dans des camps disciplinaires), académique (fermeture de l'Université et exclusion d'étudiants), politique (demande de “pardon” et déclaration d'allégeance au parti et/ou cooptation), économique (distribution conditionnelle des bourses) et symbolique (“fils” sans reconnaissance envers le “Père de la nation” – depuis la mort d'Houphouët-Boigny la presse proche du PDCI parle plus volontiers de la “grande famille ivoirienne” – malgré leur statut privilégié).

Encadré 2

En mai 1969, des étudiants contestent l'imposition du monopole syndical du Meeci (mouvement des élèves et étudiants de Côte-d'Ivoire). Ils sont arrêtés et incarcérés dans un camp militaire d'où ils écrivent une lettre de “pardon” et d'allégeance – Laurent Gbagbo, actuel président de la République ivoirienne, est un des signataires de cette lettre – au Président Houphouët-Boigny « (...) pour reconnaître leur tort, se repentir et implorer la clémence du “père de la nation” (...) » : « Nous sommes résolus à militer au sein du MEECI, sous-section du PDCI-RDA » (*Fraternité-Matin*, 30/05/1969).

En mai 1994, plusieurs membres de la Fesci sont arrêtés. Détenus au secret durant quinze jours, ils sont libérés après avoir demandé “pardon” dans une “confession” lue par le Secrétaire adjoint de la Fesci à la télévision nationale et publiée par les journaux : « Nous rédigeons cette lettre pour (...) présenter nos excuses au gouvernement et pour nous réconcilier avec nos parents et avec la nation toute entière. (...) Nous regrettons toutes les perturbations survenues sur l'université ces dernières années, perturbations qui ont contribué au rabais de notre formation. (...) Dans l'intérêt supérieur de la nation, nous demandons à tous les camarades de reprendre le chemin des amphis (...) » (*Fraternité-Matin*, 01/06/1994).

Depuis sa création, les actions et les prises de position du syndicat sont très médiatisées et constituent un fond de commerce largement exploité par les différents journaux. Le traitement médiatique des questions relatives à la Fesci n'est jamais neutre politiquement et de façon significative, les journalistes politiques et les éditorialistes anciens dans le métier se chargent en priorité de traiter de la Fesci, alors que les questions générales sur l'institution scolaire relèvent de la compétence de journalistes spécialisés, de pigistes ou de correspondants. La Fesci est donc constituée, par la logique de la division du travail journalistique, comme un "sujet" politique plutôt que "scolaire". Cette classification est commune aux différents médias et ce consensus n'est pas sans effet sur la position de la Fesci sur la scène publique.

La thèse de la "barbarie" contre celle de la "diabolisation"

188 | Fin décembre 1998, la Fesci élit un nouveau secrétaire général, Charles Blé Goudé étudiant en maîtrise d'anglais. Présenté par la presse PDCI et RDR comme proche du FPI, il prend position dans la presse publique pour affirmer que la Fesci n'est pas un mouvement d'opposition et qu'elle n'est pas financée par le FPI (*Ivoir'Soir* ; *Fraternité-Matin*). Une série de perturbations trouble l'ordre scolaire au cours des mois de janvier et février 1999 : les élèves du lycée technique de Bouaké refusent le concours d'entrée dans les écoles supérieures techniques et descendent dans la rue ; la Fesci menace de «paralyser toute l'institution» (*Le Jour* 17/02/1999¹³) pour soutenir les universitaires qui réclament leur prime de correction ; alors que les étudiants de tronc commun de l'Université d'Abobo-Adjamé sont en grève pour exiger la suppression de l'examen de fin d'année.

Ces différents conflits sont couverts de façon relativement classique : la presse FPI soutien les initiatives de la Fesci ; *Le Jour* insiste sur les liens entre son secrétaire général et le FPI et sur les divisions internes au syndicat ; la presse PDCI oppose aux «vandales-casseurs» «adeptes» de la Fesci les étudiants «responsables» de l'Unesci (un syndicat étudiant dit de "participation"). *Notre Voie* est sans conteste le journal le plus

13 Dans la suite du texte nous n'indiquerons plus que le jour et le mois, l'année étant toujours identique : 1999.

bienveillant à l'égard de la Fesci. Il rapporte longuement le premier meeting de Goudé («*les étudiants l'appellent affectueusement le génie de Kpo*») où sont dénoncés pêle-mêle «*les mauvaises conditions de travail des élèves et étudiants, le chômage, les salaires à double vitesse des enseignants, l'insécurité, la pédophilie, l'inflation, la mauvaise gouvernance*» (06 & 07/03). Le journaliste insiste sur la mise en cause directe du régime corrompu de Bédié et sur l'intention de la Fesci de commencer la lutte contre «*le pouvoir*».

Alors que le leader étudiant installe des sections à travers le pays et mobilise ses troupes, un fait divers et son tragique dénouement vont faire la Une des journaux. Le 17 mars, une élève est assassinée dans une ville de l'intérieur et, quelques jours plus tard, les élèves tuent un commerçant malien qu'ils accusent d'être le commanditaire du meurtre. Le gouvernement, par la médiation de *Fraternité-Matin*, met en cause directement la responsabilité de la Fesci ; *Notre Voie* tend à justifier le crime des élèves en rappelant la mauvaise réputation du commerçant – il est question de sacrifice humain pour s'assurer la fortune ; la presse PDCI se déchaîne, parle de «*barbarie*», accuse des «*politiciens*» de prendre «*l'école en otage*» et appelle «*la majorité qui opte pour le silence*» à passer à «*l'action pacifique*» contre les «*imposeurs, provocateurs et autres troubles qui sabotent l'école*»... Se met alors en place une campagne de presse présentant la Fesci comme une organisation para-militaire. «*Blé Goudé est arrivé avec des gardes armés de pistolets automatiques*», affirme *Ivoir 'Soir* (30/03) qui parlera également de «*dérive morale*». La presse PDCI va encore plus loin : «*Villages incendiés, casses, vols, viols, tout y passe. C'est une véritable guérilla que ces soi-disant étudiants organisent dans les rues de nos cités (...); des camps d'entraînement et d'exercice de biceps et de triceps sont aujourd'hui ouverts (...). Ces élèves et étudiants devenus de véritables monstres et ennemis de notre société (...). Comme dans une jungle, comme des va-t-en-guerre, ils règnent dans nos cités*» (*Le Réveil*, 06 au 12/05).

Le meurtre du commerçant est utilisé par la presse PDCI comme preuve de la dangerosité de la Fesci, comme l'avait été le meurtre d'un étudiant en juin 1991, accusé par la Fesci d'être le chef des «*loubards*» infiltré à l'université. Le traitement médiatique par la presse PDCI construit un fait divers macabre en événement politique et place les luttes de la Fesci sur le terrain bien connu de l'opposition violente à l'autorité politique plutôt que sur le terrain des luttes scolaires. La Fesci est présentée comme «*le bras armé*» de l'opposition politique, elle n'a pas le statut de

force politique consciente et autonome comme l'affirme la presse d'opposition. C'est aussi sur le terrain politique que se situent les commentaires de *Notre Voie* (06/04), qui se saisit de l'incendie criminel de la chambre universitaire du leader étudiant pour affirmer que « *cette tentative de meurtre intervient après l'annonce de la Fesci de la reprise de la lutte* » et qui accuse la presse « *à la solde du pouvoir* » de diaboliser le syndicat étudiant, alors que la presse PDCI voit dans cet incendie une manipulation des « *vandales* » de la Fesci et l'indice de leur division.

La thèse de la “ manipulation ” contre celle de la “ répression ”

Alors que l'Université de Bouaké est fermée à partir du 24 mars sur décision de son président suite à des affrontements entre étudiants de la Fesci et forces de l'ordre, le leader du syndicat étudiant annonce une mobilisation totale après les vacances de Pâques : « *préparez vous moralement, physiquement et mystiquement pour qu'au retour des congés nous engagions la bataille contre tous les maux de l'école ivoirienne* », déclare-t-il dans *Notre Voie* (29/03). Les revendications ne sont pas nouvelles : il s'agit avant tout des conditions de sélection¹⁴, des conditions de vie (bourses, frais de scolarité), de travail (classes, amphithéâtres, bibliothèques), de logement (résidences universitaires, internats) et de transports (bus). La grève totale est décrétée à partir du 26 avril sur tout le territoire et pour l'ensemble des structures scolaires et universitaires. Les manifestations se déroulent dans la plus totale confusion et donnent lieu à de violents affrontements. Interdite de meeting à l'Université, comptant dans ses rangs de nombreuses arrestations, la Fesci accepte une semaine de pose. Or, en pleine trêve, le gouvernement interdit la fédération dans le primaire et le secondaire au motif des « *casses et autres dérives terroristes imputables exclusivement à la Fesci et à ses commanditaires locaux et extérieurs* » et condamne « *l'utilisation insidieuse de mineurs par la Fesci comme boucliers humains* » (*Fraternité-Matin*, 04/05).

Resurgissent alors les thèses du complot et de la manipulation soutenue par Konan Bédié (« *Troubles qui s'apparentent à un mouvement*

14 Comme, par exemple, la suppression du célèbre “parapluie atomique” qui n'imposait pas de délais pour obtenir la licence (actuellement elle doit être acquise en deux ans), ou encore les concours institués à l'entrée de certaines écoles d'enseignement supérieur.

d'insurrection et qui prennent une tournure politique (...) mouvements suscités par une certaine opposition » ; « *enfants manipulés et abusés* », *Fraternité-Matin*, 06/05). La décision est prise de fermer les établissements scolaires, les internats, les résidences universitaires, de suspendre le versement des bourses, d'exclure les élèves « *perturbateurs* » : *Notre Voie* titre « *Bédié décide de réprimer massivement les élèves et étudiants, Blé Goudé échappe à un kidnapping* » (06/05), « *Silence de mort sur l'école ivoirienne* », et « *Vers une année blanche* » (07/05) ; pour sa part, *Fraternité-Matin* dit « *Non à l'insurrection pour la conquête du pouvoir* » et préfère donner une vision consensuelle de ces décisions en titrant : « *Tous d'accord pour la fermeture* » (08 & 09/05) ; *Le Jour* juge que les propos de Bédié « *ont tout l'air d'une déclaration de guerre* » (06/05). Alors que les manifestations se poursuivent, la Fesci décide l'arrêt des meetings et affirme à la télévision son intention de ne pas « *braver l'autorité du chef de l'État* » (*Fraternité-Matin*, 10/05).

Débute alors une autre étape, elle aussi classique dans les crises universitaires : après la répression, les compromis, la "grand-messe" du dialogue (*Fraternité-Matin* titre « *La voie du dialogue* » (12 & 13/05) ; *Le Réveil* : « *Dialogue, tolérance et excellence* » (du 13 au 19/05) et, enfin, la médiatisation orchestrée de la mansuétude affichée du pouvoir. Pour les uns « *la Fesci [est] gagnée par la sagesse* » (*Ivoir'Soir*, 10/05), pour les autres « *cette décision est tactique parce que le n° 1 de la Fesci reconnaît lui-même que, lors des manifestations, son mouvement est infiltré par des vandales* » (*Le Jour*, 10/05). À l'issue des négociations, le gouvernement décide la réouverture des établissements scolaires et la Fesci annonce la levée temporaire de la grève (18/05). Pourtant, cette trêve est fragile et la condamnation de six étudiants de la Fesci à cinq ans de prison ferme pour « *troubles politiques graves et vandalisme* » le 21 mai relance les affrontements dans les cités universitaires. *Le Démocrate* (25/05) accuse alors les « *vandales* » de la Fesci organisés en « *commandos* » de faire « *subir leur loi* » à « *la majorité esseulée* » et célèbre la victoire des forces de l'ordre contre « *l'anarchie et l'incivisme* ». Pour le leader de la Fesci, cette condamnation est une provocation et pousse les étudiants à réinvestir la rue : désormais une revendication domine (« *Libération de tous les élèves et étudiants* ») et un slogan se diffuse (« *Emprisonnez-nous, on s'en fout* »).

S'accélère alors le cycle manifestation-casses-répressions-arrestations dans tout le pays. Là aussi le schéma est connu : les revendications antérieures sont oubliées au profit de la solidarité avec les prisonniers et la lutte ouverte contre le régime politique. Le pouvoir a souvent usé de cette

stratégie pour mettre fin aux mouvements en grâciant les prisonniers après quelques mois de détention. La presse d'opposition retrouve également, avec ces arrestations, une rhétorique bien rodée : d'un côté la « *fascisation du régime* », la « *provocation* », la « *torture* », la « *répression* » ; de l'autre les « *héros* », les « *martyrs* », défenseurs d'une « *noble cause* » qui en appellent à l'opinion nationale et internationale, aux parents d'élèves (« *notre seul recours, c'est vous* », déclare Goudé) et enfin à Dieu (« *prendre Dieu à témoin quant aux difficultés que nous vivons et la manière méchante dont nous sommes traités* », *Notre Voie*, 28/05). Les dirigeants du syndicat recourent par voie de presse à l'analogie, largement répandue dans le sens commun ivoirien, entre l'autorité politique et l'autorité familiale ; entre la maltraitance familiale condamnable et l'arbitraire du pouvoir : l'autorité sans la protection en contrepartie n'est plus légitime et peut alors être récusée.

Le 29 mai, le gouvernement annonce la fermeture des cités universitaires. *Fraternité-Matin* salue le « *courage politique* » de l'État et *Ivoir'Soir* la lutte contre « *l'extrémisme* » et la « *manipulation* » (« *chair à canons des partis politiques* »). En revanche, *Notre Voie* dénonce la « *répression sauvage et brutale* » et *Le Jour* se fait le porte-parole de « *l'indignation des parents* » et de la détresse des étudiants. D'un côté, un gouvernement « *soucieux de préserver le climat de paix et de stabilité sociale* » (*Ivoir'Soir*, 02/06) et un Président « *qui est surtout le père de la jeunesse ivoirienne* » (*Le Démocrate*, 11/06) contre les « *maquisards de la Fesci [qui préparent] des diplômes de guerre* » (*Le Réveil*, 03 au 09/06) ; de l'autre, un « *mouvement responsable* » (*Notre Voie*, 31/05) victime d'une « *chasse à l'homme* » (*Le Jour*, 02/06) contre un « *État fasciste* » (*Notre Voie*, 20/08).

Le 24 juin, les différents médias annoncent que la Fesci suspend son mot d'ordre de grève à la demande d'un collectif « *d'hommes de Dieu* », institué médiateur¹⁵, qui s'engage à obtenir la libération des étudiants, le report des examens et la réouverture des cités. *Fraternité-Matin* affirme que Goudé « *présente publiquement ses excuses au président H. Konan Bédié* » alors que *Notre Voie* choisit de rendre compte des excuses de la Fesci « *au corps enseignant* ». Aucun des engagements pris

15 Églises : Catholique ; Protestante méthodiste ; Evangélique ; Harriste ; Assemblées de Dieu et Conseil islamique.

par le collectif ne sera respecté et les arrestations de fescistes se poursuivent. « *Trahie* » par le gouvernement et les religieux selon *Le Jour*, la Fesci relance la grève à la fin juillet après un mois de trêve. La décision d'invalider l'année universitaire (à l'exception de médecine, pharmacie et odonto-stomatologie) prise le 2 juin est dénoncée par la presse d'opposition comme la manifestation de « *l'incapacité notoire du gouvernement à résoudre les problèmes sociaux* » (*Notre Voie*) et « *comme une injustice* » (*Le Jour*). Quelques jours plus tard (17/08), le leader de la Fesci qui, selon *Notre Voie* « *était rentré en clandestinité depuis que deux mandats d'arrêt avaient été lancés contre lui* » (19/08), est arrêté. Alors que *Fraternité-Matin* annonce une juste punition « *pour avoir incité les milieux universitaires et scolaires à la violence et à la casse* » (19/08), *Le Jour* affirme que Goudé est « *châtié pour sa présence au congrès du RDR* » (20/08) ; et *Notre Voie* accuse les chefs religieux (« *Les religieux sont-ils complices de Bédié?* », 20/08).

Le dernier épisode de la crise éclate dans la presse le 29 septembre 1999 : *Le Patriote* publie une photo de Goudé « *enchaîné sur son lit d'hôpital* » et accuse le régime de « *barbarie* » et de « *cruauté* ». La cruauté revient aussi dans les colonnes de *Notre Voie* (« *Les criminels protégés, Blé Goudé enchaîné. Bédié et son régime : quelle cruauté !!!* »), qui compare les « *supplices* » subis par Goudé « *à ceux qu'ont endurés les esclaves lors de la traite des Nègres* ». *Le Démocrate*, quant à lui, dénonce « *Une méchante et grossière machination* », « *un complot monté de toutes pièces [par l'opposition et ses journaux] pour dénigrer le pouvoir* ». Selon la presse d'opposition, les étudiants sont libérés le 1er octobre « *sous les pressions de l'opinion* » ; selon la presse PDCI, cette libération est le fruit de la « *mansuétude* » du Président. Les cours ne reprennent pas immédiatement, la Fesci exigeant la satisfaction de ses revendications. Des négociations s'engagent alors entre le syndicat et les autorités. Finalement, la Fesci obtient le report de la réforme de l'enseignement supérieur et lève le mot d'ordre de grève fin novembre 1999.

Les “petites plumes” du politique : une rhétorique manichéenne

Pour répondre à notre interrogation de départ sur le degré d'autonomie des médias et de différenciation des fonctions politique et journalistique, nous avons recherché des éléments de comparaison dans le passé.

Avant la fin du parti-État, les contestations menées par les étudiants ou les enseignants ont toujours été traitées par les médias en des termes similaires.

En 1969, durant les manifestations des étudiants qui contestent la légitimité du monopole syndical du Mouvement des élèves et étudiants de Côte-d'Ivoire (Meeci - sous-section du PDCI-RDA), la presse mène une virulente campagne contre la « *minorité d'étudiants (...) manipulée par l'extérieur pour déstabiliser le régime* », alors que « *l'État consent à tant d'efforts pour la formation de la jeunesse* » (*Fraternité-Hebdo*, 23/05/1969).

En 1987, à propos des enseignants du secondaire regroupés au Synesci, les journaux de l'époque dénoncent un « *groupuscule d'irresponsables manipulés de l'extérieur* » ; des « *énergumènes lâches agissant basement dans l'ombre* » ; des « *esprits chagrins dont l'action consiste à intoxiquer, démobiliser toute une nation* »... À ces « *illuminés* » sont opposés les « *vrais patriotes* » et le « *peuple ivoirien* ».

194

La restauration du multipartisme n'a pas transformé les formes ordinaires et récurrentes de l'expression journalistique. Ce qui change, c'est l'ennemi : il n'est plus extérieur (le marxisme), il est intérieur (l'opposition).

En 1992, à propos des contestations étudiantes, la presse liée au PDCI utilise avec la même aisance la vieille rhétorique bien rodée : « *étudiants adeptes de la pagaille à la solde de certains partis politiques animés par le nihilisme et l'indiscipline caractérisée* » ; « *bandits de grands chemins, ces jeunes ivoiriens égarés et manipulés (...) ont saboté les cours pendant des mois* ».

En 1999, on retrouve les termes anciens de la rhétorique de la presse du pouvoir. Ceux qui s'opposent sont « *manipulés et corrompus* » et ne représentent qu'un « *groupuscule d'extrémistes* ». À l'inverse, la « *majorité silencieuse* » regroupe les « *patriotes authentiques* ». Les « *petites plumes du pouvoir* » dénoncent « *les casses* » des « *commandos* » de la Fesci qui « *terrorisent* » la population, tandis que la presse d'opposition fustige la « *répression policière* » menée avec « *des chars (de la honte) de l'ère de l'apartheid* ». D'un côté, on comptabilise les dégâts causés par

les manifestants (saccage, ravage, pillage, violence extrême, «*braisage*»...), de l'autre les blessés dans leurs rangs (gazés, bombardés, sauvagement battu, crâne fendu, coma profond...).

Ce qui se dégage de l'analyse du traitement médiatique de cette "crise", c'est l'absence de variante dans la rhétorique, la similitude des articles d'une "crise" à l'autre et le maintien des déterminismes politiques des catégories de l'entendement journalistique. Ce qui change avec le pluralisme de la presse, c'est l'existence d'un écho inversé des prises de position des journaux du pouvoir. Le registre du discours, quant à lui, est le même quels que soient les titres. Et, de fait, l'image sociale de la Fesci est construite suivant un schéma dualiste : majorité/groupuscule ; responsable/manipulé ; aspiration légitime/subversion de l'ordre ; héroïsme/terrorisme ; courageux/assassins ; bonne jeunesse/mauvaise jeunesse ; fascisme du pouvoir/dialogue.

L'essentiel de la structure du discours des journalistes peut être aisément synthétisé sous la forme d'un tableau synoptique qui rend compte de l'exacte opposition entre les termes utilisés en fonction de la position des auteurs dans l'espace politico-médiatique (cf. tableau 1). Ce tableau met à plat la rhétorique journalistique ordinaire employée dans le traitement de la crise scolaire et universitaire de 1999. Il pourrait également rendre compte, à quelques nuances près – notamment l'absence de l'écho de la presse liée à l'opposition politique –, des crises antérieures à la restauration du multipartisme.

Le tableau se compose de deux colonnes principales (presse liée à l'opposition/presse liée au pouvoir), qui se divisent elles-mêmes en deux sections (positif/négatif). L'inversion des qualificatifs est parfaite : ce qui est jugé positivement par la presse liée à l'opposition, c'est-à-dire les actes et caractéristiques de la Fesci, est traduit en termes négatifs par la presse proche du pouvoir. À l'inverse, la colonne qui regroupe les traits négatifs désigne, pour la presse liée à l'opposition, soit les jeunes proches du pouvoir et s'opposant à la Fesci, soit les caractéristiques du régime politique. La première ligne du tableau montre clairement cette correspondance inversée de la rhétorique des journalistes : pour la presse liée à l'opposition, les «*aspirations légitimes*» des jeunes «*responsables*» et «*courageux*» de la Fesci se heurtent aux menaces des «*loubards*» «*à la solde du pouvoir*» ; en revanche, dans la presse proche du pouvoir, les membres de la Fesci sont réentés comme des «*vandales*», des «*casseurs*», etc., s'opposant aux jeunes gens «*responsables*» qui restent hors des manipulations politiciennes.

Tableau 1
Dualisme de la rhétorique journalistique

Presse liée à l'opposition		Presse liée au pouvoir (privée/publique)	
Positif	Négatif	Positif	Négatif
FESCI	AUTRES	AUTRES	FESCI
Responsable Aspiration légitime Courageux	À la solde du pouvoir Loubard	Responsable	Vandale Casseur Imposteur Monstre
Majorité	Minorité	Majorité silencieuse	Groupuscule
		Vrai étudiant	Faux étudiant
		Excellence	Médiocrité
Sauver l'école		Travailler pour son avenir	Saboteur de l'école
Noble cause Lutte contre l'injustice Démocrate	Trahison Régime corrompu Barbarie	Ordre Discipline Respectueux	Anarchie Insurrection Incivisme
		Patriote authentique Vrai ivoirien	Manipulé Bras armé de l'opposition Complot
Victime	Action pacifique	Chasse à l'homme Tentative de meurtre Kidnapping	Guérilla urbaine Extrémisme Commandos
Lutte héroïque Martyr	Provocation Répression Torture Cruauté Supplice	Dialogue Paix Mansuétude	Dérive morale Dérive terroriste Provocation
Démocratie	Fascisation du régime	Démocratie	Barbarie

La dualité des arguments-type s'organise autour de deux thèses qui s'opposent : pour les "petites plumes du pouvoir", les contestations étudiantes – et les manipulateurs qui les suscitent – représenteraient un péril pour la stabilité politique et le progrès social. Pour les "petites plumes de l'opposition", la répression, par le pouvoir politique, de ces mouvements «spontanés», s'opposerait et brimerait la volonté populaire de justice sociale et de changements politiques.

Cet univers de représentations dualistes par l'imposition de schèmes de perceptions enchantées ou stigmatisantes correspond à un véritable travail symbolique de désignation de la place des acteurs de la vie sociale et politique. Comme Hirschman l'a montré dans son ouvrage sur la rhétorique réactionnaire (Hirschman, 1991), les journalistes, quelles que soient leurs sympathies partisans, usent d'un répertoire pauvre, répétitif, à base d'oppositions, de procédés comme l'exagération, l'occultation, l'affirmation et la simplification. La lecture de la production médiatique datant d'avant la restauration du multipartisme et du pluralisme de la presse montre également la permanence de ce type de rhétorique : « (...) d'un moment de l'histoire à l'autre ce discours se reproduit à l'identique », remarque également Hirschman dans son analyse de deux siècles d'opposition aux réformes économiques et sociales en Europe (Hirschman, *op. cit.*: 219). Ce type de rhétorique au service d'une cause fait l'économie de la démonstration et du débat : elle affirme et impose à partir des catégories de perception politiques.

La presse écrite reste donc avant tout un moyen de persuasion et de propagande politique, et les revendications d'autonomie portées par certains journalistes semblent encore de l'ordre d'une lutte à mener, et non pas d'un acquis à préserver.

BIBLIOGRAPHIE

ACCARDO (A.) dir., 1995, *Journalistes au quotidien. Essai de socio-analyse des pratiques journalistiques*, Bordeaux, Le Marcadet.

BAILLY, (D.), 1995, *La réinstauration du multipartisme en Côte-d'Ivoire ou la double mort d'Houphouët-Boigny*, Paris, L'Harmattan.

BOURDIEU (P.), 1994, «L'emprise du journalisme», *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 101-102, mars, pp. 3-9.

CHAMPAGNE (P.), 1993, «La vision médiatique», in P. Bourdieu dir., *La misère du monde*, Paris, Seuil, pp. 61-79.

DIABY (Y.), 1985, *La presse écrite en Côte-d'Ivoire*, Université de Bordeaux III, thèse de doctorat.

DOBRY (M.), 1992, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

HIRSCHMAN (A. O.), 1991, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard.

KRAEMER (G.), 1995, *Trois siècles de presse francophone dans le monde*, Paris, L'Harmattan.

LE BOHEC (J.), 1997, *Les rapports presse-politique*, Paris, L'Harmattan.

MARTIN (M.), dir., 1991, *Histoire et médias. Journalisme et journalistes français 1950-1990*, Paris, Albin Michel.

PROTEAU (L.), 1998, «La "reproduction en question". École, Université et mouvements sociaux en Côte-d'Ivoire», in *Questions sensibles*, Paris, PUF, pp. 359-375.

TUDESQ (A.-J.), 1995, *Feuilles d'Afrique. Étude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, Talence, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine.

TUDESQ (A.-J.), 1998, *L'Espoir et l'Illusion, Actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*, Talence, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine.

TUDESQ (A.-J.) et Nédélec (S.), 1998, *Journaux et radios en Afrique aux XIXe et XXe siècles*, Paris, GRET.

JOURNAUX CONSULTÉS

Quotidiens

Fraternité-Matin et *Ivoir 'Soir* (service public)

Le Démocrate et *La Nouvelle République* (PDCI)

Le Patriote (RDR)

Notre Voie (FPI)

Le Jour (indépendant mais proche de l'opposition)

Hebdomadaire

Le Réveil-Hebdo (PDCI)

ANNEXE

**Union nationale des journalistes de Côte-d'Ivoire - Unjci
Créée en septembre 1991**

Premier président Yao Noël (*Réveil Hebdo*) de 1991 à 1993 : directeur de publication et rédacteur en Chef de *Réveil Hebdo* (PDCI), vice-président de l'Union des journalistes africains (UJA), directeur chargé de la Communication et de la Propagande du PDCI.

Second président Diégou Bailly (*Le Jour*) jusqu'en 1998 rédacteur en chef d'*Ivoire-Dimanche* jusqu'à sa disparition en 1990, puis Secrétaire général de la rédaction de *Le Nouvel Horizon*, organe du FPI, puis directeur de publication de *Notre temps* également lié au FPI, puis directeur de la publication du quotidien *Le Jour*.

Troisième président Honorat Dé Yédagne (*Fraternité-Matin*) à partir de 1998 : Chef du "service économie" à *Fraternité-Matin*.

**Récompense : Prix Ebony
tous les deux ans, les journalistes "d'excellence"**

Premier prix Ebony décerné en 1993 à Dramane Sangaré (directeur de publication du groupe *Le Nouvel Horizon* et Secrétaire général du FPI) pour « *Nous sommes presque tous des ripoux* », article dans lequel il fait état des relations ambiguës entre journalistes et hommes politiques.

199

**Observatoire de la Liberté de la Presse,
de l'Ethique et la Déontologie (Olped) – créé en 1995**

Président : Alfred Dan Moussa, rédacteur en chef, puis directeur des rédactions à partir de février 2000 de *Fraternité-Matin*.

Grille comprenant neuf rubriques : injure ; incitation à la révolte et à la violence ; incitation au tribalisme et à la xénophobie ; incitation au fanatisme religieux et politique ; incitation à la débauche ; atteintes aux bonnes mœurs et à la morale ; atteinte à la dignité humaine ; non-respect de l'équilibre dans le traitement de l'information ; atteinte à la confraternité.

Syndicat national de la presse privée (Synappci) – créé en juin 1999

Secrétaire général : Cendres Glazaï journaliste à *Notre Voie*.

L'ÉCOLE AU CONGO – BRAZZAVILLE
vue par *La Semaine Africaine* (1989-1999)

Suzie GUTH*

La Semaine Africaine est aujourd'hui l'hebdomadaire le plus ancien de l'Afrique Équatoriale Française (AEF). Il est né des cendres de *Brazzaville*, un supplément bimensuel de *La Vie Catholique Illustrée* (1950). *La Semaine de L'AEF* devint *La Semaine Africaine* au moment de l'accession à l'indépendance du Congo. En 1959, son tirage passa de 4 400 à 6 800 exemplaires. C'était un organe de presse qui couvrait toute l'Afrique Centrale, mais plus particulièrement le Congo-Brazzaville ; en 1963, le Congo en assurait la moitié de la diffusion. Le Père Le Gall souhaitait que ce journal soit imprimé à Brazzaville, tout en gardant un aspect international, ce qui fut fait (*La Semaine Africaine*, n° 2132). De nos jours, *La Semaine Africaine* n'assume quasiment plus cette mission ; du point de vue rédactionnel, le contenu des articles s'est d'une certaine manière laïcisé, bien que les pages centrales (pages 6 et 7) continuent à diffuser le message évangélique et ecclésial. L'hebdomadaire a traversé tous les régimes, en se limitant quelquefois pendant les années de monopartisme aux nouvelles religieuses et en conservant pour les dépêches politiques une neutralité de ton qui lui permettait de paraître régulièrement dans les kiosques. Ce ton ecclésial contrastait avec celui de l'hebdomadaire du parti unique *Etoumba* qui s'était spécialisé dans le discours idéologique et dans l'affirmation de soi.

En 1992, *La Semaine Africaine* fête ses quarante ans, son format est alors un grand A4 de seize pages comportant trois pages de sport et deux pages plus religieuses ; aujourd'hui, l'hebdomadaire a doublé son format (douze pages), il comporte environ huit pages de texte lorsque l'on enlève la bande dessinée et la partie promotionnelle. Les deux pages intérieures accueillent la rubrique "religion" et la page suivante traite de la société

* Professeur d'anthropologie à l'Université Marc Bloch de Strasbourg.

(page huit) : c'est là que l'on peut en général lire les nouvelles de l'enseignement. La page antépénultième est consacrée aux sports, l'avant dernière page comporte une bande dessinée humoristique : *Zoba Moké* : c'est-à-dire Monsieur l'Idiot ou le Naïf.

La prise de position dans les affaires séculières est devenue de plus en plus manifeste avec la montée des conflits politiques et des conflits armés. *La Semaine Africaine* s'est transformée en un hebdomadaire de plus en plus engagé ; la région du Pool, siège de la rédaction, mais aussi lieu d'origine de nombreux prêtres et laïcs, est devenue à la fois l'objet et le sujet du débat politique.

Le nombre d'articles traitant de l'enseignement et de la jeunesse a suivi cette évolution politique. On aurait pu penser à première vue que l'acte du 21 juin 1991 de la conférence nationale, portant rétrocession des écoles à l'Église catholique, aurait entraîné un accroissement du nombre d'articles relatifs aux écoles. Mais les choses ne sont pas allées aussi vite : la rétrocession des écoles fut lente et continue ; ce sont les années de guerre qui vont bouleverser l'agenda scolaire, qui vont offrir la matière à un nombre d'articles de plus en plus volumineux. On observe un fort accroissement (onze articles) en 1997, année de la guerre civile, et en 1999 à l'issue de la guerre urbaine au Sud de Brazzaville. Il faut aussi tenir compte du fait que la rentrée universitaire a eu lieu en juin 1999 pour certaines Facultés. Ainsi, la multiplication des articles est due autant à la rétrocession des écoles qu'à la guerre civile et à ses conséquences : il s'agit de faire le bilan et d'imaginer un avenir pour le pays. En comparant *La Semaine Africaine* des années soixante, à l'époque de l'instauration du monopartisme et de la nationalisation des établissements catholiques, à l'hebdomadaire d'aujourd'hui, on voit combien la situation politique a évolué et combien l'Église catholique s'est impliquée dans la société. Cette transformation nous semble liée à trois facteurs :

- la reconnaissance des associations et des groupements depuis la Conférence Nationale ;
- l'extrême gravité de la situation politique, économique et humanitaire ;
- le pluralisme dans la presse écrite (la situation de quasi-monopole existe toujours dans l'audiovisuel).

Des articles sur l'Université Marien Ngouabi paraissent régulièrement et leur contenu évoque presque toujours la catastrophe, comme on pourra en juger à la lecture de ces titres publiés entre 1995 et 1999 :

«Les ripoux vous saluent bien (problème du règlement des bourses des étudiants)» ; «La situation des étudiants est précaire» ; «Sous le feu croisé des grèves et des revendications» ; «Les étudiants rabroués» ; «Université Marien Ngouabi : un constat amer» ; «Triste sort pour les campusards » ; «Les examens suspendus» ; «Université Marien Ngouabi : la chute libre» ; «La faillite des intellectuels congolais» ; «Université Marien Ngouabi : La longue attente – un salaire saucissonné».

On peut s'étonner de l'importance accordée à l'Université Marien Ngouabi, mais il ne faut pas oublier que nombre d'universitaires écrivent dans *La Semaine Africaine* ; de plus, les locaux du siège du journal sont proches de la Faculté des Lettres de l'avenue Bayardelle. La gestion de l'Université devient ainsi un enjeu professionnel et politique, mais aussi un élément du débat avec les étudiants.

Nous étudierons les fluctuations de la fréquence des articles concernant la jeunesse et sa scolarité, et nous verrons ensuite que la jeunesse est présentée de manière duelle. Soit le rédacteur oppose la jeunesse embrigadée, celle de la JMNR, aux Sapeurs de Bacongo, soit il oppose, comme le fait Sœur Nkouka, le mythe du diplôme à l'aspiration à la réussite. Nous traiterons ensuite plus longuement des années de guerre en préservant la chronologie des faits et des articles. En 1997 et 1998, deux conflits, d'abord urbains, ont pris une ampleur nationale, ont ravagé le pays et réduit nombre d'habitants à la misère. L'année 1999 marque un retour progressif vers la paix par la signature des accords de décembre 1999, mais c'est aussi le temps des bilans et de la réflexion.

203

Dix années de *Semaine Africaine* : statistiques et figures de la jeunesse

De 1989 à 1999, le nombre d'articles concernant l'école dans l'hebdomadaire catholique d'Afrique Centrale varie du simple au décuple. Le nombre modal est de l'ordre de trois par an alors que la moyenne est de sept articles par an ; avant 1993 les parutions sont inférieures à la moyenne, alors qu'après cette date et pendant les trois années 1995, 1997, 1999, les parutions sont supérieures à la moyenne.

Année	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Articles	3	2	6	1	2	1	9	3	11	6	21

Les raisons de ces fluctuations sont de deux ordres : la première tient à la restitution des établissements scolaires et la seconde porte sur les années de guerre, les destructions, la conscience d'une certaine décadence et la stigmatisation de celle-ci. Deux rédacteurs interviennent principalement dans ce débat : il s'agit de la Sœur Nkouka, au style plutôt prime-sautier (nous apprenons au fil des lectures qu'elle enseigne depuis des décennies à l'Université Marien Ngouabi), et de l'Abbé François Wembat, aumônier de l'Université mais aussi enseignant dans cet établissement.

Jeunesse embrigadée et jeunesse élégante

Les changements dans *La Semaine Africaine* semblent dater de 1993. Douze articles paraissent alors, traitant principalement des devoirs de l'Église face à cette nouvelle charge d'éducation, ainsi que de l'évolution de l'enseignement catholique au Congo. Yves Botto trace en 1993 une rétrospective du rôle de la jeunesse durant trente années de vie politique congolaise (*La Semaine Africaine*, n° 1947). Il décrit d'un côté les militants de la Jeunesse du Mouvement National de la Révolution, la JMNR (Bonnafé, 1968 : 327-368) et de l'autre Les Sapeurs de Brazzaville. Bien que cette représentation de la jeunesse soit pour l'auteur une simplification, il montre que le déclin du militantisme ouvre la voie à son contraire : le dandysme (les Sapeurs sont considérés comme les représentants de l'impérialisme), tant il est vrai que la fringue et l'apparence reflètent pour les premiers comme pour les seconds une forme de visibilité sociale. Le rédacteur analyse cette confusion de l'utopie, du tricotage des slogans et de l'élégance. Yves Botto essaie de mettre en scène une vaste rétrospective du mouvement milicien au Congo, en opérant la liaison entre la JMNR, créée en 1965, et les mouvements miliciens d'aujourd'hui. Certes, la présence à la tête de l'État de Pascal Lissouba, ancien premier ministre du défunt Président Massemba Débat et, lors de sa primature, créateur au sein de la JMNR d'une fraction armée, la Défense Civile, considérée comme un corps d'élite, incite à établir cette continuité. La plupart des historiens et des commentateurs politiques opèrent ce type de rapprochement, qui laisse croire à une forme téléologique dans la succession des générations. L'historien Rémy Bazenguissa-Ganga (1997) montre que la création de la JMNR ouvre la voie à l'émergence des "Jeunes" dans le champ politique (1963-1968). Le militant de la jeunesse "unique" devient une figure de l'ordre politique. Certes la jeunesse a souvent été instrumentalisée, mais la création des milices (Dorier-Apprill et *alii*, 1998) sous

la présidence de Pascal Lissouba va lui redonner un nouveau lustre. Comme l'affirme l'historien, l'urbanité s'affiche aussi dans les représentations des corps : à ces jeunes embrigadés en uniforme qui scandent des slogans, les Sapeurs de Brazzaville vont opposer le talon-dame (Bazenguissa-Ganga, 1977 : 183), qui a été particulièrement apprécié chez le président Omar Bongo du Gabon, et que Justin Gandoulou et à sa suite Rémy Bazenguissa-Ganga vont mettre en scène tant à Paris que dans leur ville natale (Gandoulou, 1989). À l'uniforme du premier s'oppose celui au teint de papaye mûre qui ne porte que des vêtements griffés, véritable figure de mode mais aussi figure alternative et marginale du monde urbain. Mais les pagnes politiques ou religieux et l'uniforme qu'ils composent font partie de la culture de la rue et des institutions ecclésiastiques. Les Scola qui animent les messes à l'effigie de Saint Charles Lwanga, le pague de la Conférence nationale souveraine qui intime les trois commandements politiques : « *tu ne mentiras pas, tu ne tueras pas, tu ne voleras pas* », illustrent les formes populaires de communication et montrent que l'ordre politique s'incarne sur les corps (Weissmann, 1993 : 62). Yves Botto rapproche ce mouvement de celui du « *drop out* » qui a caractérisé les mouvements beatnik et hippy en Occident. Concluant son article, l'auteur fait référence à la Conférence Nationale où « *les jeunes intelligences mises en orbite à ce grand forum ont tenté d'apporter des idées novatrices dont certaines pourraient, avec le temps, constituer la plate-forme d'une vision alternative du développement* » (*La Semaine Africaine*, n° 1947, 1993). Ainsi, le rédacteur appelle à un dépassement de ces deux figures urbaines en appelant à la tolérance et au dialogue.

Le spectre de l'année blanche et le reliquat du militantisme

Le 21 octobre 1993, dans une lettre ouverte aux élèves du Complexe Notre Dame de Namibie à Loudima, Sœur Marie Thérèse Nkouka fustige les jeunes filles de l'institution qui se sont mises en grève et sont parties de l'établissement :

« *Votre parole a déclaré blanche une année largement rougie par les gouttes du sang d'un travail scolaire impressionnant : n'avions-nous pas pris le nom général A.R.- Aspirants à la réussite ? D'où est venu ce démon qui vous a fait changer d'idéal pour que vous admettiez que l'année soit perdue pour tous ?* »

La Sœur explique qu'elle est considérée par le Comité comme une piègeuse de jeunes, car la formation professionnelle dispensée aux jeunes filles ne débouche sur aucun diplôme professionnel. Le titre de l'article reprend bien l'argumentation : «*Formation Professionnelle d'abord, diplôme après*». Sœur Nkouka dénonce «*le mythe congolais du diplôme*» qui ne mène, dans bien des cas, qu'au chômage. Dans les écoles dont elle a la charge, l'Église catholique a voulu remettre la formation professionnelle au goût du jour, et nous voyons sur la photographie illustrant l'article les jeunes filles occupées à coudre. Cette rébellion contre *la parole forte* des évêques qui ont cherché à les influencer, contre l'Église catholique mère et éducatrice, montre un premier échec de l'enseignement catholique.

Alors que la jeunesse avait été nourrie de militantisme et de slogans, le Complexe Notre Dame de Namibie, fruit d'une coopération internationale, n'offrait aux jeunes filles qu'une formation à un métier féminin par excellence, la couture, sans conduire à un diplôme particulier. Cet établissement est présenté dans *La Semaine Africaine* (n° 1905) comme «*un joyau de l'État namibien remis officiellement à l'état congolais...*». Ce fut le premier établissement mis à disposition de l'Église, qui eut de ce fait une valeur de symbole et d'exemple. Le complexe Notre Dame de la Namibie à Loudima est évoqué plusieurs fois de façon positive dans *La Semaine Africaine* :

- | | |
|---------------|--|
| n° 1905, 1991 | <i>L'Église catholique renoue avec l'enseignement</i> |
| n° 1929, 1992 | <i>Le complexe scolaire Notre Dame de la Namibie de Loudima</i> |
| n° 1933, 1992 | <i>Premier Conseil d'administration – complexe Notre Dame de la Namibie (Loudima).</i> |

Deux ans plus tard, les élèves étaient entrés en rébellion et avaient abandonné le complexe. Dans le journal *Mweti* du 20 juin 1991, une couturière connue de Makélékélé¹ interrogée par le journaliste indique que les parents «*pensent que la couture est un dépotoir après un échec scolaire*». Tout semble se passer comme si l'Église avait la même appréhension du réel que les professionnels de la couture et non celle des parents d'élèves.

1 Faubourg de Brazzaville.

L'objectif de la convention de l'établissement avec l'État est de former les cadres moyens dans le domaine du bois, de la mécanique et des métaux en feuilles, de l'agriculture et de l'élevage, de l'agroalimentaire, des arts ménagers et des sciences sociales. La mise en place de cet établissement est considérée comme un défi qu'il convient de relever, en raison de son importance et de son coût élevé. Il compte une forte proportion de jeunes filles (deux tiers), mais nous apprenons que la congrégation qui s'est portée volontaire pour encadrer l'internat, les Missionnaires Clarétains, ne viendra qu'en septembre 1992 pour la deuxième rentrée scolaire.

Le Père Christian de La Bretesche (*La Semaine Africaine* n° 1946) résume la philosophie de l'Église en matière scolaire : permettre aux jeunes Congolais de tous les niveaux scolaires de trouver une insertion économique, en devenant non plus demandeurs d'emploi, mais porteurs d'initiatives économiques :

« Là encore, choisissons le bon vocabulaire, cessons de parler de "récupération des échoués", parlons tout simplement de mise en valeur des ressources humaines ».

207

Ces trois articles esquissent une vision volontariste de ce que devrait être l'enseignement chrétien : un projet, l'invention de nouvelles solutions, la transformation des « échoués » en « porteurs d'initiatives économiques ». Mais l'absence de formation diplômante conduit les jeunes filles du Complexe Notre Dame de la Namibie à la révolte, qui est assimilée à un refus d'obéissance, à l'œuvre du démon. Ainsi, le bien se trouve du côté de l'institution ecclésiale et le mal dans le refus de ses objectifs et de ses modalités d'action.

Dans un article de *La Semaine Africaine* du jeudi 29 avril 1993, le père Wembat, aumônier de l'Université, évoque l'enseignement catholique sous la colonisation et rappelle que des problèmes similaires se posaient déjà sous le vicariat de Mgr. Biéchy en 1936-1939. Il conclut :

« La reprise des établissements scolaires n'est pas une chose facile. Nous ne sommes plus à l'école coloniale. Le nombre d'élèves inscrits est à multiplier par mille. Que ce regard en arrière nous aide à mieux nous organiser pour prévenir toute aventure et ne pas décevoir ceux qui comptent sur nous pour relever l'enseignement et l'éducation des jeunes dans notre pays ».

Le 6 mai 1993, l'établissement est cependant confisqué par le président de la République, Pascal Lissouba. Le complexe va servir de base de formation pour les milices présidentielles. L'école aura fonctionné seize mois, et les cinq cents jeunes de la région de Loubima qui y étaient scolarisés vont se retrouver à la porte².

Yves Botto présente quant à lui la jeunesse congolaise sous deux aspects :

- l'implication politique dans le militantisme en uniforme (une photo illustre cet aspect) ;
- le refus narcissique de cet engagement (une autre photo illustre cet aspect).

Il appelle les jeunes à trouver d'autres modes d'avenir et notamment celui du dialogue. La création d'un enseignement chrétien au Congo nécessite de trouver de nouvelles voies, de nouvelles modalités d'action, mais aussi de rompre avec la jeunesse d'hier symbolisée par deux figures, celle du militant et celle du dandy. La troisième voie, celle du dialogue et de la valorisation des ressources humaines ou de la rédemption de ceux ayant échoué, reste encore à incarner.

L'Université et les années de guerre (1997-1999)

Bien que ses premières manifestations datent de 1993-94, la guerre ne s'est véritablement étendue à tout le territoire du Congo qu'à partir du 5 juin 1997 ; l'appareil milicien, qui a été le support de la guerre, s'est progressivement mis en place sous la présidence de Pascal Lissouba. C'est à l'origine une guerre urbaine, qui va précipiter les populations sur les routes, en brousse, le long de l'axe du CFCO³, ou au PK 45⁴, voire plus au Nord du pays. Les populations vont se déplacer pour fuir le conflit dans les pays voisins, mais aussi le long des axes routiers, du chemin de fer, ou des voies navigables.

L'Université Marien Ngouabi était avant la guerre un foyer de contestation. Ainsi, lors de la semaine universitaire du 5 au 9 mai 1997,

2 Sœur M.Th. Nkouka, «*Il y a trente-six ans, l'école congolaise était nationalisée*» (*La semaine Africaine*, n° 2 321, 2 août 2001).

3 Chemin de fer Congo-Océan.

4 Route du Nord, qui va de Brazzaville aux plateaux Batéké.

les étudiants, profitant de la présence du Président de la République ont réclamé leurs bourses. Le Président de la République Pascal Lissouba, ancien professeur d'Université, répond :

« Vous êtes des universitaires, par conséquent respectueux. Si vous pensez que vous êtes assimilables aux sauvages, alors allez au zoo. Je vous demanderai simplement de ne jamais cesser d'être polis quel que soit le dépassement. Vous avez copieusement crié sur votre ministre, j'espère que qui aime bien châtie bien ».

La Semaine Africaine du 8 mai 1997 évoque les revendications exprimées par les universitaires et les étudiants : elles portent sur les heures complémentaires non payées ainsi que sur les bourses et sur les réformes des examens, notamment sur les notes éliminatoires en sciences économiques.

Nous trouvons dans *La Semaine* du 21 août 1997, après une suspension de la parution des journaux, deux articles traitant de la démocratie, l'un traite de l'école et de la formation du citoyen, l'autre s'inspire de l'ouvrage de Dominique Ngoïe-Ngalla, professeur d'histoire et auteur de la *Lettre d'un Pygmée à un Bantou*. Le rédacteur de ce second article, Serge Zangala, présente d'abord les Églises du Réveil qui annoncent la fin du monde, s'inspirant des évangiles de Marc, Mathieu et Luc :

« Vous serez livrés même par vos pères et mères, vos frères, vos proches et vos amis ; on fera mourir plusieurs d'entre vous ».

La guerre serait donc une apocalypse annoncée, comme le fut la destruction de Jérusalem, mais Dominique Ngoïe-Ngalla considère que les malheurs ne sont guère eschatologiques mais simplement humains ; il suggère de ne pas impliquer les Blancs :

« Vous les rendez responsables de tous vos malheurs. C'est trop facile. Les Congolais doivent trouver des solutions ailleurs que dans la guerre, ils doivent accepter d'assumer leur histoire et leur culture et mettre de l'ordre dans le pays ».

L'article de Serge Zangala veut donc opposer au destin et à la prophétie la recherche de causes internes au peuple congolais puis,

toujours d'une manière holistique, la volonté d'assumer les malheurs de la nation pour trouver une solution.

L'Université Marien Ngouabi est l'objet dans le numéro du 23 juillet 1998 d'un article ayant pour titre : « *Triste sort pour les campusards !* ». Les logements étudiants du campus sont en ruines, il n'y a plus de sanitaires, plus d'électricité, ordures et herbes sauvages se disputent le terrain. De plus, le quartier voisin de Diata a été dévasté. Un comité s'est constitué pour gérer les restes de la cité universitaire. Un cri d'alarme est adressé aux dirigeants du pays, mais l'article s'achève cependant sur une note optimiste : l'étudiant est l'espoir de demain.

L'enseignement dans son ensemble se met à vivre dans un temps différent. Le temps scolaire n'a pas été respecté, et l'on cherche à trouver des repères dans un temps antérieur : les bacheliers de 1996 réclament leur bourse, alors que l'année universitaire 1997/98 touche à sa fin... L'attribution d'une bourse est limitée aux étudiants qui arrivent à passer avec succès la première année de premier cycle et qui ont vingt-deux ans et plus. Ils doivent constituer un nouveau dossier, alors que les examens du 10 juin 1997 ont été supprimés pour raison de guerre civile. L'article insiste ensuite sur les conditions matérielles des universités (nous pensons qu'il s'agit surtout de l'établissement de la rue Bayardelle) : pas de bancs, pas d'électricité, des sujets écrits au tableau noir, les étudiants qui restent debout pour suivre les cours. Il faut ajouter (ce que l'article ne fait pas), que les bâtiments ont été dévastés et que les gravats encombrant toujours les salles en décembre 1999. Une session d'examen aurait dû avoir lieu, mais elle fut reportée (article du 12 novembre 1998) en raison du manque de papier et de son coût prohibitif. Le trafic fluvial entre Brazzaville et Kinshasa était suspendu, le chemin de fer Congo-Océan ne fonctionnait que très épisodiquement sur une fraction de son parcours ; la ramette de papier était évaluée à 8 500 francs CFA (alors que son coût avant la guerre était de 4 500 francs CFA). Les examens, jugés trop onéreux (la session était estimée à cent millions de francs CFA) furent reportés à des jours meilleurs. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique présente son programme dans un entretien publié le 6 août 1998. Il évoque la réhabilitation de la Faculté de Sciences et de la Faculté de Droit, son financement par Chevron Congo ; il cite le cabinet d'architectes chargé de cette tâche et annonce le démarrage des travaux pour les mois à venir. Il pense pouvoir récupérer les équipements de laboratoire commandés pour la Faculté de Sciences de Dolisie, établissement que le Président Pascal Lissouba avait décidé d'installer près de sa région natale

et où les cours eurent effectivement lieu la dernière année de son mandat. En 1997, L'Unesco s'était engagée à fournir du matériel administratif. Le journaliste pousse plus avant son interview et demande au ministre quelle est la crédibilité que l'on peut accorder à l'enseignement supérieur au Congo d'un point de vue international. Celui-ci répond que la réinsertion a pu se faire grâce au CAMES⁵. L'agitation des étudiants est ensuite évoquée, mais, pour le ministre, elle n'est qu'une manifestation d'une minorité d'étudiants menée par un syndicalisme politisé.

L'Université Marien Ngouabi donne lieu à des commentaires à caractère dramatique : « *Université Marien Ngouabi : la chute libre* » (28/01/99), « *La faillite des intellectuels congolais* » (18/03/1999), « *L'Université est malade parce que l'État lui-même est malade* » (30/09/1999) et « *La recherche en question* » (02/12/1999). Le 4 février 1999, le professeur Miyouna Tatani relate les conditions ubuesques dans lesquelles les enseignants reçoivent leur salaire ; il s'agit d'ailleurs d'une fraction de salaire puisqu'ils perçoivent en décembre 1998 un tiers du salaire de septembre 1998, celui du mois d'août étant oublié. L'attente aura duré toute la journée et s'achèvera à Bayardelle faute d'électricité :

« Au loin le rugissement des canons ponctue notre cérémonie en messe basse. À la radio, la musique de Tshala Mwana, Pépé Kéllé et Olomidé alterne avec les envolées pittoresques des journalistes qui exultent en périphrases à la gloire de ceux qui nous gouvernent. »

Le rédacteur de l'article intitulé « *Rentrée académique : mieux vaut tard que jamais !* » évoque plus particulièrement le problème des examens universitaires : les étudiants de certains départements universitaires de Lettres et Sciences humaines attendent toujours en 1999 les résultats des examens de la deuxième session de 1997-1998, alors que la nouvelle rentrée universitaire a eu lieu le 31 mai 1999 (examens de 1998-1999). En Sciences Economiques, les examens ne sont pas organisés faute de matériel, le 29 mai 1999 la compagnie pétrolière Chevron annonce un don de matériel de vingt millions de francs CFA pour cette même Faculté. L'Université a voulu compenser les retards dans les cycles académiques, mais, en cherchant à rattraper le temps à marches forcées, en créant de

5 CAMES : Conseil Africain et Malgache de L'Enseignement Supérieur.

nouvelles années universitaires pour éviter les décalages dûs aux conflits, elle se heurte ainsi à des cycles d'études inachevés, à des hiatus temporels où l'année universitaire ne correspond plus à l'année réelle. Car ces ajustements ne vont pas sans rappeler les années blanches et, notamment, celle de 1993-1994. À ce temps en retard sur lui-même, qui s'accompagne du sentiment du déclin (justifié objectivement par l'état des bâtiments), la nostalgie qu'éprouve Paul Denguika du département de littérature et de civilisation africaines renvoie l'image d'un passé qui paraît idyllique aux yeux de ceux qui l'ont connu. C'est le temps du Centre d'Enseignement Supérieur de Brazzaville⁶.

« Chaque année j'ai le cœur fendu et les larmes aux yeux de voir nos chers étudiants prendre les cours dans les couloirs des bâtiments ou encore au travers des fenêtres. Qu'il est loin le temps du Centre d'Enseignement Supérieur de Brazzaville (CESB) ». Plus loin, l'auteur ajoute que « Les conditions objectives de l'acte de la recherche ne sont pas suffisamment remplies. Qu'est-ce qu'une Université qui ne publie ? Elle ressemble à un gigantesque lycée urbain ».

212

Monsieur Antoine Yila, maître-assistant (CAMES) de littérature française, évoque la situation des chercheurs, une prime de recherches de trente mille francs CFA, pas de machine à écrire, les enseignants sont obligés d'être des héros pour produire intellectuellement, scientifiquement, académiquement. Le recteur, interrogé le 30 septembre 1999, ne mâche pas ses mots et répond à la question suivante :

« Tout le monde constate que l'Université est malade : plus de bibliothèque ni de laboratoires, plus de recherches. Quelles sont vos stratégies pour remédier à ces maux ? »

« L'Université Marien Ngouabi est une Université d'État, son propriétaire est malade. Mais contrairement à ce que disent les journalistes, l'Université ne se plaint pas dans sa maladie. Elle la combat dans la mesure de ses moyens. »

6 CESB : Centre d'Enseignement Supérieur de Brazzaville, établissement au Congo de la Fondation de l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale, organisme international franco-africain jusqu'en 1972, date de sa nationalisation.

Il annonce ensuite un certain nombre de projets (équipements de laboratoires, renaissance des Annales, modernisation de bibliothèques). La bibliothèque de la Faculté des Lettres, dont les livres ont été éparpillés dans toute la ville et sont encore vendus sur les marchés, doit être réhabilitée. Le bilan qu'établissent les journalistes et les universitaires ne semble guère noircir la réalité, bien au contraire ; la désolation qu'inspirent les bâtiments de Bayardelle, les gravats qui jonchent le sol, les bancs tordus et entassés, les sous-sols en ruines, l'absence de tout instrument administratif, si ce n'est une vieille machine à écrire mécanique, et surtout les bâtiments lézardés, mais encore debout, reflètent fidèlement l'image extérieure et métaphorique de l'Université congolaise. Vidée d'une partie de ses enseignants réfugiés dans d'autres pays, contrainte de rattraper les examens manqués, elle peine et s'essouffle dans ce décor encore colonial, dans ces bâtiments laissés à l'abandon. Néanmoins les petits métiers ont refait leur apparition, ici un photographe tire le portrait des étudiants pour les diverses cartes, là on vend des en-cas pour goûter entre les cours. La vie universitaire recommence avec son cortège de plaintes et de revendications, mais aussi avec sa précarité.

La déshérence institutionnelle est assimilée à une maladie, à un mal ; la faillite de l'institution dénote un jugement sur les responsabilités mais aussi sur l'appartenance commune : l'*Alma mater*. Ainsi, l'abandon de la mère nourricière reflète la bêtise humaine. Paul Denquika du département de littérature va jusqu'à suggérer que c'est à croire que plus rien n'a de sens, que le sens n'a plus de sens. L'absurde reflète donc la situation à la fois institutionnelle mais aussi nationale. Il ne veut pas s'arrêter sur une note de désespoir, il conclut : « *L'intellectuel par définition est l'éveilleur des consciences, celui qui dit non à la médiocrité, et non à la bêtise* ». En d'autres termes, il n'y a pas de fatalité. Il évoque ensuite le Siècle des Lumières pour suggérer sans doute une renaissance possible, si ce n'est un âge de la raison.

Le thème du déclin, de la chute de l'Université, atteint son apogée en 1999, mais il est cependant récurrent depuis 1991. Un article intitulé « *Université Marien Ngouabi avant-dernière d'Afrique* » commente ce piteux résultat issu du classement du CAMES. L'auteur, assistant à l'Université, lie cette situation à l'autocratie du Parti Congolais du Travail, à l'étouffement de toute contestation, à la politique du bâton et de la carotte, mais aussi à la léthargie administrative.

En 1995 (15/01/1995), un article intitulé « *L'Université Marien Ngouabi : la mise à mort* » annonçait la disparition de l'enseignement

supérieur. La même année (le 09/03/1995), un article intitulé « *Les ripoux vous saluent bien* » relate, sous la forme d'un conte moral, les tribulations de Tchica qui cherche à obtenir sa bourse universitaire. Après bien des démêlés avec les militaires qui gardent le Trésor Public, elle arrive au bout de ses peines en versant aux gardiens du Trésor une gratification de deux mois de bourse. Ce faisant, elle s'aperçoit que d'autres avaient aussi bénéficié des faveurs des militaires de la même manière. Ce conte moral s'achève par la métaphore de la gangrène de l'âme, qui envahit tout le corps social. Ainsi, le mal s'étend, les étudiants, victimes, doivent donner deux mois de leur bourse à ceux qui sont au sens propre les gardiens du bon fonctionnement des institutions.

En face, à l'aumônerie, les activités ont repris pour la semaine pascalle ainsi que pour la semaine universitaire en octobre 1999. Cent dix jeunes ont participé à cette semaine, qui fut surtout l'occasion de recevoir le sacrement de réconciliation. L'Église, à l'issue de cette guerre, est devenue le pilier moral sur lequel le gouvernement devrait s'appuyer, elle insiste à tous les niveaux sur l'importance du code moral – la guerre se situe selon elle dans l'immoral et conduit au constat de la nécessité d'enseigner et de créer des filières d'éthique et d'esthétique à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

214

L'après-guerre de 1999

Les articles traitant de l'éducation peuvent être rangés en trois rubriques, les plus nombreux évoquent la situation scolaire de l'après-guerre à Brazzaville, dans le Pool et dans le Niari, régions où se déroulèrent les combats et où le pillage fut le plus intense. En avril 1999, selon un article paru dans le numéro 2002 de *La Semaine Africaine*, une mission des Nations-Unies qui s'était rendue à Dolisie et Nkayi (troisième et quatrième villes du Congo), relevait que deux mille personnes étaient revenues à Dolisie qui en comptait quatre-vingt mille avant-guerre et dix mille à Nkayi qui en comptait soixante mille avant-guerre. L'Université Marien Ngouabi suscite toujours bien des commentaires qui stigmatisent son déclin. Enfin, nous retrouvons la rubrique qui traite des établissements scolaires catholiques ou privés.

Les premières décisions concernant la scolarisation des enfants furent évoquées dès le 28 janvier 1999. Les enfants des quartiers de Baongo et de Makélékélé (au nombre de quarante-six mille environ) ont été transférés dans les quartiers Nord pour y être scolarisés. L'association

des parents d'élèves (APEC) s'est élevée contre cette décision, car les effectifs des établissements des quartiers Nord de Brazzaville étaient déjà pléthoriques. Le président de l'association considère que cette intégration est un échec car... l'information n'est pas bien passée. Le 1er avril 1999, un titre d'article annonce : «*Plus du tiers des élèves congolais privés de scolarité*». Cette déscolarisation forcée concerne essentiellement le Sud du pays : les régions du Pool et de la Bouenza, du Niari et de la Lékoumou, ainsi que les quartiers Sud de la capitale. Les causes en sont partiellement l'environnement, mais surtout l'insécurité que font régner les affrontements qui se poursuivent entre Cocoyes et Ninjas⁷. Il est rappelé que l'Éducation nationale, qui scolarisait les enfants à plus de 100 % en taux brut, connaît aujourd'hui un recul qui est estimé à 13 % sur l'ensemble du pays, mais qui serait de 26 % dans la capitale ; il manque 57 511 élèves ainsi que plus de 2 000 enseignants ; seuls 318 d'entre eux auraient repris leur service. Nombreux sont les élèves scolarisés à Pointe-Noire, car les enseignants sont eux aussi restés dans l'agglomération ponténégrine. Le 24 juin 1999 Pierre Pemba relate une visite faite à sept établissements brazzavillois. Voici en résumé ce qu'il en dit : ces établissements qui totalisaient avant la guerre 19 222 élèves et 859 enseignants, n'ont plus que 4 710 élèves et 477 enseignants, soit 67 % d'élèves en moins et 44 % d'enseignants en moins. L'école primaire de Bacongo passe de 1 379 à 143 élèves, le Collège Angola Libre à 461 élèves sur 2 852, le Lycée Savorgnan de Brazza à 1 507 élèves sur 5 700 et le lycée Amilcar Cabral, qui se situait à dix-sept kilomètres de Brazzaville sur la route de Nganga Lingolo, est aujourd'hui abrité dans les locaux du Lycée Technique (204 élèves le fréquentent au lieu des 759 d'avant-guerre). Un article, «*La preuve de la baisse des effectifs*», publié dans le journal *La Nouvelle République*, nous donne en fin d'année de nouvelles statistiques sur les taux de réussite scolaire. Nous pouvons observer les résultats du BEPC de 1963 à 1999 (selon la direction des Examens et Concours, DEC). Le meilleur score obtenu était de 51,76 % en 1964 (faut-il rappeler le filtre de l'examen d'entrée en sixième ?), le score le plus bas a été enregistré en 1984 (10,83 %) mais, depuis 1990, les scores fluctuent entre 14,03 % (1992) et 38,60 %. Le mouvement est cependant à la baisse : en 1999 le taux de réussite est de 17,38 % pour 29 182 candidats, alors que l'année

7 Milices rivales.

précédente ils étaient au nombre de 42 773. Ainsi, la décroissance des taux de réussite a été amorcée avant-guerre, mais la guerre et l'après-guerre vont accentuer cette tendance. On voit que le système éducatif porte les stigmates des conflits et du chaos qu'ils ont généré.

L'insécurité urbaine et scolaire est mise en accusation dans deux articles du 25 février 1999. Pierre Pemba évoque l'intrusion dans les salles de classe de jeunes armés de PMAK. Ainsi, au CEG Leyet Gaboka, trois militaires armés, avec casques noirs de conducteurs d'engins blindés, ont menacé de tirer sur le surveillant général. Dans un autre article du même numéro, Sœur Thérèse Nkouka s'interroge : comment parler d'amour à ces enfants « *plus guerriers qu'étudiants* » dont le minimum de référence morale est désormais battu en brèche par ceux qui ont été amenés à tuer, violer, piller, braquer ? Elle les voit comme des brebis qui errent sans pasteur (Marc 6, 34). Malgré les destructions de trois diocèses sur six, Sœur Nkouka veut garder l'espérance. Pierre Pemba s'interroge sur la corruption des fonctionnaires qui, en raison d'immenses retards de salaire, se créent une situation en mettant en place un « *cartel* », en d'autres termes un travail d'atelier ou de cours particuliers : ils revendiquent « *100 % de réussite aux examens* » mais, aux dires des enseignants interrogés par le rédacteur, « *ces résultats sont douteux. Car nos collègues qui créent ces ateliers scolaires accompagnent leurs élèves jusqu'aux centres d'examen et s'arrangent avec nos collègues surveillants d'examen pour aider les petits* ». L'article s'intitule « *Quand la faim justifie les moyens* ».

Dans le Kouilou (article du 21/10/1999) la situation est inverse ; c'est là que les populations en fuite ont afflué. Le directeur régional de l'enseignement du Kouilou ne donne pas d'effectifs précis, mais il considère qu'il y a dans l'enseignement une baisse de qualité en raison de la pléthore d'écopiers ; rappelons que les enseignants sont eux aussi venus en masse et comblent le déficit de Pointe-Noire, mais ils devraient être affectés ailleurs, bien que la plupart d'entre eux souhaitent rester à Pointe-Noire. Le directeur régional du Kouilou admet que les conditions de vie sont de plus en plus difficiles, mais il omet de dire que les villages et les centres urbains ne sont pas tous accessibles.

Déficit d'élèves d'un côté, bâtiments en ruines à Brazzaville, dans le Pool, ainsi que dans la région de Dolisie et de N'kayi, pléthore d'élèves et d'enseignants dans la capitale économique à Pointe-Noire, création d'un enseignement parallèle avec les cartels : tel est le bilan dressé par *La Semaine Africaine* après la guerre de 1998.

Pourquoi cette opposition entre l'Université Marien Ngouabi et les établissements d'enseignement privés catholiques ? Nous ne pouvons que formuler des hypothèses sur ce long débat enseignement public et enseignement privé. L'Université congolaise, comme nous l'avons déjà indiqué, est la proche voisine de la cathédrale et des institutions ecclésiastiques et scolaires d'alentour, nombre de ses enseignants ont été des élèves des écoles catholiques. Certains comme Sœur Marie-Thérèse Nkouka et le père Wembat sont enseignants à la Faculté des Lettres de l'avenue Bayardelle. La critique est donc essentiellement interne : la Faculté des Lettres et Sciences Humaines représente l'État dans son omnipotence et son impuissance. Elle possède le quasi-monopole de l'enseignement supérieur et représente bien l'hégémonie de l'État national, et cultive aussi tous les dysfonctionnements bureaucratiques de l'État : gabegie, aléas pour les salaires et les bourses, lenteurs et imprévisions. Plus récemment, la destruction des bâtiments, la perte de l'outil culturel qu'est la bibliothèque, la difficulté pour trouver les moyens nécessaires en papier pour les examens, les dons des sociétés pétrolières qui lui sont accordés, montrent à l'envie que l'omnipotence s'est transformée en impuissance collective. Ainsi la Faculté des Lettres, qui n'en peut mais, est transformée en un symbole collectif de l'État. Pourtant, on note combien les enseignants lui sont attachés, l'un verse des larmes sur le sort de ses étudiants et pense avec nostalgie à la jeunesse de l'institution (au CESB), l'autre semble fustiger l'État pour que l'Université malade guérisse. Le constat de la chute, de la maladie, du déclin et de l'absurde peut aussi avoir pour mission de hâter la renaissance. Si, pour certains, l'absence de critique a sclérosé l'État et ses institutions, le discours critique contemporain devrait avoir pour vertu de contraindre les agents de la décision politique à la vigilance. La défaite politique a conduit au retour sur soi, à la recherche des explications et des causes, la victoire de la renaissance de l'enseignement privé a conduit en contrepartie à l'exaltation.

Conclusion

Bien que les articles sur le monde scolaire et celui de la jeunesse ne soient pas hebdomadaires, ils représentent un bon analyseur de l'évolution de la société congolaise et de la critique sociale et politique exprimées par l'Église catholique. Par le biais des institutions d'éducation et de culture, l'Église expose ses normes, son credo, sa volonté d'insertion, mais elle ne soumet pas ses propres institutions à la même critique ; celle-ci est plus

rare mais d'autant plus exemplaire : ainsi, deux numéros de *La Semaine Africaine* (07 et 20/06/2000) évoquent la gestion des biens de l'Église.

L'analyse de la jeunesse fait référence aux figures tracées par les sciences sociales : celle de la jeunesse embrigadée et celle de la jeunesse exclusivement soucieuse du paraître et de soi. Sœur Nkouka fustige le mythe congolais du diplôme qui ne mène à aucune formation professionnelle ; alors que l'Église a le devoir d'orienter les jeunes vers une insertion professionnelle. Les articles des années d'après-guerre insistent sur les destructions matérielles, sur la désorganisation du système scolaire et universitaire, sur le phénomène de déscolarisation que l'on observe. Celle-ci n'est recensée qu'à Brazzaville alors que l'on reste sans nouvelles de tout l'arrière-pays ainsi que de la vallée du Niari. L'insécurité gagne aussi les établissements scolaires qui sont visités par les miliciens en armes. Mais c'est l'Université Marien Ngouabi qui fait l'objet de la critique la plus radicale : qu'il s'agisse du paiement des bourses, des retards dans le versement des salaires et des conditions dans lesquelles une fraction de celui-ci est payé. Les conditions matérielles et morales de la vie universitaire sont elles aussi analysées pour arriver à ce constat : l'Université est malade et son propriétaire est malade. Ainsi le déclin de cette institution de prestige signe le déclin ou la désorganisation de l'État. Les militaires gardiens du Trésor public sont devenus des ripoux et symbolisent la déliquescence des organismes publics.

La rétrocession des établissements scolaires donne lieu à un discours plus contrasté. L'Église prend en charge des établissements dans un état de délabrement et de vétusté, et, grâce à un dur travail de réaménagement, ces établissements redeviennent des lieux accueillants et retrouvent leur identité d'autrefois : c'est l'image qui est proposée au lecteur. À partir de ces deux exemples institutionnels, nous constatons que *La Semaine Africaine* est bien un journal d'opinion, même si celle-ci est présentée d'une manière moins virulente que dans l'hebdomadaire *La Rue Meurt*, devenu *La Rue*, qui se veut d'une certaine manière le leader des journaux d'opinion, ou du moins son expression la plus virulente tant dans les écrits que dans les caricatures. Le ton de *La Semaine Africaine* est en général plus mesuré, c'est la raison pour laquelle les titres et les articles concernant l'Université Marien Ngouabi ne reflètent guère le style général, car ils sont l'œuvre des "intellectuels" qui présentent leur opinion et leur manière de voir leur propre institution culturelle.

BIBLIOGRAPHIE

- BAZENGUISSA-GANGA (R.), 1997, *Les voies du politique au Congo – Essai de sociologie politique*, Paris, Karthala.
- BONNAFÉ (P.), 1968, «Une classe d'âge politique : la JMNR de la République du Congo-Brazzaville», *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. XIII, pp. 327-368.
- DORIER-APPRILL (E.), Kouvouama (A.), Apprill (C.), 1998, *Vivre à Brazzaville-Modernité et crise au quotidien*, Paris, Karthala.
- GANDOULOU (J.), 1989, *Au cœur de la Sape : mœurs et aventures des Congolais à Paris*, Paris, L'Harmattan.
- GANDOULOU (J.), 1989, *Dandies à Bacongo, Le culte de l'élégance dans la société congolaise contemporaine*. Paris, L'Harmattan.
- GURVITCH (G.), 1969, *La vocation actuelle de la sociologie*, Paris, PUF, tome II (cf. le chapitre sur la multiplicité des temps sociaux pp. 325-430).
- GUTH (S.), 1997, *Lycéens d'Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- LA SEMAINE AFRICAINE*, 1997, « La vocation régionale de la Semaine Africaine », n° 2132, octobre.
- LA SEMAINE AFRICAINE*, 1992, « Premier Conseil d'administration - complexe Notre Dame de la Namibie (Loudima) », n° 1933, août.
- LA SEMAINE AFRICAINE*, 1992, « Le Complexe Scolaire Notre Dame de la Namibie de Loudima », n° 1929, juillet.
- LA SEMAINE AFRICAINE*, 1993, n° 1946, février.
- LA SEMAINE AFRICAINE*, 1992, « Formation professionnelle d'abord, diplôme après », n° 1972.
- LA SEMAINE AFRICAINE*, 1992, n° 1905, 27 février.
- LA SEMAINE AFRICAINE*, 1993, n° 1947, 18 février.
- MAKOUTA-MBOUKOU (J.-P.), 1999, *La destruction de Brazzaville ou la démocratie guillotinée*, Paris, L'Harmattan.
- NGOIE-NGALLA (D.), 1992, *Lettre d'un pygmée à un Bantou*, Kinshasa, Editions Selma.
- POURTIER (R.) (dir.), 1998, « Congo-Brazzaville : entre guerre et paix », in *Afrique Contemporaine*, dossier spécial, n° 186.
- WEBER (M.), 1992, *Essais sur la Théorie de la science*, Paris, Plon, 2^e édition.
- WEISSMAN (F.) 1993, *Elections présidentielles de 1992 au Congo - Entreprise et mobilisation électorale*, Bordeaux, Centre d'Études d'Afrique Noire.

CHRONOLOGIE SOMMAIRE

La chronologie du conflit est empruntée à la revue *Afrique contemporaine* : «Dossier Spécial Congo-Brazzaville entre guerre et paix», Paris, La Documentation française, 186, avril-juin 1998, p. 77-89. Nous nous sommes inspirée, pour la partie concernant le dernier conflit de 1998-1999, de l'hebdomadaire *L'Observateur*, 26, 16-22 décembre 1999.

1991

Conférence nationale le 11 mars : elle se déclare souveraine et désigne Mgr. Kombo évêque d'Owando pour la présider. Avant de se séparer le 8 juin, la conférence nationale élit André Milongo au poste de premier ministre.

1992

La sixième constitution est adoptée : le "oui" est largement majoritaire. Les élections locales du 3 mai montrent la domination de deux partis : le MCDDI de Bernard Kolélas et l'UPADS de Pascal Lissouba, ancien premier ministre d'Alphonse Massamba Débat (deuxième président de la République du Congo). Le Président sortant, Denis Sassou-Nguesso, conteste les résultats. Le 24 juin, le MDCCI et l'UPADS remportent les élections, l'ancien parti unique demande l'annulation du scrutin. Le second tour confirme les résultats du premier tour. Le 16 août, Pascal Lissouba est élu président de la République au second tour. Le 17 novembre, le Président Lissouba dissout l'Assemblée nationale.

1993

Élections législatives, le second tour suscite des violences. Mouvement de désobéissance civile lancé par l'opposition qui occasionne à Brazzaville l'érection de barricades et des affrontement entre les milices. En juillet, des affrontements armés entre les milices éclatent à Brazzaville et dans ses banlieues. L'état d'urgence est instauré. Le Président du Gabon sert de médiateur, un nouveau "second tour" des élections législatives a lieu. Celles-ci confortent la majorité présidentielle. Les affrontements recommencent à Brazzaville à la fin de l'année entre milices, entre les milices et l'armée ; on fait état d'une centaine de morts. C'est le début de la première guerre civile congolaise.

1994

Après un arbitrage international concernant l'élection de neuf députés à des élections (invalidation de six députés de l'opposition et de trois de la majorité), de nouveaux affrontements entre milices. Le bilan est plus lourd : 2 000 morts et 100 000 personnes déplacées.

1995

Signature d'un pacte de paix le 24 décembre 1995 entre l'opposition et la mouvance présidentielle pour désarmer les milices des deux bords.

1996

Mutinerie d'une fraction de l'armée. Les dates de l'élection présidentielle sont fixées pour l'année 1997. Mais un nouveau gisement pétrolier off shore, Nkossa, est mis en activité : il va devenir un enjeu des rivalités entre factions.

1997

L'ancien président de la République Denis Sassou Nguesso revient au Congo. D'anciens miliciens de la mouvance présidentielle se mutinent dans le camp de formation militaire de Loudima. En avril, mutinerie à la base navale de Brazzaville. Le 5 mai, le ministère de la Défense est assiégé par une trentaine de sous-officiers qui demandent l'adoption de la loi sur la réorganisation de l'armée. Des incidents éclatent lors de la tournée électorale de Denis Sassou-Nguesso dans le Nord du Congo en raison de son transport en tipoye, comme s'il était un chef traditionnel. Le 5 juin, les affrontements commencent dans les quartiers de Brazzaville. Rapatriement des ressortissants étrangers (opération Pélican), les combats se poursuivent. Première médiation avec le président gabonais. La France et les Etats-Unis demandent un cessez-le-feu aux belligérants. L'ONU veut un déploiement d'une force d'interposition, mais aucun pays ne se propose pour la former. La guerre se poursuit et s'étend de Brazzaville au Nord du pays. Les partisans de Sassou Nguesso sont maîtres du Nord du pays et du Centre Nord. Les combats à l'arme lourde se poursuivent à Brazzaville et c'est l'ancien Président Sassou Nguesso qui remporte le combat grâce à l'appui de troupes angolaises. Le 25 octobre 1998, il se déclare président de la République. L'ancien président de la République Pascal Lissouba parti en exil, accuse Elf d'avoir aidé son rival et se pourvoit en justice à cet effet. C'est la fin du deuxième conflit congolais.

1998

Le MCDDI de Bernard Kolélas, maire de Brazzaville, se rallie au président de la République Denis Sassou Nguesso. Un Forum fixe la transition "flexible" à trois ans. Le 24 août, trois personnes sont tuées sur la route de Kindamba Ngouédi (par des personnes présumées membres des milices Ninjas), un groupe armé attaque Mindouli le 24 août, tuant un commissaire et un adjudant. Le pouvoir politique pense que Savimbi d'Angola et les Tutsis rwandais se sont manifestés. La situation devient critique dans la région du Pool (région de Brazzaville). L'armée se dirige vers Brazzaville pour s'y réfugier, en raison, dit-on, de l'avancée des Ninjas (milice du Président Lissouba), des messages en

ce sens arrivent à Bacongo et Makélékélé (quartiers Sud de Brazzaville). Ces mêmes quartiers Sud vont être bouclés jusqu'à Ganga Lingolo. Pendant ce temps, on procède au pillage.

Le pouvoir décide d'une autre stratégie : faire rentrer les milices à Brazzaville. Toutes les barricades sont levées sur la route qui mène à la capitale ; les milices Ninjas vont occuper les quartiers Sud, le pouvoir le centre et les quartiers Nord de Brazzaville. La guerre recommence dans la capitale congolaise, elle va, comme dans les précédents conflits, provoquer un flot de réfugiés, soit vers le Congo démocratique, soit vers le Sud du pays ; certains prennent la route qui mène à Pointe Noire, d'autres vont vers le Nord. C'est le deuxième départ des Congolais habitant ces quartiers ; pour certains, ce départ sera le dernier.

La guerre s'étend à la partie Sud du Congo. Dolisie et N'kayi sont en proie au pillage et à la guerre entre miliciens. Les populations de ces deux villes s'ajoutent aux flots de réfugiés dont on reste sans nouvelles pendant de longs mois, voire des années. Un projet d'amnistie est proposé en Conseil des ministres le 08.11.1999, il sera suivi d'une réconciliation à Pointe Noire ainsi que de manifestations œcuméniques, religieuses et politiques pour célébrer par une bénédiction (catholique, protestante, musulmane et églises prophétiques) l'anniversaire du troisième conflit et demander la paix et le pardon à cette occasion.

LA PRESSE CATHOLIQUE ET L'ÉDUCATION :

*Les représentations contrastées de l'école et de la jeunesse en Côte-d'Ivoire
(Djéliba et La Nouvelle, 1974 - 2000)*

Éric LANOUE*

La presse catholique produit, sous forme d'articles originaux, des enquêtes sur les acteurs associés au fonctionnement d'ensemble des structures éducatives d'Église : réseaux scolaires (primaire et secondaire) et centres de formation technico-professionnels. Quand elle évoque l'école et la jeunesse, ce qui est plus spécifiquement le cas de la revue *Djéliba*, cette presse navigue entre deux pôles : celui de *l'excellence scolaire* incarné par le modèle du brillant collègue sous tutelle congréganiste, et le pôle moins brillant, de *structures éducatives alternatives*, souvent destinées à une population de "déscolarisés" en quête d'emploi.

Parmi cette presse, nous avons sélectionné quarante-neuf articles : trente-six dans la revue mensuelle *Djéliba* entre 1974 et 2000 et treize dans *La Nouvelle*, bimestrielle, entre 1989 et 2000.

Ces quarante-neuf articles ont été sélectionnés en raison de leur référence directe à l'École et la jeunesse, lisible dans le titre même de l'article. Les autres articles abordent soit ces deux objets de manière indirecte, soit d'autres thèmes plus spécifiquement religieux et catéchistiques. Depuis l'indépendance, il n'y a en Côte-d'Ivoire aucune presse catholique à diffusion nationale. Seules existent des revues à diffusion réduite qui communiquent les positions officielles de l'Église et les nouvelles des paroisses. *Djéliba* et *La Nouvelle* en sont deux exemples et présentent surtout l'intérêt d'une ouverture à des thèmes de société. Politiquement, elles se situent aujourd'hui dans la vaste mouvance du multipartisme, sans être affiliées à une tendance précise. *La Nouvelle*, ayant paru sous le régime d'Houphouët-Boigny (depuis 1974), a rendu compte des critiques des évêques ivoiriens formulées à l'endroit de ce régime dans les années quatre-vingt. Ces deux revues amplifient donc les positions officielles de l'Église (avortement, corruption...), tout en étant sensibles aux évolutions de la société ivoirienne.

* Sociologue, chercheur détaché au CEAN (Bordeaux).

Ces articles indiquent certaines évolutions des investissements éducatifs catholiques en Côte-d'Ivoire et laissent entrevoir ce qu'elles doivent aux stratégies éducatives familiales, aux pressions exercées par les orientations des politiques scolaires de l'État, enfin aux transformations de l'espace éducatif ivoirien, surtout depuis l'indépendance. Dans ce contexte, il apparaît utile d'interroger la façon dont cette presse présente les atouts éducatifs catholiques – qu'ils soient ou non reconnus au sein du système scolaire public et national. Comment construit-elle le modèle brillant du collège catholique ? Par ses témoignages d'initiatives éducatives privées, que donne-t-elle à voir des insuffisances du système scolaire public ? Selon quelles logiques l'Église catholique préserve-t-elle ses établissements d'excellence¹ et offre-t-elle des prestations éducatives originales, sur des marchés locaux où l'État est en retrait, voire inexistant ?

L'Église catholique poursuit deux objectifs, la formation des élites et le recyclage des exclus, qui sont a priori opposés mais qui, face aux évolutions de l'enseignement public d'une part, privé laïc d'autre part (Proteau, 1996 : 58, 92) paraissent complémentaires. De là notre hypothèse : *en raison d'une participation à la scolarisation en déclin depuis le début des années soixante-dix² par rapport à celle du public et du privé laïc, l'Église catholique aurait été contrainte de diversifier davantage sa dynamique éducative. Sa presse en exacerbe les deux tendances les plus éloignées, sans considérer les établissements privés moyens, même catholiques.*

224

1 Au même titre que la généralisation de l'enseignement primaire et secondaire, la fabrication d'une excellence scolaire fut l'un des combats du Président Houphouët-Boigny en période d'indépendance. L'excellence scolaire constitue l'une des dimensions d'un "mythe de l'État" selon lequel les hommes politiquement capables étaient aussi les plus instruits, en cela différents de la plèbe dont ils s'écartaient par leurs manières d'occidentaux (Mémel-Fôté, 1999). L'école excellente, à laquelle Houphouët-Boigny était personnellement si attaché (le lycée Sainte-Marie, le lycée Filles de Yamoussoukro, les écoles supérieures...), a rempli la fonction d'un leurre vis-à-vis de ceux qui, ne pouvant y accéder, étaient scolarisés dans de nombreux autres établissements bien moins cotés, avec l'espoir, souvent déçu, de parvenir aux postes économiquement valorisés.

2 Dans le secteur de l'enseignement privé, la participation de l'enseignement catholique à la scolarisation primaire chute de 94 % en 1969/70 à 48 % en 1998/99 ; pour le secondaire, elle passe de 46,6 % en 1968/69 à 8 % en 1998/99. Ce déclin profite à l'enseignement privé laïc. Pour comparer avec l'enseignement public, l'enseignement privé scolarisait au primaire, en 1960/61, 32 % des effectifs globaux ; en 1998/99, il n'en scolarisait plus que 12 %. Au secondaire et en 1969/70, l'enseignement privé scolarisait 26,2 % des effectifs globaux, contre 35 % en 1998/99.

Elle présente ainsi les contraintes de cette dynamique et deux enjeux primordiaux, non seulement pour l'Église catholique mais aussi pour l'État et les populations de Côte-d'Ivoire : le maintien d'une dimension élitaire au cœur d'un système scolaire public de plus en plus dégradé, et la reconversion, aux marges de ce système sélectif, d'un nombre croissant d'élèves exclus ou faiblement scolarisés.

***Djéliba* et *La Nouvelle* sur le marché de la presse en Côte-d'Ivoire**

En Côte-d'Ivoire – et de manière plus importante par rapport aux autres confessions –, la presse catholique fourmille de bulletins, revues et brochures. Elle est le plus souvent à faible tirage mais régulièrement diffusée dans les paroisses, en marge de la presse professionnelle à grand tirage, vendue dans les kiosques ou à la criée. Parmi cette presse catholique, deux revues : *Djéliba* (5 000 exemplaires) et *La Nouvelle* (3 000 exemplaires), se présentent à qui s'intéresse aux représentations de l'École et de la jeunesse.

Créée en 1974 à la demande du premier évêque ivoirien Mgr Yago, *Djéliba* avait pour intention de cibler un public d'enfants déscolarisés, que les aumôniers voyaient s'éloigner des écoles et s'échapper, pour ainsi dire, de la sphère ecclésiale (Poulat, 1986), et de « *donner une coloration chrétienne concernant leur vie*³ ».

Les conditions d'existence de cette revue peu onéreuse⁴ firent l'objet d'une attention particulière de la part du missionnaire français en charge de sa réalisation et de sa diffusion. Le but visé consistait à lancer sur un marché restreint une revue pérenne, autofinancée⁵, tirant bénéfice d'une Église instituée (diocèses érigés en 1956) et de ses réseaux paroissiaux répandus à travers le territoire national. Depuis sa création, rien ne semble avoir changé dans sa forme : les fréquences de parution (bimestrielle) et les méthodes de collecte des informations (envoi de

3 Entretien avec le missionnaire responsable des revues *Djéliba* et *La Nouvelle* (08/03/2000, Abidjan).

4 Elle était vendue 10 francs CFA à l'origine (50 francs CFA aujourd'hui).

5 Le mode de financement explique en partie la production et la diffusion nationale de ces revues, même si quelques numéros sont exportés dans des places extra-nationales comme le Maroc et l'Égypte. D'autres revues catholiques, notamment *Planète Jeunes* éditée par Bayard-Presses, bénéficient de l'aide de la coopération française.

jeunes paroissiens connus des prêtres), de montage des articles (forme de l'interview privilégiée), témoignent d'une volonté de maîtriser le circuit et la dynamique de production ; cette ambition n'a d'ailleurs cessé de guider la mise en œuvre épiscopale initiale (dès ses débuts, la revue dépend de la conférence épiscopale, commission médias).

La Nouvelle est quant à elle la reprise de multiples bulletins diocésains supprimés en 1989 et relancés dans une seule revue plus fournie que *Djéliba*. Cette revue s'adresse non pas à un public de "jeunes" mais plutôt d'adultes et de parents d'élèves ; elle aborde cependant des thèmes relatifs à l'offre scolaire et éducative catholique et, aussi, à l'organisation du réseau scolaire catholique.

Dans sa forme invariable, la série des cent seize numéros de *Djéliba* présente à sa Une un " grand sujet" puis des proverbes, souvent décryptés à la lumière du contexte scolaire ivoirien, enfin des mises au point doctrinales destinées à stimuler un jugement sur les religions concurrentes. De 1974 à aujourd'hui, les "grands sujets" peuvent être classés selon trois thèmes :

- la religion (l'engagement chrétien, des points d'histoire biblique, le christianisme en Afrique) : 31,9 % ;
- les relations entre garçons et filles (amitié, jalousie, timidité), traitées sur le mode d'une psychologie empirique : 21,6 % ;
- le lien entre la sexualité et l'école (grossesse, avortement, interruption du cursus scolaire) : 16,4 %.

D'autres rubriques, quantitativement mineures, traitent du thème du travail, appréhendé sous ses déterminations de l'apprentissage, de l'emploi, des petits boulots (11,2 %) ; de celui de l'argent (3,4 %) ; ou encore des pratiques de contournement des normes scolaires – les recrutements parallèles⁶, les faux bacs, la fraude aux examens (2,6 %) , le recours aux "gris-gris" (3,4 %) ; puis une série de sujets uniques se penchent sur la délinquance, sur l'ambition autorisée par le cursus scolaire, sur la vie chez un tuteur, sur la lecture.

Différente du *Journal des jeunes chrétiens*⁷ dans ses objectifs, sa clientèle et sa facture, *La Nouvelle* présente des sujets engageant les

6 Les recrutements sont dits parallèles parce qu'ils permettent aux élèves exclus de l'enseignement public de le rejoindre clandestinement, soit en achetant leur place, soit en mobilisant leurs relations.

7 Il s'agit du sous-titre de *Djéliba*.

fleurons de l'enseignement catholique, c'est-à-dire, au niveau de l'enseignement secondaire, les collèges congréganistes (*LN* n° 11, 09/10/90⁸, n° 23, 09/10/92, n° 28, 10/11/93 et n° 36, 12/01/99). Un seul article concerne les écoles primaires catholiques, celles du diocèse de San-Pedro (*LN* n° 36, 12/01/99) ; ce niveau d'enseignement est donc presque occulté, sans doute en raison de son déclin dans nombre de diocèses⁹.

Si la distribution quantitative des sujets de *Djéliba* reflète une prédominance du thème religieux et de la psychologie des relations entre garçons et filles¹⁰, une approche plus qualitative des sujets moins représentés permet de les distinguer en deux sous-ensembles : l'école comme institution et les représentations de la jeunesse scolarisée ou déscolarisée. Cette configuration est intelligible, d'une part du point de vue des deux pôles signalés – l'avant-garde de l'enseignement catholique (les collèges congréganistes) et l'arrière-garde des structures éducatives alternatives (les foyers éducatifs, les ateliers de formation)¹¹ –, d'autre part du point de vue des caractéristiques de la clientèle attirée, scolarisée ou déscolarisée, masculine ou féminine. De l'un à l'autre sous-ensemble, on passe ainsi d'une modalité éducative, scolaire, à une autre non-scolaire, et d'une clientèle à une autre. Chaque fois, le contenu des articles livre des représentations, des jugements et des thèmes associés aux institutions mentionnées et aux populations concernées.

Entre ces deux pôles ou modalités éducatives apparaissent les formes de l'investissement éducatif de l'Église dans les divers secteurs sociaux de formation : le scolaire, le périscolaire (des lieux de sociabilité comme des foyers ouverts à une clientèle d'élèves des secteurs public et

8 Nous indiquons en abrégé les références des citations empruntées aux deux revues : *LN* pour *La Nouvelle* et *DJ* pour *Djéliba* ; suivent le numéro, les mois et l'année de parution de l'article.

9 Les écoles primaires catholiques ferment depuis les années quatre-vingt alors qu'elles furent pionnières dans l'évangélisation et la scolarisation en Côte-d'Ivoire. Cette tendance affecte tous les diocèses mais en proportion variable (par exemple les diocèses de l'Ouest où elles sont plus nombreuses qu'au Sud). Cette tendance à la fermeture est encouragée par le haut clergé ; et notamment, selon nos informations, par l'actuel archevêque. Les directeurs diocésains de l'enseignement catholique concentrent leurs efforts auprès des écoles primaires catholiques des villes (ravalement, peinture, aménagement des salles de classe...), comme nous l'avons observé dans les diocèses de Man et de Gagnoa.

10 Voir tableau 1 en annexe.

11 Voir tableau 2 en annexe.

privé) et le non-scolaire (les ateliers et centres d'apprentissage). Cet espace demeure ouvert puisque, selon les pôles et la clientèle concernée, les thèmes traités en association n'appartiennent pas en propre à l'Église ou à ses investissements éducatifs spécifiques : ils traversent le système éducatif ivoirien dans son ensemble et font référence aux pratiques engagées par ses acteurs (élèves, enseignants, administration).

À l'horizon de ces deux pôles, une seule question : trouver un travail à la "jeunesse", selon ses différents parcours éducatifs. Mais quel travail, selon quel titre (diplôme, certificat) et selon quelle filière d'obtention ? Cette question pose en toile de fond l'enjeu de l'insertion sociale de la jeunesse scolarisée et déscolarisée, comme en témoigne la récurrence des articles consacrés à la question du travail (pas moins de treize dans *Djéliba* depuis le début des années quatre-vingt-dix).

Le décalage existant entre le titre scolaire ou universitaire (diplôme) et sa valeur sur le marché du travail ne manque pas de susciter des inquiétudes quant au devenir d'une jeunesse scindée en deux, selon sa fréquentation de structures scolaires ou de structures alternatives non-scolaires. Ces inquiétudes fournissent de la matière aux articles relatifs à l'entrée problématique, car de plus en plus différée, dans le monde des adultes et du travail. Sous forme de confrontation directe avec un "grand frère" interviewé par leurs soins, les jeunes enquêteurs, le plus souvent scolarisés et choisis dans les paroisses parmi les catéchumènes en fonction de leur « *habitude à discuter et à réfléchir* »¹², témoignent d'un système de contraintes difficilement compréhensible par ces élus de l'École. Ces anciens militants des mouvements de jeunesse appartiennent, il est vrai, de par leurs titre et qualification, à un autre état des champs scolaire, politique et économique ivoirien.

Outre les interviews auprès des "grands frères", les tables rondes autour d'un thème donné : l'argent, "la corruption en milieu scolaire", "la collégienne prostituée", "la sexualité", offrent une diversité de points de vue en lien avec les itinéraires, parfois détaillés, des intervenants. Compte tenu de l'évolution générale de ce type de presse, une étude qualitative des grands sujets de *Djéliba* paraît donc beaucoup plus adéquate : depuis 1990 en effet, les grands sujets religieux sont de moins en moins à l'affiche,

12 Entretien avec le missionnaire responsable des revues *Djéliba* et *La Nouvelle* (08/03/2000, Abidjan).

tandis que ceux qui concernent la vie des jeunes dans les écoles ou les ateliers le sont de plus en plus. Il ne faudrait pas conclure à une retraite des principes religieux en raison de l'émergence de thèmes comme la déscolarisation, le travail, l'avenir improbable, la fraude, la sexualité. Ils apparaissent plutôt à l'horizon des expériences décrites. On assiste ainsi à une tentative d'approche des "vécus" singuliers, vis-à-vis desquels la rhétorique chrétienne universelle prenait auparavant ses distances, plutôt qu'à l'atténuation de la coloration chrétienne de la revue.

**Écoles modèles et structures alternatives :
deux pôles d'investissements éducatifs majeurs et contrastés**

Construction de l'école modèle et stratégies de maintien d'une distinction

Les deux tiers des établissements secondaires catholiques, placés sous tutelle de congrégations occidentales à vocation enseignante (principalement les quatre établissements de la ville d'Abidjan, les plus anciens du pays), constituent une sorte d'avant-garde des investissements éducatifs de l'Église en Côte-d'Ivoire. Entre 1990 et 1999, *La Nouvelle* vante les atouts du mode de gestion congréganiste de ces écoles ainsi que leur efficacité pédagogique (cinq articles). Un premier ensemble d'établissements apparaît enclavé dans une sorte de concession abidjanaise, tandis qu'un second comprend des établissements de l'intérieur du pays, comme ceux de Man à l'Ouest et de Korhogo au Grand Nord, plus récents et aussi réputés. Les quatre établissements abidjanais bénéficient d'un important capital culturel, acquis soit au sortir de la Seconde Guerre mondiale, soit au moment de l'accession de la Côte-d'Ivoire à l'indépendance, soit encore au moment de ce qu'il est convenu d'appeler "l'explosion scolaire" des années soixante. Ces établissements ont su préserver ce capital en période post-coloniale face à l'inflation du secteur privé laïc, dont ils cherchent à se distinguer par des moyens matériels, humains et pédagogiques. Leur fondation respective est d'ailleurs encore célébrée et valorisée en autant de percées scolaires héroïques soutenues par le premier évêque ivoirien (*LN*, n° 32, 06/07/97). Ce quatuor d'établissements est inscrit dans la mémoire de l'Église et, d'une certaine manière, de l'État, ce dernier ayant aussi fait appel à une congrégation religieuse pour fonder, dans les années soixante, un établissement d'élite féminine (le lycée Sainte-Marie de Cocody).

N'entre pas qui veut dans la concession scolaire secondaire catholique abidjanaise. Une raison d'État et de privilège régalien sur un nombre

de places réservées, « *trente élèves par classe en 6è* » (LN n° 11, 09/10/90), l'interdit ; de même la rareté subséquente des places vacantes mises en vente : « *ajoutez quatre ou cinq redoublants, il reste une quinzaine de places à pourvoir* », rapporte un chef d'établissement. Dans ces conditions de contrôle par l'État des flux scolaires vers l'enseignement catholique, des élèves "non-affectés" en provenance de ménages aux revenus annuels substantiels, parfois déserteurs des structures scolaires publiques, déposent des dossiers d'inscription triés sur le volet. Aux yeux des diocèses de l'intérieur du pays, moins pourvus¹³, la concession scolaire congréganiste abidjanaise suscite bien des convoitises ; elle capitalise des fonds et dégage des marges bénéficiaires tirées des frais élevés de scolarité. Elle dispose en effet d'une trésorerie réinvestie soit dans les salaires des enseignants, hétérogènes d'un établissement à l'autre, soit dans des prêts spéciaux accordés aux enseignants en cas d'hospitalisation ou de funérailles, soit encore dans du matériel pédagogique.

La concession est financièrement rentable. Mais elle affiche aussi une qualité pédagogique d'enseignement attestée par le niveau de réussite aux examens : « *Les collèges catholiques obtiennent des taux de succès de 60 à 80 % (...) alors que la moyenne nationale est de 24 %* », rappelle le même chef d'établissement. Il reste à expliquer les ressorts de ces résultats appréciés des parents d'élèves. L'article mentionne certains aspects d'une "stratégie productive d'excellence scolaire", autrement dit le recours à des « *stimulants* » à l'efficacité éprouvée : sur le plan pédagogique, la récompense au mérite est de mise : « *si un élève atteint 15/20 à un devoir, confie un religieux chef d'établissement, je mets le tampon "félicitations". Au bout de vingt félicitations, je lui donne un petit cadeau* ». Le travail en équipe entre élèves « *forts et faibles* » avec, à la clé, la confection d'un devoir, contribue à cette course vers l'excellence. Autre stimulant : la reproduction de « *l'éducation reçue dans l'enseignement catholique* », l'idéal du corps professoral. Cet idéal, inspiré de modes de socialisation et de scolarisation anciens mais ravivés, anime un « *esprit maison* », loin des « *grandes usines anonymes à force d'être démesurées* ». L'esprit maison renforce les liens de dépendance entre les chefs d'établissement et les

13 Des enseignants de Korhogo déclarent : « *Nous rêvons de voir le diocèse de Korhogo ouvrir un collège à Abidjan, dont une partie pourrait être reversée ici pour améliorer notre sort* » (LN, n° 36, 12/01/99).

enseignants. En Côte-d'Ivoire, les chefs d'établissement secondaires sont souvent recruteurs et toujours employeurs, ce qui explique, dans ce cas du moins, l'absence d'une forte centralisation de l'enseignement catholique en matière de recrutement : les congrégations expriment par ce biais leur volonté d'indépendance. Ainsi donc, dit ce chef d'établissement, « *ils [les enseignants] ne rechignent pas à la tâche. On peut leur demander un coup de collier. Ils le donneront* ».

Le deuxième ensemble d'établissements secondaires catholiques se situe hors de la concession abidjanaise, à l'intérieur du pays, à Man et Korhogo. À Man, un chef d'établissement précise deux aspects de sa politique : le premier, un contact prolongé et continu auprès des 434 élèves rassemblés au sein d'un établissement « *à taille humaine* » (LN, n° 28, 11/93) ; les photos d'identité de chaque élève affichées dans son bureau l'incitent en ce sens à personnaliser ses échanges. Réciproquement, de nombreux élèves glissent par exemple des mots sous sa porte, lui racontant leurs problèmes de jalousie familiale montés en sorcellerie – ce à quoi il ne manque jamais de répondre. En second lieu, tout un travail d'inculcation et d'incorporation de valeurs morales est scrupuleusement programmé à travers des mots d'ordre quotidiens, des consignes annuelles, des intentions de prière matinale diffusées par haut-parleurs, enfin des feuillets éducatifs où sont consignées une discipline scolaire et des prescriptions d'hygiène corporelle. D'établissement en établissement où transitent les religieux au cours de leur longue carrière d'expatriés, le même modèle d'éducation tend à se perpétuer. Les parents y voient un gage de continuité avec leur propre passé, surtout s'ils ont eux-mêmes « fréquenté » l'enseignement catholique. Dans le Grand Nord musulman, l'enseignement catholique a implanté des forteresses scolaires, à l'instar d'un établissement, créé en 1988 à Korhogo, qui a servi de laboratoire à une méthode pédagogique originale mise au point par son chef d'établissement (un religieux espagnol) et appliquée deux heures par semaine sur des élèves avides de « *techniques de travail intellectuel* » (LN, n° 23, 09/10/91 et n° 36, 11/12/99). Contact de proximité avec les élèves au cœur d'établissements à effectifs restreints¹⁴, inculcation de valeurs morales dans lesquelles des

14 Les lycées modernes publics atteignent facilement un effectif de 5 000 élèves, les effectifs des trente établissements catholiques ne dépassent guère les 500 élèves dans le second cycle de l'enseignement secondaire.

parents se reconnaissent, innovation et expérimentation pédagogiques : tels sont donc les atouts mis en valeur par la presse catholique.

Cette presse construit l'image d'une école modèle : les établissements secondaires, par exemple, œuvrent à la production d'une excellence scolaire – même s'ils le font en dépit d'une mise à l'épreuve de ce modèle, du côté des élèves ou du côté d'enseignants à qualification égale mais inégalement rémunérés (« *l'habitude des salaires à double vitesse fait beaucoup de tort* », signale un enseignant du Grand Nord ivoirien), ou encore du côté de l'enseignement catholique lui-même, en raison d'un nouveau principe d'octroi de la subvention¹⁵ d'État.

Elle élude néanmoins les stratégies de maintien des établissements congréganistes établis dans la concession abidjanaise. Ces derniers, soucieux de rester au « *top niveau* » et de partager les « *premières places avec l'EMPT de Bingerville (École Militaire Préparatoire et Technique), le lycée Mermoz et le collège Sainte-Marie : une très bonne compagnie* », ont, et parfois de manière combinée, soit augmenté leur capacité d'accueil et les droits d'écologie, soit fait payer aux parents d'élèves la différence entre la subvention d'État et leurs propres frais de scolarité.

Les établissements de l'intérieur, plus dépendants de la manne étatique et contraints de ne pas augmenter leurs frais de scolarité – sous peine de voir nombre d'élèves partir dans le privé laïc moins onéreux –, furent pour la plupart obligés d'appliquer des grilles de salaires non-nationales. Ils embauchèrent en masse du personnel vacataire, ivoirien ou non-ivoirien, s'endettèrent auprès des banques avant de ne plus être solvables du tout et aussi, à l'occasion, soudoyèrent ministres et chefs de cabinet afin d'obtenir, en marge de la Commission Nationale d'Orientation¹⁶, un

15 L'enseignement confessionnel dans son ensemble exclusivement chrétien était régi par une convention initiale datant de 1974, qui a d'abord été implicitement dénoncée à la fin des années quatre-vingt, puis revue en 1992 sous le gouvernement d'Alassane Dramane Ouattara. L'État assure désormais un financement subventionné de l'enseignement privé confessionnel secondaire, non plus sur la base de 80 % du salaire des enseignants mais d'une allocation par élève affecté, de 120 000 francs CFA au premier cycle et de 140 000 francs CFA au second cycle.

16 Cette commission répartit les élèves lauréats du concours d'entrée en classe de sixième selon le nombre de places disponibles dans les établissements publics et privés conventionnés. La présence de représentants de l'Enseignement catholique à cette commission fait souvent l'objet d'une négociation de la part de l'État qui souhaite affecter des lauréats

nombre suffisant d'élèves affectés. La presse catholique passe aussi sous silence les luttes syndicales accrues depuis la transition politique vers le multipartisme et le coup d'État du 24 décembre 1999 qui en marqua l'échec. En ce sens, elle cherche à consolider l'image d'une "Sainte Famille" éducative et unie (Bourdieu, Saint Martin, 1982), hors de tout conflit.

Structures éducatives alternatives ou structures éducatives de rachat ?

À l'opposé du premier pôle d'intérêt formé par un enseignement catholique secondaire, la presse catholique s'attache à un second pôle, formé par des structures éducatives moins prestigieuses, foyers ou ateliers destinés à une clientèle d'enfants déscolarisés. L'existence de ces structures aux côtés des prestigieux collèges ne fut pas sans poser problème à l'Église elle-même dans ses relations avec les parents. En effet, l'implantation puis l'extension de ces structures alternatives ont été contrariées au motif d'une éducation au rabais, ce qui a parfois incité les congrégations à réviser leurs objectifs éducatifs et à transformer, sous la pression parentale, leurs établissements en collèges reconnus par l'État et, surtout, délivrant des diplômes nationaux. La difficulté à proposer une offre éducative alternative crédible aux yeux des parents n'a toutefois pas contrecarré les desseins de certaines congrégations d'occuper de façon positive, soit un créneau péri-scolaire (en ouvrant des foyers d'hébergement), soit un créneau extra-scolaire (centres d'artisanat, d'élevage, de formation agricole ou de formation aux métiers de la mécanique et du bois). Néanmoins, à mesure que la population de filles et garçons déscolarisés augmentait – comme dans d'autres pays africains (Lange, 1998) – ces centres parascolaires devinrent plus attractifs qu'auparavant. Ils eurent tôt fait, pour certains d'entre eux, de gagner la confiance de bailleurs de fonds avides de "réformes des systèmes éducatifs africains".

Ainsi, par exemple, le Centre Professionnel de Formation Rurale créé en 1985 à Duékoué, dans l'Ouest ivoirien, dispense à « *des jeunes peu favorisés sur le plan intellectuel (...) une formation pratique* » minimisant « *les cours théoriques* » (LN, n° 1, 01/02/89). À la différence des

sans tenir compte de ses engagements contractualisés. Cette présence est le plus souvent réduite à un seul représentant sur les deux prévus, du moins quand elle est autorisée.

élèves connaissant une mobilité scolaire, ces jeunes sont recrutés localement. Le directeur de ce centre, un religieux, prend la peine de justifier les raisons d'être de son établissement, en relative contradiction avec d'autres investissements scolaires de l'Église, d'ailleurs soutenus par une autre forme de demande éducative parentale. Ainsi n'hésite-t-il pas à critiquer des fonctions attribuées au titre scolaire (diplôme) : d'abord celle de barrière – il oblige « à sélectionner les plus intelligents », ce qui est jugé contraire à l'enseignement biblique –, ensuite celle de clôture – il implique de « suivre un programme scolaire strict » –, enfin la fonction de leurre – il « incite les diplômés à chercher en ville des emplois salariés et donc à désertter les villages ».

Ces structures éducatives alternatives, fragiles et parfois méprisées, ne dépendent pas de l'Enseignement Catholique¹⁷. Et l'Église n'engage que rarement la critique de ce fait scolaire institutionnalisé et de la valeur des titres délivrés.

D'autres articles traitent aussi de ce genre de structures, mais, à la différence du précédent, ne les justifient pas en comparaison aux écoles primaires ou secondaires. L'accueil de la misère du monde scolaire, décisif pour ne pas transformer les "déscolarisés" en déshérités du monde scolaire, ne suscite guère la critique explicite de la sélection à laquelle des collèges catholiques participent, même si certains établissements catholiques moyens existent réellement¹⁸. La dimension du salut n'est pas étrangère à ces structures alternatives ; en dehors de petits apprentissages (la fabrication de gâteaux), des jeunes filles déscolarisées ou analphabètes apprennent à prier. L'impossible accès au titre, voire pour certains à l'institution qui les délivre, constitue l'un des ressorts utilisés pour promouvoir une Côte-d'Ivoire de plus en plus religieuse. Certaines fractions de l'Église catholique ont perçu cet enjeu. La religion du Livre a donc ici comme mission de réinsérer dans une dynamique éducative et religieuse l'enfant

17 Elles dépendent du Ministère de l'enseignement professionnel et n'ont aucun contact, ni avec l'administration générale des écoles catholiques, ni avec la commission épiscopale pour l'enseignement catholique.

18 Ce sont les rares établissements sous tutelle diocésaine sans implication des congrégations internationales : nous en avons recensé deux dans l'Ouest ivoirien, à Gagnoa et à Oumé, aucun à Abidjan ni dans les autres villes de l'intérieur du pays.

faiblement scolarisé ou celui qui ne l'est pas. Tandis que, naguère, les missionnaires instituaient l'École selon des visées évangélisatrices, ceux d'aujourd'hui évangélisent à sa périphérie, tout en éduquant.

Représentations, figures et thèmes associés aux deux pôles mentionnés

Pratiques déviantes en milieu scolaire : argent, sexualité, fraude

La presse catholique ne s'y est pas trompée : le collège ne peut pas fonctionner comme un rempart à des pratiques jugées déviantes par rapport aux normes scolaires et sociales. Non seulement les jeunes scolarisés y transportent des manières d'être et de faire qui lui sont extérieures, mais ils inventent aussi en son sein des attitudes ou des comportements visant à s'appropriier le lieu et à jouer de ses contraintes.

L'association faite entre le thème de l'argent et de la scolarisation, notamment des jeunes filles collégiennes, est à cet égard révélatrice : l'argent ne sert pas uniquement au règlement des frais de scolarité, il entre pleinement dans les dimensions de l'existence de la collégienne. Le besoin d'argent invite à la recherche d'un "protecteur" et à la séduction des enseignants. En réaction à ces pratiques, plus sévèrement que dans d'autres collèges non catholiques, le corps fait l'objet d'un dressage et d'une présentation rigoureuse. L'uniforme scolaire participe de cette image souhaitée d'une collégienne ascète et peu soucieuse de séduire. Dans la presse catholique, cette image est fortement contrebalancée par celle de la « collégienne prostituée » somptueusement vêtue à la première occasion¹⁹. Si le hiatus suscite condamnation et réprobation au regard de la morale chrétienne (le « Dieu-argent »²⁰ conduit à la déchéance et au suicide), aux yeux des élèves ces pratiques d'acquisition et de circulation de l'argent sont à mettre au compte d'une recherche active de protections contre la menace d'exclusion scolaire.

Ces protections sont censées garantir un avenir scolaire suspendu à l'obtention de notes, « les notes cadeaux », et, au-delà, favoriser une

19 « Le samedi, quand les professeurs disent qu'on peut venir en civil, c'est de la folie : pantalons moulants, jupes mini... » (DJ, n° 83, 10/93).

20 DJ, n° 35, 02/82.

insertion dans le monde du travail : «*hélas, dans le milieu des filles, certaines disent : ma vie est assurée parce qu'un tel est mon "point fort"*». Plutôt que de considérer les stratégies d'acquisition d'argent comme le fait d'un «*laisser-aller*», il faut y voir l'occasion, notamment pour les collégiennes, d'exprimer un anti-ascétisme (maquillage, jupes mini, cheveux tressés) échangé contre une assurance sur la vie, dont les parents reconnaissent la vertu : «*les parents n'ont pas l'audace de demander d'où vient cet argent, au contraire ils sont heureux*». Il va aussi de soi que la mise placée dans la quête de protections et d'alliances ne débouche pas toujours sur le résultat escompté ou ne dénoue des difficultés qu'à court ou moyen terme. Sous l'apparence d'un monde de rigueur et de transparence, le collège est un lieu investi de pratiques parallèles et souterraines au bénéfice d'un élève ou d'une classe (négociations des notes, relations à plaisanterie entre élèves et enseignants).

L'ascétisme corporel prôné par la presse catholique devant conduire au «*plaisir à long terme*» ne parvient pas à endiguer ce qu'elle appelle «*le plaisir à court terme*» (*DJ*, n° 80, 01/93), à savoir la sexualité des collégiens et surtout des collégiennes. Comme l'argent, la sexualité est jugée incompatible avec le cursus scolaire, dans la mesure où elle l'interrompt. Certaines collégiennes "enceintes" parviennent malgré tout à suivre l'école. En revanche, l'interruption scolaire suite à une grossesse est fortement dramatisée et représente une menace de précarité ; ce n'est pas tant la grossesse en elle-même qui est récriminée que la rupture avec la vie scolaire, voie royale de la promotion sociale et levier de retour de l'investissement parental : «*dans le domaine des études, les jeunes doivent s'imposer des études longues et pénibles dans l'espoir d'un avenir brillant*». De plus, ce n'est pas tant la grossesse qui semble la source du malheur de la jeune fille que le manque «*d'appuis*» ou de «*soutien*» qu'elle risque d'entraîner dans le collectif familial.

En somme, la presse catholique ne néglige pas les pratiques déviantes révélées par les élèves interviewés. Mais elle ne les intègre pas comme des composantes à part entière de leur "travail" et de leur socialisation en milieu scolaire. La morale semble l'interdire. Pourtant, ces pratiques représentent pour les collégiens et les collégiennes autant de manières d'exister à l'école, voire en dehors d'elle. Les cas de "fraude" et de "corruption" en milieu scolaire (recrutements parallèles, cadeaux aux enseignants) n'échappent pas à la condamnation. Cependant, les parents considèrent ces pratiques comme des échanges de service non préjudiciables à

une quelconque intégrité de l'École²¹ – et ce, à rebours des politiques nationales de lutte contre la “fraude”.

Le travail en ligne de mire

Djéliba présente une série de numéros consacrés au rapport des “jeunes” au travail, qu'ils soient scolarisés au collège ou déscolarisés en apprentissage. En dépit du partage de cette jeunesse relativement au cursus scolaire, en cours ou interrompu, le travail est une préoccupation essentielle, notamment parce qu'il préserve de la «*délinquance*» (*DJ*, n° 34, 12/81). Néanmoins, la perception du travail et de l'école diffère chez des jeunes actuellement scolarisés (ou depuis peu en quête d'emploi) et des jeunes anciennement scolarisés mis en apprentissage, le plus souvent anciennement scolarisés. *Djéliba* sépare nettement ces catégories de jeunes même si, en définitive, la question de leur insertion sociale les rassemble.

La première catégorie de jeunes scolarisés vient prendre conseil auprès de “grands frères”, anciens militants des mouvements d'Action Catholique – le plus souvent de la Jeunesse Étudiante Catholique (JEC) – ou auprès de prêtres engagés dans des instituts de recherche ou d'enseignement²². Une des sources d'inquiétude des jeunes réside dans l'inadéquation entre le diplôme acquis et le travail obtenu, à l'origine d'un déclassement peu acceptable, à leur avis comme à celui de leurs parents. Or les discours des “grands frères” ou des spécialistes consultés tendent à relativiser la valeur du diplôme, au profit d'un “savoir-faire” ou encore de “l'école de la vie”, dont ils disent avoir profité en tant qu'anciens militants de mouvements catholiques pour devenir ce qu'ils sont aujourd'hui : directeurs des ressources humaines, consultants d'entreprise ou inspecteurs à la SOTRA²³. Cette “école de la vie” décourage des jeunes scolarisés ou des jeunes à la recherche d'un emploi. Car ces discours postulent, sans l'explicitier, l'existence d'un état, aujourd'hui dépassé, d'une structure

21 Nous avons pu enregistrer auprès de certains parents d'élèves des réactions extrêmement hostiles à la politique de lutte contre la fraude scolaire menée par le ministre de l'Éducation nationale en 1994-95.

22 Par exemple : *DJ*, n° 57, 04/88 ; *DJ*, n° 62, 04/89 ; *DJ*, n° 90, 04/95 ; *DJ*, n° 102, 04/97 et *DJ*, n° 105, 01/98.

23 Société des Transports Abidjanais.

scolaire pourvoyeuse d'un titre et d'une conversion du titre sur le marché de l'emploi. Les conditions d'obtention et de conversion n'étant plus réunies depuis les années quatre-vingt-dix, les jeunes scolarisés en quête d'emploi vivent une situation de latence, « *collégiens en vacances et non-chômeurs* » (DJ n° 56, 08/88), peu enclins à accepter un déclassement statutaire (emplois de ramasseurs d'ordures ou de tapissiers). Comble de l'ironie, un directeur des écoles et des centres de formation technique, ancien responsable national d'un mouvement catholique (DJ, n° 57, 04/88), cite le président Houphouët-Boigny comme exemple d'homme formé à « *l'Université de la vie* », « *capable d'expliquer pendant quatre ou cinq heures aux journalistes internationaux les mécanismes de la politique ivoirienne et mondiale* ». Aux dires des "grands frères", c'est donc en dehors de l'école que les compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi semblent aujourd'hui s'acquérir. Ces discours favorables à l'apprentissage de savoirs non-scolaires rappellent que les mouvements d'action catholique furent des leviers de promotion sociale et politique : ils discréditent l'École actuelle.

238

Une deuxième catégorie apparaît dans la presse : celle des jeunes qui sont placés en apprentissage suite à une non-réussite scolaire. Cette catégorie de jeunes a bifurqué, soit au primaire, soit après une brève fréquentation de l'enseignement secondaire. Elle se retrouve dans des ateliers de formation sous la dépendance d'un patron ou enchaîne « *mille petits boulots* » (DJ, n° 112, 04/99), de « *petite bonne* » à « *vendeuse de yaourt, de gnamakou et d'eau glacée* ». Quitter l'École suscite la « *colère* » et nombre de jeunes disent être restés à la maison en attendant de profiter des possibilités de travail offertes dans leur quartier. Il y a là comme le temps d'un deuil scolaire. La mise en apprentissage sans passage préalable à l'école n'est nulle part évoquée dans la presse catholique.

La dynamique éducative de l'Église en Côte-d'Ivoire. Évolutions, contraintes et devenir

La presse catholique montre, sans véritable mise en perspective historique, deux tendances d'une "dynamique éducative plurielle" enclenchée par l'Église en Côte-d'Ivoire, au moins depuis l'indépendance. Cette dynamique a d'abord été rendue possible, en 1960, par l'intégration de l'héritage scolaire missionnaire dans un système éducatif national ; intégration à la fois assortie d'une normalisation des types

d'écoles²⁴ et des savoirs transmis, une subvention étatique étant accordée en contrepartie.

En témoignage de la première tendance, la presse catholique valorise le modèle de l'établissement secondaire sous tutelle congréganiste ; en témoignage de la deuxième tendance, elle insiste sur une offre scolaire alternative sans laquelle de nombreux jeunes seraient laissés pour compte par le système éducatif public – auquel elle participe activement. Cette presse donne ainsi un aperçu de toute l'ambiguïté, de la diversité et de la complexité des investissements éducatifs de l'Église en Côte-d'Ivoire. Concernant la première tendance, l'accent est mis sur la façon dont les collèges catholiques, intégrés au système d'enseignement public, cultivent leurs atouts spécifiques : d'abord sur le plan des relations avec les enseignants et les élèves (proximité, esprit de famille), ensuite sur celui des ressources mobilisées afin d'assurer une qualité pédagogique (projet d'établissement, travail en effectifs restreints). Elle présente aussi les inquiétudes des collégiens ivoiriens face à l'incertitude de leur avenir (interviews auprès des "grands frères", question de l'insertion sur le marché du travail). Enfin, elle réagit aux pratiques jugées déviantes des collégiens (recherche d'argent et de protections), qu'elle relie aux recommandations officielles de l'Église (sexualité, ascétisme, avortement). Selon la seconde tendance, cette presse souligne les avantages de structures éducatives parallèles (centres d'apprentissage, ateliers de formation) dans la formation et la socialisation de la jeunesse non-scolarisée ou déscolarisée.

Cette presse n'articule pas vraiment les deux tendances de l'investissement éducatif catholique. En effet, elle ne mène aucune réflexion plus générale au sujet du contraste existant entre les deux structures éducatives présentées. Quelle cohérence peut-on trouver à ces différents investissements éducatifs ? Une logique d'ensemble, relative aux évolutions du système scolaire ivoirien, oriente ces investissements éducatifs et conditionne les représentations qui en sont proposées dans les deux revues étudiées. D'une part, le développement du secteur d'enseignement privé laïc et le délabrement du secteur d'enseignement public expliquent la volonté d'entretenir, voire de renforcer, la spécificité éducative des

24 Après la Seconde Guerre mondiale, les écoles catéchistiques disparaissent au profit d'écoles à deux classes, localisées le plus souvent en zone rurale. Ces écoles vont à leur tour disparaître à la fin des années soixante, et être, ou non, remplacées par des écoles publiques.

collèges catholiques. D'autre part, le phénomène de déscolarisation encourage une fraction du clergé à donner une image positive des structures éducatives alternatives privées et encadrées par l'Église. Ainsi compris, les investissements éducatifs de l'Église et leurs représentations apparaissent moins opposés qu'au premier abord et davantage situés par rapport aux évolutions générales du système scolaire ivoirien. Cette presse invite dès lors à une réflexion engageant le devenir des écoles d'Église en général, leurs rôles respectifs envers l'Église, l'État et la jeunesse.

Les collèges catholiques ont fonctionné en Côte-d'Ivoire comme des fleurons de la scolarisation, non seulement privée mais aussi publique, d'autant plus qu'à l'indépendance le secteur d'enseignement primaire profita, le premier, d'une extension et d'une généralisation de la scolarisation. Le personnel d'encadrement et d'enseignement, d'origine française, puis plus largement européenne et occidentale, lui apporta une visibilité digne de celle des établissements publics, eux aussi employeurs de nombreux coopérants et enseignants expatriés. Sous d'autres points de vue signalés dans cette presse (socialisation, stratification et reproduction sociale), ils pérennisèrent une politique d'excellence scolaire héritée de la période coloniale. L'Église et l'État participèrent à cette politique selon leurs intérêts propres et concurrents, mais ils en partagèrent l'objectif. Toutes proportions gardées, le politique et le religieux, notamment catholique, ont fait bon ménage en Côte-d'Ivoire jusqu'à la décennie quatre-vingt-dix (Grah Melh, 1998) – cela en dépit d'une volonté étatique de contrôle de l'enseignement confessionnel et d'un souci clérical d'autonomie. État et Église comprirent les enjeux sociaux et politiques d'une fabrique à l'ivoirienne de l'excellence scolaire, avant que l'excellence ne devienne un slogan politique et l'objet d'une campagne menée de 1994 à 1997 sous le ministère Kipré.

Cette politique fut conçue et définie comme une modalité d'intervention sur le champ scolaire visant à "réhabiliter" l'école "en crise". Ponctuellement, elle dégagait des moyens contre la fraude en milieu scolaire, la lutte contre la tricherie aux examens et, surtout, la récompense sous forme de primes aux établissements, élèves et enseignants les plus méritants. Les « établissements d'excellence » – un nombre restreint d'établissements publics et privés confessionnels catholiques, déjà triés sur le volet – en bénéficièrent. Pour le public, il s'agit des établissements suivants, sélectionnés par le ministre Pierre Kipré : le lycée Sainte-Marie et le lycée classique d'Abidjan, le lycée scientifique et le lycée Mamie Adjoua de Yamoussoukro. En 1999, ces établissements ont enregistré les plus forts taux de réussite du secteur public au baccalauréat (respectivement 91,62 %,

66,57 %, 91,40 % et 90,38 %). La moyenne nationale du secteur public était, la même année, de 41,77 % (Ministère de l'Éducation nationale, Direction des Examens et Concours, 1999).

En raison de la sélection scolaire, les filières d'enseignement publiques et privées confessionnelles ne purent satisfaire la demande éducative, de plus en plus forte au cours des années soixante et soixante-dix. L'enseignement privé laïc prit par conséquent une place de plus en plus importante, jusqu'à représenter un concurrent pour l'enseignement confessionnel, au point que les collèges catholiques durent consolider leurs alliances auprès de l'État et veiller, non sans lutte, à l'équilibre de leurs liens contractualisés avec lui.

La presse catholique montre les stratégies déployées par les congrégations pour rendre leurs établissements attractifs et spécifiques : qualité pédagogique, encadrement des élèves et des enseignants, projets d'établissement. Hormis quelques établissements publics de réputation, le secteur d'enseignement public subit lui aussi de plein fouet la fin de l'État-Providence, au terme d'une forte croissance des effectifs scolarisés.

Les structures éducatives alternatives privées occupent désormais une place sur un marché de l'éducation créé par la sélection scolaire et le phénomène de déscolarisation. Elles ont contribué à l'élargissement de ce marché, attirant une population de jeunes de plus en plus laissée pour compte par le système public d'enseignement. Ces structures d'apprentissage et de socialisation ne reçurent pas toujours l'assentiment de parents favorables à des formes de scolarisation plus classiques. Elles emportèrent davantage l'adhésion à partir des années quatre-vingt, et surtout quatre-vingt-dix, au cours desquelles elles connurent un début de centralisation²⁵, par des canaux échappant aux institutions habituellement en charge des écoles primaires et secondaires catholiques. Des enquêtes menées en milieu rural dans l'Ouest ivoirien – région où les écoles primaires catholiques pullulaient avant leur fermeture progressive – confirment cette réorientation de la demande éducative²⁶, dont la presse catholique se fait l'écho.

25 Cette initiative de regroupement des centres d'apprentissage catholiques a été prise par des Jésuites de l'Institut National Africain pour le Développement Économique et Social (INADES), à la suite d'une expérience de mise en apprentissage de jeunes déscolarisés (expérience qu'ils continuent de mener dans le quartier d'Abobo-gare à Abidjan).

26 Enquêtes par entretiens menées auprès de parents d'élèves déscolarisés et de retour au village, village de Loguata, proche de Bayota (13/02/2000).

La presse catholique illustre donc deux tendances d'une dynamique éducative plurielle propre à l'Église ivoirienne. Elle ne périodise pas véritablement les variations de cette dynamique sur un temps long, celui de la post-colonie. En revanche, les articles relatifs au travail et à l'insertion sociale de la jeunesse, de plus en plus fréquents depuis les années quatre-vingt-dix, montrent avec insistance comment les acteurs de l'enseignement catholique en général luttent sur deux fronts : d'une part le maintien d'un enseignement de qualité, de moins en moins partagé dans les établissements d'enseignement public, d'autre part l'élargissement du marché éducatif. En raison du retrait de l'État, certaines fractions de l'Église catholique occupent ainsi davantage de place que par le passé sur ce marché en pleine expansion.

La dynamique éducative plurielle de l'Église catholique, présentée à partir des données issues de la presse catholique, gagne ainsi en intelligibilité à condition d'être reliée aux transformations de l'espace scolaire ivoirien, aux politiques scolaires de l'État et aux stratégies éducatives familiales de recours au privé. L'autonomie de cette dynamique n'est que relative et fortement contrainte ; elle indique une vitalité des écoles d'Église en Côte-d'Ivoire – à l'exclusion des écoles primaires de moins en moins nombreuses et de plus en plus situées en zone urbaine. L'instabilité politique chronique en Côte-d'Ivoire, depuis le coup d'État du 24 décembre 1999 (Dozon, 2000), pourrait remettre en cause certains aspects de cette dynamique.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU (P.) & SAINT MARTIN (M.), 1982, « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 44-45, pp. 2-53.

DOZON (J.-P.), 2000, « La Côte-d'Ivoire au péril de l'Ivoirité. Genèse d'un coup d'État », *Afrique Contemporaine*, n° 193, janv.-mars, pp. 13-23.

GRAH MEL (F.), 1998, *Bernard Yago, le cardinal inattendu*, Abidjan, Presses des Universités de Côte-d'Ivoire.

LANGE (M.-F.), 1998, *L'école au Togo. Processus de scolarisation et institution de l'école en Afrique*, Paris, Karthala.

MEMEL-FÔTÉ (H.), 1999, « Un mythe politique des Akan en Côte-d'Ivoire : le sens de l'État », in P. Valsecchi et F. Viti (dir.), *Mondes akan. Identité et pouvoir en Afrique occidentale*, Paris, L'Harmattan, pp. 21-42.

POULAT (E.), 1986, *L'Église, c'est un monde : l'ecclésiosphère*, Paris, Les Éditions du Cerf.

PROTEAU (L.), 1996, *École et société en Côte-d'Ivoire. Les enjeux des luttes scolaires (1960-1994)*, Paris, EHESS, Thèse de doctorat, vol. I, 322 p.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE, Ministère de l'Éducation nationale, Direction générale des études et des programmes, 1965, *Évolution de l'enseignement du 1er degré depuis janvier 1958*, non paginé.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE, Ministère de l'Éducation nationale, Service autonome des études générales de planification et des statistiques, 1969, *Situation de l'enseignement au 1er janvier 1969*.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE, Ministère de l'Éducation nationale, Service autonome des études générales de planification et des statistiques, 1969, *Situation de l'enseignement au 1er janvier 1970*.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE, Ministère de l'Éducation nationale, 1999, *Statistiques de l'enseignement primaire*.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE, Ministère de l'Éducation nationale, Direction des Examens et Concours, 1999, *Résultats au baccalauréat session 1999 par établissements*.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE, Ministère de l'Éducation nationale, 1996, « Journée nationale de l'excellence, 1ère édition, année scolaire 95/96 », *Revue du Service de Communication et d'Animation (SCAN)*.

ANNEXE

Tableau 1

Répartition des « grands sujets » dans la revue Djéliba de 1974 à 2000

Grand sujet <i>Djéliba</i> (pp. 1-2)	nombre de numéros	%
religion	37	31,9
relations garçons/filles	25	21,6
argent	4	3,4
“ corruption ” et “ fraude ”	3	2,6
sexualité et école	19	16,4
prostitution des collégiennes	1	0,9
ambition	1	0,9
délinquance	1	0,9
tuteur	1	0,9
“ gris-gris ”	4	3,4
occupations du temps extra-scolaire	2	1,7
lecture	1	0,9
travail, emploi, apprentissage	13	11,2
autres	4	3,4
Total	116	100

244

Tableau 2

Occurrences des types d'institutions scolaires et éducatives catholiques dans La Nouvelle et Djéliba de 1974 à 2000

Types d'institutions scolaires et éducatives	<i>La Nouvelle</i>	<i>Djéliba</i>
collèges catholiques	4	0
écoles primaires catholiques	1	0
structures d'apprentissage non-scolaire	1	3
foyer hébergement de scolarisés	1	0